This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION.

TOME IV.

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION,

OU

SOUVENIRS HISTORIQUES

Sur cette Époque, la Révolution de 1830, et les premières années du règne de Louis-Philippe,

PAR Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

Tome Quatrième.

BRUXELLES,
LOUIS HAUMAN ET COMPe, LIBRAIRES.

1836.

DC195
.A52 A35
v.4

MÉMOIRES

DE Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

CHAPITRE PREMIER

Grande mesure du licenciement de l'armée. — Macdonald. — Noble conduite de l'armée impériale. — Strasbourg. — Le général Rapp. — Le général Schneider. — Ce dernier aimé et estimé de l'armée. — Révolte. — Conduite maladroite de Rapp. — La menace. — Les Autrichiens. — Révolte des soldats et des sous-officiers. — Le sergent Dalousie. — Le colonel Voiroles. — Sa beauté et sa belle tournure militaire. — Les canons et la maison de Rapp. — L'homme à l'épée. — Le général Rothembourg. — Dalousie, *général en chef*. — L'auberge de la Maison-Rouge. — *Le tambour-Major, aide-de camp*. — Les dîners d'un général en chef. — Tranquillité magique. — *Rappelons-nous la proclamation de l'Empereur* ! — Le général Rapp. — Je ne puis *l'accuser*, et je ne puis *l'excuser*. — Le maréchal Macdonald et le roi de Naples. — Belle conduite de Macdonald. — Sa lettre. — Le roi de Naples. — Réponse. — Encore Rapp. — La politesse du duc de Berry. — Lettres du Midi. — Le colonel Lambot (aujourd'hui le général Lambot). — M. de Saint-Chamans.

— Troubles et massacres du Midi. — Les autorités nulles dans leur pouvoir. — Menace aux Avignonais. — L'autorité coupable est celle de Marseilles.

Une grande mesure avait été ordonnée et exécutée, c'était le licenciement de l'armée. Le maréchal macdonald l'a-t-il conseillé, voilà ce que j'ignore. Le fait est que ce fut lui qui se chargea de cette opération, et qu'il fut à Bourges pour l'opérer dans les troupes stationnées au-delà de la Loire... C'est ici que la voix d'une femme doit s'élever pour proclamer, avec l'orgueil de la veuve d'un homme dont le cœur loyal fut l'honneur des armes françaises, la noble conduite de cette armée impériale à l'époque de 1815, lorsque, après une aussi terrible défaite que celle de Waterloo, il y eut le malheur doublement senti par elle d'un premier revers et de la seconde invasion de l'étranger (1). Eh bien! cette armée fut toujours disciplinée et maintenue sous les ordres du maréchal Davoust, qui, dans cette occasion, fut un homme vraiment remarquable de fermeté et de savoir; car il lui faillait manier des hommes avec la connaissance du cœur humain, dans de telles circonstances... (2) Il y avait plus; il y avait, de la part de ces vieux

(1) Je n'appelle par les malheurs de Russie, un revers pour le soldat, son moral n'en était pas ébranlé. Le climat était tout.

(2) ...umera quelques troupes isolées, c'est-à-dire ...ts erraus qui auront fui.

vétérans de gloire, une douleur bien cruelle au cœur! ils étaient obligés de lutter contre des accusations infamantes.... On les transformait en conspirateurs; on jetait sur eux d'odieux soupçons; et ces hommes qui, naguère, faisaient trembler l'Europe, se soumettent avec calme à une autorité qui n'est pas celle de leur choix ni de leur cœur. C'est par les journaux que la France et l'Europe doivent apprendre que l'armée française est dissoute... Et les journaux parlent de ce fait comme s'il s'agissait du démembrement de l'armée d'Alexandre, le czar, ou de François II, l'empereur d'Autriche!... Mais ils ne parlent pas de la conduite admirablement belle que cette armée a tenue! Je vais donc le dire, moi. — Je vais parler, les preuves à la main, de ce qui fait et fera toujours la gloire de l'armée française.

Lorsque la nouvelle du licenciement de l'armée arriva dans les différens corps, les troupes n'étaient pas tellement désorganisées qu'elles ne fissent craindre quelque résistance. A Strasbourg, surtout, il se trouvait une armée toute formée, et qui se maintenait toujours dans une attitude formidable, parce qu'il y avait un corps autrichien commandé par le prince de Hohenzolern, devant la ville. C'était Rapp qui commandait les Français; il avait pour chef d'état-major le général Schneider, alors colonel, et aujourd'hui lieutenant-général, estimé, comme il l'était à cette époque, par tout ce qui aimait l'armée...

A la première nouvelle du licenciement, il y eut d'abord de la stupeur.... Licenciés!... Les soldats français repoussés dans leurs maisons, leurs villages, comme des êtres malfaisans qu'on redoutait dans la société... Mais bientôt à cette première impression succéda une agitation sourde, et qui devait devenir en peu de temps menaçante.

Depuis long-temps l'armée n'était pas payée... Il y avait toujours eu un grand désintéressement dans nos soldats, et je les ai vus moi-même, dans les déserts du Portugal et de l'Espagne (1), marcher sans se plaindre, et portant, depuis dix-huit mois, ils ne touchaient aucune solde.... Ils étaient de même dans le Nord, et pendant l'année que la Restauration passa en France, ils furent pour elle tout aussi généreux; mais quand ils virent qu'on *les renvoyait*, qu'on *les chassait*, alors ils ne devinrent pas mercenaires ni avides, parce qu'ils ne le furent jamais; mais ils voulurent ce qui leur était dû. Ils réclamaient dix-neuf mois de solde. — Ils la voulurent, et comme l'empereur les avait habitués à vouloir bien ce qu'ils voulaient, voilà ce qu'ils furent.

Dans la matinée qui suivit la nouvelle du licenciement, on vit se former des groupes de sous-officiers et de soldats... Ils parlaient vivement... Bientôt leurs intentions ne furent plus secrètes... Ils

(1) On peut appeler ainsi les pays situés entre Ciudad rodrigo.

demandèrent hautement leur solde, et une députation fut envoyée au général Rapp; elle était composée de sous-officiers et de soldats : un sergent du 13e léger, nommé Dalousie, homme d'une santé faible et presque toujours malade, paraissait le chef de cette multitude agitée, qui pouvait être à craindre, car ils étaient au nombre de seize mille hommes...

Le général Rapp était dans son jardin au moment où cette députation vint auprès de lui; il la reçut mal, lui répondit plus mal encore, et eut le malheur de prononcer le mot : *Autrichiens*.... ils étaient, à la vérité, devant la ville... Les soldats ne virent dans cette parole qu'une menace; ils crurent, ce qui, je suis sûre n'était pas vrai, que le général Rapp les menaçait de faire entrer les Autrichiens dans la ville pour les châtier. Cette menace, de la part d'un aide-de-camp de l'empereur, ne pouvait être nulle pour les soldats qu'il avait commandés!... L'effet en fut prompt et terrible... Dans cette même journée, les officiers de tous grades et de toute arme furent consignés chez eux... Ceux dont on crut devoir se méfier le plus furent gardés par des piquets de leur propre corps; d'autres, qui étaient aimés de leur régiment, eurent également une garde, mais pour les protéger contre les autres corps, dans le cas où ceux-ci voudraient en mal agir avec eux. Du nombre des officiers qui reçurent ce traitement honorable de leurs inférieurs, il faut citer le colonel Voirolles, aujourd'hui lieute-

nant-général, et alors colonel du 18e d'infanterie... Il est difficile de trouver un homme qui convînt mieux à la tête d'un régiment ou d'une brigade. Il était d'une beauté remarquable et d'une tournure aussi distinguée que militaire en même temps. Il avait la voix sonore, quoique douce, et lorsque ses soldats voyaient devant eux cette tête blonde, dont l'air de jeunesse disait qu'il était un enfant, tandis que sa bravoure disait en même temps qu'il était digne d'être leur chef, ils l'auraient suivi au travers des dangers et des privations. Mais le jour de la révolte sa voix fut impuissante... Il voulut leur parler, les rappeler à leurs devoirs.... Ils l'écoutèrent, mais ils demeurèrent insensibles....

— On nous méconnaît, mon colonel, répondirent-ils!... On nous traite comme des malfaiteurs!... Un domestique est payé quand on le renvoie de son service... Et nous!... nous, soldats !... nous, couverts de blessures et de blessures honorables, nous sommes congédiés sans avoir la possibilité d'avoir un morceau de pain en sortant de notre caserne! Et comment vivrons-nous? Nous irons donc par bandes mendier sur les grandes routes!... Mais si nous gardons nos fusils et nos sabres, cela sera un peu plus difficile à réduire, voyez-vous mon colonel, que de nous payer à présent ce qui nous est dû.

Que répondre à de pareilles objections? Le colonel Voirolles pensait, comme eux, qu'il fallait bien qu'ils fussent payés, mais il savait aussi que la

discipline doit être maintenue, et que rien ne peut la remplacer une fois qu'elle est perdue : aussi sa réponse fut-elle analogue à cette pensée, et continua-t-il à rappeler ses soldats à l'ordre ; mais ce fut en vain. — Seulement ils revinrent à lui, et lui dirent :

— Mon colonel, nous vous aimons et nous vous honorons; mais vous ne pouvez rien en ce moment... Voici quatre hommes destinés à vous garder pour qu'il ne vous arrive aucun mal... Et prenez garde, vous autres, qu'il n'arrive pas la moindre chose au colonel ; vous en répondrez sur vos têtes.

Celui qui parlait ainsi était un sergent qui était devenu colonel du 18e !... — Les officiers étaient consignés chez eux, et la révolte s'organisait avec un ordre effrayant.

Le général Rapp avait été probablement calomnié auprès des soldats. Il y avait contre lui une grande animosité, parce qu'on disait que, s'il avait voulu, les soldats auraient été payés.... Deux pièces de canon furent braquées sur sa maison, et quelquefois on entendait des paroles effrayantes sur lui... C'était sa faute aussi ; parce qu'il avait été plus qu'imprudent de parler des Autrichiens comme moyen de répression, dans un moment où l'agitation était extrême. Le colonel Voirolles monta à cheval, et quoique les postes eussent ordre de ne laisser passer personne, il se nomma aux soldats de son régiment, qui précisément gardaient le passage, et, à son nom, ce vieux respect pour un

chef qu'ils aimaient prévalut sur leur décision du moment. Ce fut heureux pour le général Rapp.... Un homme, ayant une épée à la main, voulait pénétrer jusqu'à lui, et ses paroles étaient effrayantes... Le colonel Voirolles, usant de l'ascendant qu'il avait sur ces hommes, leur parla avec cette énergie qui vient du cœur, et les fit reculer. Mais il y avait tout à craindre dans ce moment, et ce ne fut qu'à la ferme volonté des sous-officiers, et particulièrement de ce *Dalousie*, leur chef à tous, que l'on dut de ne pas voir couvrir de morts et de blessés cette partie de la France.

Une circonstance bizarre fut celle-ci. — Il y avait en dehors de la ville, pour couvrir les approches du côté des Autrichiens, une division commandée par le général Rothembourg. Les sentimens des soldats et des sous-officiers étaient les mêmes que ceux de la ville... Mais Dalousie leur fit donner l'ordre de ne faire aucune démonstration.

Gardez vos chefs, leur dit-il. Ne donnons pas la vue de nos dissensions à l'ennemi; qu'il sache que nous ne le craignons pas. Ce n'est pas lui qui nous fera changer dans la route que nous suivrons à présent; nous ne l'avons prise qu'après de mûres réflexions... Vous, obéissez à vos chefs... nous aurons soin ici de vos affaires.

Et en effet, Dalousie, l'âme, en apparence du moins, de cette entreprise unique dans l'histoire militaire d'un empire, Dalousie organisa un système
tion aussi bien conduit que pouvait l'être

une chose organisée à l'improviste... On fut chez les intendans militaires pour les faire signer... Ils refusèrent...— Vous ne le voulez pas, dit Dalousie?.. Réfléchissez qu'on ne vous y force nullement, ce n'est que pour rendre la chose encore plus légale ; car nous ne demandons que ce qui nous est dû.... (et, en effet, ils ne demandaient pas un aubole au-delà de leur solde)... Si vous ne voulez pas signer... on le fera à votre place?

Et, en effet, les signatures furent toutes données et parfaitement en règle!...

Il y avait dans le 13e léger un grand tambour-major dont Dalousie avait fait son aide-de-camp... Cet homme avait six pieds, et était encore grandi par son immense bonnet... Il était monté sur un tout petit cheval et courait après Dalousie dans les rues de Strasbourg, au grand contentement des habitans; car Dalousie était petit comme un enfant et n'avait pas de tournure... Dalousie dînait habituellement chez un nommé Barbanesse, à l'enseigne de *la Maison rouge*. Le jour où il prit en main le pouvoir; il fut à la même auberge, demanda, comme à son ordinaire, un dîner fort modeste, auquel il ajouta seulement une salade, et, pour les trois jours que dura sa puissance, il dépensa 15 fr. —! Cette nouvelle preuve d'une grande réserve et d'une grande discipline parmi des hommes soi-disant révoltés, est bien remarquable.

Lorsque les troupes eurent reçu *leur prêt*, lors-

que tout fut en règle, alors Dalousie rassembla *son armée*, et lui dit :

— Maintenant, mes amis, que justice nous est rendue, il faut obéir à la loi. Séparons-nous sans murmurer. Rappelons-nous la proclamation de l'empereur!...

Et tous ces hommes qui, la veille encore, ne connaissaient que leur volonté, remettent l'autorité à leurs chefs, et vont eux-mêmes les prier de revenir prendre le commandement de leur régiment : le colonel Voirolles ne voulait pas se remettre à leur tête!

— Vous avez fait une action indigne de soldats Français, leur dit-il avec cet accent ferme et décidé qu'il a conservé même en ce moment... Je ne veux plus vous commander !!...

Il pleurait d'indignation... Et ces hommes étaient là tous tremblans devant lui... mais il ne voulait que les intimider. Il reprit le commandement, et sur l'heure même reprit aussi toute son influence.

Le général Rapp, comme je l'ai dit, était mal vu de toute cette armée. On l'accusait de négligence... On l'accusait aussi d'avoir abandonné trop promptement la cause de l'empereur. — J'avoue que j'aimais Rapp ; mais que cette conduite, plus que légère et même ingrate, me causa un mouvement de colère contre lui. — C'est sans doute pour échapper à sa propre conscience, qu'il a cherché à lui-même, et qu'il racontait à plusieurs u'il avait *attendu que l'empereur le fit*

appeler!! — Ceci est prodigieux ! Rapp attendant que l'empereur *le fit demander*...C'est fantastique!... Une autre circonstance bien remarquable en ce genre, c'est qu'en se présentant devant Napoléon, Rapp avait la croix de Saint-Louis ET LA CROIX DU LYS. — C'était une insolence... et une insolence de la part de Rapp envers l'empereur, me paraît une des choses les plus prodigieuses de ce monde... Quoi qu'il en soit, l'armée de Strasbourg avait reçu des impressions contre lui, et j'avoue que j'ai partagé ces préventions... Car enfin, les faits parlent plus haut que les mots... Qu'importe l'homme de France le plus brave, si sa conduite ultérieure dément cette conduite ! Rapp n'est plus pour moi le Rapp que je croyais si dévoué. J'ai appris depuis peu, et *sur des preuves*, ce qu'il a fait souffrir à l'empereur par cette conduite, et je ne lui pardonne pas (1).

J'ai toujours été impartiale dans mes jugemens et dans mes opinions sur ceux qui ont marqué dans ces différentes époques. Je vais le prouver, en rapportant un beau trait de Macdonald, que j'appris le jour même où il le fit.

Macdonald n'a pas une grande fortune. Sa position devait lui rendre plus dure la perte des dotations

(1) On m'a accusé d'inexactitude !... Il y a dans les Mémoires de Bourrienne qu'il a rencontré Rapp sur le boulevart des Capucines dans le courant d'août, et les affaires de Strasbourg l'occupèrent *tout le mois d'août* bien trop sérieusement pour qu'il pensât à se faire peindre !

qu'il avait en terre étrangère. Les siennes étaient à Naples. —Elles furent perdues comme toutes les nôtres. Madame Moreau, à qui le roi avait, on ne sait pourquoi, donné le titre de maréchale, était l'amie de Macdonald. —En apprenant que les dotations étrangères étaient perdues, elle résolut de faire, pour lui une démarche auprès du roi Ferdinand, mais à l'insu du duc de Tarente. C'était alors M. de Blacas qui était notre ambassadeur à Naples. —Macdonald lui écrivit pour lui demander de vouloir bien démentir auprès du roi Ferdinand la sollicitation qu'on avait bien voulu tenter en sa faveur.... Sa lettre à l'ambassadeur de France contenait entre autres mots assez remarquables comme énergie, ceux-ci, que l'on peut regarder comme HISTOIRE : « Le roi Ferdinand ne me doit aucune » récompense ni remerciemens pour avoir battu » son armée, ruiné son royaume, et l'avoir forcé de » fuir de ses états. »

En apprenant cette belle et magnanime résolution, le roi Ferdinand en prit une aussi. Vous croyez peut-être que ce fut de rendre ce qui avait été donné comme prix de valeur? Non, pas du tout : il garda les dotations, sans faire attention qu'elles provenaient presque toutes des biens du clergé, et qu'elles étaient maintenant une des richesses : ainsi faisait l'Espagne !... Ainsi a fait Rome

me.

Naples donc, au lieu de rendre à l'heure us une partie de cette dotation du

maréchal, quitte à en être refusé, lui fit faire des remerciemens de sa belle conduite, et voilà tout ce qu'il en eut.

J'ai parlé tout à l'heure de Rapp. Il paraît que ce qui *l'avait détaché* de l'empereur, n'était autre chose qu'une *politesse* du duc de Berri, qui avait été à lui, étant un jour au bois de Boulogne, et l'avait invité *lui-même*, disait Rapp, *à déjeuner*. — Ceci est une preuve au reste que l'on aurait conquis toute l'armée avec de bonnes manières. Je n'approuve pas Rapp, qui se trouvait dans une ligne à part, parce que Rapp, dont les façons peu civilisées n'étaient que celles d'un homme de bataille, devait se trouver grandement récompensé par tout ce que l'empereur avait fait pour lui.

J'ai peint tout à l'heure la discipline admirable au milieu du désordre qui avait eu lieu à Strasbourg. Je vais à présent donner la relation de ce qui se passait dans le Midi à cette même époque. Ces détails sont officiels: c'est une lettre du baron de Saint-Chamans, préfet du département de Vaucluse, adressée au colonel Lambot, commandant supérieur du département. Ces détails sont effrayans de vérité.

Avignon, le 21 août 1815.

Préfecture de Vaucluse.

Cabinet du Préfet.

Le préfet du département de Vaucluse, à M. le major LAMBOT, *commandant le département de Vaucluse.*

« Monsieur le commandant,

» Les plaintes les plus fortes me sont portées sur les excès qui se commettent depuis plusieurs jours dans cette ville et dans les environs. Monsieur le procureur du Roi; et monsieur le maire m'ont fait à cet égard, les rapports les plus alarmans; il se passe peu de jours, me disent-ils, sans que des maisons de campagne soient dévastées par une bande de gens armés, qui n'éprouvent point de résistance; d'autres se sont introduits dans plusieurs maisons de cette ville, et sous prétexte de protéger les propriétés; qu'ils font menacer par leurs associés, ils rançonnent les possesseurs; la terreur que ces brigands ont inspirée, est telle, que l'on n'ose même pas me dénoncer les auteurs de ces excès, et par ce moyen, la justice se trouve dans l'impuissance de les poursuivre. Cependant, s chefs m'ont été signalés; il me paraît fort ible de les faire arrêter. Ce sont les nom-

més *Pontannier* dit Pointue, et Nadaud. J'espère que cet exemple fera rentrer les autres dans le devoir; dans le cas contraire, je prendrai avec vous les mesures nécessaires pour le maintien de la tranquillité du département.

» Je suis informé aussi, que le nommé Magnian, qui, du même coup de fusil, a tué un homme et une femme sur la place publique de cette ville, et qui fut *délivré par le peuple, de la prison* où il était renfermé, a l'audace de se montrer publiquement. Je vous demande, monsieur le commandant, de le faire promptement réintégrer dans sa prison.

» Je laisse à votre prudence, monsieur le commandant, le choix des mesures pour que cette arrestation ne trouble pas la tranquillité de la ville. Il me paraît indispensable de s'entendre à cet égard avec le commandant des troupes, dont nous pouvons *disposer parmi les troupes autrichiennes*, la garde nationale ne nous offrant aucune garantie; mais de quelque manière que ce soit, il faut s'assurer de ces trois individus que je viens de vous nommer, dont l'impunité attesterait le peu de vigueur des autorités.

» Veuillez agréer l'assurance, etc.

» Le baron de Saint-Chamans. »

On voit, d'après cette lettre, dans quel état était le Midi. C'était vingt jours seulement après

l'assassinat du maréchal Brune! et cela montre que les autorités avaient bien peu de pouvoir, et surtout peu de troupes de ligne. Ceci est la faute de M. le marquis de Rivière; sa conduite est indigne dans cette circonstance; voulait-il laisser aller le cours des choses? Cette conduite le prouverait. A cette époque, Le major Lambot fut rappelé de son commandement, et le baron de Saint-Chamans, voulant en finir avec les anarchistes, résolut d'agir avec vigueur; mais la force matérielle lui manquait, malgré toute son énergie qui fut admirable au milieu de ce peuple en furie et vraiment féroce. L'émeute releva la tête, et devint effrayante de nouveau. Le préfet fut lui-même menacé; sa vie fut en danger. Il fut obligé de fuir et de se réfugier à *Carpentras*, où il y transporta le siége du département (1). Alors, cependant, le gouvernement se réveilla de sa stupeur. M. de Rivière, qui dormait à Marseille comprit qu'il fallait ne pas avoir une complicité aussi apparente avec les massacres, que cinq cents hommes de troupes pouvaient prévenir.

On avertit les Avignonais, que s'ils ne changeaient pas de conduite, le siége du département serait transporté hors de leur ville, qui en serait privée à jamais. Cette menace fit impression. Les

(1) Ceci est fort important pour le meurtre de Brune, en
autorités sont montrées avec leur peu de pouvoir.
qu'une force *supérieure* faisait agir les mal-
des autorités.

troubles cessèrent, parce que les scélérats sont toujours en minorité, et que les bonnes gens peuvent toujours les dominer aussitôt qu'ils le veulent. Avignon devint plus calme ; et le baron de Saint-Chamans put y revenir avec sûreté.

Ce que je viens de rapporter, montre ce que l'autorité pouvait à Avignon, lors de l'assassinat de Brune. Vingt jours séparent seulement les deux époques! et le préfet devait défendre sa propre vie! Mais la personne qui est impardonnable, c'est celle qui avait l'autorité première à Marseille : c'est M. de Rivière.

moire de l'Empereur! C'est le sort de cet homme si grand, qu'aucun autre n'est en regard d'une telle renommée, livré à des geôliers sans pitié... Et c'étaient des rois, cependant!... des hommes qui lui avaient dit : Nous sommes frères!

Je n'ai pas parlé de son départ de la Malmaison... de ce départ qui fut pour lui une seconde séparation avec la France! Hélas! il quittait en l'abandonnant tout ce qui lui rappelait le bonheur le plus doux de sa vie, comme homme privé, comme souverain, comme conquérant! tous les souvenirs étaient là! ils y étaient tracés en caractères de feu, qui pour lui se voilaient maintenant d'un crêpe mortuaire! Il partit donc, la mort dans l'ame, séparé de tous les siens... isolé... Car on va voir comment il était entouré!!

En partant, il se dirigea sur Rochefort. Il s'était décidé avec peine à quitter la Malmaison. Il avait espéré que le gouvernement provisoire entendant enfin les intérêts de la France, l'appellerait à la défense de Paris. Il retarda de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute! Quel bonheur pour lui de remettre la France dans sa belle liberté et dans son indépendance républicaine, et de lui dire :

— « Maintenant, nous sommes quittes! adieu! si tu m'as donné tes fils pour acquérir une gloire que tu partages, je te rends mille fois plus que je n'obtins de toi! »

is sûre que le fond de l'ame de l'Empereur

disait ces belles paroles dans ce moment. Aurait-il tenu ce qu'il se promettait à lui-même ?... voilà ce qu'il est peut-être difficile de résoudre maintenant; moi, je le crois. Il n'y a que la médiocrité que l'expérience ne corrige pas !

Enfin, il apprit que les éclaireurs prussiens se voyaient sur les hauteurs de Meudon. Les Prussiens ! Il partit avec désespoir ! Il vivait... pour lui, c'était plus que mourir !...

Il partit pour Rochefort !

Le général Lallemant ne partit pas avec lui de la Malmaison; mais aussitôt que ses affaires le lui permirent, il quitta Paris et suivit l'empereur qu'il atteignit à *Niort*, où je ne sais quelle circonstance faisait séjourner Napoléon.

Le général Lallemant est un de ces hommes auxquels on ne peut adresser que des louanges pour sa conduite. Dévoué à l'empereur, il le lui prouva avec ce dévouement abnégatif de tout autre chose, qui fait consister la vie matérielle et intellectuelle dans le sentiment qui attache à celui qu'on aime, c'était ainsi que Junot aimait Napoléon !... C'était à son école, que le général Lallemant avait appris à servir l'Empereur, comme il voulait l'être. Attaché à Napoléon depuis Toulon, Junot connaissait toutes les faiblesses et toutes les grandeurs du caractère de son général. Lallemant, qui devint son aide-de-camp en Egypte, étant déjà dans les guides à cheval du général en chef, acheva auprès de Junot, à parfaitement connaître Napoléon, sur-

tout lorsque, après le retour d'Égypte; Junot fut nommé commandant de Paris; il revit alors l'Empereur chaque jour, joua la comédie avec nous à la Malmaison, et devint un des intimes du château, autant, cependant, qu'il le pouvait être avec son grade de capitaine, qui, après tout, n'était pas de mise dans l'intérieur alors tout militaire, du premier consul, ne lui étant pas immédiatement attaché; mais ce qu'il y prit et conserva toujours, ce fut un attachement pour l'Empereur et toute sa famille, qui survécut à toutes les disgrâces de cette famille infortunée : il la suivit dans l'exil comme il l'avait servi dans sa gloire. Tous n'en peuvent pas dire autant!

En arrivant à Niort, il fut frappé de l'air de mystère qu'il remarqua sur toutes les figures. Il y avait le *duc de Rovigo*, le général Montholon, M. de Las Cazes, le général Bertrand; enfin, ceux qui l'avaient suivi de la Malmaison, et qui demeurèrent avec lui jusqu'au jour malheureux où il se livra à l'Angleterre!... en observant l'air soucieux et occupé, de tout le monde, le général Lallemand pensa que l'on s'occupait d'un plan d'évasion pour l'Empereur; car cette fois, il n'y avait plus de commissaires des alliés pour le faire respecter, et le sauver de la rage assassine d'un peuple toujours altéré de sang. Mais aussi ses amis pouvaient lui faire prendre la route la plus sûre. Toutefois il fallait une grande prudence, car il avait beaucoup à craindre! Le général Lallemant fut donc

blessé de voir cette occupation d'un plan pour le salut de l'Empereur, auquel on le laissait étranger. Il le dit avec franchise à l'un de ces messieurs. Le même soir, deux d'entre eux arrivèrent auprès de lui, pour avoir, lui dirent-ils une conversation intéressante. Ils s'assirent gravement après avoir bien visité les alentours et fermé la porte; et l'un des deux interlocuteurs ayant prit la parole, dit au général Lallemant :

—Mon cher général, *nous* vous avions destiné une place qui vous prouvait *notre* amitié pour vous; mais les circonstances sont impérieuses, et *nous nous* voyons obligés d'y renoncer.

Le général Lallemant le regarda avec une si grande surprise, que l'autre ne put retenir un sourire.

—Mais, mon cher général, je ne vous comprends pas du tout, lui dit-il enfin. Comment se fait-il que vous *donniez des places?* ceci me paraît considérablement obscur.

—Mais pas du tout; voici ce dont il s'agit : la maison de l'Empereur a besoin d'être renommée en entier; *nous* vous avions destiné la charge de grand-écuyer; mais le duc de Rovigo a tellement insisté sur sa nomination, et sur ses droits à cette place, que *nous* n'avons pu *nous* refuser à la lui donner; et vous-même, comme bon serviteur de l'Empereur, et pour maintenir l'ordre et la paix autour de sa petite cour, vous acquiescerez à ce que j'ai l'honneur de vous dire, n'est-ce pas?

Ensuite, vous n'êtes pas mal partagé, vo
premier aide-de-camp de Sa Majesté.

En écoutant ce discours insensé, le génér
lemant fut d'abord surpris; mais ensuite
au cœur.

— Grand Dieu! s'écria-t-il, se peut-il q
vous laissiez aller à cette fièvre folle, quan
de l'Empereur n'est pas elle-même en sûr
quoi! vous nommez un grand-maréchal du
et le palais impérial de notre malheureux
n'est qu'une misérable auberge! Vous pa
grand-écuyer, et les seuls chevaux qu'il a
de mauvais chevaux de poste, que le capri
paysan peut même lui refuser. Ah! je m
du titre de son aide-de-camp, celui-là, au
est de nature à lui être utile dans ces
terribles, qui sont déjà en face de nous; ca
possible que vous ne voyez pas la temp
gronde et s'avance à grands pas!...

En écoutant le général Lallemant, ce
étaient dans la chambre baissèrent les y
était bien au-dessus d'eux dans ce mom
au-dessus d'eux par l'ame comme par le c

—Et l'Empereur, d'ailleurs, messieurs, êt
donc tellement dans l'usage de *délibérer* sans
vous lui nommiez les officiers de sa maison
imaginaire, *sans le consulter*.

— Mais, dirent ces messieurs, c'est
ment la liste que nous voulons avoir l'ho n
ter à l'Empereur, voilà tout.

Le général Lallemant leva les mains et les yeux au ciel. Un terrible avenir se révelait à lui dans cette seule mesure de la nomination de la maison de l'Empereur ! . . . . C'était une scène du bas empire ! . . .

Il trouva Napoléon, non pas abattu, mais soucieux. Il est certain, du moins je le crois, que ses pensées devaient souvent errer autour de Paris et du château des Tuileries, de ce palais où était encore le berceau de son fils ! Il savait que sa seule présence au milieu des troupes stationnées au-delà de la Loire, les triplerait dans quelques jours. Et cette certitude, les amis les plus dévoués de la maison de Bourbon ne peuvent la nier ! que Napoléon reparût à la tête de l'armée avec le drapeau tricolore à la main, et tout aussitôt la guerre civile était allumée. Ah ! remercions-le de nous l'avoir évitée !

En arrivant à Rochefort, il fut d'abord incertain de ce qu'il devait faire, au grand étonnement du général Lallemant et de [illegible]. Il paraissait tourmenté par une pensée étrangère à tout ce qu'il avait dit jusqu'alors. L'Amérique avait toujours été son point de mire pour y fixer le lieu de sa retraite. Tout à coup il parut [illegible] [illegible] de [illegible] je [illegible] mèrent.

— Il faut que je parte, dit-il au général Lallemant ; il avait [illegible]

sein d'aller aux États-Unis ; parle-lui sur le même ton, et tâche de savoir de lui pourquoi il ne fait pas mettre à la voile, et ce qu'il attend ! Le temps presse, et les vaisseaux anglais se placeront si bien en travers ; qu'il ne pourra plus passer.

Le général comprit l'urgence de la démarche, et dès le même jour, il fit solliciter une audience de l'Empereur, et lui demanda avec respect, quel était son dessein.

— Les vaisseaux anglais sont nombreux, Sire, observa le général.

L'Empereur tressaillit.

—Oui, sans doute, répondit-il d'un ton sombre ; oui, ils sont nombreux. Ils le sont tellement que je ne pourrai leur échapper ; n'est-ce pas !... Il vaut mieux me livrer à eux...

Le général Lallemant fit comme Carnot, un cri qui partait du cœur.

— Vous livrer à eux, Sire ! vous livrer à l'Angleterre !... mais vous ne pouvez pas ! Songez à la France, Sire, au roi de Rome !

L'empereur marchait rapidement et son air était sombre, son front était plissé, et il ne disait pas un seul mot ; il était visible qu'il souffrait d'une lutte intérieure.

— Mais que faire ? dit-il enfin.

Rien que de facile, Sire. Votre Majesté veut-elle me permettre d'aller trouver le capitaine Bodin ?... il est au mouillage de l'embouchure de [illegible]ne. Je vais le trouver ; je m'entends avec

lui, et dans trois jours, Sire, vous êtes en mer, bravant vos ennemis, et portant votre fortune dans le Nouveau-Monde! Quelle moisson de nouveaux et verts lauriers, vous pouvez encore faire sur cette terre vierge, et pourtant si fertile et si riche de grands événemens. Oh! venez-y, Sire, et vous serez alors le héros des deux monde!...

En l'écoutant parler ainsi avec une éloquence chaude et pressante, l'empereur se sentit ému, il le laissa voir dans son regard humide, lorsqu'il regarda Lallemant en lui serrant fortement la main.

— Mais comment voulez-vous traverser tout ce pays, ajouta l'empereur, nous sommes entourés, traqués, pour ainsi dire?...

— Permettez-moi seulement de partir, Sire, et je réponds de moi; je réponds de ma tête, puisque de ma mission dépend le succès du voyage et du salut de Votre Majesté.

Aussitôt le général Lallemant s'en fut à la cabine du capitaine de vaisseau, dont l'âme toute napoléonienne, aurait fait tout ce qu'il aurait pu inventer de plus ingénieux pour sauver l'empereur.

— Écoutez, lui dit Lallemant, il faut que vous me donniez un uniforme de l'un de vos lieutenans; le voulez-vous, et le pouvez-vous?

— *Je le veux* et *je le peux*, dit le capitaine, mais vous savez que vous jouez votre tête, si vous êtes pris par les Anglais dans le passage.

Lallemant lui avait tout confié.

— Oui, je le sais; mais il faut que je passe.

— Eh bien ! je vous donnerai l'habit.

Une heure après, le général Lallemant était converti en officier de marine, portant un autre nom que le sien, et il était en route pour le mouillage du capitaine Bodin.

En y arrivant, il ne put d'abord le trouver ; il descendit devant une petite barraque en bois, où logeaient le percepteur et sa femme. Lallemant se mit à causer pour faire parler cette femme, et découvrit à l'instant même qu'elle était aussi *bonapartiste*, comme on disait alors dans le Midi ; et il s'ouvrit à elle, mais seulement à moitié. Il lui dit seulement qu'il voulait parler au capitaine Bodin ; aussitôt la femme, qui était une grosse mère de bonne et fraîche mine, appela son mari ; elle lui livra Lallemand pour qu'il lui expliquât ce qu'il pouvait faire pour aller trouver le capitaine ; et puis elle se mit à préparer un excellent déjeûner, dont il prit sa part avant de partir pour le bord de Bodin, chez qui il arriva enfin.

En le reconnaissant, le capitaine ne put retenir un cri d'étonnement ; et puis il le mena à l'instant même dans sa cabine dont il ferma la porte.

— Malheureux... si vous étiez pris !

— Eh bien ! je serais fusillé, n'est-ce pas ! C'est une belle mort pour un soldat ; c'est de plus un martyre glorieux quand on meurt pour Napoléon !

Bodin serra avec émotion la main de Lallemand. Ces deux hommes se comprenaient !

Le général expliqua à Bodin la position de Na-

poléon, que l'autre connaissait parfaitement, mais qu'il était loin de soupçonner être sur le point de devenir aussi critique par sa seule faute.

Il faut que l'empereur s'embarque sur le plus fin voilier des vaisseaux qui sont en rade au mouillage de l'Ile d'Aix... Il peut filer... nœuds à l'heure... Il mettra à la voile le soir et gagnera ainsi du chemin... Je me mettrai entre lui et les Anglais, et je me battrai autant qu'il faudra pour lui donner du temps ;... je me défendrai comme un lion contre ces léopards-là!... Et enfin, si je ne puis résister, je me ferai sauter!... Cela donnera toujours une heure de plus à l'empereur! et c'est beaucoup!

— Et il disait cela avec une noble simplicité, comme il aurait parlé de la chose la plus simple!...

Voilà une ame héroïque!... Lallemand lui serra de nouveau la main, et se rembarqua pour retourner auprès de l'empereur. — En arrivant, il lui rendit compte de sa mission... L'empereur l'écouta avec attention ; mais dès les premiers mots, le général put s'apercevoir que tout était changé!... Changé, grand Dieu! c'est-à-dire que d'un côté était pour lui l'avenir encore brillant... LA LIBERTÉ!... la vie!!!... de l'autre, le néant avec sa nuit de ténèbres, la captivité... et peut-être la mort!... non pas cette mort tranquille qui termine doucement la vie, mais cette mort à longue agonie, qui frappe deux fois!...

Il est évident et certain que l'empereur fut vive-

ment influencé par une personne qui devait, au fait, avoir quelque crédit sur lui, mais aucun sur une détermination de cette nature!...

Depuis quelques jours l'empereur était à ce mouillage de l'île d'Aix, et à bord d'une frégate près d'appareiller pour l'Amérique !... Les vaisseaux anglais croisaient à sa vue!... alors il voulut descendre à terre... il y était encore plus observé... Partout de la captivité ! Une seule chance lui demeurait !... celle des États-Unis ! il la dédaigna !... L'Océan était couvert de voiles ennemies !... — Comment faire ?... — Se mettre dans un bateau, un simple canot, pour gagner un vaisseau neutre en haute mer. — Si j'y vais, on le saura, et la neutralité sera violée, dit l'empereur !

Et il resta !

Dans cette extrémité, il se résolut à suivre le fatal parti qu'on l'avait obligé de garder pour le dernier, et qui devait le perdre. — Il y avait en vue un vaisseau de guerre, *le Bellérophon*; commandé par le capitaine Maitland. Napoléon fit ses dispositions pour SE RENDRE A SON BORD.

Une circonstance singulière s'attachait à ce capitaine Maitland. Le général Lallemand avait eu des rapports intimes avec lui lors de la campagne d'Égypte; il était alors aide-de-camp de Junot, et il demeura, ainsi que lui, plusieurs mois avec ce capitaine Maitland, dont il n'eut qu'à se louer. — Aussitôt que l'empereur l'apprit, il chargea Lallemand d'aller à bord du *Bellérophon* pour traiter

avec le capitaine Maitland de toutes les choses nécessaires à son voyage en Angleterre. — M. de Las Cases l'accompagna ; ce ne fut pas M. Lallemand *qui l'accompagnait*, ainsi que nous le lisons dans le *Mémorial de sainte-Hélène*. Cela n'est pas vrai.

La lettre que l'empereur écrivit au prince-régent est connue ; je n'ai nul besoin de la mettre ici... Les souvenirs déchirans sont assez nombreux.

C'est ici que commencent les véritables revers de Napoléon !... Après avoir écrit cette lettre, où il s'abandonne à la générosité d'un *ennemi*..., il a la douleur de voir le capitaine Maitland déclarer qu'il ne peut stipuler aucune condition quelconque ; car il n'a, dit-il, aucun pouvoir !... Et l'empereur est sur *le Bellérophon* !.. Il est déjà prisonnier !... Il ne peut fuir !... Ce n'est donc que pour avoir la vie sauve que Napoléon se décide à se rendre ;... mais encore, en ce moment, il avait la pensée que sa renommée se placerait entre le peuple anglais et lui, et que cette renommée colossale *et seule* dans l'univers dirait à l'Angleterre : Soyez grande par la générosité envers un tel ennemi.

Mais cette renommée était trop grande elle-même pour que sa voix fût écoutée !... A peine Napoléon fut-il sur le bord du capitaine Maitland, qu'il fut prisonnier ! Il fut prisonnier avec toute l'injustice, toute la déloyauté qu'on peut apporter dans une perfidie !... Et l'on ose lui reprocher les affaires de Marrac après celles du *Bellérophon* !... Il est aussitôt regardé par les hautes puissances

comme leur prisonnier! Dès le 15 juillet, il a perdu sa liberté... Le cas avait été prévu!... et ceux qui ont conseillé ce malheur à l'empereur peuvent dormir sans remords!!...

Napoléon est déclaré le captif des rois de l'Europe, et sa garde est spécialement confiée à la Grande-Bretagne, qui, par pudeur, devait refuser un si lâche honneur!... Il y avait une vengeance satisfaite dans cette conduite, qui seule devait être un motif d'exclusion pour l'Angleterre!... Des commissaires, nommés par la France, la Russie, la Prusse et l'Autriche, seront chargés *de surveiller* Napoléon... On illustre de ce moment la charge de geôlier... des hommes honorables en sont revêtus, et ils l'acceptent sans rougir!... Napoléon est donc demeuré un souverain... S'il l'est, pourquoi cette captivité ?.... S'il ne l'est plus, pourquoi les honneurs?... Mais la nomination d'Hudson Lowe devait tout résoudre... L'infortuné était bien prisonnier!... Sainte-Hélène n'était qu'un cachot sans voûtes, mais ayant d'horribles chaînes et un geôlier plus horrible encore!...

Le général Lallemand et le duc de Rovigo demandèrent en vain d'accompagner l'empereur!... Il partit avec un entourage si tristement organisé!... M. et madame Bertrand, dont l'attachement mal dirigé a lui-même égaré Napoléon... M. de Las Cases, chambellan de l'empereur, et presque inconnu à chacun de nous, si n'est cependant lors-

...s pensons que l'Atlas de Le Sage est l'ou-

vrage du chambellan impérial!... M. de Montholon, dont l'attachement peut au moins être suspecté; car chacun sait que l'état de ses affaires s'opposait à ce qu'il restât à Paris; et le général Gourgaud, qui ne devait pas adoucir les derniers jours de celui qui avait été le père et le protecteur de tous ceux qui avaient ceint l'épée autour de lui!

Le général Lallemand et le duc de Rovigo furent écartés à dessein de la suite de Napoléon. On ne voulut pas laissé autour de lui deux hommes aussi déterminés, et dont le courage, l'amour décidé, pouvaient faciliter une autre fuite... Quelques supplications qu'ils firent, ne purent obtenir aucune concession... et l'empereur ne put avoir dans sa captivité les cœurs auxquels il savait que le sien ne parlerait jamais vainement.

Mais il en était un, parmi ceux qui voguaient avec lui sur le vaste océan, qui devait lui être comme une douce élection, envoyé par le Seigneur dans cette longue agonie, commencée le 15 juillet 1815, et qui ne finit que le 5 mai 1821!... C'était le cœur d'un homme vertueux et aimant, un homme qui ne vit, dans l'exil lointain auquel il se condamnait, au milieu de sa jeunesse, qu'une noble mission. Il se voyait adoucissant les longues heures de nuit de son malheureux maître; car c'était lui qui était destiné à entendre les gémissemens de son cœur blessé, lorsque chacun était loin de la misérable chambre où reposait celui qui était le maître du monde il n'y avait pas encore trois ans!... Cet homme était Marchand!...

Jamais l'exil ne vit un homme souffrir avec plus de résignation, pour éviter à son souverain, à son roi, à son maître la peine cuisante de souffrir en reflet dans ceux qui l'avaient suivi au bout de cet océan perdu !... sans cesse occupé de l'empereur, Marchand fut pour Napoléon un don de la Providence. Il ne faut que regarder ce visage calme et doux dans son expression... écouter cette parole simple et pourtant énergique... remarquer ce front sur lequel passent les ombres d'un grand souvenir quand on lui parle de l'empereur, pour avoir la certitude que la seule consolation que l'empereur a reçue dans son exil, sur le rocher de feu où, comme Prométhée, ils l'avaient cloué avec des clous de diamant, lui fut donné par Marchand (1), par cet homme au cœur simple et pur, qui fait vivement désirer d'avoir de lui des souvenirs sur les dernières années de l'empereur à Sainte-Hélène. On a écrit; mais rien ne rend solennellement cette dernière partie d'une si grande et si terrible tragédie... M. de Las Cases a bien écrit les premiers dix-huit mois, ainsi que O'Mehara;

(1) M. Marchand est un homme dont le cœur et les manières ont dû être un baume pour l'Empereur à Sainte-Hélène. Il est malheureux qu'il n'ait pas eu dès lors la charmante femme qui porte aujourd'hui son nom. Voilà ce qu'il aurait fallu à Napoléon pour reposer sa vie fatiguée dans ses dernières heures !... Un visage radieux de bonté et d'un si doux agrément qu'il plaît aussitôt qu'un regard s'y repose.

M. Antomarchi a écrit les derniers; mais qu'est-ce que cela! une mosaïque informe, qui n'est traduite par aucune langue; l'empereur enfin n'est rendu vivant et visible par aucun trait! et lorsqu'on entend causer Marchand, ce qu'au reste il fait rarement, non pour se faire prier, mais pour observer à cet égard la dignité qu'il croit que doit avoir celui sur qui Napoléon rendit le dernier soupir; lorsqu'on l'entend, on comprend tout ce qu'on apprendrait s'il voulait révéler le passé!...

Un jour l'empereur s'était endormi tard: il avait souffert; son sommeil était agité; Marchand veillait auprès de lui, comme il aurait veillé sur son frère; il écoutait avec anxiété cette respiration brûlante et agitée; et quelquefois il s'approchait doucement sur la pointe du pied pour mieux distinguer, car depuis un moment il lui semblait entendre un gémissement doux et sourd qui l'inquiétait. Il fit un pas de plus; son pied pressa enfin trop fortement les planches du parquet. L'empereur tressaillit et s'éveilla. «Qui donc est là? s'écria-t-il d'abord effrayé.

— C'est moi, sire, dit Marchand, tout désolé d'avoir interrompu le repos de son malheureux maître; j'attends pour savoir si votre sommeil n'était pas troublé, et je vois que votre majesté souffre beaucoup.

—Non, non, dit Napoléon, avec une émotion qui s'entendait à la voix; oh! non, je ne souffrais pas... c'est à présent que je souffre!... Marchand,

tu m'as fait bien du mal en me revéillant... j'éta avec l'impératrice, et le roi de Rome était ave nous...

Et y il avait une telle douceur et une telle douleur en même temps dans ce peu de mots si simples qu'on voyait le père et l'époux souffrir de cet exil, qui ne devait finir que dans la tombe.

Comme je serai long-temps sans parler de l'empereur, je veux rapporter ici l'événement qui lui sauva si miraculeusement la vie à Avignon en 1814. Je l'avais oublié à cette époque; mais dans des mémoires on a toujours la possibilité de revenir, et je vais le faire.

La veille du passage de l'empereur à Avignon (c'était un dimanche), des voitures de la suite de Napoléon et de son service arrivèrent à Avignon, et s'arrêtèrent à ce même hôtel du Palais-Royal, qui fut, une année après, le théâtre d'un assassinat horrible...

Les officiers du service impérial et tous les domestiques portaient encore la cocarde tricolore... et sur leurs boutons les aigles impériales. Comme ce jour-là on avait mis en liberté plusieurs prisonniers espagnols qui avaient été long-temps enfermés dans l'ancien château des papes, cette délivrance avait été célébrée avec grande joie, on avait dansé des *farendoles*, parcouru la ville en chantant aux cris de vive le roi!... Il y a toujours quelque chose à craindre du peuple du Midi, qu'il pleure ou qu'il rie.. Cette ivresse produite par la délivrance de ces

Espagnols eut besoin de se faire passage et de s'assouvir sur un objet à sacrifier. Vers les trois heures, une troupe en délire arrive sur la même place de la Comédie, sur laquelle étaient les équipages de l'empereur. A la vue des aigles peints sur les panneaux des portières, la rage du peuple succéda à sa joie; on se rua sur les voitures, on lacéra les aigles, on brisa celles qui étaient en relief, on fit un dégât rapide et considérable, et quelques hommes de la suite de l'empereur furent non-seulement insultés, mais légèrement blessés; heureusement que l'autorité fut assez forte pour réprimer cette émeute, qui s'annonçait effrayante; mais la masse des habitans n'ayant pas pris à cela une part active, tout fut promptement calmé, et les Espagnols rentrèrent à la caserne. Ils avaient repris le *cuchillo*; et ils pouvaient être à eux seuls redoutables...

Les choses en étaient là, lorsque les autorités furent averties que l'empereur passerait le soir même. Les mesures de sûreté furent aussitôt prises; mais ces mesures de sûreté pouvaient être peu rassurantes, car les moyens étaient presque nuls, aucune troupe de ligne. C'était comme l'année suivante, lors de l'assassinat de Brune. Les victimes arrivent facilement au lieu du sacrifice et sont ainsi livrées au sacrificateur!... La garde nationale n'était pas encore organisée... Il n'y avait que quelques débris de la garde urbaine. Un poste de cette garde fut placé dans un café près du lieu où l'empereur devait relayer. Ce fut M. *Montagnat* qui eut le

commandement de ce poste. Les ordres étaient de protéger l'arrivée et le départ de l'empereur, et d'employer la force s'il était nécessaire pour y parvenir.

La soirée fut tranquille... minuit et demi sonnait, lorsque une voiture seule, sans aucune armoirie, se présente au relai; la sentinelle crie aux armes; M. Montagnat arrive avec quelques hommes : cette voiture était celle du colonel Campbell, commissaire pour l'Angleterre, accompagné d'un officier russe. Ces officiers avaient été dépêchés par l'empereur lui-même, à la nouvelle des désordres de la journée. M. Montagnat eut avec eux une longue conférence, dont le résultat fut que le courrier qui faisait préparer les relais arriverait une heure avant l'empereur, et que S. M. relaierait hors la ville, M. Montagnat voyant trop de péril à braver la populace avignonnaise avec aussi peu de monde...

Monsieur, dit le colonel Campbell, les souverains de l'Europe ont respecté Napoléon... ils entendent qu'il soit respecté partout où il passera.

Telles furent les propres paroles du colonel Campbell; il continua aussitôt sa route vers Marseille.

A quatre heures du matin, le courrier qui annonçait l'empereur arriva enfin; il n'était pas jour encore. M. Montagnat dit au courrier qu'il fallait faire conduire les voitures où il était convenu qu'elles iraient, et, chose bizarre, le courrier ne voulait pas s'y conformer. M. Montagnat lui parla

avec fermeté, et il se décida enfin à faire conduire les chevaux sur la route de Lyon, ainsi que cela devait être. C'était à deux cents pas de la porte Saint-Lazare. Un homme de la garde y fut envoyé pour empêcher la voiture de l'empereur d'aller plus loin, et les chevaux y furent conduits en tournant la ville pour éviter les habitans. Alors M. Montagnat, suivi de quelques hommes armés, se rendit au lieu de la station du convoi. M. Montagnat, quoiqu'il eût suivi la ligne droite, n'y arriva qu'en même temps que les chevaux, et y trouva la voiture de l'empereur déjà entourée de plusieurs Espagnols, dont les regards et paroles faisaient tout craindre d'eux. Il y avait aussi des hommes du peuple et des conscrits des nouvelles levées... Ces hommes, à ce qu'on dit au moins, s'étaient trouvés là par hasard... quoique cela parasse difficile à croire, je le dis comme je l'ai reçu. Malgré *le hasard*, l'un de ces hommes était furieux... il s'était élancé plusieurs fois à la portière pour l'ouvrir et pour arracher l'empereur de la voiture, en proférant d'horribles menaces.., Cet homme était un *verdet*... M. Montagnat le saisit au collet et le renversa dans le fossé qui bordait la route ; pendant ce temps un autre conscrit verdet, armé d'un sabre, s'élança sur les chevaux et voulut couper les traits; la foule grossissait... les paroles étaient menaçantes... tout faisait redouter une sanglante tragédie. Dans ce moment, un chasseur de l'empereur, assis sur le siége de la voiture, tira son couteau de

chasse pour frapper cet homme. A cette vue, l'empereur oublie le danger qu'il court, il baisse la glace et crie au chasseur de demeurer tranquille. Ce mouvement, au moment où sa vie était en péril, est assez beau pour être estimé ce qu'il vaut, et être loué... M. Montagnat; dont la responsabilité était grande, et qui voyait le peuple encombrer la porte Saint-Lazare, et déjà accourir la foule, pressa les postillons et les força de monter à cheval et de partir sans retard, et surtout sans attendre les voitures des étrangers, qui n'étaient pas prêtes. Aussitôt que la voiture de l'empereur fut attelée, elle s'ébranla et partit au galop. Comme il passait devant M. Montagnat, il lui témoigna qu'il reconnaissait que c'était à lui qu'il devait la vie, et le salua de la main avec le plus gracieux sourire... Il était calme et paisible, dit M. Montagnat dans la relation que j'ai de lui-même, et pourtant la mort était bien près de lui!... elle grondait déjà!... trois minutes plus tard, et il était perdu... Une foule immense d'Espagnols, armés de couteaux et de sabres, accouraient pour s'en saisir et le massacrer... Le peuple de la ville était aussi furieux qne les espagnols, et les imprécations les plus violentes se firent entendre lorsqu'ils virent que leur victime leur était échappée!... Les commissaires étrangers eux-mêmes furent insultés et n'échappèrent qu'à l'abri de leur uniforme et de leurs décorations.

A Orgon, la populace furieuse attendait l'empereur à la poste aux chevaux, décidée à le massacrer...

le maître de poste fut celui qui le sauva. Il fit conduire le relai, sans bruit, hors de la ville; avec un excellent bidet de poste il se rendit lui-même au lieu où il avait fait conduire le relai, et supplia l'empereur de monter à cheval et de se sauver loin de cette ville où l'on avait soif de son sang !... L'empereur partit, et le peuple, furieux de ne pas trouver celui qu'il cherchait, insulta toutes les personnes de sa suite, et les insulta même avec violence.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici que cet acharnement ne subsistait que *partiellement*, chose fort remarquable, et qui indiquerait que les mouvemens étaient excités... Les hommes de l'autorité ne participaient pas à d'aussi criminelles manœuvres; mais il est démontré pour moi qu'à Avignon, à Orgon, et dans plusieurs autres endroits, l'esprit public y fut excité, et que si Napoléon n'a pas couru un danger plus immédiat, c'est à sa fermeté et à celle de quelques habitans qu'on le doit...

Au Luc il trouva, comme je l'ai dit, la princesse Pauline, sa sœur, qui jamais ne voulut le voir en habit autrichien !...

Ce chateau du Luc appartient à M. Charles, oncle de M. le général Lambot. — Ce château est très-beau, et c'était là que logeait la princesse Pauline... Aussitôt que l'empereur y fut arrivé, la consigne fut donnée, et des sentinelles ne laissèrent plus pénétrer dans l'intérieur. — La sœur du maître de la maison, voulant savoir si ses nobles hôtes ne manquaient de rien, et voulant voir l'empereur, fut

refusée comme les autres. — Elle s'en allait toute triste... lorsque sa compagne lui dit : « Eh mais ! dites-leur que vous êtes la maîtresse du logis, et nous passerons. » En effet, la sentinelle leur livra le passage. Mademoiselle Charles pénétra alors dans la maison, mais ne marcha qu'avec circonspection... En entrant dans la galerie de tableaux, elle vit un homme seul, ayant un simple habit vert, qui s'y promenait les mains croisées derrière le dos. — Il s'avança vers les deux femmes, et leur demanda ce qu'elles voulaient. Mademoiselle Charles le lui dit, et s'annonça comme la sœur du maître du lieu; « Mais, ajouta-t-elle, ce que je désire surtout, c'est de voir l'empereur.

— Vraiment? dit l'homme à l'habit vert. Et pourquoi cela ?...»

Mademoiselle Charles sourit (1).

« Eh bien! madame, c'est moi qui suis l'empereur, ajouta-t-il avec ce gracieux sourire qui le rendait si séduisant... Et vos provençaux, ajouta-t-il en souriant toujours, m'en veulent-ils toujours ?.. Mais à qui en ont-ils ?.. »

Mademoiselle Charles ne répondit pas...

« Au surplus, reprit l'empereur, je vais vous dire pourquoi. — C'est un secret, dit-il, riant encore.... — C'est, poursuivit-il, que j'ai voulu mettre l'Angleterre dessous et la France dessus ;

(1) Ce détail est le seul vrai.

voilà tout le secret; maintenant vous en savez autant que moi... »

Et, les saluant gracieusement, il quitta ces dames pour retourner auprès de sa sœur.

CHAPITRE III.

Procès du Maréchal Ney. — Charles Labédoyère. — Le général Gustine. — Son mot remarquable avant d'aller à la mort. — Louis XVIII et les alliés. — Labédoyère et la perfidie. — Le traître. — 40,000 fr. — Voyage de Labédoyère. — Son procès. — M. de la Roncière. — M. de Fontry. — Lord Wellington. — La capitulation. — Le maréchal Ney encore une fois. — L'article 12. — M. Dupin. — Waterloo et souvenir. — L'officier général. — M. Dupin et ses belles paroles. — Le témoin infidèle. — Malheur!... — La France humiliée.

Nous voici arrivés à deux événemens bien terribles: c'est le procès du maréchal Ney et celui du malheureux Charles de Labédoyère! Celui de ce dernier fit une impression peut-être aussi profonde sur ceux qui l'avaient connu. Si jeune, si beau, si heureux! ayant tout ce qui fait regretter la vie, oh! combien alors la mort est effrayante à envisager! Il n'y a plus de philosophie possible; rien de ce qui nous paraît facile ne l'est plus alors pour nous. Il y a dans notre nature une pensée dominante qui absorbe l'homme tel qu'il est fait primitivement: ceux qui l'aiment le mieux ne le reconnaissent plus quelquefois! Aussi doit-on admirer

doublement l'homme qui à sa dernière heure converse paisiblement avec son confesseur et ses amis; car, avec le premier, il parle de la vie dans laquelle il va entrer; et avec les autres il prouve qu'il tient encore à celle-ci par les affections nobles de l'ame. Il prouve que cette ame est forte et grande de se livrer ainsi à ces préoccupations. Je n'ai jamais admiré l'homme qui rit avant de monter sur l'échafaud : cela me prouve qu'il n'a pas la force d'envisager la mort, parce qu'elle lui montre la porte d'un nouveau pays dans lequel il doit entrer et qu'il craint d'apercevoir, ignorant comment il y sera reçu. La peur qu'il en a est la meilleure preuve de l'immortalité de l'ame, (1) rien ne l'assure plus aux yeux des incrédules eux-mêmes. On ne craint que c'est qui est. — Labédoyère était du côté de la Loire lorsqu'il fut question de le faire arrêter. Le moyen n'était pas facile : il était sur ses gardes, et comme sa position était dangereuse, il était constamment en surveillance de lui-même. Il avait un très-ancien domestique dont il se croyait sûr et auquel il se fiait, surtout dans cette occasion si importante pour sa vie. Madame Charles de Labédoyère (mademoiselle de Chatellux) était à Paris avec son pauvre petit enfant, qui devait, hélas! demeurer orphelin si jeune! Elle faisait des

(1) J'ai déjà cité dans le deuxième volume de cet ouvrage le mot du général Custine, il est d'autant plus remarquable qu'il avoue lui-même qu'il ne sait comment il se conduira.

démarches ainsi que sa famille pour obtenir la grace de Charles Labédoyère; son frère Henri de Labédoyère, tous ses parents, qui étaient nombreux et tenaient surtout au faubourg Saint-Germain, étaient intéressés, soit par affection (et il en méritait beaucoup), soit par leur propre position, à sauver d'un tel jugement un homme de leur sang et de leur nom. On avait quelque espoir, mais il était bien faible! J'étais l'amie fort intime de l'un de ses cousins. Il me demandait de m'employer auprès de mes puissants amis étrangers; mais ils m'avaient demandé eux-mêmes avec instance de ne pas les contraindre à des démarches qui n'auraient aucun résultat heureux et qui les placeraient dans une attitude fausse en raison de la haute position qu'ils occupaient en France et dans leur patrie. Ils étaient puissants sans doute, mais bien moins auprès de Louis XVIII qu'on ne le croyait. Les alliés avaient demandé et obtenu le renvoi de M. le duc de Blacas; c'en était assez pour qu'ils se contentassent cette fois de l'essai de leur pouvoir. Ils allaient signer le traité du 20 novembre, ils avaient emporté nos conquêtes; ils nous imposaient je ne sais combien de millions: en vérité ils devaient être contens en y comprenant la belle humiliation qu'ils nous laissaient, et ils avaient raison après cela de ne pas insister pour obtenir la vie d'un homme dont ils étaient les cautions. Qu'est-ce, après tout, qu'un homme de plus ou de moins en France? Qu'importe que cet homme soit jeune

et brave garçon, au cœur chaud et à l'ame belle ? qu'importe que cela meure ou vive ? C'est même assez important, car cet homme sera de moins dans ces bataillons carrés qui n'étaient formés que de héros dont le seul cri était : *en avant!*

Le pouvoir se résolut donc à être sévère et à punir. En conséquence de cette résolution, tous les moyens furent mis en œuvre ; et Labédoyère fut bientôt au pouvoir de juges qui d'avance avaient dit :

Il mourra!

Son domestique, dont j'ai parlé, fut l'instrument dont on se servit pour le perdre. Si cet homme n'eût pas été perfide, Labédoyère était sauvé. Mais il ne le fut pas! cet homme était un *Judas*, que la soif de l'or acheva de pervertir.

Labédoyère avait une somme de 40,000 fr. en or et en billets, facile à transporter, et qu'il portait avec lui dans sa voiture. Tout était prêt pour son évasion, c'est-à-dire son exil, puisque sa tête était proscrite ; il allait partir pour se rendre à l'étranger : je crois qu'il voulait aller en Amérique. Peut-être, l'infortuné, voyait-il le rocher de Sainte-Hélène comme le but de son voyage. Son adoration pour l'empereur était si grande, que je ne doute pas qu'il n'eût été s'enfermer avec joie avec lui si les Anglais l'eussent permis.

Mais il voulait, avant de quitter la France, embrasser une dernière fois son enfant et sa femme ; il fit part de son projet à son valet de cham-

bre. et cet homme sourit du sourire des assassins en entendant la victime dire elle-même au bourreau : *Me voilà.*

Cet homme déclara qu'il livrerait Labédoyère, mais qu'il ne révélerait le lieu de sa retraite que lorsqu'on lui aurait promis de lui donner l'argent que Labédoyère portait avec lui : aux 40,000 francs qu'il avait, il pouvait ajouter une douzaine de mille francs en bijoux et en autres valeurs.

Cet infâme traité fut conclu ; ce furent les autorités *locales* qui le *commencèrent*. Il y a dans ces deux années des particularités que je défie qu'on me dénie, et qui sont affreuses, mais nécessaires à rappeler ; car enfin, c'est l'histoire ; et l'histoire, c'est la vie d'un peuple. C'est plus, c'est sa vie *physique*. L'exemple du passé est sa nourriture pour l'avenir.

Labédoyère (1) vint donc à Paris, de l'Auvergne, où il était caché. Il vint avec la mort en croupe ayant ce monstre à face humaine avec lui, et ne craignant rien, puisqu'*il avait pour le garder et veiller à sa sûreté un aussi bon et dévoué serviteur*. Tels étaient les mots dont il se servait dans une lettre, quelques jours encore avant d'être arrêté. Il y a dans cette destinée quelque chose de déchirant, qui frappe le cœur bien plus douloureusement que le

(1) Les détails de ce voyage seront donnés par moi dans les chapitres suivans, seulement pour ne pas intervertir l'ordre des temps.

maréchal Ney. Je ne puis dire pourquoi, car enfin ces deux destinées sont horriblement malheureuses, et l'invocation de cette capitulation de Paris, également violée pour chacun, est un fait dont l'intérêt est égal. Enfin, les impressions sont involontaires, et je ne puis me défendre de celle que j'éprouve en faveur de ce malheureux Charles Labédoyère. Il descendit rue du Faubourg-Poissonnière, dans une maison amie, chez M. de Fontry. Le malheureux était déjà livré, déjà condamné.

Son procès est dans tous les journaux du temps, je ne le rapporterai donc pas ici. C'est une pensée du cœur superflue pour ceux qui l'aimaient; c'en est une inutile pour les indifférens qui auront bien attentivement lu les journaux pendant le procès; les femmes, surtout, sont très attentives à suivre une procédure criminelle ou politique dont le résultat doit être la flétrissure ou la mort d'un homme! suivant ainsi la mort morale, plus affreuse peut-être que l'autre, et l'agonie qui précède la mort physique avec toutes ses angoisses. Victor Hugo a peint avec les couleurs terribles de la vérité l'horreur des derniers momens d'un condamné; il appartiendrait à sa plume savante de retracer, pour leur honte, la conduite de ces femmes sans pudeur qui vont hanter la salle d'un tribunal pour suivre les débats d'une cause importante, dont les paroles devraient quelquefois les faire rougir (1). On a vu

(1) Je me rappelle que mon mari m'écrivit un jour de

dans le procès honteux de mademoiselle de Morell contre M. de La Roncière, on a vu un auditoire composé seulement de femmes, dont l'empressement grossier excluait les hommes de la place qu'ils devaient occuper. M. de La Roncière, en voyant un jour cette assemblée entièrement composée de femmes, en voyant tous ces regards féminins, ces regards qui jamais ne devraient donner que des larmes de pitié consolante, s'attacher sur lui avec l'avidité de la curiosité maligne; en voyant tant de sécheresse là où devait être la douceur et la bonté; tant d'audace et de dureté où devait être la modestie au moins hypocrite; M. de La Roncière, à ce que m'ont dit ses parens et ses amis les plus intimes, s'est senti au cœur une douleur poignante, jointe à un complet anéantissement de forces morales. « A quoi bon parler? se dit-il, on ne m'entendrait pas. »

Et tandis que ces femmes assiégeaient la salle du jugement, sa propre mère, celle du moins qui en a les sentimens, si elle ne lui a pas donné la vie, s'abstenait de se trouver dans un lieu où certes elle pensait qu'une femme ne pouvait qu'être honteusement placée; elle craignait une émotion, et certes elle ne pouvait dénier cette émotion, car alors elle n'aurait plus été femme.

Lisbonne, où il était alors, parce que j'avais été voir juger un homme accusé d'un crime fort ordinaire, pour me gronder fortement.

Il est un homme que l'ange du jugement dernier fera venir à son tribunal, pour lui demander compte du sang versé en 1815 et 1816, c'est lord Wellington; la convention de Paris, l'article XII de cette convention est une chose qui, seule, suffit pour son accusation en ce monde et sa condamnation dans l'autre. Il faut frémir sur un si profond manque de foi, sur une si noire perversité, qui se joue ainsi de la vie des hommes! Lord Wellington ne pourra jamais se laver de cette accusation criée partout au peuple. Les cent-jours étaient passés lorsque cette convention fut signée. Labédoyère et Ney, une foule d'autres, M. de Lavalette, tout cela vivait et avait failli. Il fallait les spécifier et les mettre hors de l'amnistie. Alors les malheureux auraient eu le temps de fuir, leurs têtes auraient été à l'abri, et celle du duc de Wellington ne serait pas chargée à jamais d'une souillure que rien n'efface, le sang d'un homme! Le duc de Wellington aurait-il voulu nous rappeler ce mot infâme de Barnave, que les royalistes ont tant blâmé: Le sang qui a coulé *est-il donc si pur!* En vérité, il est ridicule de faire le léger et l'agréable quand on est Anglais, et qu'on a la tournure du duc de Wellington; mais cela devient encore plus choquant lorsqu'il s'agit de choses aussi sérieuses que la vie d'hommes comme le maréchal Ney, comme Lavalette, Labédoyère, les frères Faucher, et tant d'autres, dont les noms sont en ROUGE sur les pages de notre histoire.

— Mais, s'écrient des voix insensées, comment

pouvez-vous parler de 1815 et 1816, quand vous avez eu 92 et 93 ?

Je dirai à mon tour : comment parler de 93, quand on a les guerres civiles de Louis XIII, et la Saint-Barthélemy, et les dragonnades ? Sans doute, qu'on ait été cruel n'est pas une raison pour l'être encore! c'est bien ce que je dis. On répète mon éternelle objection.

Oui, le duc de Wellington est coupable, et bien coupable. Voilà de quoi je l'accuse, et non pas, comme beaucoup de Français, d'avoir placé la statue de l'empereur Napoléon, nue et comme celle d'un gladiateur, dans un vestibule ou même un escalier : ce n'est qu'une bêtise, et une bêtise ce n'est pas la faute de celui qui la fait, c'est plus fort que lui. Aussi lord Wellington est-il plus coupable de ses fautes de cœur que de celles de son esprit : ce n'est pas sa faute, je le répète.

Le maréchal Ney eut tout le bonheur qu'il pouvait avoir dans une affaire aussi désastreuse : il eut pour défenseur l'homme de notre barreau que j'estime le plus haut pour son talent et pour son opinion comme Français. Dupin l'aîné est un homme éminemment honorable, plein du désir de sauver la tête ou l'honneur qu'on lui confie(1) ; et certes, si le malheur voulait que moi ou quelqu'un des

(1) J'ai souvent pensé qu'il n'est pas une profession plus honorable que celle d'avocat ou de médecin ! Celui qui rend à la fois à une famille éplorée celui dont elle craignait de voir tomber la tête déshonorée par exemple, a même un avantage sur le médecin, car il sauve en même temps l'hon-

miens, fussions jamais attaqués par une fortune fatale, jamais je ne remettrais mon sort entre d'autres mains que celles de M. Dupin.

Il plaida, comme chacun sait, avec une éloquence admirable. Il me parlait encore l'autre jour de cette affaire, avec une émotion qui me faisait voir à quel point il avait dû en avoir le jour du fatal arrêt. M. Dupin a du feu sacré dans l'ame, et il me le communiquait en me racontant un trait du pauvre maréchal qui n'est pas connu, et qui est fort remarquable.

Il s'agissait de l'affaire de la proclamation que le maréchal lut aux troupes à Besançon, dans son gouvernement. Le maréchal dit que cette proclamation lui fut envoyée pendant la nuit par l'empereur lui-même; il arrivait à ce gouvernement, et il trouva le général Lecourbe, son ancien frère d'armes de l'armée du Rhin, et le général Bourmont. Il y avait aussi une foule d'autres officiers généraux. Ney était, dit-il, si troublé, qu'il ne savait pas où passer pour aller haranguer les troupes. Un si brave et si déterminé soldat avoir presque de la peur! Quel étrange effet des passions politiques! quelle terrible leçon qu'un tel exemple!

Il était si troublé, me disait un officier qui était près de lui ce jour-là, qu'il faillit essuyer un

neur et la vie. C'est une chose que j'ai souvent ambitionnée dans ma triste condition de femme!... être homme pour aller au loin chercher des pays inconnus, de nouveaux mondes... et rester pour sauver la vie d'un innocent et l'honneur d'un accusé politique!!

affront par les soldats eux-mêmes : il avait encore à son chapeau la cocarde blanche. Sa tête s'égarait ; il vit à peine les troupes mises en carré devant lui, leur lut la proclamation sans la comprendre (c'est le maréchal qui dit cela ; or il était véridique dans ce qu'il disait, et n'était pas vantard, comme Augereau, par exemple); il rentra chez lui, et puis alors cette force d'attraction que l'empereur exerçait sur ses lieutenans agit malheureusement sur le maréchal Ney, et il alla joindre Napoléon à Auxerre. On sait le reste.

La conduite de Ney à Waterloo, c'est-à-dire le 16 aux Quatre-Bras, est une de ces choses inexplicables, que Dieu seul peut nous révéler. Le maréchal était dans une position à ne jamais espérer sa réconciliation avec les Bourbons ; il craignait avec raison, je le crois, le ressentiment de l'empereur. Cette position doublement dangereuse lui fit probablement, une impression dont ses facultés morales se ressentirent. De là son incertitude ; il crut qu'en épargnant le sang français Louis XVIII, s'il revenait, lui en saurait quelque gré. Et puis il voyait l'empereur remonter sur son trône, et le courage lui manquait en songeant à Fontainebleau et au mot de *la cage de fer*. Tout cela se reflète aussi sur la nature d'un homme qui, par son organisation physique, pouvait braver la balle et le boulet, même le sabre des ennemis ; mais dont le courage moral, ne reposant sur aucune base, ne pouvait être pour lui une de ces ressources qui

sauvent à l'heure du péril. Ce courage élève l'âme même d'une femme. On se trouve alors au niveau des plus hautes circonstances, et rien ne vous effraie. J'ai éprouvé ce que peut la force raisonnée dans le danger.

Revenons au fait que je voulais citer.

Un officier-général, dont je veux taire le nom, mais qui est connu de M. Dupin, vint témoigner *contre le maréchal*. Ce témoignage n'était pas juste, et ne s'accordait nullement avec ce que le maréchal avait dit à son conseil. En écoutant cet homme, M. Dupin ne put se retenir.

« Je veux l'interrompre, dit-il au maréchal; comment pouvez-vous souffrir que cet homme dise autant de faussetés ? »

Et, se levant aussitôt de sa place, il s'élança vers le témoin pour lui dire qu'il eût à rétracter ce qu'il venait d'affirmer; mais aussitôt il se sentit arrêté fortement par la main puissante du maréchal, qui lui dit tout bas :

« Arrêtez! mon ami, arrêtez.... que voulez-vous faire?... ne voyez-vous pas qu'ils veulent me condamner?... Ils veulent ma mort!... vous ne me sauverez pas, et vous le perdrez... Il a des enfans... taisez-vous... laissez-le.

Ce trait est fort beau en l'honneur du maréchal; mais après la première impression, qui fut de l'admirer, je me demandai si la chose était vraiment belle, en ce que je trouve que l'espoir n'abandonne jamais le malheureux accusé; il espère jusque sur l'échafaud; il espère toujours. Pourquoi donc re-

pousser un moyen qui, peut-être, ouvrait la porte à d'autres faits justificatifs? J'avoue que la réflexion me fit être plus sévère; et les enfans du maréchal sont en droit de lui dire :

« Mon père, et nous aussi nous étions là ! »

Le procès du maréchal est bien connu, comme celui de M. Labédoyère; je ne rapporterai donc pas ici les détails de cette triste affaire. Je sais seulement qu'à cette époque j'habitais toujours mon hôtel de la rue des Champs-Élysées, dans lequel venait tous les jours une foule de personnes qui étaient les amis du maréchal. Tout ce monde était accablé de l'aspect que prenait ce malheureux procès. La mort s'avançait avec lenteur, mais avec certitude, du malheureux maréchal, et lui-même en paraissait tellement convaincu, qu'il ne se défendait plus et imposait silence à son avocat, ainsi qu'on l'a vu pour le général*****. C'est ainsi qu'au moment de terminer sa plaidoirie M. Dupin voulait invoquer pour la dernière fois la convention de Paris, et que M. Dambray lui ferma la bouche; alors le maréchal comprit qu'il était perdu, et il dit à M. Dupin :

« Monsieur, je m'oppose à ce que vous alliez plus loin. » Et M. Dupin, avec un mouvement admirable, s'écria :

« Monsieur le maréchal, votre vie ne vous appartient pas! »

Sublime parole du Cicéron français! M. Dupin est l'honneur de notre barreau.

On sait la condamnation, le malheur; mais voici quelques détails qui sont moins connus.

Au moment du procès du maréchal, c'est-à-dire au moment de l'arrestation du malheureux Ney, la maréchale venait de perdre son père, qu'elle aimait tendrement; Ney en portait donc le deuil, et ce vêtement toujours distingué donnait bon air au maréchal, dont la tournure et la figure n'avaient rien de remarquable, au contraire: ainsi donc ce même soir où il quitta le lieu des séances de son procès, il avait vraiment un air intéressant; il était alors neuf heures.

La séance avait été longue, et le maréchal n'avait pas dîné. On le servit aussitôt qu'il fut rentré chez lui. Il était fort bien traité et servi par les gens de M. le marquis de Sémonville, alors grand référendaire.

Les détails qui suivent m'ont été donnés par un homme qui était attaché par sa charge à la chambre des pairs, et qui ne quitta plus le maréchal jusqu'au dernier moment. C'est ici le lieu d'observer une particularité fort étonnante: On sait que dans toutes les législations des peuples de l'Europe il est une coutume observée rigoureusement, c'est d'ôter au condamné tous les moyens de terminer sa vie avant le moment marqué par la loi. Mais cette sévérité, qui est au reste égale pour le prince comme pour le bandit, n'est mise en activité que lorsque l'arrêt est rendu. A peine le maréchal eut-il quitté la séance, qu'il fut mis sous cette loi, ainsi

qu'on va le voir. Savait-on qu'il serait condamné?

Le maréchal se mit à table, pour souper, avec un front soucieux. Ce n'était pas la mort elle-même qu'il redoutait, mais la recevoir ainsi, après l'avoir évitée dans cent batailles, c'était une double agonie à ressentir. Son front était plissé, et il avait une contraction nerveuse qui se révélait à chaque mouvement qu'il faisait.

Ce fut dans ce moment que, voulant se servir de son couteau pour couper quelque chose, il s'aperçut qu'il n'en avait pas.

« Pourquoi n'ai-je pas de couteau? » demanda-t-il d'une voix de tonnerre à ceux qui le servaient.

Ceux-ci répondirent avec quelque embarras qu'on l'avait oublié. Le maréchal leva les épaules avec humeur et un sourire de mépris.

« Croient-ils donc que je veux me tuer? dit-il avec le même mépris dans le regard. La mort et moi nous nous connaissons... d'autant mieux qu'ils me donneront celle des gens de ma sorte... une balle dans le cœur!... Qu'on aille me chercher un couteau à l'instant! » On lui en apporta un rond par le bout; il jura fortement, et, repoussant le couteau, il en demanda un autre. On sait qu'il logeait très-haut, et qu'il y avait une grande quantité de marches à monter. On fut long-temps. Pendant cet intervalle, le maréchal demeura à table, la tête appuyée sur sa main, et parut réfléchir désagréablement sur cette circonstance. Lorsque le couteau pointu arriva enfin, le maréchal le prit

avec colère, et le lança avec tant de force à l'autre bout de la chambre, qu'il entra de plus d'un demi-pouce dans le lambris de la boiserie. Le maréchal se leva aussitôt de table et se retira dans sa chambre.

Là, il se promena long-temps dans le silence, et paraissant absorbé par de graves intérêts. Il marchait beaucoup. Au bout de quelques instans, il eut soif et demanda de l'eau, qu'on lui apporta dans une carafe de cristal. Il demanda ensuite du vin de Madère, qu'on lui apporta encore, et qui venait comme le reste, de la cave du grand référendaire. Le maréchal en prit quelques cuillerées dans un grand verre d'eau, qu'il but avec une sorte d'avidité. Peu de momens après, il but encore; et ce fut ainsi qu'il épuisa deux carafes entières en peu de temps. Il paraît que l'agitation intérieure était extrême!

Le maréchal écrivit quelques lignes..., puis en passant devant son lit, comme si une réflexion l'eût frappé, il s'y jetta tout habillé. Pendant quelque temps il s'agita encore, puis il s'endormit... et son sommeil était paisible... et sa respiration réglée comme celle d'un enfant...

Il dormait depuis deux heures environ, lorsque son sommeil fut interrompu par le bruit que firent trois personnes qui entraient dans sa chambre. C'était le greffier du tribunal avec deux assistans!... Ils se rangèrent autour du lit du maréchal, qui, encore à peine éveillé, se crut en enfer en voyant

auprès de lui ces tristes, noires et immobiles figures. Il se frotta les yeux, et, se soulevant à demi sur son coude, il allait leur demander ce qu'ils lui voulaient, lorsque le greffier lui annonça le motif de sa venue.... Le maréchal ne parut nullement ému.

« Eh bien, messieurs, dépêchez !... Ce sujet n'est pas agréable, comme vous pouvez croire; veuillez vous hâter... »

L'homme alors commença, de ce ton uniforme et glacé avec lequel on lit une affiche!... Et comme il ne passait aucuns *noms* ni *prénoms*, le maréchal lui dit avec impatience :

« Oh, passons, monsieur!... Vous savez bien que, depuis six semaines, j'entends assez la répétition quotidienne de ce que vous dites là, pour en avoir assez... ainsi donc dites Michel Ney ! et bientôt un peu de poussière ! ainsi, donc, passez outre.... »

L'homme continua!... Il acheva enfin (1) sa terrible mission!...

« Monsieur, lui dit le maréchal, je présume que personne ne s'est permis d'apprendre cette nouvelle à ma famille ?... Je me réserve ce soin.... »

— L'homme s'inclina bien bas.... La noble nature de cette ame, ainsi calme et sereine devant la mort, le contraignait à plier.

(1) Ney fut condamné par la majorité ; sur 161 votans, 36 opinèrent pour la mort!

« M. le maréchal est le maître, dit-il... Il peut aussi voir ses gens d'affaires et son confesseur....

— *Merci*, dit le maréchal avec un sourire vraiment admirable dans un pareil moment... et... pour quelle heure ?...

— Onze heures, M. le maréchal !...

— C'est bien ;... je voudrais être seul maintenant... cela se peut-il ?... »

Les hommes saluèrent encore bien bas, et se retirèrent à petit bruit, et comme honteux d'avoir eu à remplir une telle mission....

Ney, demeuré seul, ne resta plus sur son lit. Il se leva et se promena de nouveau.... Quelles étaient les pensées de cet homme si brave, si glorieux parmi les autres hommes ?... il souffrait, sans doute, en pensant à sa femme... à ses enfans... ses enfans, dont l'un promettait d'être ce qu'il est aujourd'hui, un des hommes les meilleurs et les plus beaux de son temps (1).... C'était le 7 décembre... Il faisait froid et sombre... le jour se levait par degrés et répandait dans cette chambre une clarté douteuse et blafarde, qui ajoutait à la souffrance du condamné !... Et pourtant il ne méritait pas de souffrir ainsi !

Le fait de la mort du prince de la Moscowa arrêtera les historiens.... Ils remarqueront que le ma-

(1) Alors Ney, duc d'Elchingen ; la duchesse est également belle, douce et bonne... C'est un couple remarquable.

réchal fut arrêté par suite d'une ordonnance du roi rendue, le 24 juillet, sous le ministère composé de Fouché, de Talleyrand, de Jaucourt, de Dupont... Dupont ! tous ayant été dans la révolution.... Ce ministère se dissout (1), un autre se forme, et dans le nouveau il ne se trouve que le duc de Richelieu qui soit imbu des principes de l'ordonnance. — Il est seul pour sept ministres : les six autres sont étrangers à cette mesure.... Traduit à un conseil de guerre, le maréchal avait décliné cette manière de le juger, et il eut tort.... Il n'y aurait pas eu dans l'armée un homme capable de condamner le maréchal Ney, tant la puissance du souvenir de ses services est grande.... Le malheureux était coupable, et d'autant plus coupable que sa défection attira sur la France les malheurs de 1815, en autorisant d'autres défections ! Mais, je le répète, le conseil de guerre aurait été indulgent sans doute ; car quel était celui qui était exempt de la défection, au moins dans sa pensée ?... Le gouvernement désigna un autre tribunal, et le maréchal fut perdu.... Là, il devait l'être.... Sans doute il le savait ; mais il comptait sur la capitulation de Paris !...

Maintenant tout était consommé ! il était condamné, perdu pour les siens et pour la patrie....

(1) Le ministère fut renouvelé le 26 septembre 1815, et fut ainsi composé : Barbé-Marbois aux sceaux, Vaublanc à l'intérieur, Clarke à la guerre, le vicomte Dubouchage à la marine, le comte Corvetto aux finances.

Cet homme si brave commençait à sentir les atteintes de ce sentiment qui nous lie à la vie et nous la fait regretter, quelque misérable qu'elle soit! Il écrivit quelques lignes pour annoncer à la maréchale *leur malheur*, et il lui dit de lui amener leurs enfans afin qu'il les bénît.

La maréchale arriva au Luxembourg comme insensée de douleur. Le docteur Pasquier (1) l'attendait, et l'attendait dans cet affreux état! Il fut au-devant d'elle, et arriva assez à temps pour la recevoir évanouie dans ses bras.... Il la fit transporter dans une chambre qui se trouvait sur l'escalier qui conduisait chez le maréchal. Elle fut long-temps à revenir; le spasme fut long et pénible : enfin, elle put se traîner jusque dans cette chambre où *le brave des braves* — écrivait ses dernières volontés !...

L'entrevue fut déchirante.... Le maréchal craignait de s'affaiblir..., et il sentait que ses forces ne suffiraient pas à l'heure qui s'approchait. — Il voulut éloigner sa femme : faisant signe à madame Gamot, sa belle-sœur, il lui dit que la maréchale, peut-être, aurait le temps de parvenir jusqu'au roi!... (il savait le contraire) et qu'elle devrait y aller....

A peine la maréchale eut-elle entendu cette

(1) M. Pasquier, médecin du roi, était alors le mien. Il était celui de la chambre des pairs, et, par cette charge, obligé de veiller sur le maréchal, ainsi que je l'ai déjà dit.

parole, qu'elle releva sa tête, essuya ses yeux, et s'écria, avec l'accent de la joie et de la confiance :

Oh, oui ! le roi ! le roi !... la duchesse d'Angoulême !... ils m'entendront ! je leur dirai !... Oh, j'aurai ta grace !... »

Et la malheureuse femme s'élançait de nouveau au cou de son mari, le serrait convulsivement contre elle, et lui répétait :

« Ils me donneront ta grace !... »

Hélas ! le maréchal savait trop bien que sa mort était résolue !... Mais il ne pouvait prévoir que sa femme ne pourrait même approcher du roi. La vengeance haineuse est le plus prévoyant des sentimens.

La maréchale se hâta de partir..... Il y avait un plus profond désespoir dans le cœur du maréchal, lui qui savait qu'il ne reverrait plus aucun des êtres chéris qu'il embrassait !... Enfin il demeura seul !...

Ce fut alors qu'un des gendarmes qui le gardaient, gendarmes qu'on sait à présent être autre chose que des gendarmes, lui dit : « M. le maréchal, si j'étais vous, j'enverrais chercher le curé de Saint-Sulpice.... C'est un brave homme ! eh ! tenez, toutes les fois que je me suis trouvé à une bataille, j'ai prié Dieu et ne m'en suis pas mal trouvé. »

Le maréchal le regarda, lui sourit avec calme, et ne lui refusa pas l'autorisation d'aller chercher le curé de Saint-Sulpice !... Il vint ; et le maréchal, tout soldat, tout *mécréant* qu'il était, l'édifia

par les sentimens qu'il trouva en lui. Il était évident qu'il n'avait aucune religion ; mais, dans cette ame troublée, la foi apparaissait à cette heure dernière avec une vive lueur qui répandait à la fois la consolation et la terreur !.... Le temps pressait... l'heure allait sonner... Le maréchal s'approcha du curé, et, lui serrant la main, il lui dit : Je vous remercie, *mon père !...* »

Alors on vint l'avertir... Il était en deuil, comme je l'ai dit : il avait des bas noirs, un gilet noir et une redingote d'un gros bleu, qu'il avait mise la veille au soir en remontant de la séance.... Il donna encore son temps à quelques affaires, puis, voyant qu'on l'attendait, il dit :

« Je suis prêt ! »

Il s'approcha de sa toilette, prit une brosse à cheveux avec laquelle il arrangea les siens... releva sa cravate; boutonna sa redingote bleue jusqu'en haut; puis, ayant bien tiré le bout de ses manches de chemise, il prit sa montre et la mit dans son gousset... Il voulait, sans nul doute, l'y placer lui-même *comme un don* pour les soldats qui allaient lui donner la mort !... Il ignorait que ceux-là aussi n'étaient que des hommes égarés qui consentaient à remplir un office infâme, pour accomplir un acte qu'ils croyaient convenable (1)... Oh ! l'esprit de parti est une terrible fièvre !

(1) Les hommes qui ont fait l'exécution étaient des hommes comme ceux qui l'avaient gardé, des hommes autres que des gendarmes.

Lorsque tout fut prêt, le maréchal donna lui-même le signal, en disant :

« Allons, messieurs !... »

Et, guidant le curé, à qui même il offrit son bras, il descendit, avec une assurance remarquable, les nombreuses marches de cet escalier du Luxembourg qui menait à sa chambre. Il conduisait le curé, et l'officier qui devait commander l'exécution marchait en avant. Tout à coup il s'arrête... On était alors presque arrivé au jardin dans lequel était *le fiacre* qui devait conduire le maréchal de France, prince de la Moscowa, duc d'Elchingen, au lieu de son supplice. M. de Sémonville craignit probablement que le maréchal Ney oubliât sa couronne de martyr et sa couronne héroïque, et qu'il ne la retrouvât comme un remords en montant dans cette voiture... Mais, en admettant cette crainte, il pouvait demander une des voitures du maréchal... Il y en a toujours une qui suit le corbillard dans les convois !... Elle est vide ordinairement... Cette fois le mourant aurait suivi son convoi !... Un fait très-remarquable c'est que le fiacre qui conduisait le malheureux maréchal avait le numéro 666 !.. celui de la bête de l'Apocalypse, celui qui se rapporte à la proscription des saints!.. Il y a de plus une autre remarque, c'est que trois fois six font dix-huit !

Au moment où le cortége allait arriver dans le jardin, l'officier, comme je l'ai dit, fit entendre une exclamation, en priant et suppliant le maréchal

de l'excuser, et il se précipita dans le cabinet du marquis de Sémonville. « *monseigneur*, s'écria-t-il hors de lui, *j'ai oublié une chose bien importante,... j'ai oublié d'emporter un mouchoir pour bander les yeux du maréchal!...*

— Comment faire, dit M. de Sémonville, qui aurait pu répondre : Il n'en aura pas besoin!...

— Mais ne pouvez-vous m'en donner un?... Il y a tant de marches à remonter... et je ne veux pas donner le mien... »

M. de Sémonville ne répondit rien.. Il demeura une ou deux minutes dans une rêverie dont il ne dit pas le sujet, et puis il sonna son valet de chambre, et lui parla bas... Le valet de chambre sortit, et rentra avec un mouchoir de batiste ployé, qu'il remit à l'officier, qui repartit en courant; il rejoignit le maréchal au moment où le *fiacre* s'arrêtait devant la porte du vestibule donnant sur le jardin. Les grilles étaient fermées!...

Le maréchal ne voulut pas monter le premier; il donna le bras au curé, et le fit placer avant lui dans le *fiacre*... Aussitôt qu'ils furent placés, la voiture partit et monta l'avenue qui conduit à la grille de l'Observatoire, par où elle sortit.. Le maréchal descendit avec la même assurance calme qui ne l'avait pas quitté depuis la veille... Il marcha vers le lieu du supplice... se plaça devant les soldats, et, se croisant les bras, il dit :

« Allons, mes amis, tirez au cœur!... »

On a dit que les hommes qui ont fait l'exécution

n'étaient pas des soldats, mais des officiers supérieurs!.. je ne le crois pas! ce serait un trait barbare dont un cœur humain doit être incapable... Mais je le répète, je n'y crois pas.

C'est un assassinat juridique aussi complet dans son horreur qu'il est possible qu'un crime le soit. La capitulation de Paris sauvait le maréchal aussi positivement qu'il pouvait l'être... (1) Cette capitulation, signée, garantie par les chefs des deux armées, fut violée au mépris de toutes les lois humaines et divines... Combien il y aurait eu de sujets de faire grace, si le grand Condé, M. de Turenne, avaient trahi comme ils l'ont fait avec une telle garantie!... mais ils ont trahi sans rien qui pût les sauver! Ils ont été sept ans au service de l'Espagne, canonnant la France, écharpant les Français, tout cela pour l'amour de Dieu, et tout cela pardonné à belles baise-mains, lorsqu'il leur plut de revenir au gîte... Pourquoi donc cette faveur? pourquoi Louis de Condé, qui a conduit les Espagnols au cœur de la France, dicte-t-il lui-même son traité de pardon?... C'est que, comme Bossuet le disait plus tard : « Tout est oublié, surmonté » par la gloire de son grand nom et de ses actions » immortelles. » En effet, sous le même règne on punissait le duc de Montmorency; mais il eût été pardonné également si le cardinal de Richelieu n'avait vu en lui qu'un rival en amour bien plus

(1) L'article 12.

qu'en ambition... Il fit tomber la tête de l'homme aimé d'Anne d'Autriche, bien plus que le général des troupes rebelles de Castelnaudary !... Cet homme, qui vit que sa condamnation était prononcée d'avance, comme celle de Ney, ainsi que lui aurait pu dire :

« J'ai failli ; eh bien ! je ne chicanerai pas ma » vie... »

On ne voulut pas voir dans le maréchal Ney l'homme de la révolution et de la révolution militaire. L'homme qui, de sa tente, avait vu se renouveler quatorze ou quinze gouvernemens ; et que lui importait ?... Ce qu'il défendait surtout, c'était le sol de la France, c'était la patrie !... Lorsqu'en 1815 il vit l'étranger revenir pour camper au milieu de Paris, je crois que, sans regarder si Napoléon ou Louis XVIII tenait les rênes de l'état, il courut aux armes pour défendre le pays...

Voilà ce qui aurait été un texte bien puissant si on avait voulu l'entendre... Ney n'était qu'un soldat pour qui les formes n'étaient que de légers incidens... ses pénates étaient tout pour lui. La maison où ses fils étaient nés, que sa femme habitait, voilà ce qu'il défendait !... Après cela je ne puis excuser la conduite de Ney à Fontainebleau. On l'a démentie : Dieu veuille que cela soit, en effet, autrement qu'on ne l'a dit !

Ainsi se termina cette tragédie terrible !... Le corps des maréchaux était bien attaqué cette année ainsi que toute l'armée !... Brune assassiné à Avignon

par la fureur populaire ; Ney assassiné dans la chambre des pairs par la fureur des partis !... le général Ramel égorgé à Toulouse dans son commandement même !... le général Lagarde massacré, comme il l'aurait été par des cannibales, à Nîmes, tandis qu'il faisait ouvrir un temple protestant !... les horreurs de Marseille !... les bandes de brigands parcourant les campagnes du Midi avec le poignard et la torche à la main ; égorgeant, pillant et causant une profonde terreur ; l'institution des cours prévôtales... voilà comment se termine l'année 1815... au milieu des gémissemens des victimes et des cris de triomphe des vainqueurs.

Quelques jours après l'exécution du maréchal, M.....-..... dînait rue du Sentier, chez M..... Au moment de se mettre à table, le maître de la maison, qui professait les opinions royalistes les plus outrées, présenta à M.....-..... un M. de....., en lui faisant remarquer que cet officier venait d'être décoré de la Légion-d'Honneur. « La Légion-d'Honneur ! s'écria énergiquement M.....-....., dites donc la croix du lys trempée dans du sang ! M. de..... pâlit, prit son chapeau et sortit sans attendre le dîner. Il était un de ceux qui, sous l'uniforme des vétérans, briguèrent l'infâme honneur de fusiller le maréchal Ney.

Mais une autre tragédie, et qui tenait par bien des liens à la France, se terminait en Italie au même instant, au même jour où Napoléon arrivait en vue de ce rocher de fer et de feu où il devait

trouver la mort après tant d'autres [illegible]
bien! ce même jour, le [illegible]
fusillé à Monte-Leone en Calabre [illegible]
pris au Pizzo, où il avait débarqué
de faire un soulèvement en sa faveur
qui avait été accompli par l'empereur [illegible]
et en Provence. Cette affaire est rapportée
tous les journaux, mais pas exactement [illegible]
est arrivée.

Ainsi, par exemple, lorsque le [illegible]
Murat se vit hors du pouvoir du peuple [illegible]
suré: jamais il ne lui vint dans la pensée
roi de Naples le ferait mourir!... Il [illegible]
peu qu'il raisonnait avec ses camarades d'infortune
sur le lieu de leur détention... Il croyait [illegible]
serait Gaëte, ou bien une autre forteresse [illegible]
dant lorsqu'on le sépara de ses amis [illegible]
de l'inquiétude: il prévit peut-être un [illegible]
toutefois ce n'était pas la mort [illegible]
18 octobre, à midi, le télégraphe [illegible]
velle qui parvenait de Naples et disait [illegible]
a morte!... il ne pouvait [illegible]
contenait. Le commandant [illegible]
Monte-Leone lui était dévoué [illegible]
malheureux d'avoir à lui [illegible]
Il la lui dit d'une manière [illegible]
que Murat, moins prévenu [illegible]
dans la contenance [illegible]
enfin il parla, et Murat [illegible]
parole de mort [illegible]

il avait vécu. Sa lettre à sa femme est touchante de simplicité et d'une tendresse de cœur qui ne pouvait plus être de l'amour, mais qui appartenait à la mère de ses enfans... Il fut fusillé à cinq heures du soir dans les fossés de la forteresse de Monte-Leone, capitale de la Calabre. Je parle avec regret de Murat, parce que je ne puis connaître assez le fond de son cœur pendant 1813 sur ses actions pour prononcer sur lui. Il me faut le condamner, et pourtant je ne puis le faire sans regret : c'est une des gloires les plus belles de la France!... C'est comme le maréchal Ney!... il y a dans ces noms-là une magie bien puissante.

Murat fut entraîné par sa femme. C'est elle dont l'ambition mal dirigée a conduit son mari dans le précipice ! Il y a eu dans tout ce qui est arrivé à Murat une horrible fatalité!... Voici un fait bien remarquable, qui eut lieu entre lui et une autre victime de ces temps malheureux.

Murat était débarqué en France sur la côte de Provence, comme on sait, et le vaisseau, dans lequel se trouvaient le duc de Rocca Romana et ses autres officiers, ayant repris le large, ne put venir le reprendre... Il y eut dans tout cela du malheur, sans doute, mais il y eut aussi du mystère!... peut-être le temps le découvrira-t-il.

Murat fut errant pendant un assez grand nombre de jours dans la campagne, ne sachant où reposer sa tête. Poursuivi, traqué, pour ainsi dire, par tous les partis, qui avaient été avertis de son arri-

vée. il eut bientôt une ...
porter. Il écrivit, pour ...
reur. qui était encore ...
le laisser alors combattre ...
reur. irrité de sa défe...
fusa. mais lui fit dire ...
réponse il se trouvait ...
l'ordre de le faire arrêter ...

Ce fut le maréch...
le Midi. qui reçut ...
pour le malheureux ...
d'avoir à lui donner ...
malheur où il était ...
adoucir le coup q...
par ses rapports ...
monta à cheval ...
il prit le chemin ...
reux ro...
DIANT ...
cacher ses ...
Mais ...
pagne ...
étaient ...
féren...
accab...
doulou...
proch...
arrê...
à terre ...
prévenu ...

[illegible]

coup de main ; il aborda au Pizzo. On sait les détails de son affaire, je ne les rapporte pas ici : on les trouve partout. Je dirai seulement que ce fut encore une étrange fatalité que la rencontre au Pizzo de deux hommes comme l'intendant du duc de l'Infantado, et cet officier de gendarmerie qui lui devait tout, et qui pourtant fut celui qui l'arrêta quand, après la plus belle défense, son sabre se tordit dans sa main, et qu'il fut pris par ceux qui, une année avant, criaient : Eh viva il nostro Re Joachino !!...

C'est une triste tragédie... Ses derniers momens furent amers, parce qu'il laissait beaucoup derrière lui ; mais ils ne furent pas longs... Il ne crut jamais, ainsi que je l'ai dit qu'on lui donnerait la mort. Il venait d'apprendre que Napoléon avait été condamné à l'exil de sainte-Hélène, et il ne pouvait croire que le roi de Naples fût plus implacable que les nations de l'Europe réunis... Aussi quand le général qui commandait la forteresse vint lui dire que le télégraphe avait annoncé LA MORT, il demeura frappé d'un étonnement stupide... Le conseil de guerre fut composé d'hommes qui lui devaient TOUT !... Sa mort fut prononcée si promptement, avec une si indécente vitesse, qu'on peut dire qu'il a été ASSASSINÉ !... En lui donnant ainsi la mort, les rois de l'Europe ne savaient-ils pas qu'ils frappaient aussi la royauté ?... ils ignoraient donc qu'elle n'est, comme l'a dit notre poète, *qu'une planche de sapin recouverte de velours*... Laissez voir au peuple que l'homme qu'il adorait et vénérait sur le

trône qu'il lui élève lui-même n'est qu'un homme comme lui, et bientôt le peuple jouera avec ces têtes de rois, dont la couronne n'est plus à ses yeux que ce qu'elle est en effet, un peu de bois doré !... L'emprisonnement de Napoléon fut également funeste à la royauté en Europe... Montrez que tout est susceptible d'être abattu, et vous n'avez plus qu'une comédie dont les acteurs ne sont pas même écoutés.

Mais revenons aux événemens de France. Hélas ! ceux que nous voyons se succéder autour de nous, dans cette année 1815, étaient bien de nature à nous frapper. Il y a, dans ces horribles scènes, une férocité vraiment effrayante pour notre espèce humaine, mais pour la France particulièrement.

Une des scènes les plus horribles fut celle qui se passa à Toulouse pour l'assassinat du général Ramel. Je vais le rapporter avec tous ses détails. Ils méritent d'être connus et conservés. C'est de l'histoire.

Le général Ramel était un homme de mérite, et dont la vie avait été fort agitée. Il était de Cahors. Sa famille était frappée de cette fatalité contre laquelle on veut en vain lutter. Son frère aîné, l'un des plus remarquables officiers de l'armée des Pyrénées-Orientales, s'y distingua au point d'être nommé général de brigade en 1793.... Jean-Bon Saint-André, l'un de ces proconsuls qui portaient la mort dans l'armée où ils allaient, signala Ramel comme un patriote modéré. Divers prétextes furent saisis et même provoqués, et

Ramel fut jugé et condamné à mort. Le tribunal fut recomposé TROIS FOIS!... — les juges ne voulaient pas prononcer la mort! Enfin il périt. — Trois de ses frères étaient comme lui dans la carrière militaire: l'un d'eux, ayant refusé de prêter serment à la constitution de 93, périt victime de son opinion modérée (1). L'un, le plus jeune de tous, périt devant l'ennemi, sous les remparts de Kehl, à côté de son frère, dont la destinée était de survivre long-temps à tous les siens, et de périr plus tard, mais plus misérablement qu'eux tous.

Jean-Pierre Ramel, né à Cahors, en 1768 (6 octobre), fut de bonne heure dans la carrière militaire; il était brave comme ses frères, et comme eux il parvint de bonne heure à un grade supérieur. Enveloppé dans la proscription de son frère aîné, il n'échappa alors à la mort qu'après une longue captivité et lorsque le brave Dugommier vint rendre la paix à l'armée des Pyrénées-Orientales. Ramel servit sous Moreau, puis il vint à Paris et fut nommé commandant de la garde législative. Victime de sa résistance, le 18 fructidor il fut proscrit avec tous les autres fructidoriens et conduit au Temple; mais il est faux qu'Augereau lui ait arraché ses épaulettes, ainsi qu'on le disait. Le lendemain la loi qui l'exilait avec Pichegru, Barbé-Marbois, Barthélemy, etc., parut dans *le moniteur*. Il par-

(1) Tout ceci est fort remarquable pour la fin du dernier frère!...

tit de Paris avec ses compagnons d'infortune, enfermé le jour dans une prison roulante où nous avons vu comment ils étouffaient dans le livre de M. Barbé-Marbois, enfermés la nuit dans des cachots souterrains et humides, sur un peu de paille pourrie : voilà comment les malheureux firent la route de Paris à Rochefort, pour y être embarqués et déportés à Sinnamari. Traités comme des nègres par les autorités du lieu qui en avaient l'ordre, ils se décident enfin à se sauver, même en exposant une vie qu'on leur rend odieuse Pichegru se met du complot ; ils s'échappent dans une pirogue au nombre de huit, au milieu de la nuit, sans boussole, sans vivre, à la garde de Dieu ! son secours ne leur faillit pas; pendant huit jours que dura leur navigation ils furent exposés à tous les malheurs, mais ils furent sauvés!... Ils échouèrent enfin sur une plage inconnue, mais sans vêtements, sans vivres, ne voyant autour d'eux que des sables arides, sans un arbre, sans une habitation; ils se traînent sur ces sables brûlants, et arrivent enfin à Paramaribo, où ils furent accueillis par un gouverneur hollandais : mais ils étaient accablés de fatigue, exténués de besoin et horriblement défigurés par les piqûres des insectes. De retour en France Ramel publia un journal des souffrances des déportés ; cet écrit eut un immense succès et suffisait seul pour établir plus tard sa position dans sa patrie et lui épargner de nouvelles persécutions ; mais la franchise de ses paroles déplut à des gens

puissans : il fut encore exilé et fut long-temps
la terre de proscription. Il rentra avec le consu
fut à Saint-Domingue, en Italie, en Portugal
Espagne, se battit partout avec courage et dév
ment pour sa patrie. Dans l'intervalle de ses
pagnes, Ramel eut le commandement de plus
départemens, et partout il fut estimé et regret
— En 1814, Louis XVIII le nomma maréch
camp, chevalier de Saint-Louis, car ses opi
étaient, puisqu'il faut le dire plutôt royalistes
napoléonistes, mais il était modéré!.. Heu
d'avoir survécu à tant d'orages après une vie
agitée, il ne voulait que la finir en paix, le
heureux! Lorsque les cent-jours se levèren
notre pauvre France, il demeura dans sa ret
dont il ne sortit qu'au retour du roi, après W
loo, *où il ne fut pas* (1). Ayant besoin d'hon
dévoués, on le choisit pour l'envoyer à Toul
dont les esprits turbulents devaient être cont
par un homme de tête et de cœur. Il y arriva
fin de juin 1815; aussitôt après son arrivée
ville fut plus calme. Il se rendit presque cautio
la tranquillité; il fit mettre en liberté plusi
personnes dont les opinions n'étaient pas
déterminées, ce qui lui fut nuisible peut-ê
mais comment alléguer une cause probable
rage insensée des cannibales? Il voulut aussi

(1) Tout ceci est d'autant plus remarquable que l'as
cal en devient encore plus odieux!...

désarmer ces sociétés secrètes qui [illegible] du mal au nom du roi... mais ici il trouva une opposition formelle. Ces bandes indisciplinées qui commettaient tous les excès, ne voulaient pas se soumettre même aux ordres du roi. Elles [illegible] rétablies, ni reconnues par le gouvernement [illegible] pourtant réclamaient une solde réglée et [illegible] neurs pour leurs chefs. Ramel ne voulut pas [illegible] l'organe de ces demandes, et brava leurs [illegible]. Les misérables les exécutèrent avec l'horrible [illegible] titude que le mal était plus grand que l'autorité elle-même ne le croyait. Le 4 août, trente ou quarante individus se détachent des danses qui avaient lieu sur la place des Carmes, et vont se ranger en bataille devant l'hôtel du général Ramel, en criant : *Vive le roi! à bas Ramel!*... Le général n'y [illegible] pas. Ces hommes se retirent. Le lendemain [illegible] faire une orgie dans un faubourg de [illegible] (celui des Minimes) : à sept heures du soir [illegible] raissent encore devant l'hôtel du [illegible] même ordre... Il était encore absent. [illegible] dans un café voisin de sa demeure et [illegible] enfants en embuscade pour leur [illegible] time. Ramel prévenu de ces [illegible] dérober, vient au-devant du [illegible] où il sort de la rue en face [illegible] enfants s'écria : *A présent* [illegible] assassins se précipitent [illegible] en criant : *Vive le roi!* [illegible] chapeau et cria d'une [illegible]

On le serra de plus près et des voix féroces
noncèrent des paroles de mort! — Voyan
danger, il s'approche de la porte de son hôt
« Défends ton général! » cria-t-il à la senti
Au même instant il tombe frappé d'un coup
dans le bas ventre, et la sentinelle est massac
Deux amis relèvent Ramel et le portent da
appartemens; la sentinelle est emportée mo
à l'hospice Saint-Jacques, elle meurt dans l
jet. Alors tous les assassins crient dans la
qu'on égorge le peuple, qu'il y a des ho
armés dans l'hôtel du général Ramel. qui tire
le peuple ; et la sentinelle elle-même, disen
est frappée par ces misérables. Ils crient q
généraux Clausel et Decaen, avec une trou
fédérés, sont enfermés dans cet hôtel et qu'i
les brûler... Les gens qui craignent un dé
veulent s'opposer à ces forcenés ; ils les écar
coups de baïonnettes et retournent à l'hôt
général, mais ils le trouvent fermé ; hélas ! la
seule s'y trouvait avec lui et ses amis... On en
fermé les portes, puis on avait cherché le ma
reux à la trace de son sang !.. on le trouva
un galetas où il s'était réfugié. On le mit su
lit ; un chirurgien habile reconnut que sa ble
était mortelle! Cette nouvelle, qui devait c
ses assassins, ne fit qu'accroître leur rage.

« Qu'on le jette par la fenêtre, » crière
des vociférations dignes des sauvages de
l'Afrique.

Ils viennent en[illegible] devant [illegible] maison[illegible]
rant, et en demandent l'entrée [illegible]
tions forcenées: la porte résistant à leurs [illegible]
ils prirent une longue poutre, et la balançant [illegible]
un levier, ils enfoncèrent la porte qui était [illegible]
rempart entre eux et leur victime; la porte [illegible]
sous leurs coups. Alors ils se précipitèrent [illegible]
maison en poussant d'horribles cris; ils pé[illegible]
dans la chambre de Ramel, où l'infortuné [illegible]
étendu mourant dans son lit. Ils le frappèrent
coups redoublés sur le visage, sur les bras
tout le corps; les lambeaux de sa chair [illegible]
autour de lui sur le plancher qui est bientôt
de sang!.. les assassins eux-mêmes couverts
sang, les yeux étincelans d'une rage [illegible]
tent en brandissant leurs sabres [illegible]
mains sanglantes, en chantant et [illegible]
proclamer leur triomphe. C'était [illegible]
Caraïbes... mais non pas de ceux [illegible]
ils sont moins féroces. Enfin [illegible]
la force armée arriva pour [illegible]
c'était à sept heures que l'[illegible]
dres ses premiers hurlemens [illegible]
compréhensible que Dieu [illegible] la
Le maréchal Pérignon [illegible]
dant cette tragédie, [illegible] il
major, pour placer [illegible]
dans la maison, [illegible]
darre respirant [illegible]
jours des tortures [illegible]

de délivrance d'une vie qui ne pouvait être que glorieusement terminée par un tel martyre, mais dont l'honneur couvre de honte les meurtriers qui ont commis le crime, et la ville qui n'a pas su le punir sur les coupables. En 1817, après deux ans de recherches et d'hésitations, on mit en jugement six personnes, nommées Gachardy, Buquet dit Pougeat, le chevalier Verdier de Porte-de-Guy, Dossonne, Carrière, et Carelieu dit Anglades. Ils furent traduits devant la cour prévôtale de Pau; mais les cours prévôtales n'étaient pas sévères pour tous. Elle condamna les uns à la réclusion, et, quant aux autres, à rien du tout. C'est fabuleux, en vérité! Mais quand on aurait dû les faire sauver par la fenêtre de leur prison, il fallait une ombre de justice, ou les acquitter tous : on ne peut pas condamner à la réclusion des hommes auxquels les sauvages des plus reculés déserts donneraient des leçons d'humanité.

On m'a raconté un fait bien touchant dans sa simplicité silencieuse. En 1821, une troupe d'étudians passa devant l'hôtel du général Ramel, situé sur la place des Carmes, à Toulouse. Ils s'arrêtèrent dans un silence solennel et religieux devant cette maison, dont les murs étaient rougis du sang d'un homme juste; ils se découvrirent avec respect et s'inclinèrent par trois fois devant la maison du meurtre, puis ils se recouvrirent, et avant de reprendre leur route, celui qui était à la tête de la troupe cria d'une voix forte :

Honneur à la victime de 1815!

CHAPITRE IV.

Tragédie de Grenoble. — Didier. — Marie-Louise. — Le roi de Rome. — Conspiration. — Bataille à la porte de Bonne. — La Mure. — Massacre!... — Fuite. — La famille Guillot. — Napoléon II. — Le 4 mai!... — M. Buisson. — Empire et gloire. — Napoléon! — Le mot d'ordre! — Le général Donadieu. — Perfidie récompensée.—La femme de Dussert.—M. de Montlivaut.—M. de Vautré. — Commission militaire. — L'exécution. — Le bourreau. — Sa dernière heure. — La femme courageuse.

Nous sommes à une époque tragique par les événemens qui se sont passés. Je ne les rapporte pas pour accuser, ni pour disculper un parti; je le fais seulement pour être vraie dans mes souvenirs; ils sont pénibles, toutefois, et il suffira de les rapporter fidèlement pour persuader de l'impression qui doit me rester de ces tristes journées, où la guerre civile ne suffisait pas pour massacrer nos provinces et faire tomber des têtes françaises; il fallait y ajouter des cours prévôtales et des commissions militaires, présidées par des hommes comme le général Vautré. La malheureuse affaire

de Didier est une de ces tragédies dont l'histoire de ce temps doit rougir de raconter le *scenario*.

Vers la fin du mois de mai 1816, on entendit parler sourdement d'une insurrection dans les montagnes du Dauphiné qui avoisinent Grenoble. On disait que l'impératrice Marie-Louise était à Genève avec le roi de Rome, et que plusieurs maréchaux et la plupart des lieutenans-généraux étaient d'accord pour ramener le royal enfant aux Tuileries, et que plusieurs maréchaux étaient déjà à Grenoble. Pour donner plus de poids à ce bruit, on ajoutait que l'empereur d'Autriche était dans le complot, et que le comte de Bubna, qui commandait les forces autrichiennes dans cette partie de l'Europe, devait faire la démonstration d'avancer sur la frontière, mais qu'il avait ordre de ne pas entrer sur le territoire français.

Il y avait alors à Grenoble un homme de tête et de cœur. Cet homme était un avocat, nommé Didier. Il se mit à la tête du mouvement excité, dit-on, par cette nouvelle, et prit aussitôt des mesures pour qu'il pût réussir. Il était alors maître des requêtes. Il fit plusieurs courses dans les cantons les plus importans des montagnes, et finit par organiser un mouvement qui devait effrayer l'autorité, par l'accord complet des révoltés.

Le quartier-général fut fixé à La Mure, gros bourg à quelques lieues de Grenoble et dans la montagne. Il s'adressa aux familles les plus influentes du canton; et celle de *Guillot*, de la Mure

même, fut celle qui lui fournit le plus de ressources, et lui prêta le plus grand appui. M. Didier disait hautement qu'il était l'agent de Marie-Louise. On a prétendu depuis que c'était un autre per[illegible] qui avait excité le zèle de Didier. Comment le savoir maintenant? Il faudrait interroger sa tombe et la tombe est muette!

La famille Guillot accepta toutes les chances du danger, dès qu'elle entendit le nom de Napoléon! Cent hommes armés par elle, et presque tous des hommes qui étaient de ses terres, formèrent la première base de cette troupe, qui devait plus [illegible] trouver la mort sous les murs de Grenoble.

Le 4 mai, à trois heures après midi, on vit sortir de La Mure, aux cris de *Vive l'empereur!* une petite colonne de cinquante hommes, commandée par M. Buisson (1), ancien officier de santé de la vieille garde impériale: sur la route, tous les villages qui étaient déjà prévenus fournirent leur contingent. L'année précédente, l'empereur avait traversé ces mêmes montagnes à la tête de [illegible] hommes; et cette année le [illegible] à lui seul aussi, soulever des [illegible] l'armée montagnarde [illegible] d'hommes, et en arrivant à [illegible] à une lieue de Grenoble, [illegible] mille, tous armés de [illegible] de munition qu'ils s'étaient [illegible]

(1) Maintenant [illegible]

s'avança en bon ordre sur Grenoble ; *Empire et gloire, Napoléon !* était le mot d'ordre.

Didier (1) était l'âme de cette conspiration ; aussi marchait-il au milieu de la colonne, exaltant le courage des uns, rappelant celui des autres quand il le voyait faiblir. Il avait avec lui plusieurs habitans notables du pays, dont la présence devait enlever l'affaire : c'étaient des propriétaires riches, et maires ou adjoints de leur commune, auxquels on prêtait attention, et qui avaient tous des hommes à leurs ordres.

On fit halte dans le faubourg Saint-Joseph ; et dans l'intérieur de la ville de Grenoble, les amis des conjurés se préparèrent à un mouvement pour seconder les montagnards.

Un homme que le mépris doit couvrir de son ombre était venu en toute hâte des montagnes pour avertir le général Donadieu du mouvement de La Mure. Cet homme, qui n'est qu'un malheureux délateur, fut récompensé de sa trahison par la décoration de la Légion-d'Honneur... Aussitôt que le général Donadieu eut connaissance de l'insurrection, il fit faire des distributions extraordinaires de vin et d'eau-de-vie ; les autorités se réunirent chez lui ; toutes les mesures possibles furent prises, et lorsque les conjurés se présentèrent à la porte de Bonne, à Grenoble, tout était prêt, non pas pour ramener et dissiper leur illusion, car

(1) Il avait été nommé maître des requêtes par le roi.

en pareilles circonstanc[illegible]
égarées... mais jamais [illegible]
exterminer... A dix heu[illegible]
sort de la ville, et fait le[illegible]
tagnards, dont la moitié [illegible]
trer aussitôt dans la ville [illegible]
et son fils, qu'on leur ava[illegible]
teau voisin.

Les malheureux amis [illegible]
furent d'abord surpris [illegible]
bonne contenance, se repli[illegible]
nourri; mais le feu de mousqu[illegible]
d'ensemble qu'il y avait [illegible]
guarde, mit bientôt le désordre [illegible]
malheureux battirent [illegible]
chèrent une position [illegible]
alors que s'apercevant [illegible]
les avait entraînés [illegible]
pour éviter le sort qu'[illegible]
rent laissant seulement [illegible]
blessés qui furent recueillis [illegible]
bourg: mais le colonel [illegible]
les troupes de la ville [illegible]
et lorsque le jour fut [illegible]
les malheureux blessés [illegible]
cablant d'injures [illegible]
le Grenoble, où ils [illegible]
ort, tandis que [illegible]
r plutôt de la pi[illegible]
rdon les eût [illegible]

Mais bien loin de suivre cette route, à la fois la plus noble et peut-être la plus adroite, on suivit un plan de cruauté tellement odieux, que le souvenir encore douloureux à l'ame française qui l'a conservé!... Le colonel Vautré, président de la commission militaire, surpassa, dans les horreurs qu'il commit, tout ce qu'on raconte de 1793. Lorsque l'un de ces pauvres paysans arrivait devant lui, c'était avec une ignorance totale de tout ce qui s'était fait. Il savait seulement qu'il marchait pour le fils de cet homme que l'année précédente avait vu traverser leur province en triomphateur: c'est *le maître*, disaient-ils!... Il fallait faire une différence entre ces hommes vraiment égarés et les conspirateurs qui les avaient mis en mouvement... Mais c'eût été une pensée humaine et M. de Vautré n'en avait pas... Il ajoutait la raillerie à la barbarie, pendant ces séances cruelles dont Grenoble gardera toujours le souvenir.

« ... Mais, mon colonel, disait l'un de ces malheureux donnez-moi donc un défenseur!...

— Tais-toi, coquin!...

— Mais, colonel, un défenseur!

— Je t'en donnerai un à coups de crosse! ou bien je vais envoyer chercher un tambour de mon régiment pour te défendre!... »

Et lorsque un avocat était parvenu à parler, à peine avait-il dit deux paroles, que le colonel Vautré le faisait taire.

» Tais-toi, bavard!

— Mais, monsieur le président, il faut que je parle.

— Ah! tu ne veux pas te taire! il faudra donc, pour y parvenir, te mettre avec les accusés!...»

Et les défenseurs n'avaient plus la parole!.., et c'était ainsi qu'on jugeait!

Telles furent les scènes déplorables qui se passèrent à Grenoble, et la conduite d'un homme qui avait fait partie de cette même armée dont il poursuivait les couleurs avec d'autant plus de haine qu'il les trahissait après qu'elles avaient été les siennes... Et cependant cette conduite lui mérita une épée d'honneur, qu'il avait, disait-on, teinte lors des troubles de Grenoble !... il fut de plus nommé maréchal des camps et armées du roi. Mais voici une pièce authentique qui fera connaître M. de Vautré mieux que toutes mes paroles...

Lettre écrite de Grenoble, le 10 *mai* 1816, *par M. le maréchal de Vautré, colonel de la légion de l'Isère, à M. le colonel des Bouches-du-Rhônes, à Marseille.*

« Que n'étiez-vous avec nous, mon cher ami!... Je savais bien que dans votre Provence il n'y avait plus de services à rendre au roi!... tous vos compatriotes sont royalistes; ainsi la chose va toute seule, là-bas.

» Vous aurez déjà su nécessairement que les mon-

tagnards du Dauphiné s'étaient soulevés et avaient marché sur Grenoble (1).

» Je les ai dispersés comme de la poussière ; trois fois cependant, à la porte même de la ville, la porte de Bonne, ils sont venus sur moi à la baïonnette, en criant : *Vive l'empereur!* J'ai défendu de tirer ; j'ai fait battre la charge, et j'ai ordonné à mes braves grenadiers d'EGORGER cette canaille à coups de baïonnettes et aux cris de : *Vive le roi!*

» Une trentaine de cadavres sont restés sur la place, au milieu de la route et dans les fossés. Ils ont eu beaucoup de blessés (relativement) qui ont porté l'épouvante sur leurs derrières, et fait sauver par les montagnes les bandes qui venaient se joindre à eux.

» J'avais quatre-vingt-dix hommes avec moi, mais je n'ai fait donner que trente grenadiers, qui étaient ma tête de colonne. Eux seuls ont pu faire le coup de fusil et le coup de baïonnette ; c'est au pas de charge et avec ma petite colonne que je les ai menés à ma façon : c'était comme autrefois avec mon neuvième (2).

» Quatre ou cinq chefs ont été tués, quelques-uns pris, qu'on *fusillera aujourd'hui!*... d'autres blessés et qui se sont échappés comme ils ont pu par les montagnes.

(1) Il est bon de remarquer que le style est de M. de Vautré, on n'y ajoute rien.

(2) Le colonel Vautré avait commandé le 9e ; il fut remplacé par le colonel Broussier.

» J'attendais le jour avec la plus vive impatience pour les poursuivre. Je suis allé jusqu'à douze lieues de poste sans m'arrêter. Jusqu'à La Mure, j'étais précédé par la terreur. En traversant les villages insurgés, on voyait l'effroi peint sur tous les visages. J'ai fait quelques arrestations à La Mure. J'ai fait venir une partie du peuple sur la place, et j'ai dit que je ne savais pas encore si je les ferais pas TOUS fusiller, et BRULER leur ville...

» *Pensez-vous*, leur ai-je dit, que j'aie eu besoin de ces quatre-vingt-dix hommes pour exterminer les brigands *qui ont marché sur Grenoble? Non, il ne m'a fallu que cela* (et je leur montrais les grenadiers), *comptez-les* (je n'avais dans ce moment que vingt-deux grenadiers, les autres étaient blessés).

» *Eh bien! vos pères, vos enfans sont pour la plupart morts aux portes de Grenoble...* ALLEZ-Y VOIR LEURS CADAVRES!... *Vous, monsieur le président des fédérés* (j'avais arrêté ce gueux-là), *un de vos fils a été reconnu parmi les morts. On croit aussi l'autre tué... Tenez, monsieur le brigand, voilà un des mes braves officiers qui a reconnu son chapeau et son sabre.*

» Tel est, mon cher ami, le résultat de cette TRAGI-COMÉDIE.

» Il serait difficile de dire combien ces brigands étaient; mais je présume que j'en avais à peu près mille devant moi, assez bien armées.

» Les fuyards de ces gens-là m'ont plus servi que le reste : ils entraînaient tous les leurs; cha-

cun se sauvait chez soi, et en se sauvant, ils criaient que j'égorgeais tout.

» A ma rentrée dans Grenoble, avec mes quatre-vingt-dix-hommes (je n'en avais même pas tant), *comment!* disait-on, *le colonel n'avait que cela avec lui?* C'était une espèce de triomphe. J'entendais des gens qui criaient qu'on devait me porter en triomphe... Tout le monde, TOUTES les femmes étaient venues au devant de moi (1)... Mon capitaine de grenadiers a été reçu avec acclamation ; nous pouvions à peine marcher... Je me cachais un peu, parce que j'étais vraiment honteux.

» *Signé* Chevalier DE VAUTRÉ. »

« Vu, permis d'imprimer.

» Le préfet des Bouches-du-Rhône :

» *Signé* Le comte de VILLENEUVE.

» Marseille, chez Antoine Ricard, imprimeur du roi et de la ville. »

Quel monument d'une étrange barbarie! quelle lettre!... Comment un homme du temps où nous vivons, un militaire surtout, peut-il tenir sa plume au point de tracer des mots sanguinaires, des pen-

(1) Cela n'est pas bien honorable pour les dames de Grenoble. Je leur conseille de réclamer.

sées aussi féroces que celles contenues dans cette lettre?... Elle m'a fait mal en la lisant, elle m'a fait mal en la transcrivant, c'est une cause d'éternelle souffrance pour moi... Comment peut-il y avoir des hommes qui puissent trouver, après une telle lettre, des paroles contre l'empereur?... Il y en a cependant, et M. de Vautré lui-même!

L'empereur l'avait remarqué à l'époque où il était colonel du 9e de ligne; il était brave et menait bien son régiment... mais probablement que Napoléon voulait autre chose, et lorsque M. de Vautré demanda de l'avancement, soit dans son grade, soit comme titre, il ne l'obtint pas aussitôt qu'il l'avait demandé. Ce retard fut la cause de la haine que cet homme a vouée à Napoléon et au régime impérial; il en devint un des plus zélés détracteurs, et fut dès lors un agent fidèle de Louis XVIII. Plusieurs particularités tiennent à ce M. de Vautré. On me racontait, à propos de cette lettre si singulièrement écrite, et d'un style si baroque dans sa cruauté; qu'il avait pourtant la manie d'écrire, et que dans ce même moment il faisait un ouvrage sur lequel il consultait un de ses amis, homme d'esprit, mais extrêmement paresseux, surtout pour lire les manuscrits. Celui de M. de Vautré était probablement écrit d'un caractère difficile, toujours est-il que l'ami de M. de Vautré ne lisait pas le manuscrit et le lui rendait intact. Les auteurs ont un instinct qui ne les trompe jamais. M. de Vautré s'aperçut aux plis du rouleau

qu'il n'avait pas été défait!... Il fit une marque à l'une des pages; elle ne servit qu'à le confirmer dans ce qu'il soupçonnait. Pour avoir une certitude plus complète, M. de Vautré mit des feuilles blanches dans le rouleau, qu'il ferma avec une faveur verte, et il attendit cette dernière épreuve. Elle fut ce qu'elle devait être, convaincante. L'ami, interrogé sur le mérite des nouvelles pages, s'écria qu'elles étaient bien autrement belles que les précédentes... C'était peut-être une malice et une vérité qu'il disait là. Quoi qu'il en soit, le colonel Vautré ne le pria plus de lui donner son avis, et raconta lui-même cette histoire... il y a au reste beaucoup d'esprit à cela...

Je l'ai placée en cet endroit, et j'ai peut-être eu tort, car elle interrompt l'effet de cette terrible et tragique histoire de Didier, qui ne peut maintenant que causer une peine profonde à ceux qui auront le courage de la parcourir avec moi.

J'ai laissé le colonel Vautré présidant la commission militaire, qui jugeait sans désemparer, et on a vu comment il agissait. Le 7 mai, le lendemain de cette triste tentative sur Grenoble, vingt de ces malheureux paysans égarés furent fusillés; parmi eux se trouvaient trois enfans de treize ans. Les accusés avaient été condamnés au nombre de trente-trois; mais quatorze avaient été recommandés à la clémence du roi.

Il y avait une particularité, dont un avocat de Grenoble me parlait encore hier, et qui me faisait

tressaillir : la plupart de ces malheureux avaient été ramassés sur la route dans des maisons particulières, mais sans armes, sans aucune marque distinctive de rébellion. Ne fallait-il pas saisir au plus tôt le prétexte qui facilitait la clémence? Cependant, quelque décidé que l'on fût à sévir, il paraissait impossible de condamner les quatorze prisonniers, qui ne portaient avec eux aucune preuve de culpabilité, et ils furent recommandés à la clémence du roi, comme je l'ai déjà dit.

En attendant la réponse royale, on ne doutait pas qu'elle ne fût favorable, tout le faisait présumer, et tout imposait d'ailleurs l'obligation d'être enfin indulgent après tant de sang versé; mais quelle est la surprise mêlée d'effroi qui s'empare des esprits, en apprenant que le préfet de Lyon vient d'envoyer à Grenoble une estafette portant l'ordre télégraphique qu'il a reçu en réponse à la demande faite pour la grace de ces quatorze hommes, que d'ailleurs on ne peut trouver coupables. Cet ordre ne contient qu'un seul mot :

LA MORT!

Et les quatorze malheureux furent fusillés!

Grenoble tremblait. La terreur se promenait dans ses murs!... Jamais, même aux jours de l'époque sanglante de 93, on n'avait vu une pareille cruauté. Ce n'était pas du délire; ici, c'était au contraire un raisonnement froidement posé, et recevant une conclusion de mort! tout cela, en

causant avec négligence et en remplissant le rôle de gens du monde.

Le général Donadieu commandait alors la septième division, et était à Grenoble. Son opinion est connue depuis long-temps; mais, jusqu'à l'époque de la rentrée des Bourbons, il ne paraissait nullement devoir suivre de préférence le drapeau blanc. Aussi sa conduite dut-elle paraître bien étonnante à ceux qui l'avaient toujours suivi dans sa carrière.

Pendant les troubles du mois de mai 1816, il parcourait les rues de la ville, précédé et suivi de quatre gendarmes, espèce abhorrée dans le Dauphiné, où ils commettaient des horreurs pour faire exécuter la conscription. Il était lui-même à cheval, le sabre à la main, ainsi qu'une nombreuse escorte. Quant à M. de Montlivaut, le préfet, il se faisait garder dans son hôtel par un nombreux détachement d'infanterie.

Aussitôt que Didier avait vu la déroute de sa troupe, il avait fui! Il avait fui dans les solitudes les plus sauvages de ces montagnes, dont il avait troublé la paix; quelques amis partageaient son sort; sa femme était restée à Grenoble pour veiller à ce qui pourrait être prononcé contre son mari. Déjà des arrêtés d'une barbarie révoltante avaient été pris et promulgués; ils concernaient surtout ceux qui donneraient l'hospitalité aux proscrits. Dans le même temps, il parut un autre arrêté qui n'était d'aucun temps. La tête de Didier fut mise à PRIX! et douze mille francs furent promis à celui

qui le livrerait. Pendant ce temps, il errait dans les montagnes qui avoisinent la Savoie ; car, dans la crainte d'être livré, il s'éloignait de la France, et il avait pour compagnons d'infortune deux hommes dont l'un, nommé *Durif*, était maire de l'une des communes insurgées ; l'autre, nommé Dussert, était un jeune homme dont la femme était au désespoir de le savoir dans cette terrible position.

L'existence de ces trois hommes avait un aspect étrange ; ils étaient unis d'intérêts en ce moment ; mais la manière dont l'insurrection avait été accueillie à Grenoble avait démontré à Dussert et à Durif que Didier les avait trompés ou l'avait été lui-même. Un jour qu'ils partageaient une jatte de lait dans un de ces chalets qui sont dans les plus hautes régions des montagnes qui séparent le Dauphiné de la Savoie, Dussert demanda à Didier pourquoi le roi de Rome n'était pas à Grenoble, comme il le leur avait promis. Didier ne répondit rien d'abord, il pencha sa tête sur sa main, et lorsqu'il la releva, il était encore plus pâle qu'habituellement.

— Eh bien ! oui, leur dit-il enfin, je vous ai trompés. Je vous ai dit que l'impératrice Marie-Louise et son fils étaient à Grenoble, et il n'en était rien. Il y a plus, je ne savais pas si Marie-Louise viendrait et son fils aussi. Oui, je vous ai trompés en cela ; mais la haine que je porte au gouvernement de Louis XVIII est réelle, mes amis ; et ce sentiment-là vit toujours en moi.

En achevant ces mots, il se leva et marcha d'un pas rapide, malgré ses soixante ans. Les autres le regardaient avec étonnement ; mais à cet étonnement succéda bientôt un sentiment qui était tout entier contre lui. Ils ne virent plus qu'un homme qui les avait abusés pour une cause peut-être étrangère. Aussi, de ce moment, ils se séparèrent de lui, et dès le même soir, Dussert en parla dans ce sens à M. P....., avocat de Grenoble, et son ami particulier, qui bravait les dangers et la fatigue pour venir lui donner des nouvelles de sa jeune famille.

Ce M. P..... fut frappé de cette confidence de Dussert ; il ne voulait certes pas trahir Didier, mais il crut qu'il pouvait en parler à la jeune femme de Dussert. Elle aimait son mari avec passion, elle était mère : elle songea à faire une démarche qui, selon elle, n'était pas une trahison, puisque Didier les avait trahis lui-même, en les conduisant dans une entreprise qui n'était pas pour le but où tendaient leurs vœux et leurs sentimens. Elle fut décidée à l'instant, et prit un parti qu'une résolution forte pouvait seule lui inspirer.

Elle n'était qu'une paysanne, mais elle avait une âme ; et dans ces âmes toutes primitives, le feu sacré du bien brûle plus ardemment que dans les âmes usées des femmes du monde.

Cette jeune femme part de son village, seule, au milieu de la nuit, et arrive à Grenoble au point du jour. Elle se rend chez M. Mo.., banquier, avec

qui son mari avait quelques relations de commerce.

— Malheureuse ! s'écrie M. Mo.., que venez-vous chercher ici ?

— J'y viens porter des nouvelles qui seront bien accueillies, répond la jeune paysanne ; conduisez-moi chez le préfet.

M. Mo... la conduit à l'instant chez M. de Montlivaut.

— Monsieur le préfet, lui dit-elle, vous tenez beaucoup, n'est-il pas vrai, à prendre M. Didier?

— Oui, sans doute ! s'écrie le préfet.

— Eh bien ! je puis vous le livrer.

— Vous ?

— Oui ; mais j'y mets une condition.

— Laquelle ?.. tu sais que j'ai promis 12,000 francs à celui qui me livrerait cet homme qui a fait couler le sang français, ils sont à toi.

La paysanne sourit dédaigneusement.

— Gardez votre argent, dit-elle au préfet avec un mépris toujours plus marqué. Je ne VENDS la tête de personne. M. Didier a trompé nos maris, et nous voulons ravoir ceux qui n'ont pas été tués. La condition que je mets à ma révélation, monsieur le préfet, c'est que mon mari et mon cousin, qui sont avec M. Didier, auront la liberté et la vie sauve quand vous irez l'arrêter... Si vous ne voulez pas me le promettre, vous ne saurez rien, et je ne vous ferai aucune révélation.

Elle avait une telle détermination dans l'attitude et le regard en parlant ainsi, que M. de Montlivaut

fut frappé de l'expression qu'elle portait en elle.

— Mais, lui dit-il enfin, je ne suis pas le maître de disposer ainsi de la vie et de la liberté de deux coupables envers le roi et la France.

La femme de Dussert leva les épaules en souriant amèrement.

— Je vous livre le vrai coupable, dit-elle ; rendez-moi mon mari et notre parent Durif, et faites de M. Didier ce qu'il vous plaira, avec l'aide de Dieu.

M. de Montlivaut s'en fut chez le général Donadieu, et lui dit ce qu'il venait d'apprendre. Tous deux furent d'avis d'accepter, parce que Didier pouvait à toute heure passer en Savoie. *Le marché* fut conclu avec la jeune paysanne ; mais non pas pour de l'or, elle donnait tête pour tête !

Didier fut arrêté au moment où, se défiant enfin de ses compagnons, il allait en effet passer en Savoie par les hautes montagnes. Il fut aussitôt transféré à Grenoble, et traduit dès le jour suivant devant la cour prévôtale en permanence.

Il était un des avocats les plus distingués de la ville ; il prouva son talent dans cette cause, qui mettait en jeu sa vie et son honneur. Il fut de la plus grande dignité dans les débats ; il était grand ; sa figure avait été fort belle, et sa tête, couverte de cheveux blancs, dominait dans une attitude lumineuse sur cette foule d'hommes, plutôt rassemblés pour prononcer la mort que pour juger.

Il fut bref dans ses réponses, déclarant qu'il était inutile qu'il se défendit —

Il fut condamné à mor

On pressa vivemen[illegible]
dent qu'il savait beauco[illegible]
Mais un silence obstin[illegible]
ponse...

Le jour fixé pou[illegible]
heures du matin l[illegible]
ville à cheval, suiv[illegible]
lui-même revêtu [illegible]
mettre pied à terr[illegible]
et entra dans le pr[illegible]

Le cachot était [illegible]
lait, et pourtan[illegible]
était encore pres[illegible]
le dernier rayon [illegible]
lui.... Il était ass[illegible]
sur [illegible]
de sa femme [illegible]
près [illegible]
voix, qui voulait [illegible]
blante, et tomba [illegible]
glot:... mais une [illegible]
la rendait à elle-[illegible]
des forces....

A la vue du [illegible]
homme qui ven[illegible]
gues du monas[illegible]
cès, Didier r[illegible]
espérait au

Quant à madame Didier, après avoir relevé lentement la tête pour voir celui qui venait ainsi troubler la solennité de cet instant, elle se remit à prier seulement d'une voix plus basse, et demeura toujours à genoux devant son mari.

— M. Didier, dit le général Donadieu, je viens vous supplier, dans ce moment terrible, d'avoir pitié de vous-même!... J'ai le pouvoir de suspendre votre exécution!.. Dites! — parlez: — n'avez-vous aucune révélation à faire? Songez qu'il s'agit ici d'une grande chose!... Vous pouvez rentrer dans la vie, dont vous avez déjà quitté les bords... Parlez, au nom de vous-même,...de votre femme, de votre femme, que vous laisserez veuve, et qui peut encore vous devoir le bonheur de sa vie... Songez à vos enfans!...

— Général, dit aussitôt madame Didier, en se levant vivement,... j'appelle devant vous-même de ce que vous venez de dire!... Ni moi ni mes enfans nous ne voulons de la vie de leur père s'il faut qu'il la rachète par une bassesse... Je ne veux pas entendre une parole de plus sur ce sujet... Ne lui offrez pas une lâcheté en échange de l'honneur!... S'il le veut, nous l'accompagnerons à la mort... Il nous verra tous autour de lui, affligés, malheureux de le perdre, mais fiers de sa vertu, et fiers surtout de le voir mourir pour une cause qui, pour être malheureuse, n'en est pas moins belle à nos yeux!...Mon mari montera avec dignité sur l'échafaud qu'il n'a pas mérité;...il montera sur cet écha-

aud comme Louis XVI;... comme lui, il y mourra martyr (1).

Donadieu regarda madame Didier avec un étonnement presque stupide... Il ne la comprenait pas!... Il se tourna ensuite vers Didier, et l'interrogea du regard...

— Je n'ai rien à répondre, lui dit-il; vous avez entendu ma femme;... elle a parlé pour moi.... je n'ai rien à vous dire. J'ai conspiré contre le roi Louis XVIII, mais je n'avais nulle haine contre lui; je vais même lui donner une preuve de ma reconnaissance pour la manière dont il m'a traité en me nommant maître des requêtes... Écrivez, monsieur le général!...

Donadieu se mit devant une table avec empressement, et, prenant une plume, il attendait la *révélation* de Didier:

« Le roi vit au milieu de ses ennemis. Il doit se méfier des hommes qui l'entourent, et qui ont deux sermens à la bouche!... »

Après ces paroles, le condamné à mort se retourna vers sa femme, et, se penchant vers elle, il sembla oublier tout ce qui était près de lui. Que craignait-il? n'était-il pas CONDAMNÉ A MORT?...

A peine le général avait-il écrit ce peu de mots,

(1) Le général Donadieu était révolutionnaire; il n'était pas régicide, mais la mort de Louis était dans ses opinions

qu'on frappa à la porte, et une voix rude dit lentement :

— Il est midi et un quart !...

C'était le bourreau !...

Donadieu s'approcha alors de madame Didier pour lui dire de se retirer. Elle le comprit, et, se jetant presque à genoux :

— Au nom de Dieu, s'écria-t-elle, au nom de tout ce qui vous est cher et sacré,... laissez-moi suivre mon mari jusqu'au dernier moment !!...

Et la malheureuse femme se traînait aux genoux de cet homme, qui regardait cette douleur déchirante avec un œil sec, et l'attention qui devait lui donner un avantage sur cette position envahie par le désespoir... Il fit un signe, et deux guichetiers emportèrent madame Didier malgré ses cris et ses larmes. Alors il tenta un nouvel effort sur Didier ; car il le vit ému au bruit déchirant des cris de sa femme ; mais Donadieu connaissait mal cette grande ame.

— Monsieur le général, lui dit-il, je n'ai plus affaire avec ce monde... laissez-moi... Adieu.

Et, se tournant vers le bourreau, il lui présenta sa tête pour qu'il coupât ses cheveux blancs. Puis, se mettant en marche, il parcourut A PIED toute la grande rue de Grenoble qui conduit à la place de l'exécution... Toutes les boutiques étaient fermées ; il semblait que la ville fût en deuil... Partout régnait une tristesse profonde... Didier monta sur l'échafaud avec un courage digne de toute sa conduite, et sa

omba au milieu de
s...
rès sa mort. son fils
al du ministère de l'
eur-général à Montpellier
maître des requêtes. ma
on de 3,000 fr.. qu'
ie... J'ai besoin de le croire.
ourut alors des bruits relativemen
ans.— On disait que le roi Louis
elques révélations qui disaient que
e voulait travailler Didier. sou
France... Quelque temps après
e en Angleterre. qui passa auprès de
e gens pour un exil. et que beaucoup
èrent comme un voyage volontaire.
en 1816 et 1817. — Au reste. je pe
i de la dernière opinion une se
le recevoir de Cambrai. Elle par
du duc d'Orléans (1) le roi, en
ai cette lettre après l'ai
).
rénement que je viens de
porte au malheur de
— Je n'avais pas
i eus depuis. Ces
ils sont positifs.

lle est tout à la

Après la capitulation de Paris, Cha
doyère s'était éloigné pour attendre les é
Il s'était, comme le maréchal Ney, confié
douzième article de cette capitulation de
devait protéger les malheureux qui s'éta
aller à leur ancien dévouement pour une
chérissaient depuis l'enfance. — Tel est
parti ! il méconnaît l'honneur, dont la v
jours si puissante sur le cœur des Fran
étouffe dans leur ame le germe de tout
bien, de tout ce qui est honorable !...
qui rougirait de violer sa parole pour un
dit véritablement, se trouve honoré mên
gresser toutes les lois divines et humaines
son parti !... Ne l'avons-nous pas vu n
dans la Vendée pour Charette ?... les
Égypte, et dans bien d'autres lieux... Q
ples je pourrais citer !... mais cela fait
enfin nous faisons partie de cette mê
humaine que nous attaquons ;... et nous
pourtant pas être aussi méchans que
hommes que nous *anathématisons* si sévè

Enfin, le colonel Labédoyère avait
fils, sa femme avec l'ame brisée et le pre
qu'il ne les reverrait plus !... Il se reti
Il est à remarquer que c'est à peu pr
même point que les malheureux proscri
donnance royale qui les mettait hors la
geaient tous sans avoir pris entre eux au
gement pour se retrouver. C'est ainsi qu

Ney fut plus tard, arrêté dans le département
ntal, près d'Aurillac.
colonel Labédoyère était donc à Riom, pré-
it sa fuite, et attendant un moment favorable
l'effectuer.—Son valet de chambre avait toute
nfiance, et il s'ouvrait à lui avec l'abandon
aurait eu avec un ami... Le colonel avait
é une somme de 40,000 fr., soit en or, soit
ites payables à vue sur les premières banques
Europe ; il avait une voiture de voyage et
eurs choses de prix qu'il voulait emporter
lui.
dame de Labédoyère lui écrivit d'abord ré-
rement ; ses lettres cessèrent tout-à-coup.
son inquiétude devint extrême; il devint som-
t malheureux,... et prit le parti d'aller à Paris
confirmer ou détruire une inquiétude qu'il
uvait plus tolérer. C'était probablement ce
oulait le misérable qui épiait depuis long-
s le moment favorable de le trahir, et il est à
e qu'il retenait les lettres de madame de La-
yère.
colonel Labédoyère voulut donc venir à Paris;
pour être moins facile à reconnaître, il laissa
re ses moustaches et mit des lunettes vertes.
d il crut être suffisamment déguisé, il prit
place dans la diligence de Riom à Paris, et
t *seul*, laissant ses effets et son argent à la
e de son valet de chambre, qu'il croyait le plus
ête et le plus dévoué des serviteurs. Labé-

doyère voulait seulement embrasser sa femme
son enfant, puis revenir à Riom pour passer
médiatement à l'étranger.

Il était avec trois personnes seulement dans
diligence. A peine y fut-il monté, que ces
hommes lui firent des prévenances et des politesses
qui le prévinrent en leur faveur; et lorsque la
ligence arriva à Paris, il était presque lié de
pathie avec ses compagnons de voyage.

Il était six heures du soir, le 5 août 1815,
que Charles de Labédoyère arriva à Paris. Il
adieu aux trois hommes dont les opinions l'avaient
lié, pour ainsi dire, à eux. Il fit avancer un
et se fit conduire immédiatement rue du Faubourg
Poissonnière, n. 105, chez M. de Fontry, dont
femme était amie d'enfance de mademoiselle
Châtellux, madame Charles de Labédoyère. La
maison était isolée et entourée d'un vaste jardin,
et plus sûre qu'aucune autre pour servir de refuge
à un proscrit.

M. et madame de Fontry étaient à table
Charles de Labédoyère entra chez eux, et
ne le reconnurent pas, et il fut obligé de se nommer.

C'est moi, leur dit-il en ôtant son chapeau,
— c'est moi!.. je viens, mes amis, vous
m'accorder un asile pendant quelques heures,
que j'aie le temps d'embrasser ma femme et mon
enfant, et puis je repars aussitôt.
bonne, madame, ajouta-t-il en

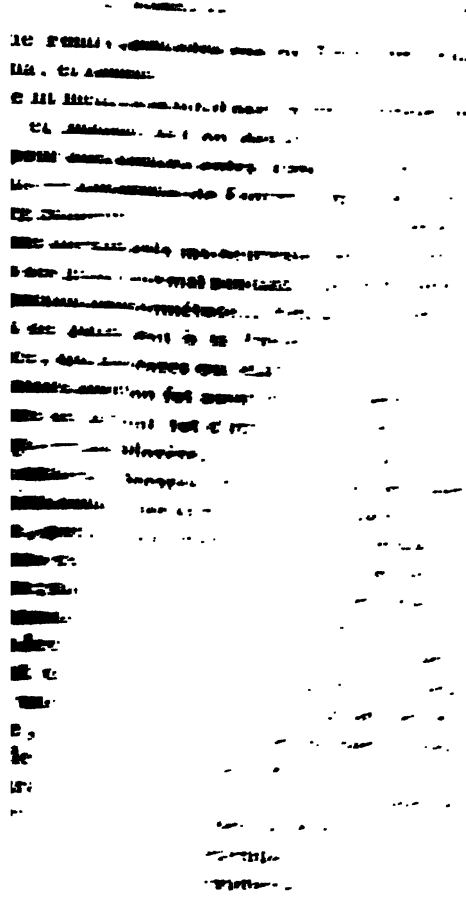

malheureux jeune homme, aussi brave que beau, aussi loyal que dévoué à la cause qu'il servait depuis que ses yeux s'étaient ouverts sur la vie d'un homme. M. Decazes ne se dissimulait pas que la position de Labédoyère était dangereuse; aussi cette arrestation lui fut-elle plus pénible qu'aucune autre.

Lorsque M. Decazes arriva chez Fouché, il trouva l'hôtel de la police générale dans un mouvement inaccoutumé, et qui dut le surprendre, quoiqu'il sût d'avance de quoi il s'agissait: Fouché se mariait; il épousait mademoiselle de Castellane, une personne du faubourg Saint-Germain, et l'un des plus beaux noms de l'ancienne noblesse; mais elle n'avait pas de fortune, disait-on... Je trouve que cette circonstance aurait dû la faire exclure au lieu de la faire rechercher... mais tout le monde n'a pas les mêmes idées... Ce qui est plus étonnant, c'est qu'on affirme qu'elle avait beaucoup d'amour pour Fouché.

Ce fut donc au milieu de la noce du duc d'Otrante, que M. Decazes arriva pour lui annoncer l'arrestation de Labédoyère. Je dois ici rendre justice à Fouché; il frappa du pied, et sa première parole d'humeur contre l'imprudence de Labédoyère, qui se faisait ainsi arrêter comme un enfant.

— N'y a-t-il donc aucun moyen de fermer les yeux là-dessus? s'écria-t-il.

Je ne sais si ce cri était vrai ou faux; mais il

paraît que ce fut vraiment ce qu'il répondit à M. Decazes. Quant à ce dernier, je puis affirmer qu'il fut vraiment malheureux de cette affaire, et lorsqu'il arriva à la Préfecture, et qu'il lui fallut faire l'interrogatoire de l'accusé, il en souffrit beaucoup. Je le voyais alors fort souvent; il venait presque tous les jours chez moi, et je connaissais sa façon de voir. Il n'aimait pas l'empereur parce qu'il en avait été persécuté : mais l'époque de l'empire était pour lui comme un phare lumineux, qu'il aimait à contempler comme Français, et tout ce qui tenait à cette même époque, était pour lui en vénération. On a beaucoup dit, que c'était lui qui avait fait les cours prévôtales; l'invention tout entière en est à Louis XVIII et à Barbé-Marbois!... ils en doivent avoir tout l'honneur. C'est une odieuse mesure et qui n'a été d'aucun secours à la cause qu'elle a servie; elle lui a même été plus funeste qu'utile.

A peine Labédoyère fut-il à la Préfecture de police, qu'on le mit au secret le plus rigoureux. Ce fut M. Decazes qui l'interrogea. Il m'a souvent raconté l'émotion qui l'avait saisi, lorsqu'en entrant dans la prison il vit ce malheureux jeune homme, si beau, si brave, ayant encore devant lui une si longue suite de jours heureux, et voyant finir sa vie à son matin par une imprudence, que peut-être un père de famille n'aurait pas dû commettre. C'était en effet un pénible spectacle, et M. Decazes en ressentit toute l'amertume.

M. de Fontry courut quelques chances de danger. Le jour de l'arrestation de Labédoyère, au moment où il allait se coucher, à onze heures du soir, il vit arriver chez lui une escouade de gendarmerie, commandée, si l'on peut se servir de ce mot, par un officier de paix. Cet homme se disait autorisé à passer la nuit dans la maison de M. de Fontry, *au nom de la sûreté de l'état*. C'était une parole à laquelle on ne savait que répondre. Aussi M. de Fontry fut-il fort poli envers ces messieurs; il mit à leur disposition du vin et des cartes, et la *veillée révolutionnaire* commença. C'était ainsi qu'on faisait dans les temps de terreur de la révolution: quoique fort enfant à cette époque, je me rappelle les visites domiciliaires!... Pour motiver leur présence dans une maison particulière, ces hommes dirent à M. de Fontry que l'autorité était prévenue qu'un mouvement à la tête duquel devaient se mettre plusieurs généraux, devait avoir lieu dans le moment où Labédoyère arrivait à Paris, et que l'isolement de sa maison inspirait des craintes; l'autorité avait au reste raison d'agir ainsi. Mais j'observerai, pourquoi donc alors cette sévérité pour l'autorité de l'empereur, lorsque son gouvernement était menacé? Il agissait comme tous les autres; avait-il donc si tort?

Le lendemain de cette funeste journée pour le malheureux Labédoyère, l'on vint faire des excuses à M. de Fontry, sur tout *le dérangement qu'on lui avait causé;* on lui écrivit même une belle lettre

là-dessus. Cette excuse polie vint de M. Decazes, l'autre de ses subordonnés.

Maintenant, il me faut revenir à ce misérable valet de chambre de M. Labédoyère. Cet homme était resté à Riom, avec les 40,000 fr. que son maître lui avait confiés, et plusieurs objets de prix. On a été convaincu avec raison dans le temps que cet homme avait vendu son maître. Quoi qu'il en soit, JAMAIS on n'a revu ce valet de chambre, ni entendu parler de lui, et encore bien moins de l'argent et des effets ; il y a dans cette conduite un sombre et sanglant mystère qu'on craint d'éclaircir. C'est une boue sanglante.

On sait quelle fut l'issue de l'affaire de Labédoyère ; on devait croire qu'elle serait différente, parce qu'elle dépendait en grande partie de gens qui avaient une grande influence sur le roi. C'était la duchesse d'E..... (1), dont l'aimable esprit et

(1) Madame de Nadayac, aujourd'hui madame la duchesse d'Escars, est une des personnes les plus remarquablement spirituelles que je connaisse ; elle est aussi dans cette ligne que je respecte, parce que les opinions sont toujours respectables lorsqu'elles sont droitement professées. Napoléon avait le tort de s'en prendre aux femmes qui lui résistaient, et en cela il avait une manière d'être misérable pour un homme tel que lui. Madame de Nadayac ayant parlé avec trop de franchise sur une chose importante, elle fut exilée dans le Midi. La princesse Pauline était alors également dans le Midi, et voulut voir madame de Nadayac. Celle-ci, assez peu curieuse d'aller faire la révérence à la sœur de l'homme qui l'avait exilée, ne put cepen-

le cœur élevé étaient garants qu'elle ferait le bien si cela lui était possible. C'était son fils, Sigismond de Nadayac, cousin de Labédoyère, et qui avait à cette époque un véritable crédit; c'était M. de La-

dant s'y refuser, et elle y fut. Il y avait alors auprès de la princesse une dame pour l'accompagner dont l'affection à la princesse se manifestait d'une manière assez remarquable pour être citée. Elle tenait les pieds de la princesse dans une douce chaleur, et à cet effet elle les prenait dans sa poitrine, et les y renfermait avec un soin extrême. Mais pour cela il lui fallait être couchée par terre et même sur le dos, enfin devenir tabouret ou bien *marchepied*. La position n'était pas commode, par exemple; mais on n'en est pas là-dessus. Or donc, au moment où madame de Nadayac arriva chez la princesse, madame de ***** était dans son office de marche-pied. Comme elle était tout enveloppée de châles et de fourrures, madame de Nadayac ne la vit pas d'abord, et la conversation s'engagea sans que madame de Nadayac eût surtout la pensée qu'il y eût d'autres personnes que la princesse et une autre femme qui faisait de la tapisserie dans un coin de la chambre. On parla de diverses choses. La princesse ayant appris que madame de Nadayac était *une femme d'esprit*, voulut lui montrer qu'elle n'était pas une sotte, et la voilà qui se met à lui parler poésie, littérature, et de je ne sais quoi encore. Madame de Nadayac répondait avec un grand sérieux, et cela lui était facile, parce qu'elle s'ennuyait. Enfin, la princesse lui dit:

— Mais je préfère surtout la tragédie, les passions y sont développées sur une plus grande échelle. On est en face des grands hommes de l'antiquité, et l'on se met quelquefois à leur niveau.

— Oh! oui, dit tout à coup une voix qui partait du centre de la terre, oui, *cela élève l'ame!... J'aime beaucoup ce qui élève l'ame!...*

En entendant ces étranges paroles sortir des jambes de

r-du-Pin (Raou ...
édoyère. Ensuite ...
lemoiselle de Chastellux ...
purs aussi. et qu ...
nt pour sauver le mar ...
ne fit rien ! Labédoyère ...
lélai même assez cour ...
es choses me font ...
tion. et me rappellent ...
oncerne le marquis ...
 de Custine d'aujour ...
n père. le général Cus ...
né à mort et exécuté ...
les. qui alors ...
ing. Madame de Cus ...
qui annonçait ...
at le sauver ...
lan de fuite. ...
ne hors de ...
lélai très-cour ...
rches que ...
é pour femme ...
quelques

ces ...
ut que ...
nadame ...
le ...
ne de ...
le ...

moins affreuse. Il crut qu'il serait encore époux et père !

Madame de Custine gagna le geôlier et sa fille, on leur promit une somme de 30,000 fr. en or, s'ils voulaient courir la chance de faire échapper le prisonnier. L'appât était bien fort... Ils y cédèrent et tout fut arrangé à cet effet.

Mais alors, il y avait une loi terrible pour ceux qui avaient de l'humanité ; la mort était le prix du dévouement; et celui qui ouvrait la porte du cachot d'un condamné à mort périssait à sa place. Madame de Custine le savait ; mais comment pouvait-elle hésiter entre son mari et une étrangère ! Tout fut conclu. Mais lorsque, la veille du jour de son départ, on instruisit M. de Custine, il demanda si la fille du geôlier partait avec eux. Sa femme baissa les yeux et ne répondit pas. Il insista. Elle lui dit enfin qu'elle resterait.

— Et peut-être, et même sûrement pour mourir ! dit le noble jeune homme ; je ne partirai pas. Si mon fils porte le deuil de son père, qu'il le porte du moins avec honneur. Il resta ; et mourut !

CHAPITRE V.

Lucien. — Son départ de Paris. — Ses aventures. — Plan de route. — Les trois passe-ports. — Fouché. — Le comte de Châtillon. — Le marquis de Rocaprias. — Les 200,000 francs du Palais-Royal. — La belle calèche. — Les trois courriers. — Abbeville et le sous-préfet. — M. de Verville. — Le royaliste ultra. — Les badauds. — Boulogne-sur-Mer. — Le 24 juin 1815. — Le patron. — *L'âme de feu et le caractère de fer!* — *Halte-là!* — Les gendarmes. — M. de Chazal. — Amiens. — Dieppe. — L'auberge et l'aubergiste. — Le dîner. — Le préfet maritime. — Le bateau à vapeur. — Encore vingt-cinq napoléons! — La calèche et la limonière. — L'échange. — La porte du jardin. — Le départ. — Paris et Étampes. — Fausse joie! — Route vers l'Italie. — Lyon. — M. Pons. — Le général Dulauloy. — Pont de Beauvoisin. — L'aubergiste. — La promenade et le vieillard. — M. de Bubna. — L'espion. — Le piquet. — *Je suis Français!* — L'altesse impériale. — Voyage à Turin. — La citadelle. — Prison de Lucien.

Il est un nom que j'ai laissé long-temps reposer pour parler de choses profondément graves, et pourtant ce nom m'est bien cher! c'est celui de Lucien!... Je vais raconter maintenant toutes ses aventures depuis son départ de Paris, et elles sont assez intéressantes pour trouver place dans un recueil d'événemens de cette époque fertile en choses d'ailleurs si remarquables. Je puis revenir plus facilement qu'anticiper, c'est un privilége

attaché à la narration sous la forme de souvenir.

J'ai dit dans le troisième volume comment Lucien avait refusé de suivre l'empereur; il avait prévu la trahison, et il s'était rappelé qu'il était père et chef d'une nombreuse famille... Il avait donc arrêté qu'il gagnerait un port pour s'embarquer, et de là se rendre à Rome par Civita-Vecchia, ou bien dans un des ports de la Toscane, s'il ne pouvait aborder dans les états romains. Il fit demander à Fouché plusieurs passe-ports, que celui-ci lui accorda de fort bonne grace et à l'instant. Le premier était sous le nom du prince de Canino lui-même, le second, sous celui du général Boyer (1), et le troisième, sous celui d'un homme qui était censé être le secrétaire du comte de Châtillon, qui lui-même passait dans le sien pour un commissaire général des ports de France, sous son nom de comte de Châtillon, avec le pouvoir de faire armer tel bâtiment qu'il jugerait convenable dans le port qu'il voudrait. Dans le second passeport, M. le comte de Châtillon passait pour le marquis de *Rocca-Prior;* c'était l'un des fiefs de Lucien en Italie. Ce dernier passeport était surtout fort utile pour traverser les Alpes, si le prince devait prendre cette route. Au reste, la manière dont il allait quitter la France devenait chaque jour plus incertaine; les alliés y entraient de toutes parts, et ce

(1) Le neveu du prince de Canino s'appelle Boyer. Ce M. Boyer est un excellent homme, et dévoué jusqu'au [illegible] à son parent.

enait d'arriver [illegible]
avait été [illegible]
craindre pour [illegible]
ontrés par [illegible]
délai. Ce fut [illegible]
ouché eut fait [illegible]
Napoléon avait [illegible]
isseports [illegible]
iilly : [illegible]
Pau [illegible]
dans [illegible]
nt dés [illegible]
il crain [illegible]
n fut [illegible]
inqu [illegible]
es de [illegible]
ie par [illegible]
ie à [illegible]
des autres [illegible]
encore [illegible]
e-Hélène [illegible]
n désign [illegible]
gne.
ais [illegible]
ly. [illegible]
impossi [illegible]
ins de [illegible]
endant [illegible]

Ceux q [illegible]

devenait une accusation permanente pour tous ceux qui rencontraient Lucien sur la route. Pour surcroît d'imprudence, un courrier demeurait près de la voiture tandis qu'il y en avait un autre qui faisait préparer les chevaux. C'est ainsi qu'il arriva à Abbeville. Il y avait là un sous-préfet nommé M. de Verville, royaliste, plus que royaliste, comme il y en avait beaucoup dans ce temps-là et qui probablement avait été sous-préfet sous l'empire... Aussitôt qu'il apprit qu'il était arrivé une magnifique calèche à l'hôtel de la poste, toute sa police, tout le petit et le grand espionnage d'une petite ville et d'une sous-préfecture, tout cela fut mis en mouvement. Malgré cette activité, il ne sut rien autre chose que d'apprendre par le passe-port de M. le comte de Châtillon, qu'il était commissaire général des ports de France, et qu'il allait à Boulogne. Tout en répondant cela d'un air dégagé, il commandait le souper; car le prince mourait de faim. On le servit dans sa chambre, où il mangea rapidement; pendant ce temps, on mettait les chevaux à la belle calèche, que les badauds d'Abbeville entouraient avec la plus avide curiosité. Les voyageurs terminèrent leur repas, payèrent l'aubergiste et repartirent sans que M. de Verville eût osé les retenir, ce qu'il était évident qu'il avait envie de faire.

Le prince et M. de Châtillon arrivèrent à Boulogne à midi, le 24 juin 1815. Tout était calme dans la ville; seulement il y avait une foule immense de familles anglaises qui attendaient avec une extrême

impatience la permission de s'embarquer. M. de Châtillon courut aussitôt chez le préfet. et se présenta comme commissaire-général des ports. Ses titres étaient en règle : il fut reçu comme il devait l'être, et conduit à l'heure même au port pour y choisir le bateau à vapeur qui lui conviendrait, pour expédier les ordres dont il était chargé. Il prit un bateau à vapeur dont le patron parut lui convenir, et lui donna, à l'instant même, vingt-cinq napoléons comme engagement, avec la condition qu'il serait prêt à partir deux heures après.

Pendant que M. de Châtillon courait pour accélérer le moment du départ de Lucien. celui-ci n'était nullement inquiet, déjeunait ou plutôt dînait avec cette gaieté calme qui est la base de son humeur habituelle. Lucien est un homme fort supérieur, ainsi que le savent tous ceux de son époque, et même la génération venue depuis lui. Cette impassibilité au milieu du danger en est une grande et forte preuve ; il fut aussi maître de lui à Saint-Cloud, qu'il l'était dans son salon de Tusculum. charmant par son esprit aimable et sa profonde instruction les étrangers qui venaient le visiter dans son exil ; lorsque son frère ternissait sa gloire par sa séparation d'avec lui, lorsqu'au contraire il aurait dû ajouter à son lustre, en présentant au monde un frère si digne de lui.

Mais j'ai dit aussi, en terminant son portrait, que *son ame de feu, son caractère de fer*, étaient susceptibles des plus profondes, des plus douces affections. Celle

de famille surtout étaient celles qui lui étaient les plus chères. Ses enfans, sa femme, tout ce qu'il aimait enfin, était à Rome et il allait en Angleterre!... Cette pensée s'offrit à lui d'abord comme à travers un nuage. Il n'avait pas une inquiétude positive... car il avait été bien accueilli en Angleterre; mais alors il était proscrit par l'empereur!.. Depuis, il s'était réconcilié avec son frère!... Si la politique anglaise allait lui faire un crime d'avoir écouté la voix du cœur; s'il allait être prisonnier; enfin, s'il n'allait pas pouvoir repartir et joindre sa famille! Toutes ces probabilités se montrèrent à lui avec une vérité presque effrayante. Le comte de Châtillon vit le front de Lucien se couvrir d'une sorte d'inquiétude qui fit à l'instant disparaître le sourire qui accompagnait les mots gais et spirituels qui animaient la conversation; il demeura quelques instans silencieux, puis il lui dit :

— Mon ami, allez décommander le bateau à vapeur, je ne partirai pas pour l'Angleterre. Je me dois à ma famille, et je vois trop bien que je ne puis être d'aucun secours à mon frère. Je vais retourner en Italie...

M. de Châtillon donne aussitôt ses ordres aux courriers, et court au port pour décommander le bateau à vapeur.... Comme il revenait, il se vit entouré d'une foule d'hommes, de femmes, d'enfans, qui le suppliaient de les prendre avec lui sur son bateau : c'étaient une vingtaine de familles anglaises qui ne pouvaient obtenir le passage, en

raison de l'ordre donné antérieurement. M. de Châtillon leur dit tous ses regrets, mais il ne partait plus, et le bateau ne pouvait quitter le port sans un ordre spécial.

Repasser par Paris, mais sans le traverser ; suivre ses murs extérieurs ; s'arrêter seulement pour connaître la situation de la ville, prendre la route de Lyon et puis celle d'Antibes, s'y embarquer pour la Corse, gagner Civita-Vecchia, et de là se rendre à Rome, tel était le projet de Lucien lorsqu'il quitta Boulogne ; il était alors presque nuit. On voit que depuis l'avant-veille Lucien n'avait pas perdu de temps ; mais fallait agir ainsi. Déjà les alliés s'approchaient ; quelques chasseurs autrichiens et prussiens s'étaient déjà montrés isolément courant dans la campagne, il fallait donc s'éloigner rapidement. Les postillons étaient payés magnifiquement, aussi allaient-ils avec une vitesse qui pouvait mettre la calèche en morceaux. Les voyageurs traversèrent Abbeville vers le matin, et échappèrent encore une fois à la vigilance de M. de Verville, ce qui, je crois, l'aura rendu bien mécontent de lui-même, lorsqu'il aura appris que ce voyageur, qu'un instinct haineux le portait à faire arrêter, était le prince Lucien Bonaparte !...

Quoi qu'il en soit, il lui avait échappé, et les voyageurs venaient de changer de chevaux : ils étaient à sept lieues de Beauvais ; le jour commençait à poindre ; le prince dormait, mais M. de Châtillon veillait et ses regards étaient actifs... il dis-

tingua en avant de la grand'route trois hommes qui lui parurent être en uniforme. Il éveilla le prince, qui jugea comme lui que les hommes qui étaient devant eux étaient des militaires. Comme le prince en faisait l'observation, ils entendirent aussitôt le cri de :

« Halte-là ! »

— *Eh bien !* dit le prince avec calme, *nous allons être arrêtés... patience et courage, mon ami, nous verrons ce que les Bourbons feront de moi.*

Puis se reprenant avec un sourire...

« *J'aperçois*, dit-il, *une forteresse en Hongrie... c'est bien loin de ma belle Italie !* »

Au moment où il disait cette dernière parole, la voiture s'arrêtait, et l'un des trois hommes vint à la portière.

« Eh ! mon Dieu, c'est vous ! s'écria le prince en reconnaissant dans cet homme M. de Chazal, que trois semaines avant il avait fait nommer préfet d'Amiens...

— Eh quoi, monseigneur, vous ici ! s'écria de son côté le préfet dépossédé... et où donc allez-vous ?...

— A Beauvais, et delà à Paris.

— Mais vous êtes perdu si vous suivez ce projet ! Les alliés sont à Amiens. C'est par miracle que j'ai pu leur échapper, et par le secours de ces deux braves gens, ajouta-t-il en montrant les deux gendarmes, que j'ai pu sauver ma vie... Tout est en pleine révolte... Les alliés seront certainement ce [illegible] à Beauvais, s'ils n'y sont déjà... Quittez cette

route, monseigneur, prenez celle de Dieppe. Là, vous pourrez vous embarquer, et vous diriger où vous le voudrez. Conservez-vous pour des temps meilleurs.

Lucien serra la main de M. de Chazal avec une vive émotion... Il lui dit adieu, et la calèche abandonna la route de Beauvais pour suivre celle de Dieppe.

— Sans cette rencontre, Lucien était perdu. L'esprit des villes occupées alors par les alliés n'était pas bon, et ce n'était pas en eux qu'il fallait mettre son espérance. Le maréchal Brune l'a éprouvé plus tard à Avignon (1)!!...

L'opinion de Dieppe était dès lors, comme aujourd'hui, enflammée de royalisme, et la seule auberge habitable avait pour maître l'un des hommes les plus chauds du parti des Bourbons.

Le passe-port et la commission de commissaire-général des ports fit encore son effet à Dieppe comme à Boulogne;... mais lorsque le préfet vit la signature de Fouché, il fit un mouvement qui effraya presque M. de Châtillon... Cependant il se dit que de ce moment peut-être dépendait la sûreté du prince, et il parla avec une telle fermeté au préfet, qu'il l'empêcha d'aller plus loin... Il prit toutes ses mesures, et revint ensuite trouver le prince à l'auberge, où celui-ci jouait son rôle de secrétaire, en écrivant dans sa chambre, car il fallait user de grandes précautions pour ne pas éveiller la curiosité, en offrant aux yeux d'une

(1) Il y avait des troupes étrangères à une distance très-rapprochée, et on savait ce qu'on avait à craindre depuis la veille et même l'avant-veille.

foule *badaude* un visage parfaitement ressemblant à celui de l'empereur... Cette ressemblance frappa probablement le maître de l'auberge ; car, tout en servant le dîner avec de profondes révérences, ce qu'il accordait à une large dépense, faite et calculée pour cet effet, il examinait Lucien avec une extrême curiosité. Lorsque le dessert fut servi, et que cet homme fut retiré, Lucien dit à M. de Châtillon : « La France est en feu ! Chazal a raison ; il faut s'embarquer ici. Les partis royalistes courent la campagne, à ce que j'ai entendu dire par plusieurs personnes qui parlaient au-dessous de ce balcon !... Nous avons tout à craindre d'eux ; dans cette extrémité, il vaut encore mieux hasarder l'Angleterre. Allez chez le préfet, et puis au port pour arrêter un paquebot. »

M. de Châtillon sortit aussitôt, car le temps pressait, et fut chez le préfet. Pendant le trajet très-court de l'hôtel au port, M. de Châtillon fut entouré, suivi d'une foule nombreuse, que la brillante calèche attirait toujours dans toutes les villes où l'on arrivait.

« C'est le commissaire-général du gouvernement provisoire, disaient les hommes qui suivaient M. de Châtillon... C'est un ami de Fouché. »

« Si nous lui faisions prendre un bain de mer !... disaient les autres !... C'est un ami de Fouché !... c'est un traître !... »

Et le suivant toujours, ils mumuraient avec une voix menaçante ;

« A la mer !... à la mer !... »

M. de Châtillon comprit que de la fermeté seule pouvait imposer à ces hommes qu'une seule apparence de faiblesse pouvait entraîner dans un crime... Il les regarda avec un air déterminé et poursuivit sa route jusques au port. Là il conclut un marché comme il l'avait déjà fait à Boulogne, et donna encore vingt-cinq napoléons pour engager le marché.

Mais à son retour à l'hôtel, où il avait laissé Lucien presque déterminé à partir pour l'Angleterre, il le trouva plus irrésolu que jamais... Il se voyait retenu en Angleterre, peut-être envoyé dans une île lointaine comme son frère, dont il venait d'apprendre le sort sur le *Northumberland*.

— Je ne veux plus aller en Angleterre, s'écria-t-il; c'est une terre qui serait funeste pour moi comme elle l'a été pour mon frère... Non, non, je ne veux pas m'embarquer!

Jamais le comte de Châtillon n'avait vu Lucien dans un pareil état... Il connaissait son caractère ferme et déterminé, et cette irrésolution lui parut un pressentiment qu'il ne fallait pas combattre.

— Eh bien, lui dit-il, ne nous embarquons pas. Il envoya contre-mander le paquebot, en abandonnant au patron les vingt-cinq napoléons donnés comme arrhes; mais il n'envoya que tard dans la soirée, pour laisser moins de temps pour les commentaires.

Mais comment les éviter dans l'auberge, et avec un homme qui paraissait évidemment curieux? M. de Châtillon sentait le besoin d'avoir une

autre voiture que cette malheureuse et trop belle calèche, qui attirait tous les regards... Il lui vint dans la pensée de demander à l'aubergiste s'il n'aurait pas une voiture à lui vendre en échange de sa calèche... En l'écoutant, le maître de l'auberge s'épanouit d'aise, comme tous ceux qui gagnent sur une dupe. Il le mena devant une limonière qui valait bien le quart de la calèche, et proposa troc pour troc... M. de Châtillon refusa, et demanda du retour... Il fallait ne pas paraître trop facile;... il lui dit qu'il verrait sa voiture *au jour*. — De cette manière le sommeil du prince était assuré. L'homme ne voulait pas hasarder le gain d'un billet de mille francs au moins pour faire arrêter un homme qui lui était inconnu... Le prince dormit donc tranquille... Le lendemain matin, à quatre heures, le maître de l'auberge était devant la porte de M. de Châtillon, pour conclure le marché. Tout fut bientôt dit. Il n'était plus question de perdre du temps, mais, au contraire, de le gagner sur lui; la nouvelle voiture fut donc promptement chargée; on y attela trois chevaux modestement; un courrier seul envoyé devant, et l'autre mis sur le siége... Mais une circonstance singulière vint augmenter l'inquiétude de M. de Châtillon pour le prince. La place sur laquelle est située l'auberge où ils étaient se remplissait à chaque minute de plus en plus de peuple, et surtout d'hommes qui paraissaient avoir des intentions positivement mauvaises.

— J'ai mal à la tête, dit M. de Châtillon au

maître de l'auberge, et je suis fatigué de la voiture; il fait beau ce matin, je voudrais faire un peu de chemin à pied... Votre jardin donne, je crois, sur la grande route, ne pourrais-je m'y rendre par là, et ma voiture viendrait m'y rejoindre?

Le maître de l'auberge, tout joyeux de son marché, courut aussitôt chercher la clef du jardin. M. de Châtillon avertit *son secrétaire*, et tous deux, traversant le jardin, furent délivrés de Dieppe sans qu'ils eussent essuyé aucun des malheurs qu'il était bien possible qu'ils trouvassent dans cette ville, bien différente, au reste, des environs de Paris, où Lucien arriva enfin le 27 ou le 28 juin.

Là tout était changé... L'ardeur et la vengeance contre les alliés étaient dans tous les cœurs, non-seulement des hommes, mais des femmes, des vieillards et des enfans. Partout on battait la générale, partout on se rassemblait. Lucien ne pouvait croire lui-même à ce qu'il voyait; il ne pouvait comprendre que Napoléon s'exilant loin de la France eût encore ce pouvoir sur elle... près d'Étampes, les voyageurs entendirent de singulières nouvelles : on disait que les Anglais et les Prussiens avaient été battus par le maréchal Davoust, et que leurs cadavres couvraient la Seine.

— Cette nouvelle, si elle est vraie, m'arrêterait ici, s'écria Lucien!... Allez à Etampes, Châtillon, et voyez.

M. de Châtillon courut à Étampes : la nouvelle

était fausse ! Hélas ! l'enthousiasme l'avait seul rendue probable !...

— Lucien ordonna le départ, le cœur serré de cette nouvelle déception. Il est si facile de croire à un retour de bonheur !... Il prit la route d'Italie ; il se dirigea sur Antibes pour aller à Ajaccio, comme je l'ai déjà dit, et de là à Civita-Vecchia, puis à Rome.

En arrivant à Lyon, il fut pénétré d'un vif sentiment de respect et d'attachement pour son frère. Là, il put se convaincre par lui-même que, si l'empereur avait voulu la guerre civile, rien n'eût été plus facile pour lui !... Lyon aurait donné l'exemple, et, certes, le Dauphiné l'eût bien suivi !... Lyon paraissait vouloir rivaliser avec Grenoble de dévouement à la cause impériale. L'empereur n'était plus là, mais son souvenir y était encore tout palpitant !... Tout était en armes. Le préfet, M. Pons, le général d'artillerie Dulauloi ne pouvaient contenir les habitans, le peuple était monté et ne voulait rien écouter... M. de Bubna commandait les forces autrichiennes, qui s'avançaient sur Lyon pour faire, disait-on, le siége de la ville ; et les Lyonnais, cette population toujours fidèle, brave et dévouée, attendait avec rage que l'ennemi vînt sous ses murailles pour l'y écraser, dût-elle périr avec lui. Comme on attribuait aux royalistes la venue des troupes étrangères, la colère du peuple de Lyon se tourna contre eux en attendant l'ennemi : on brisa les carreaux de leurs fenêtres à coups de pierres ; plusieurs mai-

sons de particuliers furent pillées... On insultait publiquement les femmes et même les hommes employés dans les administrations publiques, et dont l'opinion était connue pour être royaliste.

Lucien, malgré la sécurité qu'il pouvait trouver à Lyon, ne voulut pas s'y faire connaître. Il envoya M. de Châtillon chez M. Pons, le préfet, pour faire signer son passe-port de commissaire général des ports de France, et prendre des renseignemens sur la route d'Antibes. Le préfet reçut M. de Châtillon à merveille. Tout est tranquille, lui dit-il ; vous pouvez partir sans crainte.

M. Pons, rempli d'enthousiasme, et voulant se défendre jusqu'à l'extrémité, fit part à M. de Châtillon des projets qu'il avait formés avec le général Dulauloi, noble et brave officier, et l'un de ces *preux* comme Napoléon les aimait. M. Pons ajoute qu'il ne croit pas que les partis royalistes soient formés du côté des ports du Midi... M. de Châtillon lui fait signer son passe-port, *celui de son secrétaire*, et revient à l'hôtel de l'Europe, où l'attendait Lucien... En lui rendant compte de sa mission. M. de Châtillon paraissait encore inquiet. — Tout cela est à merveille, lui dit le prince, et nous allons partir.

— Je ne suis pas tranquille, dit M. de Châtillon; le préfet me paraît trop rassuré... Je veux aller trouver le grand-vicaire du cardinal Fesch (1), il

(1) Le cardinal Fesch était archevêque de Lyon à cette époque.

doit en savoir plus que le préfet ; la correspondance des curés est plus active que celle des maires.

Il y fut : et en effet, il n'avait pas tort. Le grand-vicaire apprit à M. de Châtillon que des partis royalistes, appelés les *verdets* (1), infestaient les grandes routes ; et, qu'en pareille rencontre un passe-port signé de Fouché serait un arrêt de mort !... M. de Châtillon retourna près de Lucien avec cette nouvelle. En l'apprenant, le prince se confirma dans la résolution de se fier à sa destinée, et de traverser les armées ennemies avec le passe-port donné à M. de Châtillon, sous le nom du marquis de Rocca-Prior. Ils quittèrent Lyon sans avoir communiqué avec le préfet et le général Dulauloi, dont l'attachement et la loyauté lui étaient des garanties de sûreté. « Mais plus tard cette démarche pourrait les compromettre, dit Lucien, et je ne veux pas être pour eux une occasion de danger... J'aime mieux me priver d'une jouissance, celle de serrer la main à deux braves et loyaux Français, avant de quitter encore une fois la France !... »

Oui, je le répète, Lucien est une noble et généreuse créature ! !...

Ils arrivèrent, vers le soir, à Pont-de-Beauvoisin... Tout y était en grande rumeur ; on y attendait, le même jour, le général Bubna et son état-major... et l'on ne reçut Lucien à l'auberge que sous la

(1) On appelait ainsi les soldats volontaires dans le Midi, qui portaient des habits verts en l'honneur du duc d'Angoulême. Ils ont fait bien du mal dans tout le Midi.

condition qu'il sortirait de l'auberge si le général autrichien arrivait.

— Allons nous promener hors de la ville, dit Lucien à M. de Châtillon... Notre position n'est pas bonne... peut-être un hasard la rendra-t-il meilleure...

A peine les deux voyageurs étaient-ils à deux cents pas de la ville, que M. de Châtillon, qui, en artiste, cherche toujours des points de vue ou des fabriques, remarqua une charmante maison à l'italienne, bâtie à mi-côte, dans une ravissante exposition, et paraissant, au dehors, une habitation tout-à-fait agréable.

— Voilà une jolie maison, dit M. de Châtillon.

Un homme âgé et bien mis, ayant tous les dehors d'un homme comme il faut, était auprès de lui, mais il ne l'avait pas vu parce qu'il était caché par un buisson. Cet homme s'avança vers Lucien et lui dit :

— Vous êtes étrangers, messieurs, et il me paraît que vous savez apprécier le beau côté pittoresque de notre pays. La vue en est admirable, de chez moi... Les troupes étrangères rendent les logemens difficiles à trouver dans la ville, aujourd'hui; faites-moi l'honneur d'accepter l'hospitalité chez moi pour cette nuit.

En écoutant cet homme, qui semblait être là un nouvel Abou-Hassan, pour attendre les voyageurs, Lucien regarda M. de Châtillon en souriant. En effet, cette aventure avait du merveilleux. Le

vieillard envoya un de ses gens avertir ceux de Lucien à l'auberge, et leur dire de conduire la voiture et les bagages de leur maître chez lui. La maison était charmante, et le rez-de-chaussée tout entier fut mis à la disposition de Lucien.

— En vérité, disait-il en riant et se frottant les mains, signe positif d'un grand contentement chez lui ; en verité, il y a ici de la magie !

Les fenêtres de l'appartement de Lucien donnaient sur une grande prairie qui séparait la maison du grand chemin. Au moment où Lucien disait ces derniers mots, on entendit un bruit retentissant de tambours, de trompettes et de cymbales... C'était l'armée du général Bubna... Il marchait à sa tête, entouré de son état-major; avec cette physionomie sérieuse et impassible que nous lui connaissons, et qui recevait un effet fort bizarre de l'esprit fin et remarquable qui l'animait. C'est un homme fort supérieur que M. de Bubna.

Lucien était rêveur... il souriait mélancoliquement. « Notre hôte a épargné à ces messieurs la *peine de nous chasser*, dit-il avec une sorte d'amertume !... » et ses yeux humides regardaient avec colère ces troupes qui se dispersaient pittoresquement par groupes pour bivouaquer, en plein air, dans cette prairie qui était sous ses yeux... M. de Châtillon, toujours artiste, vit dans cette scène une esquisse de Wouvermans ou de Sweibach, et prenant son cahier de croquis, il se mit à *croquer*, c'est le mot, ce qui se passait au bas de la

e... Il s'oubliait dans son travail, lorsqu'il une main s'appuyer légèrement sur son e... Il se retourna, et vit Lucien toujours ment rêveur, et seulement plus agité que le d'heure d'avant.

Vous devez ne pas perdre un instant, Châ-, lui dit le prince; allez sur-le-champ chez nte de Bubna, faites viser votre passe-port occa-Prior; surtout prenez garde de soigner prononciation italienne, car Bubna s'y con-comme à tout ce qu'il touche ou regarde; eurs, c'est l'homme le plus fin que je con-... *Au reste, écoutez bien ceci: s'il vous re-it pour Français*, NOMMEZ-VOUS, NOMMEZ-MOI, *nandez-lui à quel moment il pourra me voir... toute confiance en lui, poursuivit Lucien... doit pas ignorer que Napoléon II a été pro- après mon discours aux deux chambres. Le et autrichien ne peut être froid sur de pareils s... Et Bubna est le meilleur passeport que puissions avoir!...*

de Châtillon fut à l'instant même changer de et faire sa toilette, puis il se rendit chez e Bubna... Il attendit d'abord dans l'anti-bre, parce qu'on lui dit que le général était er avec ses aides-de-camp; mais ayant insisté être introduit, le général le fit entrer.

général Bubna a l'abord imposant, et double encore, parce qu'il y joint une malice mo-se habituelle. M. de Châtillon le salua, et lui

remit le passe-port... Le général Bubna le considéra avec attention... M. de Châtillon lui dit, en italien, qu'il le priait de signer son passe-port, parce qu'il était empressé de se retrouver dans sa terre de Rocca-Prior, donc il était absent depuis long-temps.

Bubna ne répondait rien. Sa figure impassible laissait apercevoir seulement une légère teinte d'ironie ; puis, changeant de ton et de langage, il dit d'une voix sévère et lentement accentuée :

— Monsieur, vous n'êtes pas Italien. Vous êtes Français... Votre passe-port... est signé *Fouché*... Vous êtes dans mon camp, et vous *serez, comme espion, fusillé* dans les vingt-quatre heures.

Et au même instant, un coup d'œil jeté à un caporal qui était à la porte, le fait avancer sur M. de Châtillon. Il le saisit au collet et l'entraîne avec violence.

— « Mais attendez donc un instant, s'écrie M. de Châtillon d'une voix forte !... Général, j'ai deux mots à dire à votre excellence... mais en secret. »

Le général Bubna se leva, le caporal s'éloigne et M. de Châtillon, sur un signe du général, le suit dans l'embrasure d'une fenêtre.

« — Qu'avez-vous à me dire ? lui dit-il. Je vous écoute.

— Eh bien, général, vous avez deviné la vérité, je suis Français... mais aide-de-camp du prince Eugène, qui est dans une maison de campagne aux

portes de cette ville... il a le désir de vous voir et de vous entretenir quelques instants...

Aux premières paroles de M. Châtillon, le général Bubna avait fait retirer le caporal.

— Ah! le prince Lucien est ici? dit-il avec un intérêt marqué.

Et se penchant vers la porte, il dit très-haut :

— Monsieur de T...! c'est mon aide-de-camp, dit-il à M. de Châtillon, faites atteler les chevaux à ma voiture, et vous irez ensuite avec monsieur prendre une personne que j'attends.

Lucien avait deviné l'issue de l'aventure, car ces messieurs le trouvèrent prêt et tout-à-fait présentable.

M. de Bubna avait *écouté* le bruit de la voiture... en l'entendant revenir, il se mit à la porte de son antichambre et reçut le prince Lucien avec les plus grands honneurs et l'étiquette la plus *stricte*, lui donna constamment le nom d'ALTESSE IMPÉRIALE, et le faisant passer dans une pièce au fond de l'appartement, et s'y enferma avec lui. La conférence dura deux heures!...

Pendant ce temps, l'état-major accueillait avec politesse le même homme qui, tout à l'heure était destiné à être fusillé, et qui, maintenant était entouré de tous les officiers de cet état-major, qui, soit dit en passant, ressemblait à la tour de Babel... Il y avait là des officiers de toutes les armes, des hommes de toutes les nations... Il y avait surtout des FRANÇAIS!... des Français qui rentraient

dans leur patrie avec les soldats étrangers !... Au reste, les Autrichiens les méprisaient eux-mêmes.

M. de Châtillon fut donc questionné par tous ces messieurs, qui voulaient trouver en lui beaucoup de *la causerie de camarade ;* mais il se tint sur ses gardes et ne laissa nullement deviner le secret jusqu'au moment, où la porte se rouvrant, M. de Bubna reconduisit le prince Lucien avec la même étiquette qu'il avait observée lorsqu'il était entré... Le prince appela M. de Châtillon, et le présenta dans les formes à M. de Bubna.

« J'espère que vous ne voulez plus le faire fusiller ? dit-il en riant au général.

— M. de Châtillon connaît la rigueur militaire, répondit le général Bubna, et il ne peut condamner ma sévérité. »

Lucien et M. de Bubna se quittèrent aussitôt dans les meilleurs rapports du monde... M. de Bubna donna au prince une lettre pour le ministre des affaires étrangères de Turin, afin que la signature de son passe-port ne souffrît pas de difficultés ni de retard. L'aide-de-camp qui avait été envoyé auprès de Lucien, lui fut donné pour plus de sûreté, afin que les partis de la garde hongroise, qui étaient sur la route, n'inquiétassent pas sa marche jusqu'à Turin... Tout étant réglé ainsi pour l'avantage du prince Lucien, il quitta Pont-de-Beauvoisin et se dirigea sur Chambéry. La route se serait faite avec ce plaisir qui est toujours avec la tranquillité, lorsqu'elle remplace une inquiétude continuelle, sans

un accident arrivé au courrier de Lucien. Cet homme ne savait que le français et l'italien ; il rencontre entre Turin et Chambéry un détachement d'un régiment hongrois qui lui demanda le chemin de Chambéry. Comme c'était un peloton d'avant-garde, il n'y avait là aucun officier qui pût comprendre que le pauvre courrier aurait plus tôt fait mille lieues en huit jours que compris une parole de ce que lui disaient ces honorables hussards hongrois. Comme ils étaient abandonnés à leur politesse naturelle et à la conduite d'un sous-officier qui, en fait de *civilité*, n'entendait rien de tout ; il en résulta que le pauvre courrier, ne pouvant leur répondre, fut battu à coups de plat de sabre, de crosses de pistolets, de carabines, et les poings et les pieds s'y mirent encore si bien, que le pauvre homme, jeté dans un fossé, s'en allait de vie à trépas, lorsque, par grand bonheur et hasard, la voiture de son maître passa devant le fossé où il était gisant. Le prince s'arrêta, on releva le malheureux, qui était au plus mal, on le mit sur un siége, à côté de son camarade, jusqu'à l'autre poste... Il arriva à Turin presque mourant.

Lucien était rempli d'espoir en arrivant en Sardaigne... il était nuit au moment où il entra dans la ville de Turin... Il descendit à l'hôtel de l'Europe, où le comte de Châtillon commanda un excellent souper pour le prince, lui et l'aide-de-camp de Bubna qui avait fait la route avec eux pour faciliter cette route à Lucien. En attendant que le sou-

per fût prêt, Lucien, comme toutes les personnes qui ont une ame ardente et une imagination vive, et qui poursuivent une idée, Lucien voulait avoir le visa de son passe-port. Il pria donc l'aide-de-camp de remplir le moment d'intervalle entre le souper et l'arrivée par le bienheureux visa du passe-port, et lui demanda en même temps de remettre au ministre la lettre de M. de Bubna. L'aide-de-camp part : au bout de plus d'une heure, voyant qu'il ne revenait pas, le prince fit servir ; mais il soupe gaiement, et dit mille folies à M. de Châtillon. On était au dessert, lorsqu'on entendit une voiture rouler sous la porte cochère de l'hôtel.

L'aide-de-camp de Bubna entra au même moment dans la chambre, la tête basse et la contenance aussi triste que son rôle était peu honorable en apparence. Il dit avec l'accent de la conviction : je suis désespéré de ce que je vais vous dire. — Le ministre, avant de signer le passe-port de votre altesse impériale, a été chez le roi ; malgré la lettre du général Bubna, le roi a déclaré ne pouvoir laisser partir votre altesse, sans qu'elle fût mise au préalable dans la citadelle de Turin, avec sa suite.

— Si j'étais seul ! dit Lucien... mais ma femme, mes enfans !... Il faut obéir maintenant à ceux à qui Napoléon fit long-temps courber la tête !... et pour de telles âmes l'heure de la vengeance est douce ! . . . . Pourvu, ajouta-t-il, qu'une autre citadelle dans le fond de la Hongrie ne remplace pas celle-ci !...

Dans ce moment, un grand mouvement se fit dans la maison. Une autre voiture venait d'entrer dans la maison : c'était le commandant de la citadelle de Turin, qui venait signifier à Lucien qu'il eût à le suivre dans la citadelle... Ce discours fut fait au milieu de beaucoup de révérences, de complimens, qui formaient une singulière préface à cette parole insolente.

Le roi de Piémont arrête le prince Lucien, et le constitue prisonnier sans aucun droit, sans aucun motif pour justifier une pareille indignité!! La seule chose qu'on ajoute, c'est que *c'est par mesure de sûreté !...*

La voiture du commandant était aux ordres du prince ; il en profita sans demander même d'excuse, sans employer ces formes polies que Lucien connaît admirablement. Ses bagages encombrent la voiture du commandant, et M. de Châtillon et lui roulèrent vers cette citadelle, où bientôt ils furent mis sous les verrous.

Cette captivité était étrange. On mêlait aux rigueurs de la prison tout ce que la politesse la plus excessive pouvait ajouter pour l'adoucir, ou plutôt *la vernir.* — En arrivant dans la citadelle, le prince fut conduit à ses appartemens, qui étaient assez convenables, par un jeune homme, fils du commandant en chef de la cavalerie, et par sa femme, jeune et jolie personne. Le commandant de la citadelle lui-même, sa fille, jeune personne bossue, mais fort jolie et spirituelle, la belle-fille du commandant,

tout ce monde formait comme une cour autour de Lucien, pour empêcher l'ennui d'arriver jusqu'à lui. On se réunissait une fois par semaine chez la belle-fille du commandant, on jouait au Tarau, on prenait du thé, on s'amusait, ou du moins on voulait s'amuser... Mais Lucien ne se laissait point prendre à cette amorce : il fit une tragédie, s'occupa d'astronomie, et demanda à ses geôliers le moyen de voyager dans le ciel, puisqu'il ne pouvait voyager sur terre... Il demanda aussi un trictrac... On lui accordait tout, et à peine il avait formé une demande qu'elle était exaucée ; mais en même temps sa prison recevait de ces dégoûts qui rendent la vie insupportable !... Un jour on lui annonce que sa majesté sarde, dans son désir de témoigner sa considération à S. A. I., lui envoie cinq de ses gardes du corps pour lui servir de gardes d'honneur !... Peut-on pousser plus loin la raillerie ?...

Elle fut, au reste, un jour récompensée selon ses mérites, *cette raillerie* et *cette politesse*. M. de Châtillon voulait ouvrir la porte du salon du prince, donnant dans une autre chambre ; il sentit de la résistance. Naturellement peu patient, il insiste, et, voulant forcer cette résistance, il pousse fortement la porte, qui, en s'ouvrant, fait entendre le bruit d'une chute. C'était un des *gardes d'honneur*, qui faisait l'honorable rôle de geôlier intérieur, et qui s'était endormi en écoutant à la porte. Il demeura quelques instans par terre, gisant, gigotant, et assez honteux de son aventure. A son lever, le prince

apprit cette histoire, et n'en fit que rire. Il invita les cinq geôliers *bien élevés* à déjeûner et à dîner tous les jours avec lui.

— Suivez les ordres qui vous sont donnés, messieurs, leur dit le prince, vous me ferez plaisir. Croyez bien que je ne blâmerai jamais l'exactitude ni l'obéissance dans le service militaire... »

Ils demeurèrent confus, et depuis ce jour la porte *au moins* fut respectée.

Mais l'existence de Lucien était vraiment pénible: il était dans cette citadelle, dont l'étendue n'excède pas la surface de la place Vendôme; et là, il avait à peine la possibilité de se promener. Il écrivait, lisait des romans, faisait des vers, étudiait l'algèbre, l'astronomie et toutes les sciences exactes, dont l'étude avait été peu suivie jusque-là par lui. Le moment du dîner était peut-être le plus ennuyeux; Lucien mange fort peu et ne boit que de l'eau. Cette sobriété faisait abréger le repas tous les jours de quelques minutes. C'était la mystification des gardes d'honneur, qui, à peine au second service, voyaient le prince disposer sa retraite, et lorsqu'il se levait, il fallait le suivre.

Le maréchal Saint-Cyr et M. de Humboldt étaient amis du Lucien : il leur écrivit. Le maréchal Saint-Cyr était, comme on le sait, un homme d'esprit et aimant les arts. Quant à M. de Humboldt, on le connaît sans que je parle de lui... Lucien leur écrivit à tous deux, ainsi qu'à plusieurs autres amis, qui furent heureux de son souvenir !... Mais une lettre

qu'il envoya avec une sorte de crainte au cœur, ce fut une lettre écrite au prince de Metternich. Si j'eusse été près de lui, je l'aurais rassuré ; je lui aurais appris que M. de Metternich, toujours droit, même dans sa marche politique, ne connaît ni ce qui afflige par une rigueur mal appliquée, ni une rigueur elle-même injuste dans sa base. Aussi la réponse du prince de Metternich fut-elle ce qu'elle devait être: elle fit luire dans le cachot de Lucien le premier rayon de bonheur qui l'eût éclairé depuis trois mois et demi qu'il y était renfermé. C'était l'annonce de la liberté de Lucien !... — Et cette annonce était faite avec ce ton de bonne grace qui double le prix d'une faveur accordée... Les hommes d'un esprit supérieur sont ingénieux dans le bien qu'ils font. Je l'ai remarqué.

Lorsque le prince fut enfin certain de sa délivrance, il eut un moment de joie douce et pure. Il répandit l'or autour de lui avec profusion pour récompenser ceux qui l'avaient servi pendant sa captivité... Les fanfares militaires sonnèrent à sa sortie de la citadelle, comme si le roi fût venu pour la visiter.

Lorsque Lucien sortit enfin de ce cachot élégant, il crut pouvoir au moins diriger ses pas vers les contrées qui lui plaisaient le plus. Mais il n'en allait pas ainsi. Une *garde d'honneur* lui fut encore donnée, pour l'accompagner jusqu'à Rome. Jusqu'à Rome!! C'est vraiment fantastique de ridicule!... Il faut convenir que l'esprit de la sainte-alliance

était ingénieux pour les précautions. Ce fut le jeune M. Gazelli qui l'accompagna; il était fils du commandant de la citadelle.

Enfin Lucien rentra dans cette ville sainte, qui pour lui était doublement chère, parce qu'elle lui était un lieu de repos, et en même temps une retraite embellie par les arts, tout ce que l'esprit peut demander à l'antiquité savante.

Enfin, dit Lucien à M. de Chatillon, enfin nous allons quitter la livrée de ce monde misérable dans lequel je suis rentré pour mon malheur, et qui m'a fait ressentir son atteinte méchante aussitôt que j'ai passé dans son voisinage !... Oublions-le, et ne nous occupons plus que des arts et de la littérature... Les voluptés de l'esprit sont les seules qui m'attirent à elle et me retiennent.

Il y avait à cette époque à Rome un homme dont je connaissais intimement la famille, c'était M. Lebzeltern. Il était alors ambassadeur d'Autriche; il vit souvent Lucien, et Lucien fut charmé de son esprit doux, aimable et facile...

— Pourquoi ne pas vous établir en Autriche? lui disait Lebzeltern, vous seriez près de votre neveu... Il sait, que c'est à vous, qu'il doit d'avoir été proclamé aux chambres lors de la dernière abdication de son père...

— Non, lui répondit Lucien, ma fortune est tout entière en Italie; elle est fort dérangée; il me faudrait la réaliser, quitter le pape que j'aime comme mon père et qui m'a donné des marques

de la plus grande amitié. Je me dois à mes enfans, à ma femme. Nous avons tendu ici notre tente, aux jours de l'exil, nous y devons mourir...

Lucien avait été bien heureux en revoyant sa femme et ses enfans! avec quelle joie il les embrassa! Bientôt il reprit le train journalier de sa vie, comme il l'avait partagée pendant ses quinze ans d'exil. L'hiver à Rome, l'été à Tusculum, il avait une hospitalité aimable qui faisait rechercher avec grand soin la possibilité d'être admis à Tusculum; mais il accordait rarement cette faveur... Quelques Américains, des Anglais instruits, comme lord Brougham, venaient s'établir le matin dans sa bibliothèque pour y compulser, étudier des livres rares, des manuscrits précieux; lord Byron, pendant le temps qu'il fut en Italie, lors surtout d'un premier voyage, vit Lucien fort souvent... Ces trois hommes se comprenaient... et souvent Lucien, lord Byron et lord Brougham eurent ensemble des causeries de plusieurs heures, tandis qu'ils se promenaient dans les galeries du beau palais de Lucien à Rome dont il avait vendu à la vérité beaucoup de tableaux, mais M. de Châtillon avait marqué les plus beaux pour être gardés, et il n'était resté que les chefs-d'œuvre. Les belles sculptures avaient également été conservées, et les fouilles qu'on reprenait à Tusculum donnaient les plus belles espérances. Que de motifs d'aimer la terre classique! Aussi Lucien ne voulut-il jamais l'abandonner...

Ce fut vers cette époque que l'empereur d'Au-

triche fut à Rome avec sa famille. M. le prince de Metternich, alors chancelier de cour et d'état l'avait accompagné. Lucien voulait le voir, et s'entretenir avec lui; il aimait cet homme, sans le connaître, par tout ce qu'il en savait, et il lui semblait qu'une heure de conversation avec M. de Metternich serait une grande époque dans sa vie. Mais il s'éleva des difficultés sans nombre autour de cette conversation d'une heure!... Lucien en fut vivement contrarié... il lui écrivit sans avoir la certitude que sa lettre même lui parviendrait; alors il lutta avec d'égales armes. Il y avait une grande audience donnée par l'empereur d'Autriche, et M. de Metternich était auprès de lui. Les princes romains, dans leur voiture, à la porte de Monte-Cavallo, attendaient le moment de l'introduction. Lucien dit à M. de Châtillon de faire promptement sa toilette en habit de cour, et, pendant qu'il s'habille, il fait atteler sa voiture de gala, donna à M. de Châtillon sa lettre pour Metternich et le fait monter dans sa voiture, après lui avoir vivement recommandé de remettre sa lettre à Metternich lui-même. La voiture traversa la rue du Corso dans toute sa longueur, et tous ceux qui la virent passer crurent que c'était le prince lui-même. Le suisse de M. de Blacas salua jusqu'à terre en voyant la voiture d'un prince romain passer devant lui... Cela lui fit perdre sa place au malheureux!... Arrivé à Monte-Cavallo, M. de Châtillon passa devant les princes romains qui attendaient le moment. Cette mesure, que Lucien

avait ordonnée, fit encore faire les plus grandes remarques... La voiture roula sous le portique... elle entre... elle est arrêtée au pied du grand escalier... et M. de Châtillon, tenant la lettre du prince, et que tout le monde d'un peu loin prit pour le prince lui-même, monta sans attendre un moment et, entrant dans l'appartement où le prince de Metternich était entouré d'une foule nombreuse, car alors il était vraiment le souverain de l'Italie et de l'Autriche, il lui remit la lettre de Lucien.

Je ne sais si le prince de Metternich fut choqué de cette façon singulière de le forcer de recevoir publiquement une lettre ; mais ce fut là ce qu'il est toujours, le plus aimable et le plus sociable des hommes ; il accueillit le comte de Châtillon avec ses manières que nous lui connaissons, et lui demanda des nouvelles du prince Lucien, quoiqu'il ne le connût pas personnellement et qu'il ne l'eût jamais vu ; car on sait qu'à l'époque où M. de Metternich était ambassadeur d'Autriche à Paris, et à celle du mariage de l'Empereur, Lucien était exilé de la France, où il ne revint qu'en 1815. M. de Metternich n'ouvrit pas la lettre de Lucien, mais il dit à M. de Châtillon qu'il aurait l'honneur de répondre au prince de Canino, dans le plus bref délai. M. de Châtillon partit alors comme il était venu, laissant tout le monde dans le plus grand étonnement de son arrivée, et surtout de la réception. Rome fut pendant tout le jour occupée de cette nouvelle. L'ambassade de France fut particu-

lièrement inquiétée de cette démarche du prince Lucien. Elle annonçait qu'une volonté très-déterminée de faire ce qu'*il voulait*, et de tout tenter pour adoucir le sort de son frère. Il l'avait annoncé, et il était connu pour avoir une volonté qui ne fléchissait jamais. J'ai dit que son caractère était de fer et son ame de feu, et c'est vrai. C'est une vérité dont on a pu se convaincre pendant les vingt années qu'a duré son exil de la patrie.

Lucien avait comme je l'ai dit, une magnifique habitation à Rome et à Frascati, c'est-à-dire à Tusculum. Il était dans ces deux palais le plus hospitalier des hommes, et accueillait surtout les Anglais qui venaient à Rome précédés de quelque renommée, avec une grande recherche. Lord Brougham, aujourd'hui chancelier d'Angleterre, l'orateur le plus distingué alors du parlement d'Angleterre ; venait à toute heure dans le palais de Rome pour causer avec l'orateur du 18 brumaire, et puiser dans sa conversation de ces mots heureux, de ces grandes pensées qui sont belles dans toutes les langues. L'ame est un langage qui traverse les siècles et les contrées. Ce qu'Homère a dit il y a quatre mille ans est beau encore aujourd'hui en France, et le sera toujours, voilà pourquoi j'admire Victor Hugo et que je n'admire pas du tout un autre poète placé près de lui, parce qu'il ne fait que des vers sans pensées, et n'importe la rime plus ou moins riche.

La princesse Borghèse eut à cette époque la plus

drôle des discussions avec son mari : elle voulait demeurer dans sa maison. Jusque-là, on n'avait pas vu que ce fût beaucoup de son goût ; elle voulait toujours être princesse, alors que ses sœurs et ses frères étaient descendus de leurs trônes. On avait un peu ri d'elle, lorsqu'en 1802, elle était devenue princesse, avant tout le monde. Elle voulait prouver qu'elle avait eu raison de prendre son *beau Camille*, comme elle l'a appelé pendant les huit premiers jours de leur connaissance de cœur. Elle fit donc signifier au prince Camille Borghèse qu'elle allait se rendre à Rome, dans le palais Borghèse, et s'y établir en qualité de dame et maîtresse. Mais le prince Camille, alors le chef de la maison Borghèse, et le mari de la princesse Pauline, le prince Borghèse, qui avait trouvé très-doux d'être le beau-frère de l'empereur Napoléon, tant que celui-ci était le souverain le plus grand du monde, trouva qu'il y avait sujet à montrer un beau caractère, en s'éveillant tout d'un coup sur les torts de sa femme, sur lesquels il dormait paisiblement depuis douze belles et longues années. Ce réveil parut bouffon à tout le monde ; mais la princesse le prit au sérieux, elle ; chose qui lui arrivait rarement, aussi devait-elle être bien amusante dans ces momens-là.

« Comment donc dit-elle, le prince Camille ne veut pas que j'aille dans son palais ! mais il ne sait ce qu'il dit !... Il dit que nous ne pouvons vivre ensemble ! mais je ne veux pas du tout vivre

avec lui, moi !... il comprend mal : il est vrai que cela lui arrive souvent. »

Et voilà la princesse discutant et pérorant pour prouver en trois points qu'elle ne voulait pas vivre avec son mari, et, encore moins, le reconnaître pour son seigneur et maître... Ce qu'elle voulait, c'était le rang, le nom, l'attitude de princesse Borghèse. Le prince Camille Borghèse était l'homme le plus bête que j'aie rencontré dans ma vie... On avait hasardé le baptême avec lui... Pendant un hiver, il me fit l'effet d'un cauchemar. Il avait cru que je lui plaisais mieux qu'une autre, et il me poursuivait avec des paroles de stupide et des rires d'imbécile, qui avaient fini par me faire peur. Les femmes de mon âge doivent au reste se le rappeler comme moi, car il faisait régulièrement une déclaration, par hiver, à toutes les jeunes femmes qui, par leur figure ou leur position, sortaient de la ligne ordinaire. Alors il envoyait les plus admirables bouquets, les plus belles fleurs... quelquefois, il se mêlait de faire écrire. Un jour je trouvai un petit morceau de vélin écrit avec une sorte de mauvaise encre rouge qu'il appelait son sang... Je ne pouvais m'imaginer ce que cela voulait dire, parce que l'encre s'était un peu effacée, et qu'il m'était impossible de deviner ce qui avait été écrit. Le soir, je vis le prince au bal, chez la reine Hortense; il s'approcha de moi, et fut tout réjoui en me voyant le bouquet dans les mains.

« *Avete veduto il biglietto*, me dit-il, avec un air

de mystère que je ne voulais jamais recevoir, ce qui le désespérait.

— Quel billet? lui demandai-je.

— *Più basso, più basso*!... me dit-il avec terreur, en regardant du côté de sa femme, qui pensait vraiment bien à lui!

— *È il mio sangue*! poursuivit-il avec une voix qu'il voulait rendre *plus voix d'homme;* mais il n'y avait pas moyen... Enfin, j'appris ce qu'il voulait dire, et j'en ris avec une telle joie, qu'il me fallut dire à tout le monde ce qui en était, et le pauvre prince fut contraint de s'aller coucher sans rester au bal, tant on riait de son billet et de son encre rouge transformée en sang.

Ce fut vers ce temps du billet à l'encre rouge qu'il arriva une chose qui peint assez bien le caractère *bouffonnier*, si je puis dire le mot, du prince Camille Borghèse (1). Il y avait un quadrille à la cour; c'était la reine de Naples, alors grande duchesse de Berg, madame Murat enfin, qui l'avait organisé : c'étaient des paysannes du Tyrol; elle n'avait pas voulu d'hommes dans ce quadrille; il y avait une quinzaine de femmes, dont les principales étaient d'abord la princesse Caroline, la princesse de Neufchâtel, qui alors n'était pas encore mariée, et qui était princesse de Bavière;

(1) Comme dans les volumes suivans, en parlant de l'Italie, je parlerai du prince Borghèse, il me faut le faire connaître et rappeler le passé.

mademoiselle de La Vauguyon, depuis madame de Carignan, charmante personne et que tout le monde aimait; madame la comtesse du Châtel, madame la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely, moi et plusieurs autres femmes dont j'ai oublié le nom; madame Adélaïde de la Grange, depuis madame de Curnieux, faisait le bailly.

La princesse Caroline occupait alors l'Élysée; elle ne voulait pas que ce quadrille se rassemblât chez elle, parceque cela la gênait. Pour obvier à cet inconvénient, elle me demanda de réunir le quadrille chez moi, et de partir à sa tête, de mon hôtel, pour arriver à l'Élysée. Nous devions l'attendre dans une pièce voisine de la galerie, et y entrer avec elle. La princesse de Ponte-Corvo, aujourd'hui reine de Suède, était avec la grande duchesse, et nous attendait également déguisée à l'Élysée. Le costume était charmant et véritablement observé: la jupe rouge et très courte, moitié bleu de roi, et moitié écarlate, brodée en or et en lames de couleur, les bas rouges brodés également en or; un grand voile de mousseline de l'Inde sur la tête, et les manches de la chemise, longues et gauffrées à petits plis, et également en mousseline de l'Inde. Ce costume était charmant; le corsage était formé par des bretelles rouges, brodées d'or, qui par-

* (1) C'est elle qui est morte brûlée, et que tout le monde a regrettée; elle était charmante, et avait autant de cœur, d'âme et d'esprit que de beauté.

taient de la jupe et se croisaient sur la poitr
le dos. On pense comme il fallait que la tail
femmes qui portaient ce costume fût leste e
gante... aussi étions-nous toutes jeunes et pa
mal faites.

Tout le monde était rassemblé chez moi,
la grande galerie de mes appartemens du re
chaussée. Je venais de faire l'appel du troi
qui m'était confié, lorsque M. Cavagnari, c
taire du duc (1), vint me dire tout bas, en it
qu'il y avait une dame qui voulait me parler
seule avant d'entrer. Je m'imaginai que l'u
ces dames ayant oublié quelque chose, voula
le demander sans témoin, et je sortis de la g
pour me rendre dans un petit salon qui en
voisin. Il était peu éclairé; mais il l'était asse
que je pusse voir une de nos danseuses tyroli
dont le voile était baissé, et qui se tenait à l'
bout de la chambre, dans une attitude pr
suppliante... Je m'approchai, et lui demand
qu'elle voulait; pendant que je lui parlais, j'
que j'étais dans un des plus grands étonneme
ma vie, en voyant une femme courte et tr
avec une énorme protubérance qu'on appe
sein, et le tout à l'avenant. Je me tournai
M. Cavagnari: — il avait disparu. Cette femi

(1) M. Cavagnari est de Plaisance. Il était secréta
gouverneur de Paris; il fut nommé député peu de
après.

parlait pas : j'eus peur, et me dirigeai vers la porte pour sortir ; mais à peine eus-je manifesté cette intention que la grosse femme s'élança sur moi, et, me prenant dans ses bras, voulut m'embrasser avec des manières tellement singulières, que je me mis à crier comme si j'eusse été attaquée par vingt brigands ; mais le rire remplaça la colère et la peur, lorsque j'entendis sortir de ce gros corps tout rond, cette petite voix qui nous amusait tant, et qui me disait :

Mà c'est moi ! qu'est-ce que TOU *as donc ?... mà c'est moi !...*

Car on saura qu'il tutoyait tout le monde. Une autre personne de sa famille disait aussi presque toujours à Marie-Louise, quand elle galopait un peu trop vite pour une majesté impériale :

— Ma majesté... tou vas tou casser le cou.

Quant au prince Borghèse, on pense s'il nous fit rire quand nous le vîmes dans cet équipage ; il avait l'air d'avoir été ficelé dans je ne sais quoi, tant les corsets, les lacets, les étreintes dans lesquelles il était pour paraître plus mince, le tenaient au supplice... Il vint avec nous chez la princesse, qui faillit mourir de rire en voyant cette double mascarade. Voilà quelles étaient ses gentillesses.

Pour en venir à ce qu'il faisait à sa femme en 1815, je dois dire qu'il fut le plus désagréable des hommes. Il ne fut pas même ridicule. Sans doute, la princesse en avait mal agi avec lui ; mais c'était lorsque son frère était puissant qu'il fallait renier

cette alliance, et n'en pas accepter toutes les jouissances de l'amour-propre et de la vanité réunies. — Il était gouverneur-général au-delà des Alpes, — *Roi* de Piémont enfin ! Je l'ai vu à cette époque, et je puis dire qu'il en jouissait pleinement. Son humeur était alors des plus faciles; ce n'était donc pas le moment de témoigner qu'il avait tout compris, tout connu, que celui de la chute de la famille de sa femme. Je fus très-courroucée en apprenant sa conduite. Je savais bien à quel point il était nul; mais je lui supposais au moins un peu plus de cœur.

Le pape qui en avait beaucoup, comprit la chose comme moi; il ordonna au prince Borghèse de recevoir sa femme dans son palais de Rome, et de lui faire une pension suffisante pour qu'elle pût y vivre convenablement à son nom et à son rang. Une commission fut nommée par le pape lui-même, composée des cardinaux della Somaglia, Spada et Gonsalvi. — Cette commission fut la plus équitable possible, et prononça que le prince devait faire à sa femme une pension de 150,000 fr. par an, et lui donner la moitié du palais Borghèse pour sa demeure, ainsi qu'une maison de campagne pour l'été. Le prince eut de l'humeur de cette décision, mais il dut en passer par là. Toutefois il fit voir qu'un homme comme lui a toujours une pensée extraordinaire au service de ceux qui veulent rire de lui. Il fit construire un grand mur qui séparait le palais Borghèse en deux parties, et le concierge,

en vous montrant le palais lorsque vous le visitiez, vous disait, avec cette même monotonie qu'il met à dire : Ce tableau est du Guide ou du Guerchin :

— *Quest'è la parte della principessa... quest'è la parte del principe.*

Quoi qu'il en fût, la princesse Pauline, car j'aime à la nommer de ce nom ; était toujours ravissante de beauté à cette époque, quoiqu'elle fût bien souffrante... cette séduisante créature était une si jolie merveille de la nature !... Les Anglais qui allaient à Rome en ont bien jugé ainsi, et tous en ont été amoureux à en perdre la raison, comme lord Brougham lui-même, et beaucoup d'autres que je ne veux pas nommer, mais qui peuvent me comprendre en interrogeant leurs souvenirs. Une chose qui m'a toujours étonnée, c'est que lord Byron et elle ne se soient jamais rencontrés. Il y avait dans ces deux êtres un attrait qui devait causer un rapprochement, ne fut-il que de curiosité. — Lord Byron n'aurait pas aimé long-temps la princesse Borghèse ; il avait plus d'ame et de cœur qu'il ne voulait le faire croire ; il était plus *homme* enfin, et moins démon qu'on ne le pensait dans le monde. S'il eût été vraiment l'incrédule et l'athée qu'il proclamait lui-même, il l'eût moins dit. — Le scepticisme lui-même est silencieux, et comme il n'est que *doute*, il cherche à s'instruire. — Non, je ne crois pas que lord Byron fût aussi mauvais qu'on le croit et qu'on le dit. Je dirai plus, je crois

aussi qu'on l'a rendu méchant ; mais il ne l'était pas par nature. Au surplus, c'est une question que je ne traiterai pas maintenant.

La princesse Pauline avait une *cour ;* c'étaient les Anglais les plus remarquables qui passaient par Rome. Son plus grand bonheur était de les faire tenir debout pendant sa toilette, et donnant des épingles à ses femmes de chambre. — Je connais un pair d'Angleterre, pair de France sous la Restauration, l'un des plus beaux noms de l'Angleterre, qui était amoureux d'elle à en perdre la tête. Si elle lui avait demandé le sacrifice de sa vie, de sa fortune, il aurait tout donné. Il l'aimait comme un insensé. Il souffrait beaucoup de rhumatismes, quoique fort jeune et fort agréable. Il se tenait debout, et c'était pour lui un vrai supplice.

— Comment pouvez-vous lui faire autant de mal? lui disait un de mes amis qui alors était à Rome.

— Ah ! cela me fait plaisir à moi, disait-elle en souriant et montrant ses perles de dents.

— Comment pouvez-vous avoir du plaisir à voir les hommes qui font tant souffrir votre frère?...

A ces mots elle se leva, et vint à M. de Châtillon en lui pressant le bras avec violence...

— Eh quoi! lui dit-elle, vous ne comprenez pas combien je jouis en voyant ces hommes qui n'inclinent la tête devant *rien* en ce monde, se mettre à mes pieds, se mettre dans la poussière de mes sandales. (En effet, lord B.... était souvent couché

à ses pieds et les lui frottait avec ses mains.) Eh quoi ! vous n'avez pas compris que c'était pour moi une douce musique que le gémissement sourd que j'arrache aux souffrances de cet homme qui demeure là pour donner des épingles à mes femmes, parce que cette épingle doit me toucher. Eh bien ! cet homme, qui a le courage d'affronter les caprices d'une femme n'a pas eu celui de parler en plein parlement pour que mon frère eût un peu plus de douceur dans leur maudit cachot de Sainte-Hélène ! et cet homme croit que je l'aimerai !... il le croit !... tous les autres aussi ! mais il faudrait que je n'eusse ni cœur ni ame !... Non ! non ! qu'ils m'aiment, eux, qu'ils m'aiment, et qu'ils souffrent !...

C'est une personne, certes, bien remarquable que la princesse Borghèse.

Ce fut alors que Lucien fit la découverte du beau cirque des Cornéliens à Tusculum. Ce cirque comprend trois époques : celle de sa fondation par Télégone, fils de Circé et d'Ulysse, jusqu'à sa restauration par Julien l'Apostat ; il fut ensuite destiné à des monumens funèbres ; puis incendié, saccagé par les barbares, et de nouveau restauré. On trouva dans ce cirque des trésors d'antiquités précieuses. Il s'occupait de mettre tout cela en ordre, faisait continuer ses fouilles, s'occupait de poésie, jouait la comédie, et voyait s'écouler sa vie avec un bonheur renouvelé chaque jour. La princesse Pauline avait une maison de campagne

à Frascati ; Madame mère en avait une à Albano qu'elle avait achetée de Louis Bonaparte, et qu'elle occupait quatre mois de l'année. Cette famille exilée montrait plus de philosophie dans son malheur que toutes celles que nous avons vues depuis bien des années, non-seulement par nos yeux, mais par les pages de l'histoire.

Ce fut alors, c'est-à-dire en 1817, qu'advint, au milieu de la paix la plus profonde, l'événement des brigands, qui faillit avoir une suite terrible pour le comte de Châtillon. Je rapporterai cela plus tard.

Lucien avait sa terre de Canino ; il l'avait peu exploitée. Ce fut dans les années qui suivirent son retour en Italie qu'il s'adonna à l'agriculture et à des tentatives toutes nouvelles. Un jour, l'un de ses fermiers vint lui dire qu'on avait trouvé l'entrée d'un petit caveau qui paraissait contenir plusieurs choses de prix. Le prince court à cette découverte, il entre dans le souterrain, et trouve deux mille vases étrusques de la plus grande beauté. Cette collection, la plus belle de l'Europe, est gravée, et, par cette entreprise littéraire et savante, le prince a admis ceux qui ne peuvent voir sa belle collection à jouir de la beauté des vases retrouvés. Il y en a d'une immense valeur !

Pendant qu'il faisait ainsi de la littérature, s'occupait de poésie, rappelait enfin la vie des Romains du temps d'Horace, il était bon père, et s'occupait de l'avenir de ses enfans : il mariait sa fille Christine au

comte de Posset, seigneur suédois : l'autre fille du premier mariage, au prince Gabrielli, et la plus jeune fille de sa femme, au prince Hercolane, seigneur de Bologne. C'est ainsi que Lucien se présente aux yeux de ceux qui veulent le juger et le condamner comme homme, parce qu'ils ne le savent pas apprécier. M. de Blacas, qui alors était ambassadeur de France à Rome, fut pour lui un homme vraiment persécutant. M. de Blacas ne lui fit pas cependant le mal dont on l'accusa lors de l'affaire des brigands de Tusculum ; c'est faux et de toute fausseté.

Un des trésors les plus remarquables, non par leur valeur intrinsèque, mais par leur travail, sont des bijoux d'or, dont le travail remonte à une époque indéterminée, et qui sont de la plus grande beauté de ciselure. Il mettait tout cela en ordre, et s'occupait en même temps d'agriculture et de poésie ainsi que de déclamation et de musique : c'était une mer de délices.

Il découvrit à cette époque aussi l'école de Cicéron : le lieu où se tenaient ses disciples se retrouva tout entier. On a cru que c'était un théâtre, et, comme le lieu d'assemblée de plusieurs centaines de personnes peut servir en même temps à écouter les belles scènes de Térence et les belles paroles cicéroniennes, il peut y avoir doute pour les savans.

C'est dans sa terre de Tusculum qu'était Lucien avec sa famille pour les fiançailles de sa fille avec

le prince Hercolane, lorsqu'il lui arriva cette scène terrible avec les brigands, dont je parlerai tout à l'heure : elle se passa le 3 novembre 1817.

Quelque temps avant, il y avait eu dans son intérieur domestique un événement qui avait donné lieu à de grandes précautions. On voit qu'elles avaient été inutiles.

Le prince de Canino s'occupait beaucoup, non-seulement d'agriculture dans toutes ses terres, mais aussi d'économie rurale. Il avait, à Canino même, de nombreux troupeaux, qui étaient une des parties lucratives du rapport de cette terre. C'était un vieux berger, nommé Gasparone, qui était à la tête de plusieurs autres, pour diriger, non-seulement la vie nomade des troupeaux, qui passaient l'hiver dans une plus douce température, comme les mérinos d'Espagne, mais qui dirigeait aussi les travaux de la laiterie. Ce Gasparone avait la physionomie d'un patriarche et il en avait aussi toutes les vertus : c'était l'homme primitif dans tout ce qu'il a de bon. Cet homme avait un fils ; et une nièce qui devait épouser ce fils, dont elle était fort aimée, et qu'elle aimait aussi depuis l'enfance. Une vieille mère complétait cette famille qui, jamais, jusqu'au moment dont je parle, n'avait eu un moment de trouble dans son sein.

Le jeune Gasparone avait une taille immense; elle était à la fois dans les plus colossales proportions, et pourtant elle avait de l'élégance ; sa force était celle de l'homme le plus fabuleusement

rt; il était beau, mais il régnait presque toujours
ır sa physionomie une tristesse qui lui donnait
ıe expression qui frappait dans un tel homme.
Thérésa, sa fiancée, était une des plus jolies
les des environs de Rome: c'était surtout lors-
'elle venait, habillée en *ciociara*, faire la révé-
nce aux jeunes princesses, qu'elle était char-
ante. La princesse de Canino la gardait alors au
âteau; ses filles s'en emparaient; on la couvrait
bijoux d'or, de corail, de perles et de beaux ha-
ts. Alors, les jeunes filles la mettaient avec elles
ns leur calèche, et lorsqu'elles allaient aux ca-
nes, elles s'écriaient, du plus loin qu'elles aper-
vaient Gasparone:

— Gasparone!... oh viens donc voir comme
ıérésa est belle!!...

Le jeune berger approchait, il regardait sa fian-
e, et comme il l'aimait avec passion, il fut
ıbord heureux de la voir briller à côté des jeunes
ncesses. Mais bientôt des pensées étranges vin-
nt se mêler à des pensées d'amour. Son regard
vint sombre en se reportant sur les bijoux qui
raient le cou brun, mais plein de grace de la
ne *Ciociara*.

« Comme elle est belle comme cela! se disait-il
l'admirant... Comme elle serait heureuse si tous
bijoux étaient à elle!... car je suis sûr qu'elle
uffe quand tout cela *est enlevé* de son cou et de
oreilles. »

Ces réflexions devinrent chaque jour plus vives

et firent plus d'impression sur son esprit naturellement rêveur. Il était poète... il savait par cœur et récitait très-bien les vers du Tasse et de Pétrarque... Il sculptait dans une grande perfection, et, comme les bergers antiques, il faisait des flûtes et des meubles... Un jour, pour la fête de la princesse de Canino, il fit deux chaises en buis sculpté, mais assez bien faites pour attirer l'attention d'un connaisseur et mériter sa louange...

Gasparone était pieux ; il avait été élevé par le curé du village où il était né, et, comme tous les paysans italiens, il avait au cœur des pensées de piété, de foi vive même, mais sa tête troublait toutes ces pensées religieuses: ce fut ce qui arriva à Gasparone.

Bientôt il devint non-seulement privé de tout sentiment pieux et qui aurait pu l'arrêter au bord du précipice où il se jeta, mais il prit une route dont le crime seul pouvait lui ouvrir l'entrée.—Il pensa d'abord qu'il fallait que Thérésa fût heureuse.— Puis il songea comment il fallait s'y prendre pour qu'elle le fût. — Pour cela il fallait de l'or... De l'or !... comment l'avoir cet or ?... Il faut faire comme ces hommes dont parle l'Italie, lui dit son mauvais ange!... D'abord il recula devant cette pensée. Ces hommes dont parlait l'Italie c'étaient Décésaris puis Barbone... des hommes qui avaient de l'or, mais de l'or taché de sang!... « Eh bien! dit enfin Gasparone, un jour où la fièvre infernale de la cupidité le dévorait, puisqu'il faut faire couler

du sang pour avoir de l'or, que le sang coule ! »

Un jour son parti fut pris. On était alors aux cabanes (1). Le même soir la princesse de Canino avait amené Thérésa aux cabanes, couverte comme toujours de riches habits de paysanne et de tous les bijoux des jeunes princesses. Cette vue avait encore enflammé l'amour et la colère de Gasparonne!... il se coucha en même temps que son vieux père dont il partageait la cabane, puis, lorsque le vieillard fut endormi, il se releva doucement du lit de bruyère sur lequel depuis long-temps il ne trouvait plus le sommeil, et, se rhabillant promptement, il fut en peu de moments prêts à partir. En quittant la cabane il s'agenouilla en silence et regarda la tête blanche de son père... il pria dans son cœur et demanda à Dieu de ne pas donner au vieillard des pensées de malédiction contre lui. Un moment il fut ébranlé... Mais son parti était arrêté depuis trop long-temps. Il se leva et quitta la cabane,... puis, comme s'il craignait que le remords ne le ramenât près de son père, il se mit à courir avec la vitesse plus grande et fut en peu d'instans sur la lisière d'un bois qui bordait la plaine de Canino et dans lequel il savait trouver les hommes qu'il cherchait.

Cela ne fut pas long : à peine avait-il fait dix

(1) C'étaient des cabanes où logeaient les bergers pendant l'été; le prince y allait tous les jours et y dînait quelquefois.

pas dans le plus épais du bois qu'il fut arrêté par deux hommes dont l'un était précisément le capitaine de la troupe qu'il voulait faire la sienne.

Ce capitaine était un homme sanguinaire, sans courage et féroce par calcul. En entendant nommer Gasparone, dont la force musculaire était traditionnelle dans le pays, il fut non-seulement surpris mais joyeux de cette aventure, qui mettait dans sa troupe un homme qui pouvait vaincre les soldats du pape et ceux de Naples réunis, quand on les mettrait à leur poursuite. Il lui donna la main, car il ne se doutait pas que le jeune arrivant allait le déposséder du poignard de commandement. — Cependant il le surveilla de près jusqu'à leur arrivée dans la caverne qui leur servait d'asile, et là il lui témoigna de la méfiance sur cette arrivée brusque au milieu d'eux.

— Pourquoi venir au milieu de gens que tu méprisais encore hier ? lui demanda le chef, ou plutôt pourquoi alors ne pas aller à *Décésaris*, ce chef si fameux ?

— Parce qu'il l'est trop, répondit Gasparone, en toisant de toute la hauteur de sa belle taille la figure ignoblement sanguinaire de Luigi.... Je ne veux pas la seconde place, je veux la première...

A cette parole dite d'une voix forte et avec une attitude qui justifiait ses prétentions, la troupe se récria avec une sorte d'exclamation approbative; Luigi mit d'abord la main sur son poignard et

garda Gasparone avec une expression menaçante; ui-ci n'en fit que rire.

— Tu as raison de te méfier de moi, lui dit-il ; is je ne suis pas venu parmi vous sans vou- r faire mes preuves... vous les aurez ce soir. Je ux quitter à jamais une société que je hais , et veux rompre avec elle de manière à ce que ja- is une réconciliation ne soit possible... Cela vous t-il ?

— Oui, oui ! s'écrièrent les brigands . . . *Vive asparone !*

— C'est bien , dit le jeune berger. Après avoir nné ses instructions pour le soir même, il partit ul pour Viterbe, où était alors le vice-légat du pe : c'était le cardinal Lanté.

— Monseigneur , dit Gasparone au cardinal , ssitôt qu'il fut admis devant lui , je me nomme sparone, je suis le chef des bergers du prince de nino. Je viens vous annoncer une nouvelle qui peut qu'être agréable à votre éminence. Je puis soir même vous mettre en possession de toute la oupe de Luigi.

Le cardinal fit une exclamation de joie. Depuis ng-temps les carabiniers en garnison à Viterbe ntaient vainement tous les moyens de prendre t homme, sans pouvoir y parvenir. Aussi chaque is qu'ils prenaient un de ses hommes, ils le fai- ient souffrir avant de le conduire à la ville , et ouvent ils lui donnaient la mort avant qu'il fût

jugé : aussi y avait-il entre ce régiment et les brigands une guerre d'extermination.

— Combien te faut-il d'hommes pour ton expédition ? demanda le cardinal à Gasparone.

— Six seulement, monseigneur. Vous leur donnerez une voiture avec quatre chevaux de poste. Il passe tous les jours des Anglais qui vont à Naples; il y a même souvent des femmes. Luigi sera prévenu par un faux avis qu'il doit passer ce soir à minuit une famille anglaise composée de la mère et de deux filles ; il prendra avec lui quelques-uns de ses hommes et nous en aurons bon marché...

— Tu es un brave homme, Gasparone, dit le vice-légat : tiens, voici pour acheter une belle croix à ta fiancée.

Et le cardinal tendit sa bourse au jeune brigand... Celui-ci avança la main, mais il la retira aussitôt.

— Non, monseigneur, votre éminence est trop bonne. On ne doit pas payer le service qui n'est pas encore rendu ; si je suis tué dans cette affaire, je prie seulement votre éminence de prier pour moi. Et il se retira.

Le soir, à dix heures, il était au palais du légat. Les six carabiniers étaient prêts et charmés d'avoir à combattre à coup sûr le fameux brigand qui les faisait courir depuis tant de temps. Ils prirent tous la main de Gasparone, et montèrent après dans la voiture qui devait les conduire au lieu de l'embuscade.

La nuit était sombre... Les carabiniers gardèrent

long-temps le silence... Mais, trouvant que le chemin était plus long que ce que Gasparone avait annoncé, l'un d'eux, le maréchal-des-logis, en fit la remarque à Gasparone qui était sur le siége, et qui, de son côté, depuis le départ de Viterbe, n'avait pas prononcé une parole.—Ah ça, dit le carabinier, où donc allons-nous ? — Où j'ai promis de vous mener, répondit le jeune berger. Nous approchons... Mais il n'y a qu'une lanterne d'allumée ; il faut allumer les deux pour avertir Luigi de notre arrivée, car enfin il faut qu'il soit prévenu.

— Oui, oui ! s'écrièrent en éclatant de rire les carabiniers.

C'était le signal ! !

L'un d'eux battit un briquet qu'il avait sur lui, et donna de la lumière à Gasparone ; en la recevant de ses mains, celui-ci fit un sourire dont il s'est vanté depuis, et qui devait donner à sa physionomie un odieux aspect !

A peine la voiture avait-elle roulé quelques instans, depuis que la lanterne avait été allumée, qu'elle fut entourée par la troupe de Luigi, forte de plus de trente hommes : dans ce moment une décharge générale la cribla d'abord de balles.

— Trahison ! s'écrièrent les carabiniers, et ils voulurent s'élancer hors de la voiture ; mais ils ne le purent faire assez à temps ; les brigands étaient trop nombreux. Confians dans Gasparone, qui devait les avertir, ils n'avaient pas même la main sur leurs armes. Les brigands les arrachèrent de la voiture

et se préparaient à leur faire souffrir mille tortures.

— Arrêtez! s'écria Gasparone, arrêtez! Vous avez dit ce matin que j'étais peut-être un traître envoyé parmi vous pour vous vendre à l'autorité. Voyez si maintenant je puis rentrer dans cette société que je hais, que je maudis, et à laquelle je jure une guerre à mort!

Et, tirant son poignard de sa ceinture, il fond comme un tigre sur les six malheureux carabiniers qui gisaient à terre garottés et immobiles, et, leur plongeant à tous son poignard dans le cœur, il signe ainsi avec leur sang l'arrêt qui le sépare à jamais du monde civilisé... En le voyant ainsi frapper d'une main puissante ces hommes innocens qui s'étaient fiés à lui, les brigands eux-mêmes tressaillirent, et dès ce moment furent soumis à cet homme qui exerça dès lors sur la troupe entière un empire absolu.

— Maintenant, dit-il en relevant sa tête couverte d'une sueur glacée qu'il essuyait de ses mains sanglantes plus froide encore, maintenant me croyez-vous digne d'être votre chef? me jugez vous plus capable de remplir cette place que Luigi?

— Oui, oui! s'écrièrent les brigands. Vive Gasparone! vive le capitaine Gasparone!!...

Et tout aussitôt, l'entourant, ils le soulevèrent pour ainsi dire au-dessus des six cadavres, comme sur un pavois bien digne d'une telle élection!

Luigi était à l'écart sombre et presque menaçant. Gasparone fut à lui.

— Qu'as-tu, Luigi? Tu es jaloux? ne le sois pas de moi... Je ne veux que *la gloire et la prospérité* de la troupe, ainsi tu dois penser comme moi. Au surplus, tu demeureras chef en second. Cela te convient-il?... Vois si cela te plaît; autrement... adieu! va trouver Décésaris.

Luigi répondit quelques mots en balbutiant et tendit de mauvaise grace sa main à Gasparone. Celui-ci la prit de sa main large et musculeuse, rouge encore du sang des malheureux carabiniers.

— C'est bien, dit-il à Luigi; sers fidèlement, autrement tu vois ce que je fais, et surtout ce que je peux faire.

— Où sont les postillons? dit-il ensuite. — Les malheureux, au premier bruit de la décharge, étaient tombés sous les jambes de leurs chevaux. On les amena devant le jeune chef.

— N'ayez aucune frayeur, leur dit-il; mais suivez mes ordres ponctuellement. Vous allez retourner à Viterbe; rapportez-y les cadavres de ces hommes: vous raconterez ce que vous avez vu, et vous direz au vice-légat qu'en me voyant et me parlant ce matin, il a parlé au plus grand ennemi qu'il ait en ce monde, parce qu'il est noble, heureux et riche. Le premier avantage m'est indifférent; mais il me faut les deux autres. Jusque-là je serai l'ennemi de tous ceux qui les possèderont.

Et, faisant un signe, il fit jeter dans la voiture les six cadavres des malheureuses victimes mais

crées de la même main qui les avait amenées dans le piége. Les postillons remontèrent sur leurs chevaux, pâles et tremblans, et redoutant, jusqu'au dernier moment, qu'une nouvelle pensée ne vînt faire changer de sentiment à Gasparone. Ils s'élancèrent sur la route de Viterbe, comme si la mort eût été en croupe avec eux ; et bientôt la voiture, transformée en corbillard, disparut aux yeux des brigands.

Un souper, ou plutôt une orgie, suivit cette horrible scène. Le lendemain matin, Gasparone était occupé dans la caverne à donner quelques ordres, lorsqu'il y entra un pâtre des montagnes, qui apportait des provisions à ces brigands. Cet homme était du village de Gasparone, et connaissait sa famille et lui-même. En le voyant, il ne put retenir un mouvement d'horreur !... Il parut vouloir se retirer sans parler ; mais cependant il se rassura, et, s'approchant de Gasparone, il lui dit :

— « C'est donc bien vrai, Gasparone, tu es devenu brigand ! . . . Eh bien ! ton vieux père ne voulait pas le croire, ni Thérésa non plus ; . . . et pourtant c'est vrai !... Tu sais sans doute l'effet qu'a produit sur ta mère la nouvelle que tu étais venu joindre Luigi ?

Gasparone n'aurait pu articuler une parole... Il fit un signe négatif.

— Elle est morte à l'instant même, dit le

. . .

Gasparone devint pâle comme un mort, et poussa
cri perçant.
— Oui, elle est tombé sans avoir seulement pu
ier pour toi, poursuivit le berger. Morte !....
nsi, Gasparone, tu as tué ta mère ! »
Et le pâtre sortit.
Cette nouvelle, loin de ramener Gasparone à des
ıtimens plus humains, le rendit encore plus fé-
ce. Il semblait que sa mère eût été assassinée par
tte même société qu'il poursuivait, et il agit avec
e nouvelle barbarie. Ses richesses devinrent im-
enses. Ces trésors, après lesquels il avait si
ng-temps soupiré, s'amoncelaient chaque jour
us de nouveaux coups de poignard. Son nom et
lui de Décésaris étaient devenus la terreur de
ıt le pays romain et des marais Pontins; enfin,
en vint au point de se redouter lui-même... Ses
imes devinrent moins féroces, et il eut horreur
lui !... Le remords entra dans son ame, et le jour
il y fut, Gasparone devint malheureux. Le curé
i l'avait élevé apprit ce changement en lui, et
ılut en profiter. Il détermina Thérésa à venir
ec lui trouver Gasparone. La jeune fille l'aimait
ıcore, et lui n'avait jamais cessé de l'aimer au
ilieu des crimes dont il était souillé. Le curé lui
demander une entrevue et l'obtint. Ce fut
ıe heure bien mémorable dans la vie de cet
ımme étonnant, que celle qui réunissait dans la
airière d'un bois trois êtres qui avaient été liés
ıne chaîne d'amitié et d'amour aussi sainte que

pure, et qui maintenant se retrouvaient avec le désespoir et le remords au cœur ! Gasparone était le plus malheureux des trois, parce qu'il était coupable ; mais ses juges n'étaient pas des juges inexorables. Le curé lui parla long-temps et lui parla de Dieu, lui montra une meilleure vie et une sorte de paix dont enfin il pouvait jouir ; car le pape lui accordait la vie et la *liberté*, *avec toute sûreté pour ses trésors*. Je ne dis pas que ce fût très-moral, mais enfin ce fut ainsi (1). Quant à Thérésa, elle ne lui dit rien; mais elle était venue, et c'était beaucoup!... l'éloquence du cœur n'a pas besoin de parole.... En effet, Gasparone fut entraîné ; mais il craignait le poignard des hommes qu'il allait quitter. Le crime se laisse prendre facilement, mais il ne se laisse pas abandonner avec la même facilité. Il lui fallait des précautions, et il devait les prendre plus qu'un autre avec Luigi. Cet homme était à la fois lâche, cruel et perfide. Depuis l'entrée de Gasparone dans la troupe des brigands, il avait une jalousie contre lui, qu'il pouvait satisfaire avec une apparence de justice, en disant qu'il trahissait. Gasparone dit tout cela au curé et à Thérésa ; mais il ne demandait que du temps. Bientôt il prouva que ses promesses étaient sincères ; il entra dans son village, se maria, fut bon père, bon mari, et ne

(1) M. le comte de Châtillon a fait un charmant ouvrage où toutes ces histoires de brigands sont rapportées plus en détail.

CHAPITRE VI.

Le royaume d'Aquitaine. — Projet comique. — Conspiration jésuitique. — Le baron de Damas. — M. de Vitrolles. — Une trahison. — Le général Laborde. — Le maréchal Pérignon. — Le colonel Girard. — L'aide-de-camp et le contre-ordre. — La manie du malheur. — La princesse de Vaudemont. — Son beau caractère. — M. le marquis de Custine. — Encore le royaume d'Aquitaine. — Le duc d'Angoulême. — Les jésuites conspirateurs et dénonciateurs. — M. de Malarét. — M. de Saint-Aulaire. — M. de Rémusat. — Les trois premières victimes. — M. de Gaumon. — Indulgence de Louis XVIII. — M. Decazes. — Son portrait. — Voyage aux Pyrénées. — La reine Hortense. — L'amour menteur. — Madame mère. — Le beau secrétaire des commandemens. — Jugement de l'empereur. — M. d'Arlincourt. — M. de Serres. — L'empereur de Russie. — La cérémonie expiatoire. — Les sauvages de la Floride. — Jugement comparatif sur eux et nous. — Encore Fouché. — Madame Achille de Septeuil et madame Fouché. — *Fustigez-là ! ! !* — La princesse Camion. — La leçon de piano. — M. le duc de Richelieu. — Nouveau ministère. — M. de Vaublanc. — Comme il est ennuyeux ! — Il pose pour la statue d'Henri IV. — Nouvelle cession. — Belle de M. le comte d'Artois. — La loi d'amnistie. — Le Roi-martyr. — Comment Louis XVI est le plus vertueux de la dynastie bourbonnieune. — Martin et l'ange Raphaël en redingote. — Martin devant le roi. — Martin retourne à Gallardon comme il était venu. — Victoire de M. Decazes.

Après avoir parlé d'événemens aussi sinistres que

dont je viens de rendre compte, il faut abor-
autres sujets. Il en est un sur lequel on s'est
gayé en 1815, mais qui en même temps don-
ne grande inquiétude aux partisans de Louis
; car c'est ici le lieu de dire un fait qui est
f. Il y avait à cette époque un parti décidé-
contre Louis XVIII; il est jacobin, disaient
urs hommes dont les opinions exagérées,
nt déjà influé en 1814, et nous ne pouvons obéir
roi qui nous ramènera les jours révolution-
s avec sa charte et ses ordonnances.
us observerez que la plupart des ordonnances
nt certainement aussi despotiques que celles
mité de salut public et celles de l'empire.
ur obvier aux inconvéniens d'avoir un roi à
et rouge et à drapeau blanc, un parti très
ncé parla de former un royaume dans le midi
France, de le régir sous le nom de royaume
uitaine et de le donner au duc d'Angoulême.
ésuites, qui s'étaient remontés à l'époque de
stauration, furent les auteurs de ce projet...
ensuite, ils le dénoncèrent au roi pour se ren-
utiles. C'était une manœuvre à l'Escobar ou
au moins à la Sanchez .. Pour ne pas trop
ner Louis XVIII, on lui dit en la lui annonçant,
ce n'était que jusqu'au moment où M. le duc
goulême serait appelé au trône de France. Pour
qui ont connu Louis XVIII, pour ceux qui ont
écié son égoïsme, ils peuvent juger de l'impres-
que lui fit l'amendement.

Tout cela venait du moment où le duc d'Angoulême avait établi un gouvernement provisoire à Toulouse, composé du brave et digne comte de Damas Cruz et du baron de Vitrolles. Ce gouvernement provisoire avait été détruit d'une manière assez comique.

Pour le dire ici, c'est un homme qui n'est pas du tout plaisant qui fit *le coup d'état :* cet homme est le général Laborde : c'est un homme brave, mais bourru, ne connaissant ni la joie ni le rire, et le plus lugubre officier-général de l'armée. Tout lugubre que je le dépeins, il rumina donc un coup d'état, comme je l'ai dit. Le maréchal Pérignon commandait à Toulouse, et, malgré les bontés de l'empereur qui, Dieu sait pourquoi, l'avait nommé maréchal, faisait de l'ingratitude tant qu'il pouvait à cette époque. Le général Laborde ne lui parla de rien, mais il écrivit aux troupes à l'insu du maréchal dont il se défiait avec raison, et dont pourtant il ne devait pas se méfier attendu que Pérignon avait prêté serment à l'empereur bien avant de le prêter à Louis XVIII ; il avait, comme je l'ai dit, écrit aux troupes et surtout à l'artillerie pour qu'elle revînt à Toulouse. Lorsqu'il fut en force, il procéda d'abord à l'arrestation de M. de Vitrolles ; ce fut dans les premiers jours d'avril. Toulouse était dévouée aux Bourbons. Cette ville, qu'on a toujours appelée la ville *Sainte*, est vraiment en état de résister aux impérialités ; mais le général [illegible]rde connaissait ses adversaires.

Ce fut au milieu de la nuit que le général Laborde donna l'ordre au colonel Girard (Noël) de prendre une compagnie de l'un des régimens dont on était le plus sûr, de se rendre à l'hôtel de la préfecture, d'y prononcer la déchéance du gouvernement provisoire, et de proclamer l'empereur Napoléon.

Or il avait une sympathie dans cette préfecture : c'était M. de Saint-Aulaire, préfet de la Haute-Garonne. M. de Saint-Aulaire m'était connu depuis long-temps, il était ami de ma mère et de madame de Caseaux, et j'ai appris à l'estimer et à l'aimer en même temps qu'à le connaître. Il a été attiré vers Napoléon par le charme qui soumettait tous ceux qui approchaient de lui... Il avait un esprit fin et profond ; il comprit que l'empereur était le sauveur de la France, et pendant que l'empire dura il fut serviteur fidèle. Plus tard, il s'attacha aux Bourbons qui s'emparaient d'eux-mêmes de tous les noms qui résonnaient dans une oreille française. Celui de Saint-Aulaire avait à cet égard une grande harmonie... il ne se refusa point à ce qu'on voulait de lui, et il accepta une place de préfet à Toulouse, mais la présence de M. de Damas (1) et celle surtout de M. de Vitrolles, lui furent sans doute plus que désagréables (1) ; cependant il fallait agir... ce fut le général Laborde qui le fit, et activement.

(1) Je dois dire que je donne ici mon opinion et que M. de Saint-Aulaire ne m'a autorisé à rien dire à cet égard

Le colonel Noël Girard partit de l'hôtel du général à une heure après minuit et se dirigea avec un grand mystère vers la préfecture; mais à peine était-il au tiers du chemin qu'il reçut un contre-ordre... cela le contraria, mais cinq minutes après, un autre aide-de-camp apporta l'ordre d'aller en avant... quelques instants après, autre contre-ordre... autre ordre d'aller en avant... Le colonel comprit que le général Laborde pouvait craindre quelque chose, et, voulant engager l'affaire, il fit aller sa troupe au pas de course jusqu'à la préfecture, de crainte d'un nouveau retard. Arrivé à la préfecture, il trouva des voitures de voyage chargées et attelées... M. de Vitrolles toujours actif, toujours inquiet, avait trouvé le moyen de tout savoir parce qu'il avait de l'argent; il avait donc appris que le général Laborde devait le faire arrêter... seulement il s'était trompé d'heure.

M. de Vitrolles se bottait donc pour la route, lorsque le colonel Girard monta dans son appartement. Il fut surpris, mais pas autant que le colonel s'y attendait. Il pâlit cependant et ne sut que répondre, le colonel le rassura et il apprit alors qu'on allait le remettre sur le chemin de Paris, parce que c'était le lieu de sa destination. M. de Vitrolles fut vraiment atterré de l'aventure.

Mais qui le fut bien autrement ce fut M. de Damas. Voyant que le colonel Girard ne s'approchait pas de lui, il fut à sa rencontre, et, prenant un air indigné :

« — Quel parti prend-on à mon égard, monsieur? dit-il au colonel avec une voix tremblante.

— Quel est votre nom, monsieur?

— Le comte de Damas Cruz, premier gentilhomme de M. le duc d'Angoulême.

— Je n'ai aucun ordre contre vous, monsieur.. absolument aucun.

— Ce n'est pas possible, dit le comte de Damas, ce n'est pas possible !... cherchez bien.

— Pardieu, dit en lui-même le colonel, voilà un drôle d'original !

— Non, monsieur le comte, lui répéta-t-il, je n'ai aucun ordre à vous transmettre, si ce n'est pourtant de vous dire d'aller où bon vous semblerait.

— Mais où serai-je conduit?

— Nulle part, monsieur, vous pouvez rejoindre M. le duc d'Angoulême, demeurer en France, tout cela vous est permis.

M. de Damas prit son chapeau, et quitta le chef-lieu de son pouvoir usurpé, en regrettant presque de ne pas jouer un petit peu à la persécution; mais il n'y eut pas moyen. Quant à M. de Vitrolles, il fut conduit à Paris, et occupa pendant quelques temps la curiosité publique. Ce fut madame la princesse de Vaudemont, cette femme, ou plutôt cet ange sauveur, qui ne manquait à aucun ami dans le malheur, qui le fit sauver et échapper, peut-être, à une enquête qui aurait pu être pénible... Madame de Vaudemont est une grande

figure de cette époque-là, je suis heureuse d
pouvoir en parler en ce lieu, pour la seconde fois
avec l'éloge qu'elle mérite : j'ai parlé d'elle lors d
l'évasion de M. de La Valette, et certes ce fait lu
fait honneur. Les soins qu'elle a donnés à l'évasion
de M. de Vitrolles prouvent qu'elle servait ses
amis sans s'inquiéter de la couleur de leur drapeau,
ainsi que l'a dit le spirituel auteur de l'article de
nécrologie que j'ai cité d'elle, à l'article de M. de
Lavalette (1).

C'était donc de cette affaire du gouvernement
provisoire qu'était sortie la pensée du royaume
d'Aquitaine. On avait marqué pour le former tout
le pays compris entre l'Océan, le Poitou, l'Auver-
gne, le Lyonnais, les Alpes, la Méditerranée et les
Pyrénées. Le duc d'Angoulême se serait essayé à
régner dans le petit royaume, en attendant que
la porte de St.-Denis se refermât sur Louis XVIII
et Charles X.

C'était, à bien dire, une idée extravagante : il
fallait admettre, pour qu'elle fût exécutée, que le
roi y donnât son approbation, ce que je ne crois
pas possible ; il fallait que cette foule de provinces
y consentît aussi... C'était absurde... mais cela n'en
fit pas moins mal au roi lorsqu'il l'apprit.

M. de Malarêt était alors maire de Toulouse ;
M. de Saint-Aulaire avait été remercié et c'était
M. de Rémusat, autant que je puis me le rappeler,

(1) M. le marquis de Custine.

qui l'avait remplacé. Il était, disait-on, impérialiste ainsi que ce malheureux Ramel, dont j'ai déjà raconté la mort. Mais la proscription était, dans l'origine, bien plus étendue : elle comprenait ceux que je viens de nommer, Randon, receveur-général, M. de Malarêt, maire de la ville, l'avocat Romiguière (1), un avoué nommé La Rigaudère, et quelques autres qui étaient entachés de bonapartisme.

Il y avait donc une conspiration bien formée, bien ourdie, et contre Louis XVIII. Je répète que monsieur le duc d'Angoulême n'était pour rien dans cette conspiration. Je raconte les faits de cette extraordinaire aventure, ourdie, dans le sein même de la France, contre son roi, et sans l'aveu de celui pour qui l'on conspirait; c'est une bizarre aventure; voici comment on devait la mettre à exécution : M. de Rémusat devait être frappé le premier, comme étant la première autorité, les subalternes furent chargés des affaires du dehors, et voici comment ils y procédèrent :

Deux individus, faisant partie de la troupe de *verdets* la plus déterminée du Languedoc, devaient se joindre et se rendre naturellement chez le préfet pour lui dénoncer une conspiration dont le foyer était, en ce moment même, rassemblé der-

(1) Celui qui plaida si éloquemment dans l'horrible affaire de Fualdès. Je crois que cette affaire n'a jamais été connue sous son vrai jour.

rière le jardin de la préfecture, dans la petite rue du Cloître-Sainte-Anne, et l'engagerait à aller lui-même déguisé pour les surprendre et les faire arrêter ; mais, pour que rien ne manquât à la fête, on devait séduire les bonapartistes, et les réunir, dans le cloître Sainte-Anne ; on aurait ameuté, d'une autre part, une foule toujours insensée, dans le paroxysme fiévreux des temps politiques, et cette dernière foule aurait massacré les prisonniers et le comte de Rémusat avec eux. Cet infâme projet fut en effet formé ! !... On espérait compromettre Toulouse, par ce premier excès, et alors propager dans le Midi les horreurs qu'on jugeait nécessaires à l'épuration de la monarchie ! !... M. de B..... écrivit à Paris, à plusieurs personnes, sur cette affaire. Louis XVIII n'y pouvait croire; les pièces à l'appui vinrent aussi le convaincre. Ce fut en poursuivant l'affaire du général Ramel que ces obscures iniquités se firent voir au grand jour. Le préfet ne fut sauvé que par l'empressement des assassins à frapper le général Ramel. Les sociétés secrètes auraient pu révéler de grands et de sanglans mystères à ce sujet!

Ce fut un conseiller en cour royale, M. de Caumon, qui fut chargé d'instruire l'affaire du général Ramel, et qui fut conduit dans les détours de cette horrible affaire ; celle du royaume d'Aquitaine allait avec elle... M. de Caumon comprit combien cette affaire était grave ; il écrivit à Paris, et y porta lui-même toutes les pièces du procès. C'était

M. Pasquier qui alors était garde des sceaux.

Louis XVIII avait assez de talent pour comprendre que, s'il sévissait contre les royalistes tandis que les échafauds étaient dressés pour les napoléonistes, c'était avouer à l'Europe entière que la France le repoussait en effet, comme elle le faisait alors dans plusieurs parties. Il fut donc indulgent : le fut-il par calcul ou par bonté? Je crois que le calcul y entra pour beaucoup.

Les jésuites, au reste, jouèrent un grand rôle dans toute cette aventure : ils avaient été pour beaucoup dans ses machinations criminelles; et puis ensuite ce fut l'un d'eux qui révéla tout. Il y a, dans cette double trahison, un odieux que la raison politique ne peut laver.

Je ne sais si cette affaire influa sur le changement de ministre, mais ce fut vers ce temps qu'il changea d'une manière inattendue. M. de Talleyrand fut remercié et remplacé par le duc de Richelieu, dont la probité et la loyauté politique tenaient lieu du talent qu'il n'avait pas à la hauteur de M. de Talleyrand, bien que je ne le juge pas comme beaucoup des Français, un homme tout-à-fait ordinaire. Quant à M. de Talleyrand, il se dévoua à la vie privée, dans laquelle il jouissait de ses richesses et de ses honneurs, sans compter ses plans pour l'avenir... En effet, qu'avons-nous vu ? Le cardinal de Retz prétendait que, pour garder le pouvoir, il fallait changer souvent d'opinion, il paraît que la morale du coadjuteur lui a paru bonne à suivre.

Le ministère fut entièrement renouvelé : Clarke entra à la guerre ; M. Dubouchage à la marine ; Vaublanc à l'intérieur ; il avait déjà rempli les fonctions de ministre de l'intérieur en Portugal, sous Junot, lorsque celui-ci y était presque comme vice-roi ; le comte Barbé-Marbois, aux sceaux, et M. Decazes remplaça Fouché au ministère de la police. C'est un homme important dans l'histoire de notre temps, que M. Decazes ; il me faut parler de lui avec une connaissance de lui-même que n'ont pas une foule de ses historiens qui en parlent, comme d'une autre personne qui ne serait pas lui.

M. Decazes est né à Libourne, département de la Gironde, et peut avoir aujourd'hui cinquante-cinq ans ; il a non-seulement de la beauté, mais un grand charme dans le regard et dans le sourire ; sa taille est élégante, et ses manières sont celles de l'homme du monde le mieux appris.

M. Decazes n'est pas noble, mais il ne l'a jamais voulu être non plus. Je l'ai toujours connu comme le meilleur des fils et le plus affectionné des maris et des frères : il avait épousé mademoiselle Muraire, et, lorsqu'il la perdit, au bout de deux ans de mariage, son désespoir fit craindre pour sa vie (1) ; il fut envoyé aux eaux de Cauterets, dans

(1) Elle était sœur de madame la comtesse de Sucy, dont tout le monde aime l'esprit et apprécie le cœur. Madame de Sucy est une femme dont je ferais tout au monde pour être aimée, si elle n'était déjà mon amie.

énées, où se trouvait en ce moment aussi la
e Hollande, qui, frappée du même malheur,
ait que la mort a des coups égaux pour
les têtes : elle venait de perdre son fils
t cherchait une distraction dans les belles
gnes des Pyrénées, où pleurait aussi M. De-
Elle le vit, et sa société lui plut. Il n'en fal-
davantage pour donner, par le monde, une
r d'intrigue et d'amour à une relation toute
et toute naturelle. La reine de Hollande
it avec M. Decazes, et il pleurait avec elle.
port leur donna, l'un pour l'autre, une sorte
tion qui, j'en puis répondre, n'avait rien que
nt et même de sacré : les larmes d'une dou-
e mère et d'époux au désespoir en avaient été
tême, elles devaient être respectées.

Decazes connut aussi dans ce voyage le roi
lande, qui, fuyant comme sa femme la ville
r fils était mort, allait demander quelques
lus doux au ciel des Pyrénées, pour que ses
rs lui laissassent quelque répit. Il apprécia
azes, et lorsque, de retour à Paris, M. Deca-
licita la place de secrétaire des commande-
le Madame mère, ce fut aidé de moi et du roi
lande qu'il sollicita et obtint cette place, de-
vacante par la mort de M. Guieu, conseiller
ur de cassation, l'un des hommes les plus
ue j'aie jamais vus.

Decazes, nommé secrétaire des comman-
s de Madame mère et dans l'intimité du roi de

Hollande, quand il venait à Paris, obtint encore une protection de plus, et ce fut celle de la princesse Pauline : elle n'avait pas le talent des affaires, et ce fut à M. Decazes qu'elle confia la direction des siennes, sous le titre d'intendant de ses domaines. Elle avait en lui une confiance qui allait même au-delà de la confiance qu'une princesse aussi jolie qu'elle l'était à cette époque devait accorder à un officier de sa maison. M. Decazes était alors l'un des hommes les plus agréables de Paris.

Napoléon ne l'aimait pas. Je me rappelle que, venant un jour voir sa mère, il rencontra M. Decazes sortant du conseil qui se tenait une fois et même, je crois, deux fois par semaine, chez Madame mère....

— A quel propos avez-vous un *beau fils* comme cela dans votre maison, demanda l'empereur à Madame.

— C'est mon secrétaire des commandemens, dit Madame.

— Bah!.. qu'est-ce que cela? Je suis sûr qu'on jase de lui et de vous!

Madame se récria :

— Comment voulez-vous qu'on parle sur moi et sur un jeune homme encore? dit madame avec émotion.

— Qui vous parle de vous! dit l'empereur... vous avez des jeunes femmes autour de vous.., et puis mes sœurs ne viennent-elles pas ici?

— Comment faut-il que je fasse ? demanda Ma-
me.

— Ah ! comment !.... dit l'empereur, voilà le
ficile !... Mais ce que je crois convenable, c'est
l'avoir comme honoraire... C'est un homme
esprit... insinuant... Et puis l'empereur ajouta :—
ne m'aime pas !

— Ah ! mon fils !

— Il ne m'aime pas, je vous dis.... Vous ne
'apprendrez pas à connaître les cœurs qui me
nt dévoués.... Vous êtes comme cela, ma mère :
ous n'avez aucune mesure ; vous refusez M. d'Ar-
ncourt pour votre écuyer, parce que c'est un de
es protégés, et vous prenez aveuglément un se-
étaire des commandemens beau comme un Ado-
is... cela n'est pas conséquent.

— Vous m'avez imposé M. d'Arlincourt par le
aréchal Duroc, répondit Madame avec hauteur, et
ous auriez dû épargner cette humiliation à votre
ère, mon fils !

— Bah ! M. d'Arlincourt est un bon jeune
omme (1), et qui ira loin, parce qu'il a des
oyens ; et puis c'est un bon sujet ; il veut se ma-
ier ; et il dépend de vous d'arranger cette affaire,
t vous vous y refusez.

— Si vous l'ordonnez, dit Madame, j'obéirai.

— Je le demande, ma mère.

(1) Ce jugement prématuré, et avant qu'aucun écrit ne
ût faire connaître M. d'Arlincourt, est fort remarquable.

Madame prit la main de son fils, et Napoléon lui serra la sienne avec un mouvement qu'on aurait pu prendre pour de l'émotion ; mais il aimait sa mère et même tendrement, il n'avait pas seulement de l'émotion.

Mais avant de quitter Madame mère, l'empereur revint encore sur M. Decazes, et il finit par savoir que c'était à mes solicitations répétées que M. Decazes, devait, sinon son admission, au moins l'amitié dont Madame l'honorait. Alors comme j'étais de service, je fus contrainte d'essuyer une foule de plaisanteries plus ridicules les unes que les autres, et ce ne fut qu'en partant que je fus quitte de lui. Mais il se rappela longtemps que j'avais été pour quelque chose dans son admission dans la maison de Madame mère, et ce fut pour lui un texte qui durait encore en 1814.

M. Decazes, au reste, s'il n'en était pas aimé, le lui rendait bien. Il ne l'aimait pas même comme grand homme. Il y avait entre eux une répulsion qui formait une mutuelle souffrance : aussi, lorsqu'en 1814 il fallut parler de s'en aller à l'ennemi, M. Decazes s'enrôla, et fit prendre les armes à une foule d'étudians en droit et de magistrats de son âge ; mais il remarqua et fit remarquer que ce ne serait que dans le cas où l'ennemi serait dans l'intérieur de la France qu'il dérogerait à sa dignité magistrale : ce qui posait comme principe qu'il ne parlait pas pour Napoléon.

[illegible]e 1814 arriva, M. Decazes avec son es-

et je puis ajouter son talent, devint à l'heure
e un homme important... plus tard aux cent
, son refus de prêter serment à l'acte addi-
el fut encore un titre de plus, pour être mar-
d'un signe royaliste ; mais il excita un em-
ement par lequel le roi put apprécier M. De-
. C'était M. de Blacas... M. de Blacas voyait
eulement son talent se coucher, mais il en
t un autre s'élever à l'horizon de la faveur ;
ne voulait pas que ses rayons fussent dégagés
ui, et montassent devant lui tout en haut de
iel... Tout ce que la haine peut faire fut exé-
pour entraver la marche de M. Decazes ; mais
Louis XVIII était par dessus tout sensible à
it, à l'esprit fin, doux, aimable, et M. Deca-
ait tout cela. Je ne sais si même M. de Blacas
grand seigneur qu'il est, a autant d'attraits
l'esprit que M. Decazes. Quant au talent, nous
s vu les preuves de l'un et de l'autre... M. de
s n'a fait que s'attirer l'animadversion de toute
ance et de toute l'Europe ; et M. Decazes a
ang parmi les hommes d'état... Son entrée
inistère dans cette même année de 1815 et
de 1816, est signalée par un talent remar-
le qui parle plus haut que les détracteurs...
)ture de la cession de 1815 est très-belle !
homme fut remarqué par son beau caractère
même année (1), c'est M. de Serres ! Il n'était

(1) Il était député du Haut-Rhin.

encore que député lors de la fameuse loi qui suspendait la liberté individuelle ! Sa conduite fut celle d'un tribun courageux... Royer-Collard aussi; mais M. de Serres fut très-beau, lorsque, s'élançant à la tribune, il s'écria :

« La loi n'est pas seulement provisoire, c'est une loi pour l'avenir !... » etc...

— Et pourtant la loi passa !... à une majorité de 293 sur 362... !

Tandis que l'empereur Alexandre allait au loin redresser les torts, il se passait chez lui des choses qui bouleversaient sa famille populaire; les jésuites avaient jeté de profondes racines dans l'intérieur des provinces et des familles russes, et lorsque l'empereur rentra en Russie, il y trouva le mal au plus haut point... Aussitôt un ukase parut et portait ces paroles d'extermination pour les fils de Loyola.

« Ils ont détourné de notre culte des jeunes gens dont l'éducation leur avait été confiée, des femmes dont la faiblesse avait besoin de soutien et non d'égarement, propagé par la voix d'un prêtre auquel elles se confient. Ainsi donc, ces hommes ont cherché à détacher le sujet du souverain, le fils de la mère, la sœur du frère, ils n'amènent que la division dans les familles... nous ne sommes plus surpris que tous les pays aient renvoyé ces religieux; quel est en effet l'état qui peut les souffrir dans son sein ! !... »

Les jésuites furent donc chassés de Russie; mais

le mal avait été profond ; des familles entières avaient subi le joug imposé par les pères. J'ai connu à Rome une famille proscrite et malheureuse qui pleurait sur l'exil mais non sur son apostasie... Le mari était demeuré fidèle et n'avait pu cependant désarmer la colère du czar. C'était le prince Grégoire Galitzin, l'un des hommes les plus instruits, les plus spirituels de la Russie. Je l'avais connu à Paris et je fus charmée de le retrouver à Rome. J'en parlerai tout à l'heure, à mon voyage dans cette ville.

Ce fut au 21 janvier 1816, que nous eûmes une seconde cérémonie expiatoire de la mort de Louis XVI... On a beaucoup parlé de l'inconvénient de cette cérémonie... cela peut être vrai;... mais je ne puis être de cet avis, pour la première et même la seconde année. Comment peut-on se révolter contre une chose qui est tellement dans la nature !... Eh quoi ! les sauvages de la Floride emportent les os de leurs pères avec eux lorsque les migrations lointaines les emmènent dans une contrée étrangère !... et nous, peuple civilisé, nous nous étonnons qu'une fille comme madame la duchesse d'Angoulême pleure sur les restes de ses parens massacrés. Nous lui refusons même le droit de faire de l'eau lustrale avec ses larmes !... Mais nous sommes insensés de cruauté !... ou plutôt nous ne savons rien être... ni méchans ni bons.

Il se passa un événement à la seconde rentrée du

roi, qui dut nous éclairer nous autres gens de l'empire. Ce fut la réforme des deux compagnies des gardes du corps, dont on avait payé l'année précédente la perfidie de Berthier, et l'abandon de Marmont... Berthier était mort à Bamberg, cela est vrai. Mais sa place pouvait être donnée à un autre; et quant à Marmont, c'était de toute justice de lui laisser sa compagnie; il est vrai aussi de dire que les compagnies rouges furent réformées et cela avec assez de raison, car c'était une chose de luxe qui n'avait aucun bon résultat. D'autant mieux, que l'esprit de vertige s'était sauvé dans les mousquetaires et les autres compagnies; si ce n'est pourtant que les mousquetaires étaient ennuyeux comme des mouches, et qu'avec cet ennui et leurs manières assez lourdes, ils avaient parfois des velléités d'insubordination comme au temps où les mousquetaires étaient la terreur des familles... Le duc de Raguse résista fortement à cette mesure, qui le privait d'une récompense à laquelle il avait enfin droit de prétendre!... Il fit une belle résistance; mais Louis XVIII avait une sorte de douceur apparente, qui était loin d'exclure l'obstination. Il avait résolu qu'il n'y aurait plus que quatre compagnies; et en effet il en vint à bout. Le maréchal Marmont eut pour dédommagement l'une des quatre places de majors-généraux qu'on créa dans la suite.

Fouché ne demeura pas long-temps dans la place que le roi lui avait donnée. Il fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Saxe... C'était

ment le silence et la stupéfaction de tout l'auditoire. Tout le monde tournait les yeux sur madame de Barral, qui était aussi sur la sellette, parce qu'elle n'avait pas faim, et qu'elle ne mangeait pas.

Le pendant de cela, c'était une petite torture qu'on éprouvait après dîner, lorsqu'on acceptait une invitation chez lui. Il avait une petite fille que nous appelions *princesse camion*, car elle était fort petite, et, malgré cela, son père, pour l'habituer à jouer devant le monde, la mettait au piano devant cinquante personnes, et la forçait de jouer n'importe quoi ! Cette agréable symphonie arrivait pendant qu'on prenait le café. C'était le plus beau charivari que j'aie entendu, car le père disait : Parlez toujours ! et comme il disait cela à des députés, au temps de la cession, on juge qu'après avoir mangé ils parlaient?—Au reste, la pauvre enfant, qui impatientait tout le monde alors, par ordre de son père, est devenue une charmante personne.

Le nouveau ministère avait un parfum d'étrangeté qui ne me déplaisait pas. M. Decazes remplaça Fouché; M. de Richelieu prit la présidence et les affaires étrangères; Corvetto, qu'on appelait le *finassier* pour le financier, était aux finances; M. de Barbé-Marbois à la justice, et M. Dubouchage à la marine. Quant à l'intérieur, on y mit M. de Vaublanc, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, était en Portugal sous les ordres de mon mari. — C'était un homme pas du tout amusant, mais qui se croyait adorable et l'homme le plus

le France : au lieu de cela, il était complé-
t ridicule.... C'était un de ces royalistes de
c'est-à-dire qu'il l'était devenu sans avoir
offensé Dieu, en n'étant pas fidéle à l'em-
r Napoléon. Il était honnête homme ; mais,
épète, cela ne l'empêchait pas d'être le plus
eux des royalistes, maintenant que l'abdica-
i avait fait changer de drapeau... Lorsqu'on
tatue d'Henri IV, M. de Vaublanc s'imagina
ner ses avis à Lemot, sculpteur qui devait
la statue. Tandis qu'il la modelait, M. de
anc voulut prouver son royalisme en posant
aire le personnage d'Henri IV. Or, on com-
la tournure du ministre de l'intérieur, arri-
vec les hauts de chausses, le pourpoint, la
et tout l'attirail enfin du bon roi Henri... Il
it ainsi affublé et couvert d'un manteau chez
; alors il grimpait sur le cheval-modèle, et
t le courage de rester là pendant trois heures.
nt ce temps-là ; les affaires du ministère al-
à la grâce de Dieu ! Il faisait des vers assez
is. Je ne sais s'ils sont tous morts... ses vers

ette même époque, il arriva une assez re-
iable aventure. Ce fut lors de l'ouverture des
res et ce qu'y fit M. le comte d'Artois.... Le
nonça un discours très-ferme, et dans lequel
ontra tellement fâché, comme doit l'être un
France qui est opprimé par l'étranger, que
parle pas de ce qui me blessait au fond de

l'ame, avec les humilians traités qui s'étaient signés autour de nous. Ces deux chambres n'étaient pas, au reste, ce que j'aurais voulu qu'elles fussent; elles se montrèrent, dès l'abord, d'une servilité qui faisait mal, et puis ensuite elles devinrent même hostiles; mais dans l'origine ce n'était pas cela...

Croira-t-on, par exemple, qu'à la première séance d'ouverture de 1816, les chambres proposèrent de voter des remercîmens à M. le duc d'Angoulême, pour la belle conduite qu'il avait tenue dans le midi!!... En entendant émettre ce singulier avis, Monsieur se leva aussitôt, et, prenant la parole, il y répondit par un discours admirable.

« Mon fils s'est loyalement et bravement conduit dans le Midi, dit ce prince d'une voix émue; mais nous ne pouvons oublier que c'est contre des Français que des Français se sont battus, et mon fils doit refuser des remercîmens acquis à ce titre. »

— J'ai été profondément touchée de cette réponse. Si Monsieur avait toujours pensé et parlé dans ce sens, il aurait été l'idole de la nation.

« Je demande, par ces motifs, l'ordre du jour, poursuivit Monsieur, en appréciant, comme je le dois, l'accueil fait à la proposition qui vous a été soumise. »

« Oh! Oh! dit Louis XVIII avec un mouvement d'humeur légèrement déguisé, je crois que mon frère devient orateur. » Il veut donc faire parler

e lui? qu'il prenne garde! on pourrait bien finir ar lui faire dire des sottises. »

Mais Louis XVIII s'y prit merveilleusement pour ettre à couvert la réputation d'esprit des princes e sa famille... L'année suivante, le roi ne permit *aucun* prince de parler à la chambre des pairs.

Mais le premier acte de ces chambres et de la uissance royale, fut une loi qui eût été pour les ourbons une loi d'amour et de justice, bien autrement que la loi d'amour de M. de Peyronnet : ce fut la loi d'amnistie !

Plusieurs des articles de cette loi sont tout-à-fait dans un esprit de clémence. Il est même à remarquer que l'article 7 (celui qui exile les régicides qui auront accepté des emplois dans les cent jours, et signé l'acte additionnel le 22 avril 1815) ne fut pas d'abord dans le projet de loi. Et ce ne fut qu'après la plus vive défense de la part des ministres, que l'article y fut ajouté comme *amendement* à une loi trop clémente... Louis XVIII voulant, au fait, respecter la mémoire de Louis XVI, devait exécuter son testament, cette œuvre admirable d'un martyr qui pardonne à ses assassins et ses bourreaux. Le roi-martyr avait été, à la vérité, plus grand qu'un homme dans cette heure sublime où il écrivit ces lignes qui l'ont seules immortalisé!... Et ce n'était pas LouisXVI qui devait se comprendre dans les deux frères qui lui survivaient.

Tous les chapitres précédens ont eu une couleur triste et sombre. — J'ai parlé des malheurs de

ma patrie, de son envahissement ; j'ai parlé de la mort des braves qui ne méritaient pas d'aussi cruels derniers jours... Maintenant je vais reposer un peu mon ame, et parler de choses qui doivent prêter à rire aux esprits qui savent raisonner.

M. Decazes venait d'entrer au ministère, où il était depuis quelques semaines, lorsque le bruit se répandit qu'au village de Gallardon, près de Chartres, un paysan, un laboureur avait eu des apparitions, et qu'il avait reçu l'ordre de venir trouver le roi pour lui faire des révélations. Je reçus une lettre des environs de Chartres à cette époque : on m'y parlait de *Martin*, c'était le nom du paysan : le bruit de son aventure courait dans le pays, et voici quelle était cette aventure.

Un jour, le 15 janvier 1819, Martin, travaillant à la terre dans un champ où il n'y avait ni buisson ni haie, s'entendit appeler, et, levant la tête, il vit près de lui un jeune homme d'une merveilleuse beauté, blond et vêtu d'une ample redingote couleur noisette. Ce jeune homme dit à Martin, d'une voix douce, mais pourtant, disait Martin, elle avait l'*éclat d'une trompette*. On voit que Martin ne haïssait pas les métaphores.

Ce jeune homme dit donc à Martin : Bonjour, Martin !

— Bonjour, monsieur.

— Que fais-tu là?

— Je travaille à la terre pour obéir au Seigneur, qui commande le travail.

— Vous êtes un homme selon Dieu, Martin; aussi vous a-t-il choisi... Laissez là votre bêche et partez pour Paris... Allez trouver le roi de France, et dites lui que son gouvernement est en danger.

Martin écoute le jeune homme, dans la stupéfaction. Le jeune homme disparaît, Martin est confondu; le champ est très-petit, comment aura-t-il pu lui échapper... Martin rentré chez lui, se dispose à aller trouver M. le curé pour lui faire, sinon une confession, du moins une révélation... Il n'y va pas cependant, et ne dit rien de cette aventure, même dans sa famille.

Deux jours après, Martin, dont la tête peut-être se serait calmé, s'il avait été tranquille, descend dans son cellier; il le trouve éclairé par une lueur surnaturelle, et le beau jeune homme est au milieu de cette mer d'un fluide d'or, d'opale et de rubis.

— Eh bien! Martin, tu ne veux donc pas suivre mes ordres? dit l'apparition d'une voix douce mais fortement accentuée...

Martin fut vivement frappé.. ce jeune homme, dans son cellier, lui paraissait plus surnaturel que dans le champ, tandis que la chose était au contraire plus facile...

— Va, lui dit le jeune homme, va consulter ton curé, puisque tu es un incrédule.

Martin sort du cellier à moitié fou; il court chez son curé. Celui-ci, qui croyait aux apparitions comme au jour qu'il voyait, crut tout simple

qu'un archange (car ce ne pouvait être un autre personnage d'en haut : les trônes et les dominations n'ont pas l'habitude de se promener ainsi en redingote ; il est vrai que les anges ne l'ont pas davantage, mais ce sont les étourdis du ciel, et ils peuvent faire des tours de pages)... Le visiteur de Martin était donc peut-être un ange de la troisième ou quatrième hiérarchie. Quoi qu'il en fût de lui, le curé de Gallardon l'envoya à l'évêque de Versailles. J'ai beaucoup et particulièrement connu cet évêque : c'était un type que cet homme, et le plus divertissant du monde ; il s'appelait Charrier de la Roche ; il avait une grande fortune qu'il employait à faire beaucoup de bien ; mais, du reste, l'être le plus bizarre qu'on puisse imaginer... J'aurais donc voulu être là pour entendre la conversation entre l'évêque de Versailles et Martin. On a dit dans le temps que l'évêque croyait aux apparitions, cela n'est pas vrai ; il avait l'esprit fort, ne parlait que par proverbes, dînait à trois heures, grondait toute sa maison jusqu'au soir, fourrait sa main avec la cuiller dans un plat, en vous servant, crachait sur vous en vous parlant ; du reste, pieux et bon, mais pas du tout crédule, et, encore une fois, un type pour ceux qui n'ont jamais vu d'évêque.

— Comment se nomme-t-il, ton visiteur? dit l'évêque à Martin.

— Je n'en sais rien, monseigneur.

— Comment, tu n'en sais rien ! eh bien, il faut

le lui demander. Je ne te donnerai aucun conseil avant de savoir son nom.

Martin retourne à Gallardon. L'apparition se montre aussitôt.

— Quel est votre nom? demande Martin.

— Mon nom est inutile à tout ceci, répond le jeune homme; il faut te rendre près du roi; au reste, tu vas en recevoir l'ordre.

Voilà Martin bien empêché avec toutes ces visions; son champ ne se cultivait pas seul, et toute cette besogne céleste ennuyait sa famille... Les autorités du lieu le font aller chez elles. M. de Breteuil, préfet d'Eure-et-Loir, était le descendant, je crois, de celui qui, étant intendant du Limousin, sut si bien escamoter la feuille de mariage du cardinal Dubois. Celui-ci n'en fit pas si long, mais il questionna Martin et le crut sincère. Alors il était fou, et un traitement chez Pinel ou Esquirol ne serait nullement nuisible. Il le fit donc partir pour Paris avec un bon gendarme qui surveillait Martin. En arrivant à Paris, ils furent descendre dans un hôtel garni, rue Montmartre. Ils y passèrent la nuit. Le lendemain matin, le bon gendarme s'en va au ministère de la police pour avertir M. Decazes de l'arrivée du prophète; elle était surtout intéressante pour M. Decazes; car on disait dans le monde que Martin devait dénoncer au roi son ministre favori. Martin demeuré seul dans une chambre, au second étage, voit tout-à-coup son jeune homme aussi radieux qu'à

Gallardon, lui arrivant par la fenêtre, et prêchant toujours le courage et la nécessité d'aborder le roi. Lorsque le bon gendarme revint, il fut tout abasourdi de cette promenade en l'air... mais le temps pressait, il venait chercher *le prophète* pour se rendre chez le ministre, à l'instant même. Dès que M. Decazes eut vu et entendu cet homme, *il* en eut une idée arrêtée qu'il ne dit à personne... seulement il en parla au roi, le même jour, mais sans aucune réflexion mordante. Le roi dit aussitôt:

— C'est un fou, qu'on le mette entre les mains de Pinel.

Le ministre de la police comprenait tout l'odieux de ces petites menées souterraines dirigées contre lui. On mit donc Martin à Charenton, sans que M. Decazes s'y opposât beaucoup. Lorsque Pinel s'approcha de lui, il lui dit:

— Vous venez voir si je suis fou, n'est-ce pas? eh bien, il m'*a été dit* que ceux qui vous envoient sont encore plus fous que moi.

Cela ne fit pas grande impression sur M. Pinel, qui déclara que Martin était atteint d'*une hallucination des sens ou aliénation intermittente*... Martin fut insensible aux moqueries comme aux traitemens les plus sévères; seulement il se plaignit avec amertume à l'apparition du bel effet de ses conseils.

— Eh bien, lui dit le jeune homme en ouvrant sa redingotte couleur noisette, vois qui est venu à toi du haut des cieux... l'archange Raphaël.

ne reçoit pas tous les jours des visites comme
là ; aussi Martin fut d'abord embarrassé, et
n'y parut pas, et il conversa avec son ange
familièrement que si ce n'en eût pas été un,
je crois tout-à-fait.

doucha le pauvre Martin, qui ne s'en étonna
us, ne s'en porta pas plus mal, et soutint que
iteur était l'ange Raphaël...

endant la cabale qui avait organisé cette intri-
oulait qu'elle eût une fin, et c'était à cela
ndait la chose : c'était enfin d'entendre Mar-
e au roi, au nom de Dieu, que M. Decazes
t la France. Le grand-aumônier s'en mêla ;
le roi fut décidé, et M. Decazes eut ordre
ner Martin au roi ; mais ce fut une autre
quand on apprit que c'était M. Decazes, au
s de toutes les étiquettes, qui allait amener
san au roi !...

s cela me regarde, disait M. de Lalive....
, non, monsieur ; pour cette fois c'est à moi!
ait un autre.

fait est que Martin, en dépit des cérémonies
affaires de chapelles, fut amené aux Tuile-
ar M. Decazes, qu'il en voulait faire sortir,
avec son habit de gros drap, ses bas de fil
portant des souliers ferrés, et portant en-
lui l'extérieur et les manières d'un bon la-
ur de la Beauce.

sque M. Decazes et Martin arrivèrent à la

porte du cabinet du roi, le ministre entra et annonça Martin.

Faites-le-entrer, dit Louis XVIII, et laissez-moi seul avec cet homme.

Le roi paraissait ému. On lui avait dit que *cet homme* lui révélerait des choses que LUI SEUL savait... Martin n'était pas troublé; il tenait son chapeau à la main, et s'avançant vers le roi, il lui dit :

— Sire, je vous salue.

Le roi ne put d'abord parler... il garda quelque temps le silence, puis il dit :

Bonjour, mon ami; bonjour, Martin!...

— Et il lui montra, de la main, une chaise auprès de lui. Martin s'y mit sans aucune façon, et dit tout de suite :

— Me voilà, sire; pour vous mettre dans la bonne voie, car vous êtes en péril.

— Parlez, dit le roi.

— Sire, j'ai l'honneur d'être envoyé par l'ange Raphaël, l'un des anges les plus puissans du paradis. Je l'ai vu cinquante fois, et il m'a commandé de venir à vous... Il m'a dit que lorsque je serais devant votre majesté les pensées me viendraient.

— Eh bien? dit le roi.

— Eh bien, répondit Martin sans être décontenancé, je vois que vous avez été trahi et que vous le serez encore bien souvent... prenez garde à vous.

— Mourrai-je tranquillement? dit le roi.

— Oui, vous serez enterré à Saint-Denis. Dieu vous veut du bien. Mais vous n'avez pas assez fait pour la sainte religion ; vous vous êtes trop appuyé sur le monde, et le monde vous abandonne... Et voyez comment Dieu aussi vous abandonne quelquefois!... Les prisons n'ont pas de verrous pour retenir vos prisonniers.

— De qui voulez-vous parler?

— *Je ne sais pas les noms.*

— C'est de Lavalette... sans doute?

— Je l'ignore.

— Qui donc l'a fait échapper?

— *Ceux qui le gardaient et ne le reprennent pas!!...*

— Mais ce sont des femmes qui nous ont trompés.

— *Défiez vous de ceux qui vous servent!...* la paix ne sera donnée à la France, qu'en 1840!!...

— En attendant méfiez-vous, un complot se forme.

— Le roi fit un mouvement...

— Un poignard s'approche de la famille royale...

Louis XVIII, ne croyait certes pas que l'ange Raphaël avait été en Beauce lui chercher un truchement pour lui annoncer qu'il courait des dangers. Cette affaire était stupidement ourdie même. Mais Louis XVIII avait été frappé ; et il continua de questionner l'homme!...

— Voilà, dit Martin qui prenait goût à la chose, la main que l'ange à touché!...

Le roi la prit avec le plus grand respect, à ce

que Martin a raconté ; car malgré la discrétion recommandée, il est de fait qu'il a causé... Il est aussi de notorieté avérée, que Martin ce même jour prédit au roi un grand malheur en termes obscurs ; c'est-à-dire, en termes d'oracles... Je ne sais si cela est vrai... J'ai la plus parfaite incrédulité sur ce Martin. Le mieux que je pense de lui, c'est qu'il était un imbécile... Comment dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, a-t-on pu ourdir une fable aussi stupide !... voici le résultat de mes réflexions :

Je crois que Martin est un intrigant médiocre qui a cru mener l'état, en venant révéler au roi et à la famille royale dont on lui aura dépeint la crédulité presque stupide, des choses dans le goût de celles que je viens de dire... Il est à croire ensuite, qu'au pavillon Marsan (1) on aura appris cette prétendue mission de l'archange Raphaël... on aura même aidé à son intelligence en lui apprenant quelques faits que le monde savait (en 93), mais pas ouvertement. Ceci m'est démontré dans l'entrevue que le roi accorda à Martin... Cette opinion, je l'ai prise à moi seule et sans être dirigée par personne... Tout depuis me l'a confirmée... On a voulu faire servir la bêtise de Martin à faire tort à l'esprit de M. Decazes. Ce n'est pas la pre-

(1) Je répète ici ce que j'ai dit pour la Restauration et la famille royale. Le pavillon Marsan n'est pas Charles X. Je le respecte et le vénère.

ère fois que la supériorité aura été attaquée, ême avec perte, par la sottise?... Toute cette faire n'est pas autre chose... Il y a même une sorte dégoût qui se mêle à tous les éclaircissemens e l'on obtient en parcourant le dédale de cette faire déplaisante. M. Decazes s'en tira comme un mme d'esprit qu'il est; et les rieurs furent de n côté. Quant à Martin, dans la dernière entre- e qu'il eut avec le roi, on remarqua qu'il avait ir de méditer quelque chose... M. Decazes le fit server, et je crois que s'il voulait mettre cette faire au grand jour, on y trouverait bien des faits ntre lesquels je ne voudrais pas lutter.

A propos de Martin, il courut un joli mot sur lui l'époque où il voyait le roi... Ce mot n'était pas lui, c'était clair... non plus que sa conversation. uis XVIII était entraîné quelquefois par tout ce e lui disait Martin; et puis ensuite, il était mal- ureux de croire à toutes ces platitudes... Un ur où toute cette comédie lui déplaisait, il de- anda à Martin pourquoi l'ange Raphaël ne lui ait pas venu en personne, pour lui dire toutes s belles maximes que Martin déclamait comme ne serinette...

— Ah! sire, reprit Martin qu'on avait pressenti r cette demande... Ah sire!... l'ange m'a répondu ue dans ce moment il ne pouvait vous accorder que vous désiriez le plus ce moment. Et qu'a- rs... Louis XVIII parut fort embarrassé; mais il remit et parut même avoir quelques idées plai-

CHAPITRE XI.

Famille de l'Empereur dans l'exil. — Catherine de Wurtemberg. — Jérôme. — La cour de Cassel. — Le Raincy. — La lettre au Roi de Wurtemberg. — L'exil et l'époux. — L'âme d'une femme. — Jérôme en Espagne. — Les landes fleuries. — Le portrait de la femme abandonnée. — Il est roi! — Le bandeau de fer des rois lombards. — La devise chevaleresque. — Quelle est la vraie couronne? — Alexandre le Camus et le comte de Furstenstein.

J'étais fort au courant de tout ce qui intéressait les membres de la famille de l'empereur. J'y portais un intérêt vif, et mon devoir me le commandait. Je reçus une lettre fort étrange un jour, qui me parlait obscurément, puis ensuite plus clairement, et enfin on m'annonçait qu'il était question de la princesse Catherine de Wurtemberg, qui avait épousé le prince Jérôme, le moins bien de tous les frères de Napoléon. Cette princesse, dont le caractère est un modèle d'héroïsme, n'avait pas toujours été heureuse avec son mari. C'était chez moi que tous deux s'étaient trouvés et rencontrés, et rien depuis lors n'avait pu détacher ma vue de ce con-

ple mal assorti, qui voyageait ainsi dans la vie, ne se prêtant qu'un secours inégal, puisque la femme seule était la plus généreuse...

Elle souffrit long-temps en silence; elle reçut des humiliations à cette cour de Cassel, où elle partageait la couronne de Westphalie avec son mari... Jamais un murmure ne sortit de sa bouche. Elle aimait beaucoup Madame mère; lorsqu'elle était à Paris, elle venait régulièrement chez sa belle-mère, qui savait aller chercher la souffrance dans son cœur. Madame, qui savait combien je lui étais attachée, m'en parlait souvent, et la princesse elle-même ne me voyait jamais sans me rappeler l'entrevue du Raincy. C'était plus aimable pour moi qu'agréable pour elle.

Ce fut en 1815 qu'une voix retentissante proclama la gloire et l'admirable conduite de la princesse de Wurtemberg. Son père, apprenant qu'elle n'avait pas quitté son mari, et qu'il était dans son palais, lui fit donner l'ordre d'en sortir. Cet ordre, qui était cruel autant qu'il avait peu de sens, fut transmis à la princesse royale de Wurtemberg.... Elle y fit une réponse sur l'heure même, qui mérite d'être conservée dans les annales de tous les pays où les femmes seront honorées. La voici, et je la donne copiée sur l'original que j'eus dans les mains dès cette époque...

« Sire,

» Votre majesté m'a fait dire de me rendre ce

matin dans son appartement : pour la première fois de ma vie j'ai refusé le bonheur d'être en votre présence. Je connaissais le sujet de l'entretien, et craignant que mon esprit ne fût pas suffisamment recueilli, j'ai osé prendre la liberté de vous développer les motifs de ma conduite, et faire un appel à votre affection paternelle.

» Votre majesté sait la vérité tout entière. Oui, Sire, le prince Jérôme, votre beau-fils, mon époux et le père de mes enfans, est avec moi! Oui, Sire, je vais m'éloigner du palais de mon roi pour secourir l'époux auquel ma vie est attachée. Mes pensées l'ont accompagné à la guerre, mes soins l'ont protégé durant un long et pénible voyage, pendant lequel son existence a souvent été menacée; mes bras l'ont embrassé dans son malheur avec plus de tendresse que même au temps de son bonheur.

» Le prince Jérôme ne fut pas l'époux de mon choix; je l'ai reçu de vos mains, lorsque sa maison régnait sur de grands royaumes, et que sa tête portait une couronne ! Bientôt les sentimens de mon cœur s'unirent et confirmèrent les liens que votre politique avait commandés.

» Le mariage et la nature imposent des devoirs qui ne sont pas soumis aux vicissitudes de la fortune : je connais ces importans devoirs, et je saurai les remplir. J'étais reine, *et je suis encore épouse et mère*. Le changement de politique parmi les princes, en renversant l'empire français, a aussi

détruit le trône sur lequel votre bonté et le prince mon époux m'avaient fait asseoir. Nous avons été obligés tous de plier à la force des circonstances : l'auguste Marie-Louise m'a donné un grand exemple de modération, mais nos situations ne sont pas les mêmes. L'intérêt public peut commander des sacrifices d'une longue durée, ou qui peuvent cesser lorsque les intérêts d'une politique nouvelle rendent d'autres arrangemens inévitables.

» Quoique élevés par la fortune au-dessus des autres hommes, nous n'en sommes que plus à plaindre. Une volonté constante préside à notre destinée ; mais là son pouvoir expire : elle ne peut avoir d'effet sur les obligations que la Providence nous impose.

» L'époux que Dieu et vous-même m'avez donné, l'enfant que j'ai porté dans mon sein, composent aujourd'hui mon existence : avec cet époux j'ai partagé un trône, avec lui je partagerai l'exil et le malheur... La violence peut seule m'arracher d'auprès de lui. Mais, ô mon père ! ô mon roi !... je connais votre cœur... votre justice et la rectitude de vos principes ; je sais ce qu'ont été en tout temps ces principes au sujet des devoirs que vous savez faire respecter par tous ceux de votre maison.

» Je ne demande pas à votre majesté que, par affection pour moi, elle fasse aucun changement dans le système de conduite qui a été adopté en conformité des déterminations des plus puissans princes de l'Europe ; mais je me jette à vos pieds

pour implorer votre permission, afin que mon mari et moi nous puissions rester près de votre personne. Mais, ô mon père ! ô mon roi !... si cela nous est encore refusé, qu'au moins nous rentrions en grâce auprès de vous, avant que de partir pour une terre étrangère. Ce n'est qu'après avoir reçu quelque preuve de votre amour paternel, que je puis avoir assez de force pour paraître devant vous. Si nous devons partir ce soir, partons du moins avec l'assurance de votre affection et de votre protection dans des temps plus heureux. *Nos malheurs doivent avoir un terme !*... La politique ne commandera pas toujours à notre égard ce qui est humiliant, et ne se plaira pas toujours dans la dégradation de tant de princes reconnus dans des traités précédens, *et qui sont alliés* aux plus illustres et aux plus anciennes maisons de l'Europe. Leur sang n'est-il pas mêlé au nôtre?

» Pardonnez-moi, mon père et mon souverain, pour m'être ainsi exprimée moi-même, et daignez me faire savoir que cette lettre n'a pas été reçue avec déplaisir...

» Recevez, etc.

» CATHERINE. »

Oui, c'est une œuvre écrite avec le sang du cœur le plus vertueux !... c'est un chef-d'œuvre que cette lettre !... Digne et noble princesse ! c'est devant une telle femme qu'il faut s'incliner et faire [illegible]ilité ; quelle est celle de nous qui est à

oui, je puis révéler combien elle l'a aimé ! j'ai vu les douleurs de cet ame désespérée, et je les ai vues lorsqu'il n'était plus temps d'y porter remède.

—J'ai connu Jérôme dès l'enfance ; nous sommes à peu près du même âge : il est, je crois, de la même année que moi. Nous avons parcouru les premiers jours de notre jeunesse avec une même affection fraternelle, et jamais depuis, ni moi ni lui, nous n'avons eu une autre pensée que celle de l'amitié d'une sœur pour son frère. Lorsque je le rencontrai dans les landes fleuries de l'Estramadoure, en allant à Lisbonne, je fus affectée de le voir si malheureux de sa séparation d'avec mademoiselle Patterson ; elle était douloureuse, et Jérôme était exclu de la famille impériale s'il refusait de souscrire à l'ordre de l'empereur, qui était d'abandonner sa femme et son enfant, car elle allait accoucher !... Il portait son portrait, le baisait en le mouillant de larmes, et jurait de ne le jamais quitter... Il était à franc-étrier avec Alexandre le Camus (1), et allait comme le vent, pour solliciter de son frère le pardon de son mariage.... Qu'en penses-tu ? me demanda mon mari lorsqu'il fut parti, et tandis que je suivais de l'œil le cheval espagnol qui l'emportait rapidement, au milieu des bruyères et des lavandes embaumées qui sont en abondance dans les plaines du Miriavète...

— Moi, lui dis-je en soupirant.... je ne sais... —

(1) Depuis comte de Fursteinstein.

Mais encore !... — Moi je crains pour la pauvre madame Patterson... Elle demeure loin de lui!... elle est isolée, abandonnée et fière !... Il va arriver dans une cour où ces protégés de toutes les espèces vont l'éblouir... Il ne saura pas résister... — Je le crains !...

Je ne me trompais pas !... L'empereur était alors à Milan, se couronnant du bandeau de fer des anciens roi Lombards... avec cette devise si fière et si belle :

DIO ME LA DIEDE... GUAI CHE LA TOCCA !...

Et ce qui déchira le cœur de la femme délaissée, c'est que ce ne fut pas une autre qui lui enleva un cœur qui était à elle... Mais cette ambition misérable qui fait désirer un titre, un trône, une couronne, un royaume ! !.... Jérôme désira tout cela et les obtint... Pour les avoir, il jeta et foula à ses pieds, non-seulement une femme qui l'aimait, mais tout ce que Dieu ordonne de respecter... Il venait d'être père !...

CHAPITRE VIII.

Changement de ministère. — Le baron Pasquier. — Madame Geoffrin et les histoires. — M. Corvetto. — M. Mollien.—Madame Mollien.—La chute. — Le tableau sur le sultan.—La reine Hortense.— *Madame approche de mon lit.*—L'Angleterre.—M. de Calonne.—Louis XVIII.—Les créanciers de l'état. — Mot de l'empereur. — Budget de 1816. — M. Decazes. — Le luxe. — Les toilettes. — Celle de la duchesse D'.....s. — La parure de saphirs. — Le négligé. — Quaglia. — Le peintre. — Le beau portrait.

Un des malheurs de 1815 et de 1816 fut le changement continuel des ministres... Nous le vîmes encore avant que peu de mois fussent écoulés. Ce fut le ministère ou M. Corvetto était aux finances, Decazes à la police, Dubouchage à la marine, Vaublanc à l'intérieur, le duc de Richelieu aux affaires étrangères le duc de Feltre à la guerre, et M. Pasquier à la justice. Sous Louis XIV, un garde-des-sceaux demeurait soixante ans dans la même place s'il en avait envie; maintenant, il avait à peine le temps de faire faire sa simarre.

Le baron Pasquier est un de ces hommes dont le

portrait serait bien facile à faire si on voulait avec un peu de malice. Car avec beaucoup d'esprit il est désagréable, avec de l'usage du monde il y est ennuyeux, et ainsi de tout le reste. Je n'ai jamais vu un homme arrangé par le bon Dieu de cette façon-là... Jusqu'à sa perruque qui n'est pas faite comme les autres!...

Il est d'une famille de robe, mais dans une ligne secondaire, et non pas au même rang que les Montesquieu, les Molé, etc., etc. Sous l'empereur il était, je pense, auditeur... Alors il était de l'*empire*... et très-spirituellement, car il a de l'esprit; depuis il s'en venge par des histoires contées très-doucement à la vérité, mais ces histoires n'ont pas de fin; ce sont de ces histoires qui faisaient dire à madame Geoffrin : Monsieur, sachez qu'à table il faut avoir de grands couteaux et de petites histoires!... M. Pasquier a toujours, par exemple, la conscience qui convient à sa place; il s'arrange au temps, aux opinions; il a de l'art pour cela... Enfin, c'est un homme qui a du penchant pour l'arbitraire, et s'y laisserait aller volontiers si son raisonnement ne lui disait : *non*. Je ne sais plus qui a dit de lui qu'il était *deux* et qu'il était tellement inhérent à un autre, qu'on les prenait pour une même personne...

J'étais un matin chez moi, seule et assez triste de tout ce qui se passait autour de moi. L'année qui venait de s'écouler avait été marquée d'un tel sceau de malheur cimenté par le sang, que sou-

vent je pleurais de tout ce que je voyais... C'était vainement que j'entendais répéter autour de moi : il est bien étrange qu'on puisse et qu'on ose se plaindre après 93!...

C'était donc pour voir revenir 93 avec plus de fureur et appuyé de réprésailles que nous adoptions un nouveau système... un nouveau gouvernement! Il fallait donc se voir de nouveau soumis à du despotisme sans gloire et des supplices sans motifs, des passions ou des folies révolutionnaires! Était-ce donc un souvenir qu'il fallût rappeler, et si nous avons été alors le peuple que Voltaire nommait déjà au temps du chevalier de la Barre et de Calas, le peuple *singe-tigre*, nous ne devions plus l'être; et cette civilisation qui fait tant de progrès... à quoi donc nous servait-elle?

J'étais donc, comme je viens de le dire, triste et solitaire, lorsqu'une personne de mes amis, alors fort ordinaire dans le monde, mais qui depuis a fait un chemin brillant, vint me voir pour causer avec moi et me demander quelques renseignemens sur l'Italie. La nouvelle du jour occupait toutes les têtes puissantes; les ministres avaient proposé la loi sur les finances le matin même... Cette fameuse loi sur les finances du 28 avril 1816... Les deux chambres en prenant connaissance de cette loi avaient parlé très-haut, et surtout en voyant la proposition de ses nouvelles impositions indirectes... qui du reste furent toutes rejetées... Mais cette sorte d'insouciance pour l'impôt... cette

chose sacrée pour le peuple, fit un mauvais effet sur les deux chambres. L'ami qui me racontait la séance à laquelle il avait assisté, étant de l'une des deux chambres, m'inspira un intérêt qui fortifia mon amitié pour lui, par la force et la chaleur d'ame avec laquelle il défendait les intérêts de la France... Mais aussi quels ministres nous avions à cette époque pour défendre la majesté du trône et celle de la nation ainsi que ses intérêts!... C'était surtout M. Corvetto, ancien avocat de Gênes, qui était aux finances et dont la conduite, en cette occasion, ne fut pas celle qu'aurait tenue le duc de Gaëte ou M. Mollien... Ce dernier surtout, moins âgé que le duc de Gaëte, dont au reste l'esprit et les moyens étaient encore jeunes et pleins de vigueur : mais qui enfin était plus au niveau de la génération présente ; M. Mollien était appelé à cette place par tous les honnêtes gens et les hommes habiles. C'est un homme d'un esprit agréable et parfaitement aimable dans la vie privée, qnand il sort de son cabinet ; ce n'est pas une figure de bureau seulement, et ses manières sont à la fois celles d'un homme du monde et d'un homme d'état... Son intérieur était une preuve à l'appui de ce que je dis à sa louange. Rien de plus paisible, de plus régulier que sa maison... Et pourtant elle était présidée par une jeune femme aux beaux yeux bleux, aux beaux cheveux blonds, agréable, charmante, remplie de talens distingués, vertueuse, bonne, et donnant du bonheur à son mari qui le lui rendait

vec cette joie douce d'un cœur qui est lui-même eureux de devoir sa félicité à l'être chargé de toute otre vie.

Quelques temps avant la chute de l'empire, il rriva à madame Mollien un événement qui de- ait être la mort pour tout autre à qui cet accident erait arrivé ; elle allait à la comédie ; après son îner, elle se dispose à sortir, et après avoir pris e café, M. Mollien l'engage à se préparer... Elle asse dans sa chambre pour y prendre des gants t un châle... Elle ne revient pas; inquiet de son bsence, M. Mollien entre chez elle et ne voit per- onne! Il appelle; pas de réponse... L'appartement tait désert et n'avait aucune issue... Il ne sait que enser ; la fenêtre donnant sur le jardin était ou- erte. Trente pieds d'élévation... Il n'ose s'arrêter cette pensée. Cependant un horrible soupçon le orte à s'approcher de cette fenêtre ; le jour était éjà tombé... Il voit en bas une masse blanche tendue près du perron de pierre... Il pousse un ri terrible, descend comme l'éclair... arrive dans e jardin, et trouve sa femme étendue sans con- naissance sur le sable, et ses beaux cheveux blonds létachés du peigne étaient étendus sur ce perron, t sa tête en était à un pouce !!... On la prend, on a porte sur son lit, des médecins sont appelés... Madame Mollien est rappelée à la vie; mais pen- lant six mois elle garda non-seulement sa cham- re, mais le lit; et fut fort long-temps à se remet- re de cette commotion terrible.

Interrogée comment cela avait pu lui ar
elle raconta qu'au moment de mettre ses ga
lui prit un étourdissement très-fort ; elle s'a
cha de la fenêtre pour prendre l'air et ava
tête hors du balcon... Depuis elle n'avait p
mémoire, elle était tombée et n'avait aucu
venir... Elle avait coulé en bas de la fenê
n'avait été retenue que par une avance de
qui fait saillie du balcon du jardin, et qui l'
bablement sauvée... C'est certainement u
faits les plus curieux que la médecine et la c
gie puissent offrir d'exemples dans leurs a

La reine Hortense, dont madame la co
Mollien était dame pour accompagner, fut s
la voir lorsqu'elle était sur son lit de souffr
Madame Mollien fut reconnaissante de cette
et le premier janvier suivant elle fit faire un
en satin blanc ; et Gurmurey, qui faisait alo
intérieurs ravissans, lui fit un tableau cha
de sa chambre à coucher... Elle était dans s
La reine s'avançait vers elle. Et au bas
écrits ces deux vers de la romance de Ri
Cœur-de-Lion.

Ma dame approche de mon lit,
Et loin de moi la mort s'enfuit.

Cette aimable manière de reconnaître une
de sa princesse fut trouvée fort ingénieuse
lle !...

Madame Mollien a été une agréable interruption à cette loi des finances si effrayante malgré ce qu'on nous présentait de l'excédant des dépenses qui, disait-on, ne se montaient qu'à huit cent quatre-vingt-trois millions sept cent mille francs, et les recettes à sept cent cinquante millions; ce qui ne formerait qu'un excédant de cent trente millions... C'est une bagatelle en comparaison de l'Angleterre, disait-on. Ah! vraiment l'Angleterre, c'est bien autre chose!!... Par milliards... Ce n'est pas par millions c'est par milliards!... Mais qu'importe à la France que l'Angleterre soit dans *ce déprissement*, dis-je impatientée un jour à une personne à laquelle je devais du respect, mais qui était imbue des idées de 1786, de M. de Calonne, et ainsi de suite; c'était mon oncle l'abbé de Comnène, homme d'un grand sens et d'un esprit très remarquable... mais infatué de deux choses sur lesquelles nous n'étions jamais d'accord. Il poussait ses pensées à l'égard de Louis XVIII à un degré qui excluait toute réplique; cela m'affligeait parce que je voyais très-clairement, que là où les nuages étaient le plus amoncelés il voyait un beau soleil... Au reste, parfaitement humble dans ses vœux, vertueux par goût et par nature, homme remarquable par ses qualités douces et aimables, ne parlant de son beau nom que pour ne faire aucune action dont pouvaient rougir des aïeux qui, d'après son dire, le regardait dans un passé de six siècles au moins... Mais je respectais sa faiblesse, qui d'ailleurs n'étant appuyée sur aucune erreur, ni sur

aucun orgueil ridicule, avait au contraire une sorte d'enveloppe glorieuse qui ne lui déplaisait pas... Mon oncle Georges, c'était une autre affaire lui... Mais mon oncle *l'abbé*, comme nous l'appelions dans la famille, était un patriarche aussi noble que pas un noble d'Europe, et aussi saint qu'Abraham!

Une terrible nouvelle fut celle de *l'arriéré*; c'étaient des créanciers de 1810, et de 1811, 1812, 1813 et 1815... On les liquidait en obligations à 5 p. %.

— Ah! disait mon oncle, l'Angleterre, si elle en arrivait à liquider jamais!...

— Mais, mon oncle, pourquoi donc faire une charte?

— Comment cela, mon enfant? parce que l'article 7 de la Charte dit positivement : « LA DETTE PUBLIQUE EST GARANTIE : toute espèce d'engagement pris par l'état avec ses créanciers est INVIOLABLE!

Le curieux de ceci, c'est que mon oncle était, sans que cela parût, intéressé à la question, attendu que cette hypothèque était assise en partie sur trois cent mille hectares des bois de l'état, et les membres qui dominaient dans la chambre des députés déclarèrent que LES BIENS DU CLERGE n'avaient pas cessé d'ÊTRE SA PROPRIÉTÉ; ainsi donc les bois ne pouvaient hypothéquer d'autres créances!... (1)

(1) Nous étions et nous sommes encore, nous aussi, créanciers de l'état pour une somme très-forte. Lorsque

On voit ce qui résultait de tout cela. Avec un autre ministère, on n'aurait pas vu cette révolte, indécente pour la majesté royale, pernicieuse dans son intérêt et celui du prince, et malheureuse pour le pays... *Rien oublié et rien appris!!...* Ce mot de l'empereur était effrayant de vérité et de profondeur, car il creusait dans l'avenir qui était devant nous!... et tout était sombre et menaçant.

Le budget de 1816 se divisa en *ordinaire* et *extraordinaire*. Cette dernière partie comprenait les impositions, les charges extraordinaires, tout ce qui, enfin, était l'ouvrage de M. de Talleyrand, et ce dont il s'était débarrassé au mois de novembre 1815.

Ce qui frappa le plus, ce fut de voir des députés de la nation trahir la foi promise, et oser prétendre que des engagemens consacrés par une loi sont révocables, parce que aucune loi n'est IMMUABLE!...

Avec une pareille politique, quelle est la nation qui peut se croire gouvernée par un prince ayant des intentions paternelles!!... Non! Charles X, qu'on a tant accusé en 1830, a pu être mal dirigé par un homme qui, lui-même, était engagé dans de mauvaises voies! mais du moins il était vrai ainsi que son maître. M. de Polignac ne croyait pas faire de mal tout en *nous tuant*... tandis que

le roi Louis XVI reconnut les Comnène, il leur donna un apanage qui ne fut jamais délivré à cause de la révolution.

Louis XVIII a fait du mal à la France avec une connaissance de cause entière... Il n'avait rien oublié, disait Napoléon !... c'est vrai ; mais il n'a rien appris, disait-il aussi... et cela n'est pas vrai, par exemple !... il savait *mal*, mais il savait. parce qu'il avait de l'esprit. Quant à la volonté, voilà ce qu'il n'avait pas ; tandis que Charles X avait la volonté de faire le bonheur de la France ; il s'y prenait mal, voilà tout.

Louis XVIII dirigeait en entier le ministère de 1815 et de 1816... M. Decazes, qui vint alors, lui montra un talent qui lui inspira assez de confiance pour lui laisser un peu plus de liberté qu'à une foule de commis ayant le nom de ministres, et qui apportaient là leur inhabileté, pour nous montrer tout ce que l'homme peut donner de médiocrité dans ses actions d'homme d'état. Quel texte à la plaisanterie !... quel manége !... mais on était trop malheureux pour en rire !...

Cela me rappelle que, vers le mois de janvier 1816, j'appris que Louis XVIII était fort embarrassé de ce qu'il pourrait faire pour se bien mettre avec les bourgeois de Paris, c'est-à-dire, pour parler plus juste, les *boutiquiers* de la ville ; Louis XVIII avait de l'humeur de ce que ces gens-là n'aimaient pas la Restauration ; mais la chose était simple !... sous l'empire, il y avait un mouvement d'argent continuel... il y avait deux cents maisons montées dans Paris qui faisaient un bien dont le dernier manœuvre de la ville de Paris se ressentait... Trente do-

mestiques dans une maison! quelle richesse pour un quartier tout entier, lorsqu'il y a seulement deux ou trois maisons comme celle-là!... et puis les fêtes qui se donnent dans cette maison! les dîners, les soirées habituelles... tout ce mouvement... le jour d'une fête, voyez ce qui se fait autour de l'appartement d'une femme... d'une femme élégante! voici la toilette de l'une d'elles, que je me rappelle et dont je fus témoin, allant lui faire, une visite, et, des toilettes comme celle-là, il y en avait mille un jour de carnaval dans Paris.

Il était dix heures du soir lorsque j'arrivai chez la duchesse D'.....s; elle était dans son cabinet de toilette, devant sa psyché, et Frédéric la coiffait... elle avait un peigne en forme de corbeille, monté en saphirs de la plus belle eau et du plus beau bleu, entourés de diamans d'une pureté et d'un blanc admirable... sur ses cheveux noirs, cela formait un effet merveilleux... elle avait sur le devant une guirlande de diamans... dont le milieu était formé par une grosse rose jaune faite avec des diamans citrons, non pas colorés, mais diamans jaunes; pour bien montrer qu'ils étaient jaunes, ils étaient montés en or... le reste de la guirlande était formé avec des fleurs en diamans et des épis de diamans; dans le haut de la guirlande étaient fichées quelques branches de jacinthe simple d'un bleu ravissant, d'autres toutes blanches. Lorsque Frédéric fut parti, la duchesse se fit donner une paire de bas qui avait encore la soie cra-

moisie qui les attachait... ces bas étaient merveilleux de travail.

— Que croyez-vous que coûtent ces bas-là? me dit-elle en riant.

— Je ne puis le dire, répondis-je, mais ils me paraissent fantastiques...

En effet, c'était une toile d'araignée.

— C'est une étrenne de mon mari, me dit la duchesse en riant!... ils ont coûté 150 fr. la paire, et j'en ai eu une douzaine... pour 1800 francs.

— Quelle folie! m'écriai-je.

— C'est bien ce que j'ai dit, me répondit la duchesse en riant, mais qu'y faire?...

Elle m'en fit apporter de coton, également bien beaux; ils ne coûtaient que 50 fr. la paire, ceux-là.

— Cop a-t-il apporté mes souliers? dit la duchesse à sa première femme de chambre.

— Oui, madame, mais il craint d'avoir fait la semelle encore trop forte...

Elle était comme une feuille de papier!

— Imaginez-vous, dit la duchesse, tout en se chaussant, qu'il m'est arrivé l'autre jour avec Cop la plus drôle d'aventure qu'il soit possible d'avoir: il m'avait fait, pour la campagne, des souliers de prunelle noire; ces malheureux souliers se déchirent pour une promenade d'un quart d'heure dans le parc. De retour à Paris, je dis à madame Albert de faire entrer Cop chez moi la première fois qu'il

viendra m'apporter des souliers. Eh quoi, lui dis-je, en lui montrant mon pauvre soulier déchiré pour avoir fait deux pas!

Cop regarde le soulier, le retourne, l'examine et finit par me dire, après avoir remarqué du sable humide sur la prunelle...

— Ah! je vois ce que c'est... je vois ce que c'est!... madame aura marché !...

— Comment trouvez-vous le mot? me dit la duchesse en riant encore au souvenir de cette bonne parole!...

J'en ris avec elle, et de bon cœur, car je connaissais Cop, et je savais qu'il ne chargeait en rien et qu'il était vraiment ridicule et assez niais pour avoir dit cette bonne sottise...

Madame Albert, après avoir passé à sa maîtresse une chemise de batiste, admirablement brodée et garnie d'une valencienne surmontant une broderie faite dans la perfection, où réussissait mademoiselle Minette, qui était sa lingère, lui mit un corset de madame Coutant, faiseuse de corsets parfaitement habile... Ces corsets coûtaient fort cher; mais aussi jamais ils ne se déformaient, et la taille y demeurait admirablement à l'aise... elle lui passa ensuite un petit jupon de batiste brodé par le bas, et garnie d'une valencienne haute de trois doigts; puis une robe de dessous en satin blanc, faite par Leroy, qui alors habillait la duchesse D'.....s, ainsi que Victorine... cette robe était faite comme les robes de Leroy!... celle de dessus était en tulle

blanc brodé de soie blanche, plate et brillante... la broderie représentait une guirlande de mirte avec ses petites feuilles lancéolées... et ses petites boules... mais tout cela blanc... la guirlande allait en diminuant en arrivant vers le haut pour amincir la taille... les manches n'étaient ni trop plates ni trop bouffantes... Quant à la taille, elle n'était pas trop courte à cette époque : le bas de la robe était terminé par une grosse guirlande de jacinthes bleues et blanches, retenue par de grosses soies cachées par la guirlande brodée, et, soutenant ainsi le poids des fleurs, empêchaient qu'elle fît tomber la robe... un gros bouquet de jacinthes bleues et blanches était mis sur le côté, et complétait la toilette et l'accord qui existait dans toutes ses parties. Lorsqu'elle fut terminée, madame Albert ouvrit un magnifique meuble fait par Jacob, et qui était placé près de la cheminée... ce meuble ne s'ouvrait que par un secret connu seulement de la duchesse et de madame Albert. C'était là que se trouvait, parfaitement en sûreté, l'écrin de la duchesse, estimé plus de 500,000 fr.

Madame Albert sortit un collier composé de sept gros saphirs d'un bleu oriental, entouré de brillans d'une eau limpide comme du cristal de roche, ou, pour parler plus juste comme du diamant que c'était. Les pierres d'entourage étaient, pour les plus petites, au moins de deux grains... Ce collier était le plus beau bijou qu'il y eût alors à Paris dans un écrin particulier. Les girandoles étaient

es d'une poire en saphir, surmontée d'un
n entouré de diamans comme le reste de la
e... Trois agrafes pareilles au reste arrêtaient
is du tulle sur les deux épaules et devant. Une
agrafe en diamans et en saphirs arrêtait les
ls d'un ruban de satin blanc, dont les bouts
aient assez bas, et qui formait ceinture... Ma-
Albert conduisit ensuite sa maîtresse devant
psyché, fit tenir auprès d'elle les deux sous-
es de chambre avec deux bougies, pour exa-
r s'il manquait une épingle à la toilette de sa
esse.

suis faite à cela, dit la duchesse en souriant,
anche ne me laisserait pas sortir sans m'avoir
e de passer *l'inspection*...

us loin, mesdemoiselles, cria Blanche d'une
tonnante, plus loin! voulez-vous jeter de la
ie sur la robe de madame la duchesse?... Là...
onne heure....

inspection passée, Madame Albert alla pren-
dans un sultan très-parfumé, un mouchoir
atiste tellement brodé, qu'à peine y restait-il
batiste : autour était une valencienne exces-
nent fine et de la hauteur de deux doigts....
ame Albert mit sur ce mouchoir de l'essence de
ugal de chez Riban, puis, donnant à sa maîtresse
magnifique éventail d'écaille blonde, dont les
s étaient formés par un diamant assez gros;...
regarda encore une fois sa maîtresse, puis
lui dit du ton le plus respectueux :

Madame la duchesse peut partir maintenant !..

Elle lui tendait en même temps de petites botte de satin blanc garnies de cigne, dans lesquelles l duchesse entra ses pieds, car, dans le fait, avec se bas à jour et ses souliers de papier, pour ainsi dire elle était presque jambes nues ;... elle lui donn après cela, pour passer dans ses bras, deux mitai nes également larges, en satin, et brodées d cygne, avec la palatine, tout cela léger, parfum et élégant !!! — Tout accoutumée que j'étais à voi la duchesse D'..... élégante et bien mise, cette foi elle me parut être mieux que jamais ! Pour donne une idée de la toilette de l'époque, je parlera également d'une toilette de cour de la duchesse, qui était encore aussi élégante la première anné de la Restauration que sous l'empire.... et puis d'un negligé.

La toilette de cour consistait dans une couronne de plumes de marabouts, formant autour de la tête une couronne mexicaine, et surmontant une guirlande d'épis de diamans qui soutenait les plumes:... celles-ci étaient roses.... La jupe de dessous était en satin rose extrêmement fort, ainsi que le manteau également pareil. La jupe avait au bas un [illegible] de blonde blanche à double rang, surmonté d'une natte en satin rose. Le tour entier du manteau [illegible] blonde d'une blonde blanche de la hauteur de deux mains, et une natte de satin rose pour [illegible]. Le tour de la gorge, des épaules et le [illegible] de la blonde partout où il en pouvait

tenir... Ce soir-là, la duchesse n'avait aucune pierre de couleur ; son collier était formé de deux rivières de diamans, dont la plus longue, qui était celle qui tombait sur la poitrine, n'était formée que de vingt-sept diamans... Les girandoles étaient également en diamans blancs, les agrafes de même...

Le lendemain de ce jour de l'an, où la duchesse D..... avait cette parure que je viens de décrire, et qu'elle avait exprès *soignée* pour aller faire sa cour, j'allai déjeûner avec elle. Je la trouvai seule dans son petit salon d'étude, à côté de la salle à déjeûner particulière de son appartement, et dans un négligé ravissant....

Elle avait un peignoir de mousseline de l'Inde parfaitement fine, sur une robe faite en lévite, en marceline blanche, bien ample. — Ce peignoir, dont les manches avaient deviné le mode d'aujourd'hui, était brodé tout autour et garnie d'une angleterre très-belle.... Les manches, assez amples pour tourner autour du bras, que la duchesse avait remarquablement beau, étaient terminées par une jolie manchette de point d'Angleterre, tandis que de petites pélerines au collet, garnies de point d'Angleterre, tombaient sur ses épaules et sa gorge... Le haut du col était garni d'une fraise en point d'Angleterre, et fermé par deux rubans de satin rose pâle : le long du peignoir étaient des nœuds de satin rose également... Sur sa tête la duchesse avait jeté, en se levant, une sorte de *baigneuse*, comme nos mères l'auraient appelée, en

point d'Angleterre, garnie de rubans de satin ro pâle. Tout cet ensemble était si frais, que le ma quis de B., qui déjeunait avec nous, et dont le b goût est infaillible, se récria et dit à la duches de se faire peindre ainsi, ce qu'elle exécuta la s maine suivante. Elle se fit peindre par Quagli dans le costume que je viens de décrire.

J'ai donné dans ces trois costumes l'idée du lu de l'empire et des premières années de la Resta ration. La duchesse D..... avait certainement u grande élégance, mais elle n'était pas seule. La d chesse de Bassano, la duchesse de Rovigo, la co tesse Duchâtel, la duchesse de Vicence, la duches de Frioul, la duchesse de Raguse étaient de mêm cette dernière surtout avait toujours des chos parfaitement fraîches et très-bien adoptées à to ce qu'elle mettait. La duchesse de Raguse avait, mon avis, une élégance préférable à celle de tout ces dames. J'aimais à la voir arriver dans un ba elle sentait bon, ensuite elle avait toutes les r cherches de l'élégance et du luxe;... elle était u des personnes enfin qui rappelaient le mieux, so la Restauration, le luxe et l'élégance de l'empir tant sur elle que dans ses équipages et dans s maisons de ville et de campagne.

CHAPITRE IX.

e duc de Richelieu. — M. de Talleyrand. — Le traité du 20 novembre 1815. — La guerre et la France. — Les deux cent dix-huit ans de guerre. — Ordonnance du roi qui rétablit l'Académie. — Encore M. de Vaublanc. — M. de Villèle. — Mot de Louis XVIII. — Assemblage bizarre. — M. de Lévis et M. Lainé. — Les *boutiquiers*. — Le cousin *Carbonaro*. — Le poignard au-dessus de la tête. — Reproche de n'avoir pas vu l'empereur au cent-jours. — Mon frère, joie de le revoir comme toujours ! ! — Mon frère me rassure. — Entrevue du cousin. — Son portrait — Le portrait de mon mari. — Le combat de Nazareth. — Le dîner refusé. — La sœur du cousin. — Comme elle était belle ! — La toilette. — Journée opérant un changement. — Albert toujours mon sauveur ! — Stéphanopoly part pour Vienne et quitte le carbonarisme. — Il est assassiné près de Ratisbonne. — Il n'est pas volé. — Albert à Strasbourg. — Louis XVII. — Mathurin Bruneau. — Notre-Dame de Fourvières. — Le faiseur de sabots, dauphin de France.

Il y avait au pouvoir, à l'époque où nous sommes, un homme dont j'ai peu parlé, et dont pourtant j'aurai beaucoup de bien à dire : c'est M. le duc de Richelieu.

Le duc de Richelieu, en entrant en France après

un exil de vingt ans, eût été excusable d'être assez tiède sur les grands intérêts de la patrie... Bien loin de là, il fut admirable en 1815, lorsque M. de Talleyrand, se retirant après avoir brassé de l'ouvrage à ceux qui le remplaceraient, lui laissa toute la charge de conclure le traité du 20 novembre... Je reviens sur ce moment pour parler de M. de Richelieu.

C'était un homme de bien autant qu'un homme peut l'être. Il était bien celui que Corneille voulait peindre, en disant :

La générosité suit la belle naissance.

Il était bon, vertueux, et sa belle ame se peignait sur sa physionomie. Il avait une grande élégance de parole et de manières, et jamais je n'avais vu d'homme plus désireux de plaire sans jactance : ce fut le jugement que j'en portai d'abord que je le vis.

Les affaires de mon fils, dont j'étais tutrice, me firent avoir besoin de lui parler. Je lui écrivis pour savoir quand je pourrais avoir l'avantage de le voir. C'était le matin même qu'on lui avait porté ma lettre ; il était une heure après midi, lorsque mon valet de chambre vint me dire que M. le duc de Richelieu était à ma porte, et me faisait demander si je pouvais le recevoir. J'avoue que cette grace à laquelle nous n'étions pas habitués, pour dire la vérité, me parut de bon goût, et l'était en effet. Il

me parla de mes affaires et de celles de mon fils avec un intérêt que je n'oublierai jamais... Il a fait tout ce qui était en son pouvoir, et je lui en ai de la reconnaissance.

Pendant le temps qu'il passa chez moi, et qui fut au moins d'une heure, il est impossible d'être plus convenable avec la veuve de l'un des grands-officiers de l'empire... Il me parla de l'empereur, et toujours avec une grande mesure : son idole à lui, c'était l'empereur Alexandre; c'était son Dieu. Je comprenais qu'ayant vécu près de lui, il fût aussi dévoué à un homme qui, dans le fait, avait le don de se faire aimer. Je l'ai moi-même éprouvé.

Ce traité du 20 novembre 1815 fit faire de profondes réflexions aux hommes accoutumés à considérer la France comme partie importante dans tous les traités qui se faisaient en Europe!... L'humiliation et la honte, voilà ce que nous recueillions de celui-ci! et cependant il est de fait que M. de Richelieu avait tout ce qu'on pouvait faire pour nous sauver.

Tous ceux qui avaient à rappeler les malheurs de la France, trouvaient que c'était une triste fin de deux cent dix-huit ans de guerre! Car depuis la paix de Vervins en 1598 jusqu'en 1815, nous avions eu 218 ans de guerre...

Henri IV et son fils	45 ans.
Louis XIV	73
Louis XV	59
Louis XVI.	18
	195
La révolution de 1793 à 1815. . .	23
	218

Et c'est après les guerres de Louis XIV et de Louis XV qu'on vient nous reprocher les guerres de l'empire!...

Les pertes que nous avons faites par ce traité du 20 novembre sont évaluées à 534 mille ames... C'est un glorieux travail pour celui qui a préparé un pareil ouvrage!... Ah! que la honte et le mépris de sa patrie lui soient à jamais dévolus!!... Maintenant il faut attendre qu'il y ait une démonstration de notre part!

Le mois de janvier 1816 est remarquable par toutes les lois qui furent mises au jour. La première est pour le 21 janvier!... La même loi autorise l'érection d'un monument expiatoire!... Ainsi voilà les haines à jamais éternisées!!... Puis vient plus tard la loi qui autorise l'entrée de la France à 12,000 Suisses!!... Ils font partie de l'armée française... Ainsi donc l'armée française est jugée insuffisante pour se défendre ou défendre son roi!...

Maladresse sur maladresse! C'est une insulte au courage des Français, et un outrage à leur fidélité.

Vient ensuite l'ordonnance du roi qui rétablit les quatre académies en place de l'institut!... En remettant au jour d'autres coutumes, c'était dire: il convient de tout changer!... C'est particulièrement à M. de Vaublanc alors ministre, qu'il faut attribuer cette décomposition... Cet homme est un fougueux architecte de ruines... pour effacer de la mémoire le souvenir de sa conduite ultra-républicaine!!... J'ai vu bien souvent agir ainsi!...

Dans le mois d'avril suivant, parut une ordonnance royale qui licenciait l'Ecole Polytechnique... Cette réformation prouve à quel point les institutions antérieures étaient frappées d'animadversion par une faction d'hommes haineux par système... C'est encore M. de Vaublanc qui, dans son *noviciat* de royalisme, veut faire preuve de zèle pour faire oublier le démagogue de 1791... Mais le complément du ridicule injuste, c'est un projet de loi présenté le 20 Avril 1816 à la chambre des députés par les ministres du roi, pour faire révoquer un décret de l'assemblée constituante qui annulait l'acte d'engagement de la baronie de Fenestranges en faveur de la famille Polignac... Mais ce projet de loi ne passa pas alors: la session avait duré six mois, et c'était plus qu'il n'en fallait pour mettre hors de patience les députés et les ministres eux-mêmes qui le présentait. Dans cette chambre était

un homme qui, depuis, eut un nom fameux en Europe, c'était M. de Villèle.

M. de Villèle est un homme de prodigieusement d'esprit... A cette époque il en avait même plus qu'à present, parce qu'il était moins vieux et moins usé... Il vint à Paris avec un bel ouvrage dans sa valise sur l'inviolabilité des biens nationaux, et en même temps contre la charte. C'était un singulier ouvrage; nous avons vu depuis que tout cela pouvait aller ensemble. M. de Villèle avait, ce qu'il a encore, une triste tournure de ministre; une petite taille, une voix capucine, un terrible accent... Mais enfin tout cela marchait... Il était maire de Toulouse et fort actif pour la société d'agriculture dont il était, je crois, secrétaire perpétuel ou même président. Au moment de son arrivée à Paris, on le disait ultra-royaliste *modéré*, je dis ces deux mots pour peindre l'homme, parce que je crois moi qu'il n'était rien du tout... Ce qui est assez comique, c'est que Louis XVIII riait de lui et de sa petite taille, de son long nez et de son accent toulousain et nasillard.

On dirait presque en vérité que celui-là aussi veut être ambitieux.

J'ai parlé tout à l'heure de l'académie que M. de Vaublanc avait reconstruite croyant être par là un autre Richelieu. Mais il se trompait, et ses bêtises faites en éliminant des notabilités de l'empire furent irréparables... Il fit une distribution de fauteuils vraiment amusante et tout aussi singulière

que les sorties. C'étaient ensemble M. Lainé, M. de Chateaubriand, M. de Lévis, et puis M. de Montesquiou, qui fut de l'académie, Dieu sait pourquoi... Il ne manquait plus à cette nomination que celle de M. de Vaublanc...

Une personne de mes amis intimes voyait presque tous les jours Louis XVIII... Depuis son retour de Gand, il était fort changé... c'était une tête assez concevante pour un roi, mais néanmoins rien de grand, et dans un temps comme celui où nous étions, il fallait beaucoup de force et beaucoup de talent d'invention pour faire face à tout ce qui se passait. Louis XVIII aurait été un des rois les plus habiles de la France, dans un temps plus tranquille. Madame la duchesse d'Angoulême eût été une grande reine!... un cœur élevé, une ame bonne et tendre... ou plutôt, pour parler plus juste, une ame d'homme et un cœur de femme!...

Cette personne qui voyait Louis XVIII aussi souvent, me disait qu'une chose qui tourmentait le roi c'étaient les *boutiquiers* de Paris... la rue Saint-Denis et la rue Saint-Honoré étaient plus inquiétantes pour lui que la rue du Mont-Blanc et la rue Saint-Dominique... il cherchait tous les jours à plaire au peuple des boutiques... mais, à cette époque, cette partie de Paris était frondéuse, et c'était tout simple. Sous l'empire, il y avait une dépense journalière, ainsi que je l'ai fait remarquer dans les précédens chapitres, qui faisait gagner énormément aux marchands de Paris. En 1816, le duc de

Berri n'était pas encore marié, et la cour n'avait pas encore une jeune princesse qui donnât des fêtes... la cour était sérieuse. Madame la duchesse d'Angoulême était trop malheureuse pour faire ce qu'il aurait fallu pour embellir la cour de la Restauration... on lui en voulait, et c'était une injustice...

Le roi ne comprenait pas la cause des *boutiquiers*, comme il les appelait : pour la comprendre, il aurait fallu vouloir comprendre l'éclat de l'empire, et voilà ce qui ne fut jamais compris, non-seulement de lui, mais de toutes les autres personnes de la Restauration... Ce qui est particulier, c'est que tandis que Louis XVIII faisait ainsi le roi d'Hartwell avec les siens, les siens le repoussaient de leurs rangs; on l'appelait le roi jacobin dans beaucoup de maisons du faubourg Saint-Germain, et ces mêmes personnes, qui m'accusent aujourd'hui de mal parler des opinions de Louis XVIII, parce que je ne le crois pas franchement ce qu'il devait être, en disaient bien plus que moi sur le roi qu'elles devaient respecter. Le fait est qu'il a pris en même temps des partis extrêmes et des demi-partis : c'était ce qu'il pouvait faire de plus pernicieux pour lui...

1816 s'avançait; le ministère de M. Decazes était en pleine activité, et certes jamais un ministère ne fut plus important pour la France, car elle était dans ce moment bien agitée, et, de plus, agitée par une fièvre interne qui devait éclater d'une manière qui devait inquiéter...

Ce fut à cette époque qu'il m'arriva une aventure vraiment grave dans les suites qu'elle pouvait avoir...

J'avais quitté mon hôtel de la rue des Champs-Élysées pour habiter un hôtel moins grand dans la rue Saint-Lazare (1)... J'y étais établie depuis quelques semaines, avec mes enfants, lorsqu'un jour mon beau-frère, M. de Geouffre, vient me trouver avec un air fort alarmé, et me demande avec beaucoup d'émotion un moment d'entretien.

— Qu'avez-vous ! lui dis-je, vous êtes bien ému !

— On le serait à moins ! me dit-il... je viens de voir arriver chez moi un de nos parens qui vient de Bologne, et qui voulait venir vous trouver ; mais j'ai retardé ce moment, et je crois que vous m'en saurez gré.

— Moi ! m'écriai-je tout étonnée... et pourquoi ? quel est ce parent?

— C'est un Stephanopoly, comme nous en avons cinquante dans notre parenté, me dit mon beau-frère... Celui-ci est Corse, mais depuis fort longtemps établi en Italie... il est ici depuis huit jours avec sa sœur. Il est porteur d'une lettre d'un pa-

(1) Cet hôtel appartenait et appartient encore à madame de Kercado, l'une des femmes les plus aimables et les plus sociables que j'aie jamais connues. C'est le type du bon goût, et au reste, de cette bonne compagnie qui nous devient étrangère chaque jour davantage.

rent à nous, que je connais, et il est d'abord venu chez moi, parce que le hasard l'a fait descendre en effet dans l'hôtel où je loge.

— Mais, dis-je à mon beau-frère, il y a de l'énigme dans tout ce que vous me dites : qu'importe qu'un jeune Stephanopoly soit à Paris, et d'une opinion exagérée ! qu'est-ce que cela me fait ?...

M. de Geouffre fit un geste significatif, et je persistai à l'interroger... Mais au moment de parler, il paraissait tellement effrayé que je n'y pouvais rien comprendre. Enfin, après être allé voir s'il n'y avait personne dans la pièce voisine, il me dit :

— Giacomo Stephanopoly est carbonaro !

— Ah ! mon Dieu, m'écriai-je, mais dans un autre ton que lui, n'est-ce que cela ?... c'est une comédie que ces ventas !...

Mon beau-frère remua la tête en signe de désapprobation, et me dit :

— Ne parlez pas ainsi ! peut être au moment où vous parlez, vous avez vous-même un poignard au-dessus de votre tête.

— Comment cela ? m'écriai-je, fort épouvantée...

— Oui... vous êtes coupable aux yeux de beaucoup de Corses de n'avoir pas été pour l'empereur dans les cent-jours comme vous auriez dû être... et la vengeance de ce pays-là, vous le savez, marche, non-seulement rapidement, mais avec le

poignard au poing. Le hasard m'a fait rencontrer ce jeune homme dans une loge de franc-maçonnerie où je vais, et la suite du même hasard l'a logé dans le même hôtel que moi... En l'entendant nommer, je suis allé à lui, et nous nous sommes fort vite entendus, quoique je ne sois pas *carbonaro*... Sa confiance dans un parent m'a paru au moins imprudente, ajouta mon beau-frère, mais que pouvais-je y faire? il est encore heureux que ce soit à moi qu'il se soit ouvert.

Pendant que mon beau-frère me parlait, je réfléchissais.— Pouvez-vous m'amener ce jeune homme? dis-je à M. de Geouffre.

— Sans aucun doute. Mais pourquoi voulez-vous le voir?

— Parce que vous m'en avez dit beaucoup trop pour que je puisse dormir tranquille, et que je n'en sais pas assez pour être cependant au fait. Je veux voir ce jeune homme avec sa sœur.

Il était alors midi à peu près... Il y avait à peine une heure que mon beau-frère m'avait quittée, que mon valet de chambre accourt chez moi pour m'annoncer que mon frère, le comte de Permon, arrivait de Strasbourg au même instant...

— Ah! m'écriai-je en me jetant dans les bras de mon frère, te voilà pour me sauver! Dieu t'envoie toujours près de moi quand j'ai besoin de secours!...

Et je racontai à Albert ce que venait de me dire mon beau-frère...

— Il ne faut pas te livrer à une trop grande inquiétude, me dit Albert... mais il ne faut pas non plus te laisser aller à une trop grande sécurité; nous verrons cela.

Le lendemain à une heure après midi, mon beau-frère vint et m'amena mon *cousin* le carbonaro.

C'était un homme, âgé de vingt-sept ans à peu près; ni grand ni petit, les yeux fort noirs et très-beaux. Il avait une expression de figure qui frappait aussitôt qu'on le voyait : cet homme-là n'était pas un homme ordinaire.

En me voyant, il fut un moment étonné, et me regarda quelque temps sans parler... enfin, il me parla en assez mauvais français, et me dit quelques phrases banales auxquelles je répondis en italien, comme je peux le parler, c'est-à-dire comme ma langue naturelle... A peine m'eut-il entendu parler qu'il devint pâle comme un mort...

— Comment, vous parlez italien comme cela! s'écria-t-il...

Et sa physionomie s'était éclaircie!...

— Sans doute, lui dis-je fort naturellement, et cela par une raison simple, c'est que je suis Italienne...

Il fit un signe de tête négatif.

— Vous ne l'êtes pas par le cœur, me dit-il! nos frères sont persécutés. Napoléon est à Sainte-Hélène, et vous voyez les Bourbons!

— Je les vois parce que je suis certaine qu'ils

sont nécessaires au bien du pays. Voilà mon sentiment. Quant à l'empereur, j'ai à m'en plaindre.

— Ah ! s'écria Giacomo, en grinçant presque des dents, est-ce que personne peut avoir à se plaindre de Napoléon !

— Oui, lui dis-je, j'ai à m'en plaindre. Toutefois je ne récrimine pas à présent ; je ne veux pas être injuste, et ce serait l'être que de demander un compte à un homme dans les fers ; je ne lui demande rien aussi, mais j'ai mes motifs...

Le Corse me regarda de nouveau avec une singulière expression... Dans ce moment ses yeux se levèrent et se portèrent sur le magnifique portrait de mon mari que j'ai chez moi, peint par Gros...

— C'est le portrait du duc d'Abrantès, lui dis-je.

— Il était bien brave, me dit le jeune Corse, toujours fixant le portrait.

— Oui ! et je lui racontai l'histoire du combat de Nazareth, où Junot est représenté dans le même portrait tuant Ayoub bey d'un coup de pistolet. A mesure que je parlais, le teint du jeune corse se colorait, et il paraissait tout ému.

— C'était un brave, dit-il en s'inclinant devant le tableau, et il devait être bien aimé de Napoléon.

Je lui racontai les événemens de sa fin si tragique et tout ce qui s'était passé dans les six mois qui avaient suivi son retour de Russie. A mesure

que je parlais, le jeune Corse devenait plus ému, et il finit par pleurer comme un enfant.

— Eh bien, me dit-il, je suis bien content de vous avoir vue et entendue... car autrement... Et il s'arrêta...

Je le regardai en souriant.... mais lui ne souriait pas...

— Je voudrais voir votre sœur, lui dis-je; amenez-la pour dîner demain en famille, avec les enfans, mon frère et moi...

— Pour *dîner* avec vous! s'écria le jeune homme avec une expression tout étrange, dîner avec vous!

— Eh bien! craignez-vous de manger du sel avec moi! si cela est, ajoutai-je en souriant, je dirai à mon cuisinier de n'en pas mettre un seul grain.

Il voulut sourire aussi, mais il ne put jamais et il se contenta de s'incliner pour toute réponse.

Le lendemain, il vint avec sa sœur : c'était une jeune fille italienne parfaitement belle, et belle surtout de cette beauté inconnue à Paris... ce charme répandu dans les physionomies Raphaéliques..... elle était empruntée, mal mise, avec mauvais goût, mais vraiment belle. Aussi, lorsque je l'eus fait arranger par ma femme de chambre, elle était charmante... Lorsque son frère la vit bien coiffée à la Niobé, avec une robe en mousseline de l'Inde, drapée à l'antique, il crut que sa sœur n'était plus là.

— Et c'est vous qui avez opéré cette métamor-
ose ! répétait-il.

a journée fut un enchantement pour lui : il
rait sa sœur, et tout ce qu'on faisait pour
était vivement compris par lui... Aussi,
nt qu'il sortît de ma maison, je m'en étais fait
ami... Il revint plusieurs fois, et Albert le vit
s-souvent. Un soir il était chez moi, je fis un
de musique. Le Corse était presque comme un
vage de Canada... un de ces hommes primitifs
pleurent au bruit d'une bonne harmonie... Je
ai quelque temps de tête et sans lumière... nous
ons dans une pièce qui donne sur le jardin...
porte était ouverte, l'air était embaumé par les
s en fleurs... au bout d'un quart d'heure, Sté-
ana vint me dire tout bas :

— Voyez mon frère !...

Et le pauvre jeune homme était sur le perron
i mène au jardin, appuyé sur la balustrade de
et pleurant abondamment... Je ne voulus pas
terrompre cette émotion, je jouai toujours, et je
is par un adagio très-mélancolique de Dusseck.
effet fut complet. Albert étudiait toute cette
ène depuis le dîner... Il fut au jeune homme et
i parla long-temps ; bientôt je les vis s'enfoncer
us les petites allées du jardin, et la voix d'Albert
fit seule entendre.

La conférence fut longue ; pendant ce temps la
une fille me parlait de sa vie monotone en Italie,
elle habitait habituellement Padoue dans un

couvent ; elle était pieuse, douce et bonne. Elle me plaisait, cette enfant, et je l'aimai dès le même jour.

Au bout d'une heure, Albert revint dans le salon avec Stéphanopoly : ce dernier était pâle et sans force, comme un homme qui vient de soutenir une lutte, mais qui a cédé...

— Stéphanopoly m'a promis de repartir d'ici à huit jours, dit mon frère, il faut qu'il parte ; il ira en Allemagne, et pendant ce temps tu garderas ta sœur.

Stéphana me baisa les deux mains.

— Je serai bien heureuse ! me dit-elle.

Le lendemain nous nous occupâmes du départ de Stéphanopoly et de l'établissement de Stéphana ; mais comme il fallait que le départ de Stéphanopoly fût secret, il fut décidé qu'on ne saurait pas où elle demeurait... Ceci une fois déterminé, mon frère me dit encore : — Il faut que ce jeune homme parte, il m'effraie ici... Stéphanopoly partit, non pas dans les mêmes intentions où il était arrivé !... Grand Dieu, quand je pense à ce qui pouvait résulter, pour ma famille et moi, d'une intime connaissance avec cet homme !...

Il partit... Mon frère lui donna des lettres pour l'Allemagne... Pendant quelque temps nous eûmes des nouvelles... Au bout de cinq semaines elles cessèrent tout à coup... On fit des recherches ; on apprit qu'il avait été assassiné de deux coups de couteau dans une mauvaise auberge assez isolée,

sur la route de Ratisbonne, à quelques lieues de cette ville... Rien de son bagage ne lui fut volé; sa montre, son argent, tout fut trouvé intégralement... L'hôte et l'hôtesse étaient de trop braves gens pour être même soupçonnés... Ce qui fit faire d'étonnantes réflexions, c'est que personne ne couchait dans la maison... seulement deux hommes, qui avaient soupé avec Stéphanopoly, avaient pris quelques heures de repos, mais dans l'écurie à côté de la maison... Ces deux hommes ne paraissaient pas être connus de Stéphanopoly, cependant; mais les blessures étaient faites de manière qu'il était impossible que la victime se fût frappée elle-même... d'ailleurs, elle n'avait pas d'armes à côté d'elle.

Lorsque mon frère, qui n'était pas encore de retour à Strasbourg, m'apporta cette nouvelle, j'en frémis... Il était évident qu'il avait été puni par la terrible association.... Albert et M. de Geouffre ont toujours pensé qu'il était venu ici avec l'intention de me tuer; parce que dans les cent-jours je n'avais pas été pour l'empereur comme je l'avais été jadis...

Et puis, disait-il à l'ami qui avertit M. de Geouffre, elle est l'amie de Metternich !...

Quant au roi Louis XVIII, il avait tout-à-fait la volonté de le tuer. Il arrivait ici pour cette affaire. Ce roi tout impotent lui semblait une chose hors nature. Il avait été reçu dans une venta, et il avait prêté le serment d'obéir aux ordres, et par suite

d'exécuter tout ce que fait une personne indifférente. Quoi qu'il en soit, les deux beaux-frères qui, à cette époque, n'étaient pas cependant très-bien ensemble, lui calmèrent la tête. M. de Geouffre me l'amena pour ce qui me concerne, et je fus heureuse de ne devoir mon ascendant sur lui qu'à mon sincère attachement pour la vérité. Je ne voulus pas le tromper, et j'eus raison. Albert lui avait conseillé d'aller en Amérique ; c'est le gouvernement le plus libre pour un étranger ; et là, mieux que partout ailleurs, il était sûr d'avoir une protection, car j'en aurais parlé à Joseph.

Il paraît que la venta à laquelle il appartenait l'avait fait suivre jusqu'à Paris, et que là on avait perdu sa trace, ou peut-être on n'avait pas voulu ensanglanter Paris d'un tel spectacle. Ce fut donc dans cette auberge isolée, sur la route de Ratisbonne, que le malheureux fut trouvé percé de deux coups de poignard... Albert était plus pâle qu'un mort en m'annonçant cette horrible fin...

La pauvre Stéphana ne voulut pas rester un jour de plus à Paris ; elle ne prit que le temps de faire faire son deuil, et puis elle partit pour Padoue... Je l'ai revue plus tard à Rome, dans le couvent des Capucines qui est dehors de la porte Pia, où elle avait pris le voile.

Une particularité bizarre, c'est que Stéphanopoly, lorsque je discutais avec lui, me parlait du roi et même de la malheureuse duchesse d'Angoulême, avec une sorte de mépris très-haineux ; en-

fin, le jour où il trouva *Albert chez moi*, il me disait que Louis XVIII ne serait pas long-temps sur le trône usurpé.

— Qu'entendez-vous par ces paroles ? lui dis-je.

Il se tut alors et ne dit plus rien ; mais un moment après la même phrase revint. Alors je le pressai, et il me dit qu'un détestable crime avait été commis, et se penchant à mon oreille, il me dit que Louis XVII vivait encore. Je lui ris au nez ; car alors, comme à présent, la chose était bonne à mettre au rebut des nouvelles ; mais Stephanopoly avait vu l'homme, et *il en était sûr*.

Cette rêverie m'était sortie de la tête, parce que je ne pouvais admettre pareille bêtise... Que l'on juge de mon étonnement, lorsque, quelque temps après, Mathurin Bruneau fut arrêté ! Et, par un autre hasard, il se trouva que ce fut mon frère, M. de Permon, qui, ayant, lui, changé sa destination, et étant alors lieutenant-général de police à Lyon, le fit arrêter dans une sorte de tabagie, de cabaret borgne, à Notre-Dame de Fourvières... (1). Il demeura pendant plusieurs semaines sous la garde de mon frère. Pendant ce temps, qui fut, je crois, de cinq à six semaines, il y eut une sorte de procession de lettres, d'envois de toutes choses, et particulièrement d'argent. Je sais bien qu'Albert

(1) Il fut arrêté deux fois, comme on le sait ; il le fut autre part aussi, mais il le fut à Notre-Dame de Fourvières également.

m'a dit que n'étant encore qu'au vingt-deuxièm jour de la captivité, il avait déjà reçu, par son al tesse royale, une somme de 80,000 fr.; un se envoi était un jour de 30,000 fr. Albert m'a dit le noms des gens qui croyaient être probablemer grandement récompensés par Louis XVII lu même...

Cet homme était ordinaire. S'il eût été sup rieur, je ne sais où cela aurait conduit le r Louis XVIII.

Ce Mathurin Bruneau était un sabotier de V zins, près de Chollet, dans la Vendée... Je ne l' jamais vu; mais mon frère m'a affirmé qu'il éta aussi convaincu que de son existence, que c homme était un intrigant comme tous les homm qui, dans les pays étrangers, ont joué ce mêm rôle. En Russie!... Démétrius, le Perkins des An glais, et ainsi de suite. Il était grossier; il éta évident qu'il ne connaissait que de ouï dire un foule de choses que le dauphin devait savoir, e qui eussent déclaré la justice de sa cause : c'étai selon Albert : un misérable...

Il prenait les titres suivans. Et lorsqu'Albert en tra dans la prison pour l'interroger, il le trouv assis sur son lit, et lui tournant le dos. A la pre mière interrogation il fit un mouvement, et, s retournant vivement, il parut très-surpris qu'u homme osât être assis devant lui... Albert pour suivait ses questions pendant ce temps-là, et il fi quelque temps avant d'obtenir une réponse.

— Quel est votre nom ?

— Charles de Navarre... Charles de France.

— Ce ne sont pas là vos noms ?

— Comment cela ?... Je m'appelle aussi... *Dauphin Bourbon !*... et enfin Louis XVII ! !... et je trouve étrange que vous ayez la hardiesse d'être assis devant moi.

Albert avait bonne envie de rire ; mais il était dans ses fonctions de magistrat, et il devait être sérieux....

Oui, poursuivit le prisonnier, je suis dauphin de France ! ma sœur *Thérèse* le sait bien !... Je suis Charles de Navarre, Charles de Bourbon !... je suis le roi de France, et je veux mon royaume !...

On sait la fin de cette histoire ;... elle a attiré l'attention de toute l'Europe !... Mathurin Bruneau fut ensuite conduit à Paris et interrogé comme Albert l'avait interrogé, puis ensuite il fut à Rouen, et c'est de Rouen que sa trace était perdue de 1818 au 19 ; du reste, c'était un très-mauvais sujet.... J'étais en Italie au commencement de cette aventure, et alors tout ce *qui pensait* avait l'œil tendu vers la France pour des choses de cette importance ; et, certes, s'il y eût l'ombre de vraisemblance, on en aurait ri, et jamais, au contraire, on n'en parla que comme d'une vision évoquée par un coquin. Mais cette vision pouvait prendre un corps ; elle l'aurait fait même, si Louis XVIII n'eût employé le meilleur moyen d'ôter toute envie de

continuer une aussi sotte conspiration ; elle serait devenue une chose de la plus haute importance, s'il l'eût fait juger à la chambre des pairs. Ce Mathurin Bruneau, mis sur le banc des accusés à la chambre des pairs, devenait là Louis XVII ! Et comme chez nous les modes prennent toutes les figures, elles auraient pris celle d'une victime de l'ambition d'un oncle malade ! Quelle conception étonnante ! Il y aurait eu alors une vérité, c'est que Louis XVII existait, et que deux cents personnes auraient voulu mourir pour lui ! !... Mais Mathurin Bruneau à la police correctionnelle n'était plus qu'un intrigant, un faiseur de sabots, en effet, dont on partagerait la détention à Poissy... La mort n'est pas effrayante comme cela !... Poissy, Melun, ah ! quelles tombes vivantes ! ! Non, non, plutôt mourir... ou plutôt rester tranquille.

CHAPITRE X.

Une lettre écrite de Cambrai sur le duc d'Orléans en 1815. — Le beau régiment des chasseurs de la garde impériale. — Le général Lefebvre Desnouettes.—Le bal. — Le débarquement et l'insurrection. — La comtesse de***. — L'ogre.—*Vive le roi!*—Vive l'empereur! — Encore le duc de Blacas. — Les Blacas au service de l'empereur. — Alexis Comnène. — Le chef d'escadron Latapie, — — La persécution. — Singulière évasion. — Faux ordre de route. — M. de Bourmont attrapé. — Le général Chartrand. — Son supplice.—L'arrestation — L'espion de police *femme*. — Le sergent de ville. — L'escalier double. — L'évasion et la tête sans chapeau. — Le colonel Latapie en guerre avec la police. — Il est arrêté en Belgique. — Détails curieux. — L'homonyme. — Le fils du tailleur. — Son Odyssée en regard de celui du général Latapie. — Le baron. — Le vicomte. — Le comte. — Tout cela devenant un notaire, fils de tailleur. — Il est arrêté et condamné, je crois, à rien du tout pour le récompenser d'avoir bien voulu avoir l'air d'un honnête homme. — Il a obtenu la croix de Saint-Louis par M. le lieutenant-général comte de Briou. — Voyages du général Latapie. — Il revient en Europe et entre au service d'Espagne.

J'ai parlé dans les chapitres précédens d'une lettre qui m'avait été écrite de Cambray, relativement

au duc d'Orléans. La voici ; je la donne comme faisant partie de l'année 1815.

« Cambray, 20 janvier 1836.

» Madame,

» En lisant vos Mémoires avec un intérêt toujours croissant, j'ai pensé que, voulant élever un monument historique irrécusable, vous rechercheriez quelques détails qui vous sont échappés.

» A l'époque du débarquement de l'illustre et malheureux Napoléon, l'imprudente Restauration avait relégué à Cambray le beau régiment de chasseurs de la garde impériale, commandé par Lefebvre Desnouettes. Ces braves étaient mécontens de l'espèce d'exil qui leur était imposé par les envieux de leurs exploits, et le manifestaient hautement.

» Elles étaient terribles et pourtant palpitantes d'intérêt, ces figures martiales, et leurs mains convulsives froissaient presque involontairement, à chaque revue, ces cocardes blanches que leurs yeux n'avaient jamais vues au champ de l'honneur. Cependant le régiment, forcé de marcher sous un autre drapeau, s'était résigné, au mois de mars 1815, à recevoir des étendards fleurdelisés, brodés (disait-on) par madame la duchesse d'Angoulême.

» Un bal élégant avait été préparé par le corps

d'officiers, pour célébrer la bénédiction de ces étendards, le 14 mars. Dès le 4 mars, toutes les dames étaient invitées, et depuis quelques jours la diligence apportait tout ce que Paris pouvait envoyer de frais et de gracieux pour cette fête. Les couturières travaillaient jour et nuit, lorsque, le 10 mars, nous reçumes une *contre-invitation*, qui remettait le bal à une époque *indéterminée*.

» Étant dans l'ignorance du débarquement de l'empereur, nous attribuâmes ce retard à la non-arrivée des drapeaux. Je questionnai à ce sujet un chef d'escadron de ma connaissance; il me dit très-confidentiellement que Lefebvre Desnouettes avait simplement écrit :

« *Suspendez vos préparatifs de fête, le sort vous* » *en prépare une plus brillante. Une main puissante* » *et révérée attachera à vos drapeaux des cravates* » *que vous serez glorieux de voir flotter dans vos* » *rangs.* »

» Deux jours après, le débarquement de Napoléon n'était plus un mystère. Le 18 mars, le duc (1) d'Orléans arriva à Cambray, envoyé par Louis XVIII pour passer en revue les chasseurs, et recevoir leur serment de fidélité.

» Je crois les voir encore sur la grande place de la ville, avec leurs riches et brillans uniformes

(1) Il revenait de Lyon avec M. le comte d'Artois; je crois que l'auteur de la lettre se trompe ici. Le duc d'Orléans, au reste, était revenu à Paris le 13 mars.

rayonnans de joie et d'espoir, prenant une at
tude à la fois respectueuse et moqueuse, en ap
cevant le prince escorté du maire de la ville.

» Au commandement d'ouvrir les rangs, la be
musique du régiment, au lieu de jouer les airs
convention de l'époque, aborda hardiment les m
ches et les fanfares qui résonnaient sous l'empi
Le duc d'Orléans réprima un léger froncement
sourcils, et passa la revue silencieusement. Un s
incident l'anima... Une dame de Cambray, ex-é
grée et comtesse de *** (je ne la nomme pas, pa
qu'elle existe encore), se jeta éperdue au mil
des rangs, en criant:

« Vive le Roi!... vive le Roi!... vive le duc d'
léans!... Mon prince... mon prince, chas
l'ogre!... »

» Puis elle baisait les guides du cheval et
bottes du prince!... Cette scène excita une hila
générale, qui embarrassa beaucoup Louis-Philipp
Je ne conçois pas encore comment cette dame a
se retirer vivante du milieu des chevaux qui pi
faient jusque sur ses pieds.

» Bref, lorsque la revue fut terminée, le d
d'Orléans, étant dans le centre du carré, a
l'état-major du régiment, leva son épée en cria
Vive le Roi!... Vive Louis XVIII... Pas u
seule voix ne répondit à cet appel; les huit ce
hommes (1) qui composaient ce beau régime

(1) C'est dix-huit cents hommes probablement que v
dire cette dame.

d'un mouvement unanime et spontané, baissèrent leurs sabres, la pointe vers la terre, en gardant le silence... Le duc, s'adressant alors aux officiers qui l'entouraient, demanda ce que signifiait la conduite de leurs chasseurs?... Monseigneur, répondit l'un d'eux au nom de tous, Votre Altesse n'ignore pas que nous n'avons encore fait aucun serment au drapeau blanc: nos chasseurs ont appris le retour de l'empereur; ils ne connaissent pas d'autre souverain. Si Louis XVIII nous eût confié la garde de sa personne, s'il eût reçu nos sermens, quel que soit notre amour pour Napoléon, nous n'eussions pas été parjures... — Alors, dit le duc, je n'ai plus rien à faire ici!... »

» Quelques voix fougueuses, de cette race indestructible qui surgit à la moindre révolution, firent entendre le cri de : *A bas les Bourbons!...* Les chasseurs parurent indignés. — Je ne cours, j'espère, aucun danger parmi vous? dit avec sang-froid Louis-Philippe. — Ah, monseigneur! nous vous ferions tous un rempart de notre corps, si quelqu'un osait vous menacer! Nous vous prions même de vouloir bien accepter une escorte qui vous conduira jusqu'à la frontière... Le duc d'Orléans sera toujours l'objet de l'estime des soldats français!

» Le prince partit au même instant, escorté par une compagnie de chasseurs, et le lendemain, 19 mars, le régiment se dirigea sur La Fère,

pour joindre les troupes déjà à l'empereur (1).

» J'ai cru, madame, devoir vous envoyer cette note, pour rectifier ce que vous dites de la crainte de Louis XVIII (2) envers le duc d'Orléans. Ce dernier peut avoir accompagné le comte d'Artois à Lyon; mais il est positif qu'il était le 18 mars à Cambray, par ordre du roi.

» Quant au comte (duc) de Blacas, que je n'aime pas du tout, mais dont je ne puis nier l'illustration, j'avais pris, pour cause, des notes sur sa famille, dans Porson, Papon, d'Hozier, dans l'Histoire littéraire des troubadours, de Millot, dans la vie des poètes provençaux, de Magnier. En parcourant ces auteurs, madame, vous trouverez les poésies de Blacas et l'origine des armoiries de Blacas, et des détails sur les quatre Blacas, qui servirent l'empereur Alexis Comnène, un de vos ancêtres. Tout cela ajoutera un charme de plus à la seconde édition de vos Mémoires.

» J'ai l'honneur d'être, madame, etc.

» CLÉMENT, née D'HÉMERY. »

Cette lettre est remarquable par sa simplicité

(1) C'est ici qu'il y a je crois erreur. — L'empereur est entré à Paris le 20 mars. Le mouvement de La Fère était déjà opéré, et le général Lallemant déjà arrêté.

(2) Je n'ai jamais dit que cette crainte fût fondée, au contraire, mais Louis XVIII avait même peur de son excellent frère!

gracieuse de narration et un cachet de vérité qui lui donne une grande valeur auprès de moi... Je l'ai donc copiée entièrement pour faire partager l'impression qu'elle m'a fait éprouver...

Puisque j'ai consacré ces deux volumes à parler presque entièrement de 1815 et 1816, il me faut rapporter ici une aventure très-singulière et assez amusante d'un côté, mais ayant de l'autre ce cachet de persécution vraiment acharnée, on peut le dire, qui se posait sur tous ceux qui disaient aimer l'empereur.

Il y avait alors dans l'armée un chef d'escadron nommé Latapie. Il était brave, plein de cœur et d'honneur, et l'un des hommes de l'armée peut-être le plus dévoué à l'empereur. — La chute de son général, de son souverain, de son dieu enfin, lui avait porté un coup mortel; il était malheureux et ne trouvait de soulagement que dans quelques plans, quelques projets, au moins pour relever l'honneur de la France, perdu dans ces temps malheureux.... Un tel homme devait attirer l'attention de l'autorité. — Le maréchal Maison, qui alors était gouverneur de Paris, l'envoya en surveillance à Lille, dans le gouvernement de M. de Bourmont... M. de Latapie s'y rendit; mais il devait bien être malheureux d'être ainsi retenu dans une forteresse, pour ainsi dire, puisqu'il ne pouvait sortir de la ville, et bientôt son inquiétude s'accrut en apprenant les arrestations de Labédoyère, de Ney et de plusieurs autres, qui déjà avaient payé de leurs têtes leur

dévouement à leur maître malheureux... Dans cette situation, il reçoit un avis de Paris, d'une personne attachée à la police, qui le prévient qu'il doit être transféré à Paris pour y être jugé... Il comprit qu'il était perdu!... Ce fut alors qu'on le transféra à Saint-Omer. Avant de quitter Lille, il avait communiqué au général Chartrand l'avis qu'il avait reçu de Paris, en l'engageant à se sauver puisqu'il le pouvait encore. Leur position à tous deux était terrible; le général Chartrand avait fait, dans le midi, avec les équipages du duc d'Angoulême, ce que M. Latapie avait fait, en 1815, avec ceux du duc de Berri, à Saint-Denis. Leur position était donc semblable et cruelle!... Le commandant Latapie le comprit; mais non pas le général Chartrand.

Allons donc, dit le brave et malheureux général, vous faites une folie de tenter une fuite; comment voulez-vous qu'on nous juge, qu'on nous condamne, nous!!... Allons donc, c'est une vision, vous perdez votre carrière. Ceci est une mesure pour calmer les esprits, et notre dure captivité ne durera pas... d'ailleurs, ne sommes-nous pas garantis par le traité de Paris! Lisez donc l'article 12!

— Mais Labédoyère!...

— Eh bien, il était dans un cas particulier!... Non, je ne crains rien!...

— Le maréchal Ney vivait encore!...

M. Latapie fut donc à Saint-Omer. Là il jugea nécessaire d'employer le moyen qu'il voulait faire servir à le sauver... Il s'était procuré un papier im-

primé du ministère de ...
ordre ainsi conçu :

« Il est ordonné à M. ...
» de se rendre à Paris ...
» de demi-solde affecté ...
» ordonnances du roi, ...
» présentera à l'état-major ...
» sera délivré un permis de séjour.

» Paris, le 10 octobre 18..

» Le ...

L'expédient réussit à ...
de la forteresse de Saint-Omer ...
la division militaire, y furent com...
pés. Le chef d'escadron Latapie ...
y chercher les moyens de passer ...
à peine arrivé, la police le découv...
dès le surlendemain, il était ...
laquais, n. 23, il fut arrêté. ...
ploya est au reste assez ...
pour qu'on le rapporte.

Un matin, à cinq heures et ...
jour, on annonce au comman...
dame qui voulait lui parler ...
mestique et lui demande ...
tre répond affirmativement. ...général
élégante. Latapie se lève ... est dé-
passe dans un petit sal... venu à

il y trouve cette femme qui s'annonce comme la femme d'un officier dont elle n'avait pas de nouvelles depuis Waterloo ; elle dit un nom qui était inconnu au commandant, et repart après avoir fait mille excuses. Latapie se recouche tout en songeant à la jolie dame, et quelques heures après un grand homme entre chez lui en lui notifiant, au nom de la loi, qu'il est son prisonnier... La résistance était nulle. Latapie comprit que la jolie dame était un espion de police qui était venu en éclaireur pour s'assurer de l'identité de l'individu... mais comme il ne voulait pas être fusillé, il regarda autour de lui pour son salut.

— Monsieur, dit-il à l'agent de police, vous êtes assuré de moi, cette chambre n'a pas d'issue, l'escalier n'en a pas d'autre comme vous voyez... veuillez me laisser monter chez la propriétaire pour lui recommander mes meubles et tout ce que je laisse : c'est madame Becquey de Beaupré, elle demeure ici dessus... permettez-moi d'y monter.

L'agent regarde ; il voit un grand et bel escalier allant jusque dans le haut de la maison, sans aucune interruption, le colonel Latapie est sans chapeau... il le laisse monter... l'autre monte posément ; arrivé au second (il logeait à l'entresol) il prit tout-à-coup à gauche et, enfilant un petit escolier dérobé, en deux secondes il est dans l'écurie dont une porte à fumier donnait dans la rue des Saints-Pères... Le lendemain il sortit de Paris à cheval, et habillé en officier anglais.

Il passa en Belgique. Là, commença pour lui une persécution qui n'a de nom en aucun pays. Cet homme, dont le seul crime était d'être fidèle à celui qui lui avait montré qu'il pouvait être le maître du monde, était persécuté comme un malfaiteur. Le chargé d'affaires de France à Bruxelles, l'un des plus furibonds de la chambre introuvable, et le plus acharné persécuteur de cette malheureuse époque de 1815 et 1816, mettait tout en usage pour désespérer les fugitifs : enfin c'était une vraie persécution !... Cet homme demanda l'extradition de M. Latapie... Voilà donc celui-ci conduit hors de la Belgique, sur les frontières de ce qui, depuis le traité du 20 novembre, était devenu la Prusse... Il se retira à Aix-la-Chapelle. Là, le chargé d'affaires de France le fait encore arrêter par les Prussiens... Lui ! Latapie !... arrêté !... et par les Prussiens encore !... Il s'échappe la nuit par une fenêtre et retourne en Belgique. Arrêté de nouveau et encore par les Prussiens, il est enfin mis *en prison* à Aix-la-Chapelle, et il y reste deux mois *au secret*. Au bout de ce temps, le chef de la gendarmerie prussienne le fait appeler au greffe pour lui dire qu'il doit le faire conduire aux autorités françaises... C'était la mort... On le conduit à Liége. Là, par les soins de M. *Teste*, député, il se sauve encore. Il se refugie, déguisé en paysan, dans une ferme au milieu des bois, où il trouva le général Excelmans et un autre proscrit ; mais il y est découvert au bout de trois jours... il est prévenu à

temps, et s'échappe au milieu de la nuit pour gagner Anvers, où il a enfin le bonheur de s'embarquer secrètement pour les États-Unis de l'Amérique, où il arriva dans le mois de novembre 1816.

Pardieu, disait-il quelquefois, pendant le peu de temps que lui laissait la persécution, il me semble qu'on prend à moi un bien grand intérêt! à peine suis-je échappé à un danger, que j'en trouve un autre tout préparé à me recevoir. On dirait que je suis double!

Il ne croyait pas dire si vrai: et voici ce qui était arrivé à cette même époque.

Il y avait à Pau un tailleur nommé Latapie qui eut un fils, Jean-Vincent Latapie. Cet homme était né en 1786, comme M. de Latapie. Il était notaire à Bellestein, lors de l'arrivée des troupes anglaises en France; il fut s'offrir pour être l'espion du duc de Wellington, qui l'employa souvent.

En 1814, il vint à Paris, prit le titre de baron, et se préparait peut-être à prendre celui de comte, lorsque les cent jours arrivèrent; il retourna à Pau, où il fut berné et renvoyé à Bellestein pour y redevenir garde-note; mais après les cent-jours, il revint à Paris, changea son titre de baron en celui de vicomte, fit un faux état de service, un faux extrait de baptême, prétendit avoir servi comme cadet dans les armées espagnoles, en 92 (il aurait eu six ans), et redemanda le titre de brigadier des armées de S. M. C., se disant fils de M. de Latapie, ancien officier au régiment de Médoc.

Le lieutenant-général, comte de Briou, fut sa dupe : il lui *fit obtenir la croix de Saint-Louis*, et il fallait en faire beaucoup plus, lorsque la cloche de la persécution sonna pour M. de Latapie, chef d'escadron et aujourd'hui général. Son homonyme, qui croyait n'avoir que des fleurs à récolter après lui, trouva que la persécution ne valait rien à partager, et il se mit à l'écart; mais comme les deux Latapie étaient en évidence, les recherches étaient doubles, et de là venait que le malheureux Latapie ne pouvait être une heure en repos.

Le *bon* Latapie était Paul-Albert-Marie de Latapie, né comme l'autre en 1786, mais à Cahors et non pas à Pau. Sa famille est une des bonnes familles du Quercy : son père, M. de Latapie était officier dans le régiment de Médoc, et était aide-major de l'armée de monseigneur le prince de Condé... son fils, officier de mérite, entra au service en l'an XII, et parcourut tous les grades jusqu'en 1814, où il était chef d'escadron... Ce fut alors qu'ayant fabriqué ce faux ordre du duc de Feltre, il se trouva sous la plus active surveillance et les recherches devinrent fort actives. Ces recherches le manquèrent d'abord, mais elles trouvèrent le faux vicomte Jean, qui, croyant que c'était pour les faux qu'il avait faits, se jeta d'abord à genoux et demanda pardon. Il y a un extrême comique à cette double aventure. Voilà ce qui occasionnait la si grande activité des poursuites : c'est qu'on poursuivait deux fois le même nom.

Arrivé en Amérique, Albert de Latapie y fit
guerre du Brésil : renvoyé par don Pédro, il
vint en Espagne; arrêté à Madrid, et livré
autorités françaises, il s'échappe à Tolosa, pa
en Angleterre, retourne en Amérique... revient
Espagne, en 1821, est pris par les révolutionn
res, qui l'enferment à Cadix... Il s'évade enc
une fois et passe à Gibraltar; là, il se devoue
Ferdinand, quoiqu'il pût faire mieux, soit dit sa
lui faire tort; il organise un corps dans les m
tagnes de Ronda; tombe entre les mains du gra
prévôt de l'armée française; comme il l'appel
qui le fait conduire en France; mais en renda
compte de cette capture, cette nouvelle passe p
Pau, où elle donne l'éveil aux autorités sur l'au
Latapie; on l'arrête, on le conduit de brigade
brigade à Paris, où, interrogé par le juge d'instr
tion, il est reconnu pour n'être pas le Paul-Alb
après lequel on court depuis si long-temps; m
il n'est pas moins convaincu de *faux*. Quant à Pa
Albert, il fut réclamé par le gouvernement
pagnol, qui le nomma colonel et puis génér

Je parlerai de lui plus tard, et montrerai que
injustice on lui fit, en 1830, après la révolution
juillet. J'ai voulu montrer seulement quelle é
la persécution exercée en 1815 et 1816, con
ceux qui aimaient l'empereur. Il ne faut donc
s'étonner si par contre-coup on était sévère p
ceux qui aimaient le roi Louis XVIII : c'était
lte de deux partis...

Il faut au reste rendre justice au ministère qui lutta avec la chambre introuvable. Cette chambre était révolutionnaire comme Carrier et Robespierre, tout en anathématisant 93. Le ministère, guidé alors par M. de Richelieu, lutta avec force contre cette tendance à la féroce sévérité. Cependant la loi suspendant la liberté individuelle, du mois d'octobre 1815 , est faite sous ce ministère !... M. de Serre et Royer-Collard ont combattu cette loi avec force !... Honneur à eux !

Ainsi le bonheur , la tranquillité des familles , étaient remis à des gens de police subalternes , des hommes heureux du trouble de ceux qui valent mieux qu'eux ! c'était mettre du feu dans les mains d'enfans jouant au milieu des poudres. M. Decazes a bien prêché la douceur et la droiture dans l'exercice de ces mesures ! mais que voulez-vous que fassent ces circulaires , des *phrases* enfin contre une loi et une loi formelle ?... Qu'est-il résulté de cette loi et de son application ?... c'est que des persécutions individuelles ont été exercées sous des motifs spécieux, pendant deux ans , chaque jour, par cette foule d'agens subalternes qui avaient envahi toutes les juridictions... des milliers des gens, qui n'étaient recommandables que pour avoir crié : Vive le roi, le 29 et même le 30 mars 1814, prendront de là le droit de décimer leurs concitoyens !... et le gouvernement lui-même se vit dans l'obligation , pendant deux années , de lutter contre ses propres agens.

C'est précisément cet ordre de choses qui m'a fait dire, et me fait répéter que la *Restauration* est différente de la famille royale : ce sont deux êtres tout-à-fait distincts ; du moins à mes yeux : l'une n'a jamais ordonné le mal; l'autre n'a fait que l'exécuter sans ordre.

Nous avancions dans l'année 1816, lorsque M. de Vaublanc s'imagina de faire une admirable chose, ce fut de licencier l'École Politechnique. Ce M. de Vaublanc, qu'un homme de beaucoup d'esprit appelle toujours un *néophyte royaliste*, le prouva bien dans cette circonstance!... quelques semaines après, il fut remplacé au ministère de l'intérieur par M. Laîné, et M. Barbé-Marbois remit aussi les sceaux à M. Dambray.

— Ce fut à cette époque qu'il arriva un désastre terrible, dont la seule relation glaçait le sang des plus intrépides !... Ce fut le naufrage de *la Méduse*... L'expédition qu'elle convoyait était cependant assez majeure pour être confiée à un homme de talent. Une division navale dont la valeur coûtait les contributions de deux cents communes, la destinée de quatre cents Français, tout cela fut remis aux soins d'un homme inconnu depuis vingt-cinq ans sur toutes les mers du globe... un M. Duroy de Chaumareix, ayant, je crois, le titre de comte. Il était à Quiberon, et avait échappé par miracle au sort ce tous les malheureux qui y périrent. Cette raison pouvait lui faire donner une pension de retraite, le cordon rouge, que sais-je! mais un com-

mandement aussi important c'était absurde. Ce fut pourtant que fit M. Dubouchage ... il rappela de leur retraite une foule d'officiers de marine, loyaux sujets du roi, braves gens sans doute, mais ineptes à gouverner un vaisseau ... Aussi des malheurs resultaient-ils de cette incapacité!... *La Méduse*, conduite par un homme inhabile, échoua le 2 juillet 1816, par le plus beau temps du monde, à trois heures de l'après-midi, sur le banc si connu d'Arguin (à vingt lieues du cap Blanc, au Sénégal). On accuse le capitaine Chaumareix d'avoir fait échouer le bâtiment par sa faute. Après ce malheur il prit, dit-on encore, des mesures capables de redoubler le mal. Cent cinquante personnes s'entassent sur un radeau mal construit... Les accidens surviennent... alors cet homme lâche sa remorque et abandonne cent cinquante Français qu'il laisse lutter pendant quatre jours contre la faim et la soif!... la tempête... le soleil du tropique!... il les laisse aux horreurs de la rage, d'une agonie d'autant plus affreuse, qu'elle redoublait d'horreur par la vue des êtres chéris qu'on voyait exprimer près de soi!... Le malheureux les abandonne à *la calenture!* et de quinze qui parviennent à terre, cinq n'y trouvèrent qu'une tombe!... Eh bien, M. de Chaumareix revint en France!... Un conseil le jugea et le trouva innocent, du moins doit-on le croire, puisqu'il eut la vie sauve... car il n'était pas innocent pour n'être qu'un imbécile... Mais où est l'iniquité, c'est que

le jugement qui l'acquitta ne fut pas rendu public: aucun journal n'en parla, et, dans les deux chambres, aucun député, aucun pair ne s'est levé pour accuser le ministre de la marine de cette horrible tragédie !...

Cependant on accusait Napoléon d'avoir quitté son armée en Russie !... Il avait fui,... dit-on !.. fui !... lorsqu'il venait chercher des secours que *lui seul* pouvait obtenir de la nation ! Mais cet homme, pourquoi abandonner ces infortunés ! !... la loi le lui défendait... et son cœur devait le lui défendre encoredavantage !...

Nous eûmes en même temps, à la vérité, une nomination de maréchaux qui devait *rassurer* l'armée: c'étaient le général Clarke, le comte de Vioménil, le général Beurnonville et le duc de Coigny.

De tout cela, le général Beurnonville était le seul qui l'eût gagné en bonne conscience !

Un jour, un homme d'esprit de mes amis, entra chez moi, moitié grondant...

—Qu'avez-vous ? lui dis-je, vous paraissez mécontent...

— Non; mais je dis que Louis XVIII aura un surnom comme tous ses prédécesseurs; car il lui en faut un, et je lui ai déjà trouvé le sien.

— Mais ne l'a-t-il pas ? ne l'appelle-t-on pas Louis le désiré ?

— Peut-être... Mais je parle du nom historique; je nomme pour la postérité : *Louis l'ordonnancier !*

Dans le fait, le roi faisait tous les jours des *ordon-*

nances; on n'entendait parler que de cela ! L'une d'elles fut bien accueillie c'était celle qui rétablissait l'École Polytechnique, détruite par la fougue royaliste de M. de Vaublanc. Une autre, qui fit encore un très-bon effet, fut celle du 5 septembre 1816... Elle maintenait que la Charte ne serait jamais altérée.

Le second article prononçait la dissolution de la chambre des députés. — Ce second article, ainsi que le premier, est l'ouvrage de M. Decazes: il a agi, en cette circonstance, avec une finesse et un talent remarquables. La session était périlleuse... il le sentit et le fit comprendre au roi.

Cette ordonnance est plus impérative que les autres.—On voit qu'elle est l'œuvre d'un homme d'état.

Mais une autre ordonnance du 25 septembre même année, n'eut pas le même succès; elle rétablissait les missionnaires en France!... en France, bon Dieu!... comme si nous étions des sauvages des bords de l'Orénoque!... Ainsi, presque aussitôt que la Charte a consacré la liberté des cultes, voilà des prêtres qui s'en vont par les chemins de France, disant que tout protestant est un homme qu'il faut redouter comme *révolutionnaire!* C'est en vain que le roi proclame l'union!... une autre voix dit le contraire au nom de Dieu ! — Si les hommes du conseil intérieur du roi ont pensé qu'ils consolideraient son autorité avec de tels moyens, ils se sont bien trompés !

Un fait assez remarquable, c'est que le clergé de

France n'aime que le despotisme... Il adorait Philippe II, proclamait Charlemagne le premier des souverains, et se mettait aux pieds de Louis XIV. Quant à Napoléon, nous avons pu juger par nos yeux de ce qu'il pouvait faire pour lui... Il en sera toujours ainsi toutes les fois qu'au lieu de vivre saintement et solitairement dans le sanctuaire, les prêtres feront irruption dans la société. Alors ils veulent entrer dans tous les intérêts privés, et leur royaume est de ce monde !...

Louis XVIII était non-seulement très-*écriveur*, mais très-*parleur*. — Il faisait de beaux discours qu'il composait d'abord, puis qu'il apprenait par cœur et disait tant qu'il avait de force dans les poumons et dans la voix. — Cette conduite était rassurante pour les masses ; mais les véritables intéressés à voir clair dans cette affaire, remarquaient qu'il n'était pas nécessaire de tant parler du maintien de la Charte si l'on en avait envie. Ce furent les pensées d'un grand nombre de personnes à l'ouverture des chambres de 1816 (4 novembre), par le roi en personne.

Ce fut dans cette session que fut présentée la fameuse loi sur les élections, faite, dit-on, par M. Decazes... Elle fut très-discutée, surtout l'établissement *d'un seul collège* électoral par département, et l'âge de trente ans pour les députés... Cela était pourtant d'une extrême raison.

Je veux, à propos de cette loi sur les élections, *parler* de la manière dont se faisait l'élection du

doge à Venise. Je le fais pour offrir le contraste entre notre loi (1) et celle d'une autorité absolue... Plus le système est concentré en lui-même, plus il éloigne l'immédiatité entre le peuple et ses représentans. Le vieux gouvernement de Venise avait combiné un moyen très-compliqué de neuf degrés pour l'élection de son doge, seul débris d'une autorité constituée par élection.

Tous les nobles présens au grand conseil tiraient chacun une boule d'une urne où il y en avait trente dorées... Ceux qui les avaient allaient une deuxième fois au sort : leur nombre se réduisait à neuf. Ces neuf en nommaient quarante qui, par un autre ballottage, se trouvaient réduits à douze : ces douze faisaient vingt-cinq électeurs, qui se réduisaient à neuf. Ces neuf en choisissaient quarante-cinq, qui se trouvaient à onze, et ces onze nommaient les quarante et un électeurs qui élisaient enfin le doge.

— Cette élection est bien remarquable. Sans doute le peuple n'y est pour rien; mais aussi, dans le corps de la noblesse, l'intrigue y est impossible.

Le ministère de cette époque n'avait qu'un seul homme, c'était M. Decazes... et pourtant il ne fut pas toujours, peut-être, à la hauteur des circonstances; cependant il avait de l'habileté, et il connaissait la France.

(1) On la trouve dans tous les *Moniteurs* du temps.

la princesse Pauline à Rome, ainsi que Madame et les autres membres de la famille de l'empereur qui s'y trouvaient à cette époque. — Mais cela va sans dire, me répondit le duc de Richelieu, tout étonné que je lui fisse cette observation.— Pas autant que vous le croyez bien, lui dis-je... M. de Blacas est à Rome, il y est ambassadeur, et je ne sais trop comment il prendra une démarche de cette nature. J'ai des obligations au roi Louis XVIII, je ne veux nullement avoir l'apparence de l'ingratitude; mais j'en ai de plus grandes à l'empereur Napoléon, et sa famille est pour moi un objet de vénération d'autant plus grande qu'elle est dans le malheur.

Je ne puis dire à quel point je fus contente du duc de Richelieu dans cette conversation; il fut, comme j'aurais pu demander d'être à un homme attaché à notre cause!... Ce fut pour moi une raison de plus de l'estimer... Je ne puis exprimer l'impression que me fait l'abnégation de l'opinion dans une décision quelle qu'elle soit!... M. de Richelieu en parla au roi, qui, dans cette circonstance, se conduisit à merveille; je ne puis ici que dire la vérité.

Mais avant de quitter Paris pour l'Italie, il me faut parler d'un grand événement qui avait eu lieu dans l'année précédente : c'est le mariage de monseigneur le duc de Berri. Ce mariage eut un effet salutaire, même sur les esprits les plus éloignés de la cause des Bourbons. Monseigneur le duc de Berri était bien plus aimé qu'on ne le disait alors.

je ne sais pourquoi ; il avait de la bonté, de l'esprit et cette rondeur, qui était pour nous une chose très-nécessaire parce qu'elle remplaçait l'égalité que depuis la révolution on était assez habitué à trouver dans le pouvoir, malgré l'étiquette que Napoléon avait établie à sa cour. On savait donc gré à monseigneur le duc de Berri d'être aussi communicatif ; et sa colère et sa violence n'étaient plus que dans le souvenir des gens à rancune en 1817. On le regardait donc avec plaisir comme la souche qui devait faire refleurir les lys. Les serviteurs de la maison de Bourbon le voyaient avec bonheur ; les autres Français le voyaient comme un moyen de tout raffermir. On commençait à devenir égoïste, et la tranquillité et la paix, voilà après quoi l'on soupirait plus qu'après tout au monde.

Les portraits qu'on faisait courir de la princesse de Naples étaient vraiment faits pour exciter, non-seulement l'admiration, mais une sorte d'enthousiasme, et, dans le cœur du prince, ils devaient y éveiller un sentiment plus tendre. Quant à moi je me rappelai Marie-Louise, et je gardai le silence ; je me rappelais aussi les portraits qui nous représentaient une figure d'ange à cheveux blonds !... des apparitions fantastiques !... et puis il arrive une personne maigre d'une partie du corps, grasse d'une autre ; des dents plantées de manière qu'il y en a soixante-quatre au lieu de trente-deux ; des couleurs de pivoine au lieu de rose : enfin c'était

une traduction complète; il n'y avait que les cheveux qui étaient vraiment charmans; aussi combien les louait-on, ces malheureux cheveux!... jamais ceux du blond Phébus n'ont eu plus de sonnets!... enfin, ils étaient beaux, c'était beaucoup...

Je craignais donc que la princesse de Naples ne fût comme sa cousine, l'archiduchesse Marie-Louise, une personne seulement à blonds cheveux, et puis à petits bras maigres et à grosse poitrine, pour ne pas dire un autre mot... à grandes dents et à petite figure, à grosses couleurs et à petite tête; enfin, je craignais tout cela. J'avais tort dans l'exagération de la chose, mais non pas dans le fond : tout était comme je viens de le dire, mais en dimunitif. La princesse de Naples enfin était bien loin de valoir sa tante, la princesse des Asturies, que j'ai tant admirée et tant aimée à mon premier voyage en Espagne; quelle femme! quelle princesse!!... C'est en vain que le prince de la Paix la poursuivit au-delà du tombeau; elle est à l'abri de ses coups, de son dard de vipère!... de ce venin qui l'a tuée!!... Pauvre femme! tant de vertus! tant d'attraits! tant de bonheur! et tout cela venant échouer devant les complots d'un favori criminel! Je l'ai pleurée, car je l'aimais!... Je la regrette et la regretterai surtout pour la malheureuse Espagne dont elle serait souveraine aujourd'hui et qui serait autrement gouvernée qu'elle ne l'est par sa nièce... Je ne la connais pas, cette

sœur, mais pour peu que ses talens d'administration ressemblent à ceux de sa sœur, je plains le royaume qu'elle gouverne et ces hommes qui sont sous sa main.

Louis XVIII voulut que ce mariage fût aussi pompeux que tout ce qui s'était fait en ce genre dans la maison royale de France ; en conséquence, il fut donc ordonné de chercher dans les registres des menus-plaisirs, dans les cartons du maître des cérémonies, enfin de tout ce qui tenait à la cour, pour trouver ce qui avait rapport au mariage d'un fils de France. La maison de la jeune princesse fut formée d'une façon qui fit crier tout un parti sans contenter l'autre, et cela par suite de la mal-adresse de Louis XVIII. On nomma la duchesse de Reggio dame d'honneur, parce qu'elle était femme, disait-on, du maréchal Oudinot, mais le vrai était parce qu'elle s'appelait mademoiselle de Coucy. Était-elle des vrais Coucy, je n'en sais rien, mais je le crois. C'est un beau nom !... Madame de La Ferronaye, sœur de Madame de Blacas, et mademoiselle de Montsorreau comme elle, fut dame d'atours à cette première formation, car ensuite ce fut une personne dont je fus heureuse de voir le nom dans l'*Almanach Royal* : c'est madame Juste de Noailles.

Madame Juste de Noailles, que j'ai connue enfant, est une personne que tout le monde aime et recherche, et cela par une raison qui est à peu près ignorée, parce qu'elle ne l'a fait nullement valoir... Madame Juste de Noailles [illegible]

tard duchesse de Poix), madame Juste de Noailles est fille, comme on le sait, du duc de Talleyrand et nièce de M. de Talleyrand. C'est une femme dont toutes les affections sont excellentes et dirigées vers un but noble ou pur. Je la connais depuis l'enfance, et cette connaissance devait être bien intime, puisqu'elle est de mon âge, n'ayant qu'un an de moins. Nous étions ainsi liées avec mademoiselle de Caseaux (aujourd'hui madame de Castarède), et nous formions un trio de jeunes filles, heureuses de nous aimer, et nous voyant continuellement. Mademoiselle de Caseaux habitait alors l'hôtel de Périgord, aujourd'hui appartenant au maréchal Soult; mademoiselle de Périgord logeait avec ses frères, rue de la Planche, dans un fort bel hôtel, sous la garde de M. Langlois leur tuteur... je demeurais, moi, avec ma mère et mon frère : nous occupions un petit hôtel, à nous seuls, rue Sainte-Croix en face de l'église Saint-Louis, qu'on appelait alors les capucins... Nous étions assez éloignées les unes des autres, mais nous avions toutes des voitures (1), et le trajet se franchissait aisément... J'ai donc parfaitement connu mademoiselle de Périgord; je l'ai vue douce, bonne, égale, indulgente; et lorsque Laure de Caseaux et

(1) Lorsque mon frère put le faire, ce fut ce qu'il s'empressa de rendre à ma mère! Jamais je n'ai vu un tel fils! Il s'étudiait à renouveler autour de ma mère, non-seulement des objets nécessaires, mais aussi ceux du luxe.

moi nous faisions des plaisanteries sur les ridicules de ceux qui nous entouraient, et qui, à cette époque, n'était pas rare, elle était toujours là pour adoucir la raillerie, et la rendre moins amère; jamais elle n'a dit, à ma connaissance, du mal de quelqu'un... Riche, d'une grande naissance, d'une tournure charmante, d'une figure agréable, Mélanie de Périgord était bien faite pour montrer ses avantages avec orgueil, et peut-être même en abuser, mais elle ne le fit jamais. Nous l'avons vue plus tard à la tête de la mode et du bon goût de Paris, ce qui, chez nous, est une royauté dont les femmes abusent souvent quand elles *trônent!*... Elle fut toujours aussi bonne, aussi bienveillante que la jeune fille de la rue de la Planche, venant, avec moi et Laure de Caseaux, le 13 février, au bal qui se donnait chez cette dernière pour son jour de naissance... Que de fois nous sommes venus dans cette maison qui renfermait alors la plus riche héritière de France, pour partager avec elle une goûter de jeune fille avec Mélanie de Périgord, Ermesinde de Narbonne, depuis, la trop célèbre duchesse de Chevreuse, et plusieurs autres jeunes filles, qui sont devenues des mères et des aïeules!... Que ce temps était heureux! comme nous en jouissions aussi!... A cette époque, les émigrés rentraient, Archambaud de Périgord revint en France, mais le crédit de son frère ne put le garantir! il fut proscrit, persécuté! madame de Caseaux, toujours la meilleure des femmes, lui

donna un asile à Sainte-Assise, magnifique terre près de Melun, qui lui appartenait... Archambaud avait ramené de l'émigration une personne à qui il était bien attaché : c'était madame de Contades. Qu'elle était belle! Je n'ai vu qu'une autre femme dont la tournure me rappelât celle de madame de Contades, c'est la duchesse de Montmorency!... c'est cette même taille de nymphe et ce même port de tête semblable à celui d'une muse... C'était admirable. Madame de Contades avait un esprit remarquable, avec cette noble et ravissante tournure; elle avait un charme tout entraînant... Après la persécution de sa rentrée, elle fut loger dans l'avenue de Neuilly, dans une petite maison, où l'on voit encore une tour au haut de laquelle est une statue en plâtre, qu'on appelait madame de Malborough ; que de joie elle nous faisait cette statue !... Mélanie et moi nous la redoutions cependant, parce que Édouard (le duc de Dino), nous prenait nos ceintures, nos chapeaux, pour en affubler sa madame Malborough, et nous nous fâchions; alors il nous battait, et la scène devenait larmoyante !... Malgré cela, le bon temps! oh, oui! le bon temps!...

Ce fut donc avec une grande joie que je vis madame Justo de Noailles auprès de madame la duchesse de Berri... mais au moment du mariage de la princesse, ce ne fut pas madame de Noailles.

Le choix des hommes fut également bien; à l'un

d'eux près cependant : c'était M. de Ménar... avait tout ce qu'il fallait, selon moi, pour l'exclu... dans cette nomination. Je le dis alors, ce qu... bizarre... c'était un instinct. M. de Ménar... être un parfait honnête homme, un homme distin... gué dans le monde ; mais pour être le premier écuyer d'une princesse aussi près du trône qu'... l'était la duchesse de Berri, cela n'allait pas.

Le duc de Lévis fut nommé chevalier d'honneur ; c'était encore un choix particulièrement heureux. Le duc de Lévis est un homme de beaucoup d'esprit et plus que cela même, c'est un homme supérieur ; riant, tout en étant fier, de cette généalogie de la vierge adoptée dans maison de Lévis, n'étant pas grand seigneur *littérateur*. C'est homme dont l'esprit pour aller à tout. On a tendu que Louis XVIII avait dit en le nom... Je veux que le duc de Lévis représente la ... ture, la noblesse et la philosophie tout à ... près de ma nièce.

Le duc de Lévis a, comme on le sa... nure qui n'est rien moins qu'élégante... du moins il avait, une petite quet... comique : c'était une vraie queue ... rondeur et sa forme. Il met beau... avoir traversé la révolution ...

(1) On sait que dans le château ... voit dans la chapelle un tableau ... la bouche contient un roulea... logie de Lévis !

en 1816, il la conservait encore comme preuve de son courage. Il s'en fut à Rome quelque temps après ou avant; j'aime mieux dire mon incertitude que me faire moriginer par la *Quotidienne* sur un jour ou deux de différence; le duc de Lévis fut donc un jour ou l'autre, avec sa queue, dans le royaume du pape... Un cousin de la Vierge!... dans la capitale du monde chrétien!... mais, en vérité, sans orgueil, M. le duc de Lévis dut croire que sa royale et divine parente devait réveler sa venue, et qu'à la Storta il trouverait au moins vingt cardinaux pour le recevoir... mais pas du tout, il n'en fut rien, tout au contraire; comme il voyageait en duc philosophe, au lieu de mener le train d'un duc et pair, chevalier d'honneur d'une princesse, altesse royale de France, il fut très-mal reçu. On fait tous les jours des rapports de police au pape... On lui en fit un le jour de l'arrivée du duc de Lévis ainsi conçu :

« Oggi, 3 del mese di marte, sono arrivati in questa citta tre forestiere; l'uno di Venezia, l'altro di Napoli e l'altro di Francia. Il primo è un gran signore; tiene stato grande e magnifico... Si chiama il signor Bianchi e fa commercio di tante cosete che non si puonno numerare... e un gran signore! . . .

« La seconda persona è una cantatrice che si porta nella citta di Viterbo per cantare nella settimana santa... È accompagnata d'un milord inglese, che spende molti denari por lei... Questa signora è

veramente grande!... si vede che ha un cuor generoso !

« L'ultimo de questi forestieri è un piccolo signore con una codetta, senza servitore, senza niente!... non è gran cosa. »

Ce rapport fut fait comme je le dis, et remis au cardinal Consalvi... rapport, fait par l'homme chargé de la police de Rome, police très-active, mais très-mal faite, malgré cela; ce rapport fut donc remis au saint Père. Il ne fit pas grande attention au monsieur sans domestique et avec une petite queue, lorsque le lendemain matin il reçut une demande d'audience pour le jour même du duc de Lévis ainsi concue; c'est-à-dire voulant dire ceci:

« Le duc de Lévis demande la grâce d'être reçu par S. S. dans cette même journée, n'ayant que quarante-huit heures à passer à Rome. » Le pape ne mit pas à cette demarche la vérité qu'il fallait lui prêter; il se choqua, et fit répondre au duc de Lévis, tout parent de la Vierge qu'il était, qu'il ne pouvait le recevoir. Je ne sais quel prétexte il prit. Le duc de Lévis n'y fit seulement pas attention, et s'en alla tout aussi simplement qu'il était venu.

CHAPITRE XI.

Les deux ministres. — M. de Richelieu. — M. Decazes. — La méprise. — La duchesse et le duc de la Trémouille. —Lady Olborough. —Miss Rodney.—Le bal de la grand' mère. — M. Cardonnel. — M. de Castel Bajeac. — Les ultrà royalistes. — M. de Richelieu mis en fuite. — M. Decazes et son courage. — L'histoire de M. Decazes est-elle vraie? *Ses beaux yeux* et son esprit. — M. de Villèle. — Étonnement comique de la duchesse de la Trémouille. — Le prince de Tarente. — Sa beauté. — Le mariage de raison. — Le duc de Richelieu devenu un héros de roman. — La princesse royale de S... — Comme elle est bonne.—Comme le duc en a peur.—Marseille.— Le bal.— La surprise. — La douleur vraie et son ombre. — Arnault. — Germanicus. — L'exilé. — La représentation. — Les sifflets. — Madame Regnault. — Son arrestation. — Le val. — Le berger et son troupeau. — La Conciergerie. — Le ministre de la police. — Madame de Staël. — Sa mort. — Son portrait. — L'anniversaire. — Le carbonarisme.

Il me faut raconter deux aventures des deux ministres alors régnans; l'une, arrivée à M. Decazes et l'autre à M. de Richelieu; elles firent beaucoup rire, et dans le fait elles en avaient tout le mérite.

C'était dans l'hiver de 1817, tout Paris était joyeux, et donnait des fêtes à l'envi pour célébrer

: mariage du duc de Berri, et surtout le triomphe 'une partie de la chambre introuvable, qui croyait avoir assuré en prenant pour chef l'un des ommes les plus dévoués aux Bourbons, mais n ce moment le plus déterminé contre le ministère, I. de Chateaubriant.

Or, il y avait à Paris, depuis trois ans que du- ait la Restauration, une Anglaise s'appelant lady)lborough. Cette personne, qui, je crois, vit tou- ours, avait connu beaucoup de Français dans l'émi- ;ration, et recevait chez elle, où l'on allait en foule our admirer une petite fille qu'elle avait avec lle, et qui était fabuleusement belle, et qu'on ppelait miss Rodney.

Lady Olborough donnait un bal un soir du carna- al de 1817, auquel elle avait engagé M. Decazes t M. le duc de Richelieu. Elle avait changé de ogement, et venait de prendre une maison, rue le Bourbon, à côté de madame la duchesse de la Trémouille... Ces messieurs avaient été chez lady)lborough, mais dans une autre maison; ils ne connaissaient pas la nouvelle, ils disent à leurs ens: Rue de Lille; et la voiture part.

On sait qu'à cette époque le duc (1) et la du-

(1) Je dînais un jour chez le roi de Hollande qui était lors, je ne sais comment, gouverneur de Paris. Je revenais le l'ambassade de Portugal... Je remarquai, au milieu de os généraux qui, ce jour-là, n'étaient pas en coquetterie, n grand homme en uniforme blanc, qu'il portait avec une râce parfaite... C'était, me dit on, le prince de Tarente,

chesse de la Trémouille étaient à la tête du parti ultra-royaliste enragé ..c'était même au point de faire mettre le roi très en colère, quand on lui répétait des bons ou des mauvais mots de madame de la Trémouille. On pense bien qu'avec une telle façon d'être les ministres n'allaient pas beaucoup chez elle. Elle logeait alors rue de Lille, au coin de la rue de Bourgogne.

Arrivé, dans la rue de Lille, le cocher de M. le duc de Richelieu enfile une porte qu'il voit éclairée de plusieurs lampions, et entourée de beaucoup de voitures; il voit un perron, s'y arrête... le valet de pied ouvre la portière, et M. le duc de Richelieu arrive dans une antichambre où un valet de chambre lui demande son nom... il le donne, et le valet d'une voix retentissante crie à la porte du salon, dans lequel étaient trente personnes qui certes ne l'attendaient pas: — M. le duc de Richelieu!...

A ce nom, le silence le plus profond succède au bruit d'une conversation animée..... Le duc avait la vue fort basse; il avance pour saluer lady Ol-

je fus frappée de sa bonne mine et de ses manières plus qu'élégantes. Il revint en France à la Restauration, et, se voyant sans fortune, il épousa une demoiselle de Saint-Didier, enfant adoptive d'un ancien fournisseur. Son frère et sa belle-sœur lui refusaient leur approbation. « Donnez-moi 25,000 livres de rentes, leur dit-il, et j'épouserai qui vous voudrez. » Et comme ils ne donnèrent pas les 25,000 livres de rentes, il épousa mademoiselle Saint-Didier.

boroug, tout en faisant la réflexion que le bal est bien peu animé. Tout en marchant il rencontre M. Cardonnel... Il se détourne; et va se heurter dans M. de Castel-Bajeac. La récidive lui parut singulière...—A quoi donc a songé lady Olboroug, d'inviter tout ce monde, se demanda-t-il?.. Enfin, il trouve en son chemin le duc de la Trémouille lui-même, qui, très-étonné de la venue de M. le duc de Richelieu chez lui, n'en était pas moins très-poli et très-déterminé à lui faire les honneurs de sa maison...

A la vue du duc en costume de maître de maison, c'est-à-dire sans chapeau, et avec une physionomie qui était plus extraordinaire que le reste, le duc de Richelieu comprit alors où il était... Il approchait en ce moment de la cheminée où madame la duchesse de la Trémouille était assise, attendant la venue du président du conseil avec une contenance ironique qui valait bien des paroles. Alors M. de Richelieu, tout effaré de son aventure, tourne sur ses talons, et s'en va comme s'il y eût eu une compagnie de gendarmes à ses trousses; il descend rapidement l'escalier et se jette dans sa voiture que ses gens tenaient prête, car ils venaient d'apprendre où ils étaient; maintenant que tout le monde lit les journaux, les domestiques en savent autant que nous... alors on pouvait dire cela sans crainte.

Il y avait à peine une demi-heure que M. de Richelieu était parti qu'une voiture arriva aussi de-

vant la porte aux lampions... Le cocher en les voyant n'hésite pas et entre dans la cour... il arrête au perron, le domestique ouvre la portière, un homme en descend, arrive comme le précédent dans l'antichambre et donne son nom au valet de chambre, qui annonce à haute voix :

— M. le comte Decazes !...

Oh ! pour le coup, c'était trop fort !!... On était encore à parler de l'apparition du président du conseil... on discutait sur ce que cela voulait dire : les uns prétendaient que c'était une ruse maladroite pour renouer avec le parti royaliste... on parlait et on déraisonnait, lorsqu'on annonça M. Decazes.

Celui-ci n'a pas la vue basse ; il a, au contraire, les plus beaux yeux du monde : il vit de suite ce qui lui arrivait. Il ignorait la méprise de son collègue, mais il la répara avec une grace charmante... il passa lentement au milieu de M. Cardonnel, de M. de Villèle, de M. de Castel-Bajeac, les saluant tous avec une extrême bonne grâce, et s'avança vers la duchesse de la Trémouille, qui, elle-même, vaincue par cette bonne manière qui la maîtrisait malgré elle, vint au devant de M. Decazes. Il s'approcha d'elle en souriant, expliqua la méprise de son cocher, et ajouta qu'il s'en trouvait heureux.

— Je cherchais depuis long-temps à vous faire ma cour, madame, ajouta-t-il, et me voici trop heureux d'en trouver l'occasion. Permettez-moi de profiter de ce hasard, que je ne retrouverai peut-

être plus, et ne me punissez pas de la maladresse de mes gens.

Il demeura un quart d'heure, charma tout le monde avec sa bonne grace, et se rendit presque favorable madame de la Trémouille, qui pourtant n'y était guère disposée... Il s'en alla, non pas comme il était venu, mais avec tous les honneurs de la guerre d'une telle aventure, et il arriva chez lady Olborough, où il trouva son collègue encore tout effarouché de sa mésaventure, dont il n'aurait dû que rire. — Elle donna lieu à un singulier mot de la duchesse de la Trémouille...

— En vérité, disait-elle, voilà qui est bien singulier! le duc de Richelieu, qui est un des nôtres, s'est trouvé pris comme une alouette au piége... il s'est sauvé comme un manant!... Et puis arrive l'autre,... l'autre qui, enfin, n'est pas des élus parmi nous, et le voilà qui se conduit comme l'aurait fait le duc de Lauzun: c'est bien extraordinaire!...

Et elle répétait cela avec un sérieux qui était bien comique.

Maintenant je dois dire que l'on a fort contesté cette seconde histoire à M. Decazes. Celle du duc de Richelieu, au reste, était honnête, et il y en avait bien assez. M. Decazes est impénétrable à cet égard, et je conçois que sa gravité ministérielle repousse une telle attaque.

Avant de raconter l'autre histoire, qui regarde seulement M. Decazes, il me faut dire que le duc de Richelieu subissait une autre sorte de persécution

qui occupait tout Paris, et le mettait bien autrement au supplice... Il avait inspiré une passion folle et désordonnée même à une personne qui ne lui laissait pas une seule minute de tranquillité : c'était la princesse de S...e.

On racontait cette aventure dans tous les salons, et elle causait une joie toujours renouvelée, ce qui désespérait M. le duc de Richelieu, et il y avait bien de quoi.

Le plus curieux de l'aventure, c'est que jamais M. de Richelieu n'avait songé à faire même la cour à la princesse ; il lui avait souvent parlé pour ses affaires, en qualité de président du conseil, et elle avait puisé dans ses entretiens *une flamme qui la dévorait* !—Elle avait alors le physique le plus comique : grosse, ronde, sans aucune tournure, n'ayant plus de jeunesse, enfin une vraie caricature de passion malheureuse, laquelle passion était d'autant plus ridicule qu'elle n'avait été provoquée ni par un serrement de main, ni par un billet, ni par un mot, et que, tout au contraire, le duc en avait *peur*, c'était le mot.

Mais la princesse eut plus de courage pour attaquer que le duc pour se défendre. Elle se met dans la plus drôle d'attitude qu'une femme puisse imaginer, celle d'avoir une passion malheureuse pour un homme qui ne lui avait presque jamais parlé. Ayant quarante ans, une tournure de tonneau, une figure bourgeonnée, et en tout une façon de femme vraiment risible ; car si elle avait été spirituelle, si elle avait eu de la grace, une tournure

attrayante; mais elle pensait bien à cela, vraiment!...

Elle se dit un jour : voilà un homme qui ne veut pas de moi, c'est clair! eh bien, je veux le suivre comme une chenille, m'attacher à lui et ne le pas quitter.— Il me verra du moins.

Et c'était là le facheux.

En conséquence, elle payait des espions qui suivaient ce malheureux duc, et avertissaient la princesse de toutes ses démarches, de tout ce qu'il faisait ; c'était pour en mourir!— Alors elle montait dans une voiture qui était toujours attelée ; elle courait au lieu où était le malheureux duc, et si elle ne connaissait pas la maîtresse de la maison où elle était alors, elle attendait à la porte, dans sa voiture, faisant ainsi l'amant espagnol, et attendant au clair de lune, remplaçant seulement le manteau par la voiture, et le bruit de la guitare par celui d'une respiration qui, après dîner, devenait énergique de fracas et même d'explosion : c'était une façon de soupirer. — Enfin, le duc en vint au point de la voir en dormant. C'était une obsession.. mais pas comme elle le croyait. Ce fut une terreur si forte, que la sueur froide lui couvrait le front quand il apercevait cette masse en manière de mappe-monde, roulant sur elle-même, et lui arrivant comme un spectre, pour le maintenir devant elle, et le forcer à lui répondre et à lui parler... Alors il n'avait plus de voix, et il se mourait... Un ami lui dit un jour que le duc se plaignait de cette obsession ; elle sourit.— Vraiment, dit-elle! eh

bien, j'en suis charmée! du moins il me connaît, et sais que je suis au monde!

Il ne le savait que trop (1).

Un jour, ils étaient tous deux dans le midi de la France; le hasard les réunit dans la même ville, qui était Marseille. La ville donnait une fête au président du conseil, lorsqu'on apprit l'arrivée de la princesse; aussitôt double joie et l'invitation de la ville fut aussitôt portée à la princesse pour partager les honneurs du duc de Richelieu. Le petit cœur de la grosse princesse battit de contentement à cette proposition, et elle se rendit à l'Hôtel-de-Ville, heureuse comme une reine qu'elle était déjà en espérance... Mais qui fut atteré? ce fut le pauvre duc en apercevant sa mappe-monde passionnée qui roulait vers lui!... Il fut contraint cependant de lui donner la main; il fut obligé de supporter cette personne qui s'était prise à lui comme ces chenilles de bois qu'on secoue et qui restent toujours!... mais il en fallut passer par là. Il fut donc obligé de lui donner la main, mais il le fit de si mauvaise grâce, que toute la ville, qui savait ce qui en était, riait de bon cœur de sa contenance; mais le mieux c'est

(1) Ce n'est pas à moi, qui suis femme, à me rire d'une affection!... Qui sait mieux que moi tout ce que le cœur peut éprouver de souffrances et de joie... Mais il faut pour cela que la passion ait été motivée, tolérée, sinon partagée, autrement ce n'est que la caricature d'une chose sainte et *sacrée!*

que la princesse le savait comme les autres.

— Ah ! ma chère ! disait-elle à une de mes amies ! si vous saviez comme il a été attrapé, quand il m'a vue et qu'il a dû me donner la main !...

Et elle disait cela avec une *sorte de joie* d'enfant... C'est un type qu'une pareille personne.

M. Decazes n'inspirait pas de telles passions, heureusement pour lui. On l'aimait, et même beaucoup ; il avait en ce genre beaucoup de succès ; mais il n'en allait pas ainsi dans les deux chambres : celle des pairs surtout lui offrait des ennemis formidables, et en vérité il ne le méritait pas ! le duc de Berri autorisait cette malveillance par ses propos sur son oncle et sur son ministère ; il y avait à cette conduite plus que de l'imprudence.

M. Decazes est averti un matin, en partant pour les chambres, qu'il doit y être attaqué par M. de C.....d avec une sorte de solennité, mais on ne put lui dire sur quel sujet. Il part, et, comme toujours, convaincu que la rage de ses ennemis le forcera de remettre le portefeuille, car cette vie de lutte et d'une aussi injuste attaque, lorsqu'il soutenait la France, qu'il réparait le mal fait par M. de Talleyrand, voilà ce qu'il ne pouvait tolérer, et qu'il était déterminé à ne pas souffrir plus longtemps...

En arrivant à la chambre des pairs, où le même jour il devait présenter je ne sais quelle question, c'est-à-dire la défendre à son arrivée de l'autre chambre, il s'aperçut que ses amis étaient en

minorité ; mais il n'en eut pas moins de courage, et se disposa à la défense.

On discutait alors sur la liberté de la presse.

— Vraiment, s'écria le pair qui attaquait M. Decazes, vraiment il serait bien beau de voir une telle licence... Tenez, messieurs, voilà un échantillon de ce que ferait la liberté de la presse.

Et, tirant un journal de sa poche, il lit cet article en regardant M. de T.....d ; c'était à l'endroit : *Nouvelles et Mélanges.*

« Hier, 30 août 1840, est mort dans son hôtel, rue Saint-Florentin, le prince T.. de P., à la suite d'une maladie assez longue. Cet arlequin politique a enfin quitté l'habit bigarré qu'il portait depuis soixante ans, et déposé le masque qui cachait un visage habitué à exprimer toutes les opinions... Sa succession est recueillie par les enfans de sa nièce, madame la duchesse de D.... On prétend que M. le duc de D... refuse l'héritage ; on sait qu'il fut toujours, ainsi que son père et tous les siens, un modèle de bonté et d'honneur ; sa femme, étant comme lui, accepte, dit-on, pour ses enfans. »

Or, je le demande, s'écria le noble pair en regardant du côté où était M. de T.....d!... comment se peut-il qu'un homme comme M. de T..... soit ainsi attaqué?... car enfin c'est lui qui est désigné par ces initiales... Quant au second point, j'accuse M. Decazes de concussion!

A ce mot, la chambre entière fit une acclamation. On n'avait jamais attaqué M. Decazes sous ce

point de vue, et la haine du parti contraire se montrait dans cette parole!...

— Oui, poursuivit-il, j'accuse M. Decazes : et il démontre comment M. Decazes prélève sur les journaux un pot-de-vin, qui est versé dans ses mains, et qui n'est autorisé par aucune loi ni par aucune ordonnance royale.

M. Decazes, heureux de n'avoir à répondre qu'à une telle attaque, se lève avec une grâce plus remarquable encore qu'à son ordinaire, et, souriant en regardant du côté de M. de T.... dont il affecta de ne pas prononcer le nom, par un extrême bon goût, il dit que jamais il n'avait fait attention à ce que ce journal avait pu dire, qu'une initiale n'était interprétée que par la malignité. Je ne sais ce que veulent dire des lettres posées ainsi dans un journal, et qui en font alors un pamphlet... Cela veut dire M. de T........d!.. en vérité je ne l'aurais pas cru. Eh bien! j'en suis fâché du fond du cœur, j'aurai raison; mais ce n'est pas à cela que je répondrai, c'est à une attaque directe.

On m'accuse de *concussion*, messieurs... prononcer un pareil mot, il faut une preuve... une preuve!

— J'en ai, répondit l'agresseur.

— Croyez-vous, reprit tranquillement M.... vous avez des preuves de ce que vous l'appelez, et ... une sorte d'empressement...

TOME ...

qu'au moindre refus, nous nous retirons. Mais, monsieur, poursuivit-il d'un ton plus sévère, puisque vous saviez si parfaitement comment cet argent arrive dans mes mains, puisque vos espions vous servent si bien, pourquoi ne vous ont-ils pas dit comment il en sortait?... c'était une nécessité de votre espionnage!.. Eh bien! le hasard me sert ce matin : il fait que j'ai sur moi un papier qui va vous répondre victorieusement.

Messieurs, lorsque le roi rentra en France, il trouva une foule de serviteurs dans le plus grand dénûment; son cœur royal et paternel fut ému et d'autant plus déchiré qu'il n'y avait pas de moyen d'y remédier. S. M. me consulta, je lui conseillai de mettre *cet impôt* sur les journaux, et d'en mettre un assez fort pour qu'il suffit à donner des pensions aux malheureux qui, pour la plupart, au reste, en avaient sous l'empire, et étaient d'autant plus à plaindre qu'ils *n'avaient* plus ce qu'ils *avaient*. Cet argent ne passe par mes mains que pour parvenir dans celles des gens du roi; une demi-heure après qu'il est versé dans ma caisse, il est remis à M. Hue, premier valet de chambre du roi... Messieurs, puisqu'on m'y force, voici la liste des pensionnaires; M. de C.....d devrait mieux connaître la source du bonheur de ses amis, car M. de Fontanes y est pour une pension de 12,000 fr. qui viennent de ces mêmes fonds de journaux.

Et M. Decazes, poursuivant sa lecture, fit connaître une foule de bienfaits du roi qui étaient

ignorés, et des noms qu'on ne croyait pas être favorisés par le roi de France, certainement, et qui se trouvaient avoir des pensions de 18,000 francs.

— Je crois, dis-je le même soir à un de nos amis communs, que M. Decazes aurait payé cette matinée million, qu'il n'aurait pas été mieux servi ! !

Et c'était vrai. M. Decazes avait un esprit fort supérieur, non pas à l'homme qui l'attaquait ce jour-là, mais il était supérieur à tout ce qui entourait Louis XVIII alors.

Ce fut vers cette époque que je reçus de Toulouse, où j'ai conservé des amis, et où j'avais encore des parens en ce moment, une lettre qui me racontait ce qui se passait dans le midi, et entre autres aux environs de Toulouse.

J'ai déjà parlé, je crois, des *verdets*. Ces troupes avaient servi avec M. le duc d'Angoulême, et elles étaient devenues des hommes de sang, et vraiment à craindre et impossibles à réprimer : c'étaient les condottiéri du quinzième siècle en Italie !

La première et la plus terrible origine de ce malheur, car je le regarde ainsi, fut ce qu'on appelait alors avec raison les jésuites, non pas les bons et les vrais, mais les *jésuites en robe courte*. Ce fut à Toulouse qu'ils se signalèrent surtout. Comme Louis XVIII, pour lui rendre justice, n'en voulut pas faire un entier usage, le parti se replia

sur lui-même, et ne fut que plus dangereux. La société fut organisée ; il y eut un chef-lieu d'admission ; un GRAND PRÉVÔT fut nommé, et cette association aurait pu devenir formidable ; mais nous étions en 1817, et les temps n'étaient plus les mêmes. Toutefois c'était dangereux, et nous l'apprîmes bientôt.

Paris devint le chef-lieu central de cette affaire mystérieuse comme les grands juges. D'abord il y eut un tel mystère, que le pouvoir ne put y pénétrer ; mais, je le répète, ce n'est pas dans le dix-neuvième siècle qu'il peut y avoir du secret absolu dans quelque chose. Une des ressources les plus employées étaient des dénonciations cachées... Lorsqu'on voulait perdre quelqu'un, on commençait par l'attaquer sourdement, et puis on allait toujours de l'avant ; enfin, on en arrivait à un éclat qui perdait la victime, et le lieu d'où partait le coup demeurait inconnu ; c'étaient des duels à mort dont les témoins n'étaient que d'un côté, enfin !... Oh ! quelle époque désastreuse, et que de malheurs j'ai vus autour de moi ! que de familles ruinées et perdues !... Que d'infortunés perdus sans retour !... Comment pourra-t-on croire que des religieux furent les auteurs et fauteurs de cette criminelle entreprise ! Ce furent eux qui obtinrent les trésors qui alimentèrent leurs menées ténébreuses... Malheur à l'homme riche qui refusait sa fortune, il était perdu... alors arrivait le duel à mort où le malheureux succombait ! Voici un fait qui en donnera l'idée.

Un homme nommé Roger, capitaine d'une compagnie de *verdets*, à Toulouse, se mit un soir en embuscade sur un chemin, avec plusieurs bandits comme lui, et arrêta un riche propriétaire de Saint-Gaudens, et lui fit signer une lettre de change de 6,000 fr., après lui avoir enlevé tout ce qu'il avait sur lui. — On lui dit qu'il était un bonapartiste, qu'il était bien heureux d'en être quitte à si bon marché, et on le laissa aller après l'avoir battu et presque assassiné.

La victime regagna la ville comme elle put, se mit dans son lit et fit appeler un chirurgien pour le panser; mais encore sous le poids d'une terreur positive, il n'osa pas dire un mot et garda le silence.

Il s'appelait M. de Lamartre; c'était un homme considéré et estimé dans la ville de Toulouse... Il était au spectacle quelques jours après cette aventure, lorsque, dans une loge en face de lui, il reconnut le chef des brigands qui l'avaient arrêté. Aussitôt il s'écria, et, transporté de colère, il demanda l'arrestation d'un brigand de grande route, et raconta l'histoire que je viens de dire... Le commissaire, qui était de garde au théâtre, rit au nez de M. de Lamartre, et leva ses épaules en l'entendant accuser le plus zélé royaliste de la ville. M. Lamartre court aux autorités supérieures; celles-ci l'engagent à repartir pour Saint-Gaudens... La terreur qu'inspirait ce capitaine Roger était plus forte que l'honneur!!— Ce pauvre M. Lamartre allait laisser

là la vengeance, lorsqu'il rencontra dans la rue de la Pomme, au moment où il entrait au *Soleil-d'Or*, pour y monter en voiture et quitter la ville, un homme d'affaires, avocat ou avoué, je ne sais lequel, qui était de ses amis ; cet homme, en le voyant troublé, lui en demanda la cause : Lamartre la lui dit.— Ce n'est que cela, lui dit cet honnête homme ! eh bien, si le courage manque à tout le monde, j'en ai, moi ; j'arrêterai ce Roger : il est justiciable, puisqu'il arrête à main armée sur la voie publique. Qu'importe le mensonge : il faut que la vérité soit enfin entendue, il faut que vous soyez vengé.

— Cet avoué, qu'on appelle Galantès, porta sa plainte, en effet, contre Roger, mais d'une singulière manière ; il retourne au spectacle avec son ami devenu son client ; il avait un ancien mandat d'amener contre ce Roger ; il prend avec lui un huissier et deux autres recors : il va droit à Roger, et avant que celui-ci n'ait eu le temps de crier à l'aide, il est entraîné et mis en prison, où il fut écroué. — Du reste le procès eut son cours, et Roger et plusieurs des siens furent condamnés aux travaux forcés, *comme voleurs de grands chemins* ! au grand mécontentement de ses soutiens et de ses amis, car un tel homme en avait !

On prétendit dans le temps ; mais je n'ose prendre sur moi de l'affirmer, que ce même Roger produisit une pièce qui, disait-il, était son ordre de service, et dont l'inutilité portait ces mots

« Nous, formant le comité *secret et royaliste* de Toulouse, etc. »

Le fait est trop important pour ne pas être bien constaté; ainsi il faut voir si ce fait est vrai, et non-seulement vrai, mais de cette époque, parce que d'être... Au reste, ce pouvoir occulte a bien montré, sous M. de Villèle, de quoi il pouvait être capable. M. Decazes l'a long-temps combattu, mais en vain, et lui-même en a été victime...

Ce qu'il y avait de bizarre en cela était précisément le côté sérieux, et il prêtait à rire.. En effet, les *ultras,* ainsi qu'ils s'appelaient, disaient au roi: Sire, excepté nous, vous n'avez pas d'appui! et cet appui n'avait pu se soutenir lui-même, en 1789, 1792, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, sous l'empire, toujours ce parti fut battu... et il venait dire au roi: Sire, prenez notre bras pour vous soutenir! mais c'était insensé!

A cette époque la faveur était entre les mains de M. Decazes. Le coup d'état du 5 septembre l'avait affermi. On a beaucoup parlé sur sa sœur, excellente, bonne et aimable femme, inoffensive, gracieuse et polie, et dont tout le monde se louait chez son frère. Madame Primetot est une personne que l'on aurait dû respecter; mais on l'enviait, et l'envie respecte-t-elle rien?...

On me rapporta un jour un très-joli mot de Louis XVIII, qu'il dit à cette époque, et qui a l'agrément de frapper juste à l'esprit de chacun. C'était à propos de la mort de Ducis ou de Mar-

sollier, qui arriva vers ce temps. Le roi le regretta beaucoup, et le témoigna d'une manière aimable... On lui objecta, comme consolation, qu'il y avait autour de lui beaucoup des serviteurs dévoués, et les fils enfin de ceux qu'il perdait.

— Non, dit le roi... rien dans l'affliction ne remplace le temps... Elle est tendre peut-être instantanément, et les mois et les années ne se remplacent pas... On aime à retrouver les mêmes souvenirs ; on a toujours quelque chose à dire à ceux avec qui l'on a marché dans la vie.

Et voilà le secret de l'habitude dans les affections : cette pensée du roi est profonde.

J'eus occasion, à cette époque; de recevoir la mission d'intercéder, par moi ou mes amis, pour Arnault, qui était exilé, que Louis XVIII avait inscrit de sa propre main sur la terrible liste, et qui, tout en clabaudant pour son parti, était tout-à-fait résigné à faire les soumissions qu'on aurait voulu pour rentrer. Je suis certaine de ce que j'avance, et je puis l'affirmer. On était donc en 1817, et le roi aurait peut-être consenti au retour d'Arnault, qui avait été, je crois, valet de garde robe de Louis XVIII, et secrétaire des commandemens de madame de Provence. Le roi, qui avait le goût des hommes de lettres, mais qui était repoussé par cette conduite d'Arnault, fut encore plus sévère en apprenant tout ce que faisait, ce qu'écrivait Arnault. Je fis faire des démarches par une femme fort en crédit, dont je voyais le frère fort souvent:

elle répondit que tout était perdu pour Arnault, qui, ainsi que Pénélope, défaisait le lendemain l'ouvrage de la veille... A peine ce dernier refus parut-il être positif, que *Germanicus* arriva à Paris, et mit le comble à la colère du roi.

— Ah, il me menace avec sa plume, dit Louis XVIII! il veut que nous combattions avec ces armes-là! Il veut m'attaquer comme madame de Staël attaquait Bonaparte! eh bien, soit. Je répondrai comme lui par de la persécution. La différence, c'est qu'il n'est certes pas madame de Staël!

J'étais à la première représentation de *Germanicus*. Quelle scène scandaleuse! quelle indignité! Eh quoi! parce qu'un homme est exilé, vous êtes partial pour son œuvre!... vous lui contestez la possibilité d'en faire une supportable et même une bonne. A la vérité il y avait des applications, il y avait des mots sur Tibère, qui portaient coup! mais quel scandale! les sifflets et les applaudissemens étaient aussi ridiculement prodigués les uns que les autres. Il y eut une bataille; les coups furent même sérieux, et un jeune homme de Strasbourg, M. de Colnar, que mon frère, alors à Paris, m'avait présenté, et qui était dans ma loge, fut blessé assez grièvement pour être huit jours au lit, et le tout par hasard. Il était descendu dans l'entr'acte pour parler à une personne de sa connaissance qui était au parterre, à l'entrée de l'orchestre, et se trouva pris au moment où les jeunes gens de l'orchestre et du parterre montèrent sur le

théâtre, et voulurent envahir la salle pour en justice, disaient-ils très-haut. D'autres criaie faut mettre le feu à la salle!... Tous ces cri clameurs avaient un caractère effrayant, c avaient celui de la haine injuste et partia J'ai reconnu dans les jeunes gens les plus t lens, des jeunes gens d'une compagnie de des (1)... Ils étaient enragés et vraiment exaspérés, qu'ils pouvaient faire beaucoup d'e Je me rappelle cette soirée avec une sorte d' mon frère, qui était avec moi, m'emmena de et ne voulut pas que je fusse témoin de ces e qui déshonorent notre nation, et portant le nin jusque dans le sanctuaire des lettres!

Germanicus fut retiré par la police, et dé *jusqu'à nouvel ordre*... On le reprit ensuite sans aucun succès. — La dispute continua d journaux; M. de Martainville, l'homme aux res, attaqua la pièce dans le *Journal de Pa* Colnet dans la *Gazette*, tous deux avec furie cien Arnault défendit son père, et cela avec r Cependant il *n'eut pas raison!*...

Mais une injustice qui eut lieu dans la f d'Arnault, dans le même temps, fut l'arres de madame Regnault de Saint-Jean-d'Angely

Madame la comtesse Regnault a été belle l'est encore même, et elle fut ce qu'elle est toujours, bonne et fort spirituelle. Cette de

(1) La compagnie de Noailles....

té, nécessaire dans l'amitié, car je refuse toute
à une sotte ou bien à un sot.... cette dernière
té, donc, d'une grande bonté, était recon-
lans madame Regnault par tous ceux qui l'ai-
t et l'appréciaient... Elle avait une conduite
esurée, parlait de l'empereur comme elle le
it, et n'était, en quoi que ce fût, une per-
capable de fixer l'attention du gouvernement.
gnault, exilé depuis 1815, était en Amérique,
savait ce qui se passait en Europe que par ce
lui écrivaient sa femme et ses amis. Il vivait
etiré, ne voyait que les hommes de son parti,
faisait pas parler de lui surtout, de facon à
retentir son nom jusqu'à Paris !... Il deman-
donc des nouvelles et des détails, et on le con-
ssez pour savoir que ce n'était pas à sa femme
parlait politique. Sa femme lui répondait
fois, et se laissait aller dans ses lettres à tout
'elle sentait : aussi les lettres étaient-elles des
nes qui étaient vraiment contre elle. Le mal-
voulut qu'on parlât devant Louis XVIII d'une
s lettres qui avait frappé la police par sa vio-
d'opinions. La comtesse Regnault était alors
al, très-belle terre qu'elle occupait alors et
ui appartenait. Cette maison était charmante
ait un caractère tout particulier de genre go-
ue. Madame Regnault y était avec sa famille,
u'un jeune homme, dont je ne me rappelle
le nom, vint lui demander ses commissions
l'Amérique ; madame Regnault lui répondit

qu'elles n'étaient pas prêtes, mais qu'elles le seraient sans faute pour le jour suivant... Le monsieur revint; il était en cabriolet de place : remarquez bien ceci.

Madame Regnault, enchantée d'avoir une occasion d'épancher son cœur sans crainte d'être espionnée, parla cette fois avec une franchise amère qui devait déplaire. Elle scella sa lettre, la remit au monsieur, qui repartit dans *le même cabriolet de place* le lendemain matin... Il fait quelques affaires et part pour le Havre, où il devait s'embarquer... On lui demande son passe-port; il le montre, ainsi que celui de deux jeunes enfans qu'il ramenait à leurs parens. Ces papiers, qui étaient très-bien, parurent mal en règle; le monsieur fut obligé de tout livrer : il livra tout en effet, et, quinze jours après, on vit arriver au Val, à cinq heures du matin, une escouade de gendarmerie avec un agent de police. Ils se présentèrent au château au moment où le berger faisait sortir son troupeau; les moutons embarrassaient le porche, et les chevaux ne pouvaient avancer. Le berger était intelligent; le concierge et lui crurent que c'était M. Regnault le fils qu'on venait arrêter. Le moyen de croire à l'arrestation d'une femme!... Ils envoyèrent donc aussitôt pour prévenir la comtesse : elle dormait et fut éveillée par cette nouvelle. Aussitôt elle fut sur pied; mais à peine avait-elle pris quelques précautions pour ses papiers, que sa porte s'ouvrit et que l'agent de police entra dans sa chambre : elle fut

saisie, mais non pas effrayée ; elle est fort courageuse et d'un cœur très-ferme dans le péril.— On lui signifia son mandat d'arrêt. — Elle demanda à prendre quelques effets et à faire atteler ses chevaux. On lui permit le strict nécessaire, et elle partit pour Paris; où elle fut enfermée pendant trois semaines à la Conciergerie!... et pendant huit jours au secret. Immédiatement après cette mesure aussi injuste qu'inique, madame Regnault partit pour aller rejoindre son malheureux mari; elle le soigna, dans la dernière maladie qu'il fit; avec tout le zèle d'une amie dévouée. Madame Regnault a de grandes qualités, et que le monde lui a long-temps refusées.

J'ai surtout parlé de cette histoire pour donner la preuve que Napoléon ne fut pas le seul qui eût de la sévérité pour les femmes, et madame de Staël ne fut pas la seule persécutée.

Hélas! dans ce même moment elle se mourait aussi, après une vie formée de gloire et de jours malheureux!... Agée seulement de cinquante-trois ans, elle mourut d'une maladie qui peut avoir du rapport avec une congestion lente vers le cerveau... Elle perdit d'abord l'usage de ses jambes et devint presque paralytique de cette partie... Il y a de la congestion dans cette manière de mourir, et, certes, ce n'est pas extraordinaire dans elle, avec sa tête brûlante... et son ame de feu!...

Les ouvrages remarquables de madame de Staël sont, comme sa personne, d'un haut mérite; les

Considérations sur la Révolution française de l'Allemagne, *Corinne* et surtout ce premier ouvrage dont j'ai parlé, les *Considérations sur la Révolution française*... Cet ouvrage la place au même rang que les publicistes les plus fameux de notre époque. Elle est même au-dessus de Mallet du Pan, de Burke, et de beaucoup d'autres, qui cependant étaient des hommes habiles, mais elle était avant eux. Madame de Staël est la femme la plus illustre parmi celles qui n'ont pas été reines, encore peut-être même leur eût-elle été supérieure! Elisabeth avait comme elle des passions vives et une tête ardente; cela ne l'empêchait pas de gouverner avec sagesse. Madame de Staël nous a montré dans dix de ses ouvrages que son cœur était noble, son ame embrasée du feu sacré qui alimente le vrai patriotisme et donne les vraies vertus!... elle avait surtout l'horreur de l'hypocrisie religieuse et politique; sans doute elle était impatiente mais de voir l'espèce humaine régénérée et en possession de tous ses droits... elle était surtout admirable en parlant sur un aussi noble sujet; alors, comme un aigle, elle posait seulement sur les sommités des choses; elle parcourait dans son vol les siècles et les années; guidée quelquefois par ses passions, elle était peut-être injuste sur les hommes quand elle ne l'était pas sur les faits... elle avait sans doute des défauts mais par combien de vertus et de grandes qualités n'étaient-ils pas compensés! ! Comme elle était grande lorsqu'elle discutait sur une de nos époques

malheureuses !... Comme son esprit rapide saisissait les contours d'une chose, en faisait l'analyse, la faisait d'une manière *cubique*, si je puis parler ainsi... pénétrant dans sa profondeur et sa largeur, l'explorant et vous la montrant dépouillée d'une fausse enveloppe; c'est ainsi qu'elle était admirable en parlant de l'empereur. Sans doute elle avait raison de ne le pas aimer, et elle ne l'aimait pas; mais du moment que son ennemi fut à Sainte-Hélène, elle se tut dans son salon aussitôt qu'il renfermait vingt personnes; elle avait le bon goût d'un grand cœur de ne pas abuser de sa victoire... il était malheureux, tous ses comptes avec lui étaient soldés... — Je ne l'aime pas plus, me dit-elle un jour que je la trouvai dans une maison où elle allait souvent ainsi que moi; mais je me croirais moi-même humiliée, si je parlais contre lui pour prêcher une croisade qui ne pourrait plus être dirigée que contre une espérance, seul bien du malheureux... ah! une telle conduite serait celle d'un mauvais cœur!

Et certes elle ne pouvait pas agir ainsi, car madame de Staël avait la bonté qui toujours accompagne le génie... elle était bonne, ne disait jamais de ces mots pleins de fiel, quoique spirituels, et qui font des blessures âcres et incurables... elle était parfaite amie, indulgente comme le talent, et n'ayant jamais connu l'envie... elle était aimante, et son ame était le foyer qui échauffe et ranime toutes les affections; elle aimait à être aimée et le rendait au centuple; aussi le fut-elle, et ses der-

niers jours furent éclairés par une douce lueur d'amour, qui versa ses rayons sur ses derniers momens...

— Quand je vois arriver M. Rocca le matin auprès de mon lit, disait-elle quelques jours avant sa mort, il me semble que je vais mieux et que je vais me lever ; je me mire dans ses yeux, et, là, j'y vois de l'amour et le besoin qu'il a de mon cœur. Alors je veux vivre ! puisque ma vie est nécessaire à celle d'un autre...,

Elle mourut à cinquante-trois ans, le 14 juillet, jour mémorable pour cette femme, dont le vouloir fut toujours que la France fût grande et libre, et surtout libre du despotime, auquel cette journée porta le coup le plus assuré.

Maintenant, nous allons aborder dans le chapitre suivant un sujet bien important et dont les conséquences furent terribles pour nous et pour l'Europe entière. C'est le carbonarisme !... Ce monstre à plusieurs têtes, aux cent bras, aux mille poignards, qui avait du retentissement jusque dans les familles les plus impassibles. Je vais raconter comment il se fit que ce fléau devint meurtrier de l'innocent comme du coupable. Cette histoire a de l'intérêt pour tous. Car le carbonarisme étendit son influence non-seulement sur l'Europe mais sur le monde entier.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DU TOME QUATRIÈME.

Pages.

CHAPITRE. Ier. 1
— II. 22
— III. 49
— IV. 89
— V. 125
— VI. 184
— VII. 220
— VIII. 229
— IX. 247
— X. 269
— XI. 303

FIN DE LA TABLE.

DC
198
.A32
.A35
v.4

Stanford University Libraries
3 6105 013 428 813

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305